



Renouvellement agrément Projet Social 2022-2025

Centre Socioculturel de Grand Vaux





SOMMAIRE

Préambule	Page 3
PARTIE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE	Page 5
Introduction	Page 6
Fiche d'identité	Page 6
La Ville de Savigny sur Orge	Page 6
Le projet de renouvellement urbain	Page 7
Maison de quartier Eole	Page 9
Zone d'influence	Page 12
Le contexte	Page 14
Le fonctionnement	Page 31
L'organigramme	Page 39
Compte de résultat 2018 à 2021	Page
PARTIE 2 : ÉVALUATION DU PRÉCÉDENT PROJET SOCIAL	Page 41
Les phases d'évaluation	Page 42
Rappel des axes	Page 46
Equipe	Page 46
Habitants	Page 54
Partenaires	Pages 59
PARTIE 3 : DIAGNOSTIC	Page 64
Diagnostic partagé	Page 65
Habitants	Page 66
Partenaires	Page 68
Public	Page 71
Jeunesse	Page 72
Adulte	Page 73
Séniors	Page 76
Hors les murs	Page 77
Communication	Page 78
Travail autour des projets	Page 79
PARTIE 4 : LE NOUVEAU PROJET SOCIAL	Page 84
Le projet du CS	Page 84
La fonction accueil	Page 85
Animation collective familles	Page 87
La démarche de renouvellement	Page 95
Arbre à projets	Page 96
Nouveaux axes	Page 97
FICHES ACTION	Page 108
Budget prévisionnel	Page 168
Remerciements	Page 169



I. Préambule

Après une passation en juillet 2021 des dispositifs socio-éducatifs de Savigny Sur Orge entre L'IFAC et la Fédération Léo Lagrange Nord Ile de France, les trois structures de la commune, la Maison de Quartier d'Eole, les centres sociaux Prés-Saint-Martin et Grand Vaux entrent dans une période de stabilité qui leur confère, chemin faisant, une visibilité sur le territoire auprès des habitants, des partenaires ainsi que des usagers. Aujourd'hui, l'objectif est de travailler avec les différents acteurs et de proposer une réécriture du projet social sur la période 2022-2024 en répondant au cadre de référence CAF. Depuis sa création, la Fédération Léo Lagrange engage des actions en direction des enfants et de leurs familles. Véritable opérateur des politiques publiques, la Fédération met ses compétences au service des collectivités. Fédération - reconnue d'utilité publique – régie par la loi 1901, Léo Lagrange s'engage auprès des habitants, des usagers et des partenaires.

Les centres sociaux, équipements de proximité, constituent un outil de développement social local. Ils permettent à la population, avec l'appui de professionnels et dans une logique de coopération, de trouver des réponses à de multiples questions de la vie quotidienne et à des problématiques territoriales.

Dans le cadre de ses missions de soutien aux structures d'animation locale, la Caf veille à la qualité, l'utilité et la pertinence de leur projet d'intervention sociale. Elle délivre ainsi l'agrément « centre social » au regard de ce projet. Celui-ci peut ouvrir droit aux prestations de service « Animation globale et coordination » et « Animation Collective Familles ».

Le centre social est un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Léo Lagrange a réalisé une commande auprès de l'association SEED, dans le but de mettre en place une démarche participative et concertée entre mars et juillet 2022. Le diagnostic de territoire a suscité beaucoup d'échanges ainsi que des ateliers consistant à consolider le rôle des deux centres sociaux Saviniens et plus précisément dans ce projet, celui du centre social de Grand Vaux. L'évolution de l'environnement du cadre de vie de Grand Vaux, les contenus et les orientations du Contrat de Ville ont permis d'identifier les enjeux sociaux et de positionner le centre social dans ses engagements et ses priorités.

Nous avons été orienté pour le diagnostic par notre partenaire ONGSEED dont la mission a été de veiller au bon déroulement des principaux objectifs fixés dans l'élaboration des diagnostics des territoires. Les principaux objectifs :



- ✓ Accompagner la réorientation et la réécriture des projets sociaux 2022-2024
- ✓ Proposer une stratégie pour les deux dispositifs permettant de mettre en cohérence les actions sur le territoire
- ✓ Développer une dynamique d'animation de proximité dans les quartiers tout au long de l'année
- ✓ Favoriser l'interconnaissance territoriale et les liens entre les différents dispositifs

Nous avons donc dégagé des orientations et à partir de celles-ci, nous avons définis des axes stratégiques ainsi que les objectifs qui en découlent. Le renouvellement de l'agrément est un moment fort et privilégié associant habitants du quartier, usagers du centre social, équipe, associations et acteurs partenaires. La ville de Savigny Sur Orge et les acteurs publics, les financeurs et le bailleur social ont aussi contribué pour appuyer un nouveau projet social co-construit mobilisant les moyens existants et à associer. Ce projet véhicule des valeurs collectives tel que la citoyenneté, la solidarité, la mixité, visant une volonté commune : celle du vivre-ensemble.

➤ Le contexte politique et le changement de la majorité municipale

En 2020 ; le maire de la Ville de Savigny-sur-Orge Monsieur Jean –Marc Defrémont (Ecologie) a été élu le 28/06/2020 et ce jusqu'en 2026.

A partir du 1er octobre 2021, après 15 mois de gestion, le Conseil d'État a annulé les élections municipales suite à un recours. De nouvelles élections ont été organisées en décembre 2021. Une délégation spéciale a été nommée par le Préfet afin de permettre la continuité du service public. Le 12 décembre 2021, Alexis Tellier (LR) a été élu maire de Savigny sur orge.

➤ Cadre contractuel et institutionnel

Nos projets et actions s'inscrivent clairement dans le cadre du cahier des charges :

Mettre en œuvre le projet social tel que défini dans la convention CAF, un agrément Animation Globale et coordination, un Accueil collectif famille, un Accueil collectif de mineurs élémentaires (6/11 ans) et ados (11/17ans), mise en œuvre du CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) et d'ateliers socio linguistique (FLE/Alpha).



PARTIE 1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE





INTRODUCTION

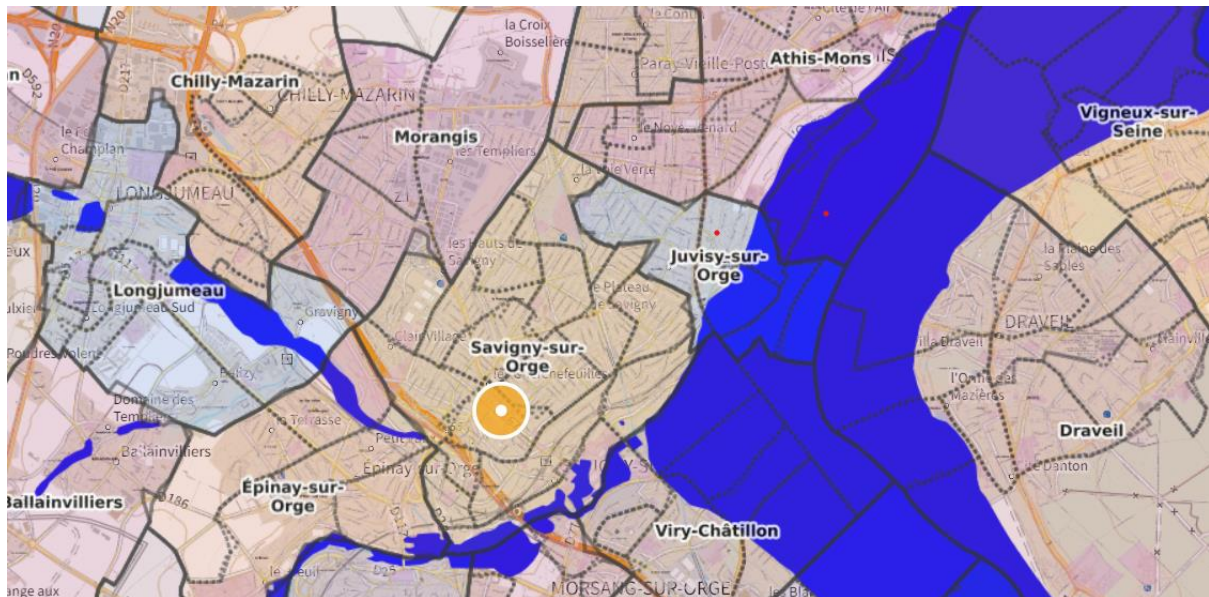
1°Fiche d'identité

Centre social Grand Vaux
5 Allée Georges Clémenceau
91600 Savigny-sur-Orge
Tel : 01.69.44.86.56
Mail : csgv.direction@leolagrange.org
Site internet : <https://espacesavigny.wixsite.com/savigny>
Facebook : www.facebook.com/centre-socioculturel-de-Grand-Vaux

La Ville de Savigny-sur-Orge

C'est en 1954 que le domaine de Grand Vaux est classé en zone d'habitation. **En 1957 naît le Grand Ensemble de Grand Vaux.**

En 1958, le château de Grand Vaux est détruit, laissant place à la construction des 130 logements de la résidence Grand Val sur la place Saint Georges 3 ans plus tard (1961) Dans le même temps, l'autoroute A6 est construite (1960-1961)



Source : [Visualisation cartographique - Géoportail \(geoportail.gouv.fr\)](https://geoportail.gouv.fr)

Apparaît tout de suite après, la construction de la première tranche de Grand Vaux en 1962 comprenant 716 logements, et il faudra attendre 1968 pour la construction de la seconde comportant 805 logements.

Entre 1962 et 1964, le groupe scolaire Saint-Exupéry et l'église Notre Dame d'Espérance sont construits pour les nouveaux résidents, en 1964 construction du groupe scolaire Jean Mermoz. D'autre part, un passage sous l'autoroute A6 est réalisé pour relier le quartier au reste de la commune plus facilement. Une nouvelle bretelle d'accès d'autoroute est ouverte en 1987 (diffuseur entre la route départementale 25 et l'autoroute A6).

Dans les années 80/90, les bâtiments vieillissent doucement, le centre commercial est peu à peu déserté. Malgré tout, le quartier continue d'évoluer. En 1993, ouverture d'une crèche, le centre de loisirs Perrault construit en 1984 est agrandi. 1998, la maison de quartier voit le jour. En 2005, le nouveau gymnase David Douillet sort de terre pour remplacer celui qui a brûlé 3 ans plus tôt.

En 2011, la ville signe avec le bailleur social (1001 vies habitat) un protocole d'accord lançant une étude pour la rénovation du quartier. C'est la notion « d'éco-quartier » qui oriente les travaux. En 2014, le quartier est retenu parmi les 200 sites d'intérêt national pour intégrer le nouveau programme de rénovation urbaine.

Savigny sur Orge, ville du département de l'Essonne et chef-lieu de canton est situé à 19Km au sud-est de Paris entre les communes d'Epinay sur Orge, Longjumeau Morangis, Paray Vieille Poste, Athis-Mons, Juvisy sur orge, Viry Chatillon et Morsang sur orge. Le centre-ville est situé au sud à proximité du cours de l'Orge. Il a été complété avec l'urbanisation de la commune par le quartier des Cherchefeuilles, du Plateau au nord, le quartier de Clair Village, le quartier Champagne, la ZAC des gâtines, au sud- ouest, le grand ensemble de Grand Vaux et des Prés St Martin à l'est de la voie ferrée.

Un découpage a ensuite été effectué :

- Le plateau
- Les cherches feuilles
- Les Gâtines
- Davout regroupant Prés St Martin, le quartier de la gare
- Coteau
- Grand Vaux

Le quartier Grand Vaux est le résultat d'une situation complexe tant par son emplacement géographique que par ses composantes socio-économiques. Sa situation géographique l'isole du reste du territoire du fait de la coupure du passage de l'autoroute A6, de la voie ferrée et de la rivière de l'Yvette. Son enclavement, la vétusté et le manque de commerces dans le quartier entraînent la fréquentation de la ville avoisinante d'Epinaux sur Orge.

La commune de Savigny sur Orge compte 36 533 habitants. Le quartier Grand Vaux quant à lui compte aujourd'hui 4670 habitants. Depuis le 1^{er} janvier 2013, Savigny sur Orge est rattaché à la CALPE (Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne) qui regroupe Athis-Mons, Juvisy sur Orge, Morsang et Paray Vieille Poste. La CALPE étant un choix qui répond à une réalité économique et géographique. La CALPE a été rattachée au Grand Orly Seine Bièvre (T12).

En 2014, le quartier Grand Vaux fait partie des 1300 quartiers retenus dans la nouvelle géographie prioritaire.

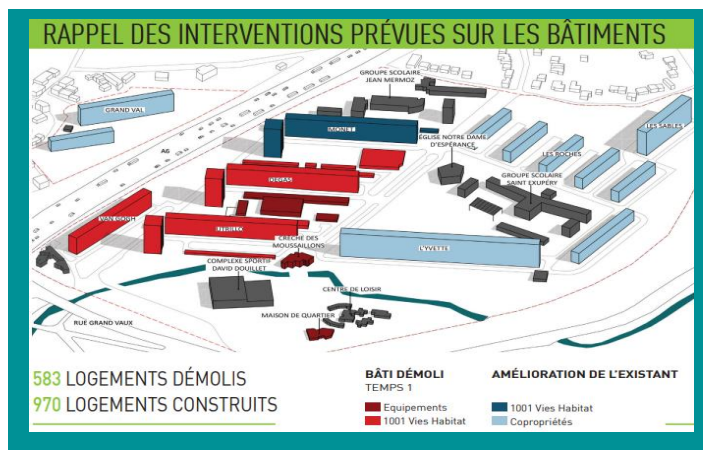
LE PARC DES LOGEMENTS

Le quartier de Grand Vaux compte : 818 logements sociaux (4 barres et 3 tours) appartenant au bailleur 1001 vies habitats et 12 logements sociaux appartenant au bailleur « Les résidences Yvelines Essonne » 713 logements privés répartis sur trois copropriétés (les Sables, les Roches et l'Yvette). Or, de nouvelles ambitions se profilent pour le quartier de Grand Vaux

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN, un quartier en pleine mutation

La ville et ses partenaires ont engagé depuis 2014, une démarche ambitieuse devant concourir à un renouvellement urbain durable et qualitatif du quartier de Grand Vaux, basé sur une meilleure intégration du site au reste de la ville.

En 2016, en vue de l'élaboration du projet de renouvellement urbain du quartier de Grand Vaux, la ville a signé un protocole de préfiguration avec l'Agence Nationale de Renovation Urbaine et ses partenaires. Ce protocole a permis d'élaborer le projet de renouvellement du quartier soumis ensuite à la concertation du public.



La réalisation de ce projet réalisée en plusieurs étapes pour aboutir à l'horizon de 2032, à un nouveau quartier ouvert sur la ville. Pensé pour l'humain et pour l'avenir, dans une démarche éco-quartier, le quartier intégrera davantage d'activités économique et commerciale, plus d'équipements publics et de services en renforçant son équilibre social. 583 logements sociaux seront démolis pour laisser place à des logements diversifiés.

Les relogements ont démarré en 2019 et s'effectuent selon un protocole travaillé en concertation avec le conseil citoyen, les associations de locataires et le bailleur 1001 vies habitat. Les habitants du quartier bénéficieront également de l'arrivée du tramway en 2023, grâce à l'ouverture du quartier vers Epinaux sur orge.



Aujourd'hui, ou en est-on ?

Relogement au 1^{er} septembre 2022 :

- Nombre de relogements phase 1 : (Barre UTRILLO et Tour 5 Van Gogh) : 223
- Nombre de logements vacants au début du relogement : 11
- Nombre de logements occupés au début du relogement : 212
- Nombre de logements occupés par des associations/ local technique : 4

Ce qui nous amène à 208 ménages à reloger au début du relogement

Etat d'avancement :

- Nombre de ménages relogés : 143 (34 QPV ; 109 hors QPV)
- Nombre de départ spontanés : 27
- Nombre de ménages restant à reloger : 38
- Nombre de décohabitation : 10
- Nombre de signatures de baux à venir : 4
- Nombre de dossiers en attente de CAL : 6
- Nombre de ménages en cours de propositions : 9
- Nombre de ménages pré positionnés : 0

16 ménages sont encore sans propositions en cours.



MAISON DE QUARTIER EOLE





LA MAISON DE QUARTIER EOLE

La mission n'a pas intégré la Maison de quartier Eole- dispositif géré par Léo Lagrange-dans le travail d'analyse territoriale, de concertation des publics et habitants du quartier, tels que réalisé pour Grand Vaux et les Prés St Martin. Néanmoins, grâce aux discussions avec la responsable de la structure, ainsi que des membres salariés ayant travaillé au sein de la Maison Eole, il est possible de synthétiser les informations recueillies et de dresser un premier diagnostic, sous forme d'AFOM, permettant d'identifier les avantages, faiblesses, opportunités et menaces concernant la structure et de mettre en avant les enjeux clés. Il s'agit d'un travail préliminaire, qui conviendrait d'être approfondi pour réaliser un réel diagnostic et proposer des pistes d'actions pertinentes.

PRESENTATION :

Depuis 2005, Eole est une maison de quartier, et ne dispose donc pas du même statut que les deux centres sociaux. Elle a pour vocation d'accueillir et d'informer les habitants pour leur permettre de tisser des liens ; de générer des solidarités entre les habitants du quartier ; d'animer la vie locale et de quartier ; de développer la participation des habitants ; de proposer des activités culturelles et de loisirs pour les familles toute l'année ; d'accompagner les publics sur des problématiques quotidiennes (accès aux droits, lutte contre la fracture numérique, accès aux soins etc..)

Elle est située dans le quartier du Plateau à Savigny sur Orge, qui n'est pas concerné par des opérations de renouvellement urbain, mais est un quartier concentrant un grand nombre d'habitations à loyers modérés. (HLM)

Actuellement la structure propose :

- Des permanences administratives (écrivains publics, coaching retour à l'emploi)
- Des activités culturelles, manuelles et sportives pour tout type de public (familles, seniors, apprenants en français, jeunes etc...)
- De l'accompagnement scolaire via le dispositif CLAS
- Des temps conviviaux (repas partagés, kermesse...)
- Des ateliers socio linguistiques (cours de français, alphabétisation et français langue étrangère)

La structure est fréquentée par un panel d'habitants du quartier du Plateau mais aussi des quartiers alentours, et principalement ; des familles du quartier du Plateau, des jeunes (élémentaires et collégiens), des seniors, et des mères de famille (mono parentales ou non)

La structure est actuellement portée par une équipe constituée de :

- Une responsable
- Une stagiaire en formation animation populaire
- Une douzaine de bénévoles

Des prestataires interviennent également pour l'animation de certaines activités (gymnastique douce etc...)

Le diagnostic repose principalement sur la communication et la visibilité de la structure, le fonctionnement de la structure, les locaux ainsi que sur la fréquentation des publics.

AVANTAGES :

Des locaux adaptés et bien aménagés



Une salle polyvalente, une salle de danse, une salle informatique, une cuisine, un espace d'accueil, et des bureaux composent, sur deux étages, la maison de quartier et permettent d'accueillir les différentes activités. Les espaces sont aménagés, et la structure dispose d'une cuisine bien équipée.

Un espace repère pour les familles et les seniors

La maison de quartier représente un repère pour les familles et pour les seniors en tant qu'espace d'accueil à Savigny sur Orge. Ces publics privilégient cet espace de proximité aux centres de Grand Vaux et Prés St Martin qui souffrent d'une mauvaise réputation.

Régularité dans l'engagement des bénévoles

Les activités sont majoritairement portées par les bénévoles et reposent sur un engagement régulier qui permet de « faire vivre » les activités tout au long de l'année.

Localisation

La maison de quartier est située à côté d'espaces de proximité (crèche, espaces de jeux pour enfants). L'espace situé devant la maison de quartier – sorte d'esplanade – offre un vaste espace, sécurisé (éloigné des axes routiers), aménagé (mobilier urbain, arbres etc...)

FAIBLESSES

Manque de visibilité de la maison de quartier

La maison de quartier souffre d'un manque de visibilité. Dans l'espace urbain, la structure n'est pas « lisible » ; il est difficile de la repérer (pas d'affichage ni de signalisation dans le quartier) ni sur l'esplanade en raison des vitres teintées qui empêchent de voir qu'il s'agit d'un lieu d'accueil ouvert au public, distinct de la crèche qui lui est attenante. Dans l'espace dématérialisé, la maison de quartier Eole n'est pas référencée sur Google, et le site internet est en ligne depuis peu.

Une faible communication des activités

La communication des activités est restreinte à la communication quotidienne avec les usagers de la maison de quartier, à un affichage et à des flyers proposés en version papier au sein de la structure, et à des SMS envoyés aux usagers.

Un manque de ressources humaines pour répondre aux besoins des publics

L'équipe actuelle est restreinte : une responsable, une stagiaire, et des bénévoles. La structure de l'équipe est fragile malgré l'engagement des personnes engagées dans l'animation des activités. L'équipe actuelle ne permet pas de répondre aux besoins identifiés, notamment le développement d'activités pour les adolescents.



OPPORTUNITÉS

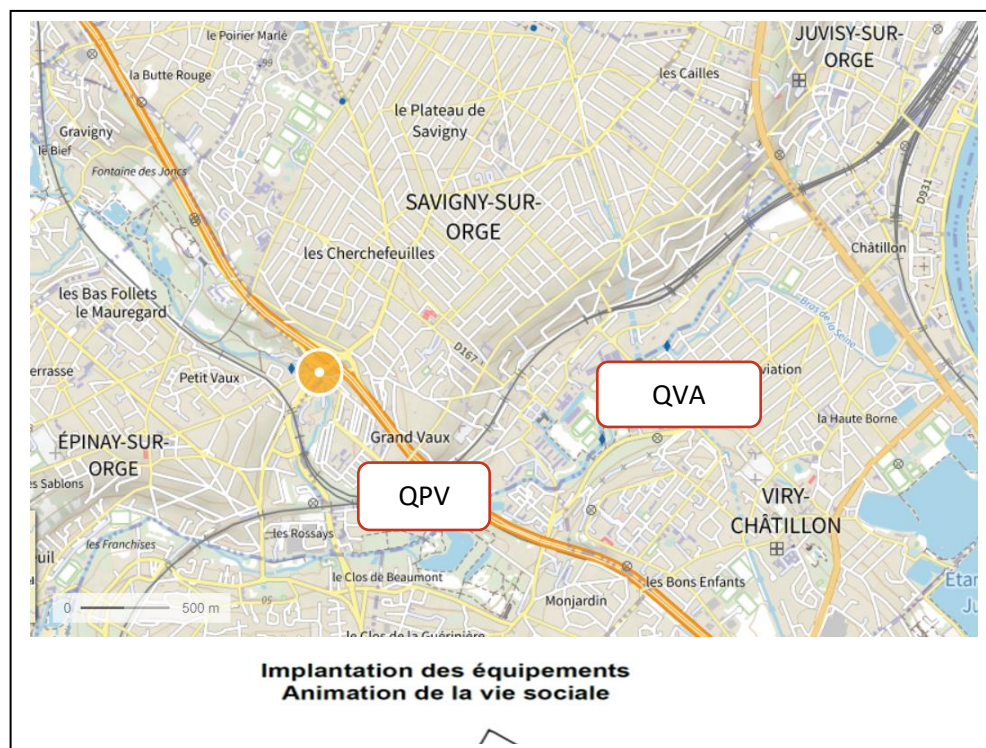
Une équipe motivée et volontaire : l'équipe actuelle souhaite développer un panel importants d'activités qui pourraient être mise en place grâce au recrutement d'au moins un salarié supplémentaire. Des activités parentalité, des accueils collectifs pour les enfants scolarisés en primaire durant les vacances scolaires, ainsi qu'un accueil pour les adolescents ont été identifiées comme pouvant répondre aux besoins des publics et habitants du quartier. Un emplacement favorable à l'animation et l'organisation d'activités extérieures La situation de la structure représente une opportunité pour le développement d'activités extérieures (sur l'esplanade), participant ainsi de la visibilité de la Maison de Quartier au sein de son environnement proche, en lien direct avec les espaces de proximité (jeux pour enfants). La crèche attenante peut également représenter une opportunité de proposer, dans le cadre d'un partenariat, des accueils pour les mères au sein de la Maison de Quartier, en leur permettant d'être sans leurs enfants. Des locaux propices à l'enrichissement de certaines activités La présence d'une cuisine équipée et fonctionnelle pourraient permettre de développer des activités culinaires avec les familles (dans le cadre d'activités en lien avec la parentalité), avec les apprenants en français dans le cadre des ASL par le biais de la découverte de la gastronomie française.

MENACES

Un essoufflement des activités : le fonctionnement actuel, qui repose essentiellement sur la présence et l'engagement de bénévoles, ne permet pas d'assurer une pérennité des activités, et est soumise à la volonté de ces bénévoles (notamment ceux qui assurent les permanences administratives, telles que "Écrivains publics"). L'absence ou le désengagement des bénévoles représentent une menace pour la durabilité des activités proposées et pour assurer une programmation stable et fiable auprès des publics ciblés. Le manque de ressources humaines ne permet pas le développement d'activités - pourtant identifiées comme pouvant répondre à un besoin exprimé par les habitants et usagers, ou détecté par les équipes, et que les locaux et leur aménagement permettraient de mettre en place peut conduire à la frustration des équipes.

4° Zone d'influence du centre social

La ville de Savigny dispose de deux équipements de vie sociale. Le centre social Grand Vaux catégorisé en quartier Prioritaire de la Ville et le centre social Les Près Saint Martin catégorisé en quartier de veille active. La zone de compétence du centre social de Grand Vaux concerne les habitants du quartier de Grand Vaux. Toutefois, des habitants d'Épinay sur Orge, pratiquent parfois des activités au sein du centre social. Plus précisément, des femmes seules avec enfants, dans le cadre de nos ateliers socio linguistiques, ateliers cuisine et ateliers parents-tout-petit. Quelques rares parents, inscrits au centre social des Prés St Martin, ont profité de nos sorties parents-enfants, sorties mer et sorties familles. Malgré tout, les habitants des autres quartiers de la commune et notamment ceux du plateau ne se déplacent que très rarement sur le centre social. Toutefois et afin d'amplifier notre zone d'influence et de compétence, le centre social Grand Vaux et la maison de quartier Eole mettent en place des ateliers avec le public élémentaire afin de favoriser la cohésion et la mixité sociale.





Le contexte

ANALYSE DES DONNEES FROIDES

1^{ère} étape :

La première étape a reposé sur la production d'une synthèse des anciens projets sociaux portés par les dispositifs, afin de comprendre les dynamiques existantes, les différences et similitudes entre les centres, et d'analyser la capacité d'adaptation des dispositifs à des situations de crise comme celle du COVID-19, ou encore les freins potentiels dans les orientations mises en œuvre. SEED a aussi réalisé une analyse socioéconomique et urbaine des différents quartiers ciblés par l'accompagnement, afin de dresser les profils des territoires et de leurs populations, d'identifier les zones d'intervention potentielles pour la mise en œuvre de la concertation itinérante, ainsi que les premiers enjeux à questionner au cours de la mise en place du dispositif. Enfin les équipes ont mené une analyse de l'existence dématérialisée des dispositifs pour évaluer la visibilité des centres auprès des habitants des quartiers et de la commune, ainsi que des partenaires. L'ensemble de ces premières analyses se retrouve dans les éléments de synthèse de ce document.

TRAVAIL AVEC LES EQUIPES

2^{ème} étape :

La seconde étape était d'inclure directement les équipes dans le travail qui allait être mené pour accompagner la réécriture des projets sociaux. Ceci avait pour objectif de faciliter l'appropriation de la démarche par les équipes des différents dispositifs, de les intégrer dans l'ensemble des ateliers, mais aussi d'accompagner un diagnostic interne des centres et de favoriser la production d'un travail mutualisé, essentiel pour une réponse globale, intégrée et pérenne aux besoins des quartiers prioritaires de la commune. Deux ateliers ont été menés avec les équipes :

-1 : Atelier d'identification cartographique des enjeux avec chacun des centres. L'objectif étant d'intégrer les équipes à l'ensemble du processus et d'adapter au mieux la démarche aux différents territoires.

-2 : Atelier de mutualisation des ressources rassemblant l'ensemble des équipes de Grand Vaux et des Prés-Saint-Martin. L'objectif étant de travailler collectivement à l'identification des forces et faiblesses du travail commun, et à la création d'outils pour l'amélioration de l'intervention sur les territoires.



LE CONTEXTE SOCIO DEMOGRAPHIQUE

La population Savinienne

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	37 319	100	37 206	100	36 734	100
0 à 14 ans	7 092	19	6916	18,6	6 956	18.9
15 à 29 ans	7 226	19.4	6 939	18,7	6 749	18.4
	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	37 319	100	37 206	100	36 734	100
0 à 14 ans	7 092	19	6916	18,6	6 956	18.9
15 à 29 ans	7 226	19.4	6 939	18,7	6 749	18.4
30 à 44 ans	8 004	21.4	7 443	20,0	7 378	20.1
45 à 59 ans	7 525	20.2	7 750	20,8	7 641	20.8
60 à 74 ans	4 532	12.1	4 950	13,3	5 216	14.2
75 à 89 ans	2 940	7.9	3 208	8,6	2 795	7.6

La population de Savigny sur Orge ne cesse de baisser depuis 2008. Les 0-59 ans sont plus touchés par les départs. Le nombre des séniors augmente. Toutefois, le projet de renouvellement urbain sur le quartier de Grand Vaux laisse à penser qu'une nouvelle population va réinvestir la commune.

- ✓ Une population globalement plus âgée que dans le Département de l'Essonne avec une surreprésentation des personnes âgées de plus de 60 ans. Une baisse de la population avec sur 2013 : les 75 ans et plus représentaient 8,6% contre 7,6 % en 2018
- ✓ Les 60 à 74 ans sont en augmentation avec en 2013 : 13,3 % contre 14,2% en 2018.
- ✓ Les 45 à 59 ans sont stables avec 20,8% en 2013 et 2018.
- ✓ Les 30 à 44 ans sont quasi identiques avec 20 % en 2013 et 20,1 % en 2018
- ✓ Les 15 à 29 ans représentent en 2013, 18,7 % contre 18,4 % en 2018 avec donc une légère baisse.

Et enfin les 0 à 14 ans sont en légère hausse en 2018 avec 18,9% contre 18,6% en 2013

Nationalité des allocataires en 2020

En 2020, 75% des allocataires de Savigny sur orge sont de nationalité française (contre 79% en Essonne). Les étrangers hors CEE représentent 18% des allocataires (contre 17% au niveau départemental) ; ils sont davantage représentés sur le quartier de Grand Vaux avec 37%.



Source GOSB : forte augmentation des personnes de nationalité étrangère dans 24 QPV de Grand Orly Seine Bièvre. Pour les 3 QPV LES PORTES DE L'ESSONNE, augmentation de 4,2 à 4,9 points de %.

Nationalité des allocataires en 2020	Essonne	Savigny sur Orge	Grand Vaux	Quartier IRIS 2	Quartier IRIS 3
Français	203 289 79%	5 081 75%	570	234	347
Etrangers CEE	11 360	461	85	40	47
Etrangers hors CEE	43 808 17%	1 198	381 37%	134	249
Nombre total d'allocataires	253 535	6 746	1 038	409	644
Nationalité des allocataires en 2020	Essonne	Savigny sur Orge	Grand Vaux	Quartier IRIS 2	Quartier IRIS 3

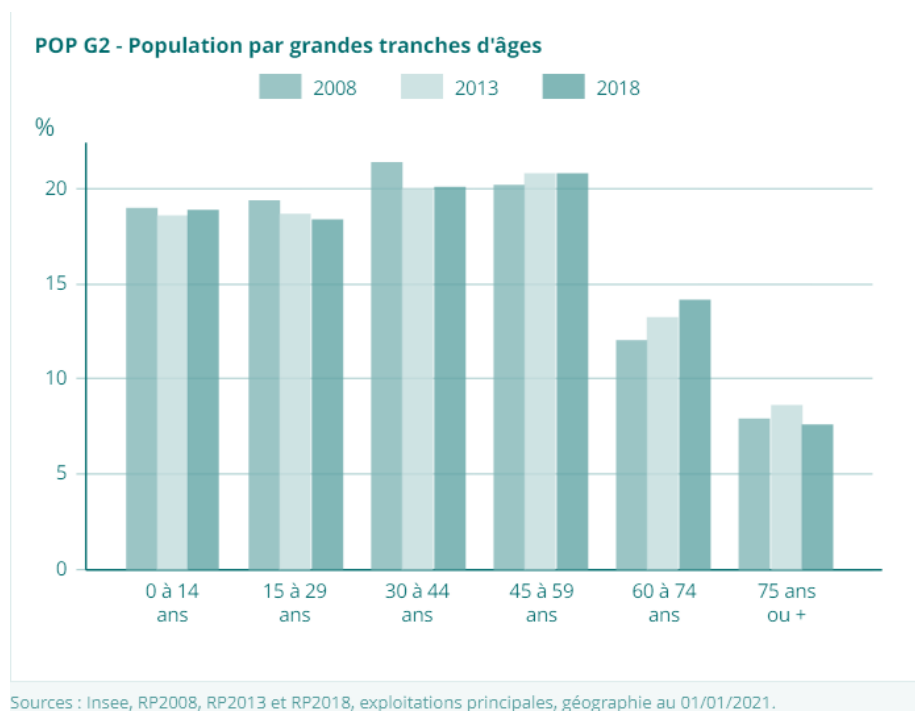
La population de Savigny sur orge, répartition hommes/femmes

Il y a plus de femmes que d'hommes à Savigny sur Orge. Elles représentent 51,17% de la population. La population chute à partir de 75 ans. La population de Savigny est donc plutôt représentée par une population jeune.

	HOMMES	%	FEMMES	%
Ensemble	17 937	100	18 797	100
0 à 14 ans	3 508	19.6	3 448	18.3
15 à 29 ans	3 379	18.8	3 370	17.9
30 à 44 ans	3 590	20	3 788	20.2
45 à 59 ans	3 838	21.4	3 803	20.2
60 à 74 ans	2 554	14.2	2 662	14.2
75 à 89 ans	989	5.5	1 455	7.7
90 ans et plus	79	0.4	272	1.4



Population par tranche d'âge :



Données allocataires du territoire (Données CAF) selon l'âge :

Au 1^{er} janvier 2020, 50% des habitants de Savigny sur orge sont couverts par la CAF de l'Essonne (54% dans la Métropole du Grand Paris T12 et 54% en Essonne). La population allocataire représente 6 469 foyers, dont 62% ont des enfants à charge (63% dans l'EPCI et 61% dans le département)

Personnes couvertes par tranche d'âge	ESSONNE	SAVIGNY SUR ORGE	GRAND VAUX	IRIS 2 Parc privé	IRIS 3 parc social
Moins de 3 ans	49 720	1355	246	121	131
De 3 à 5 ans	50 163	1 338	267	100	169
De 6 à 11 ans	106 867	2 806	467	185	280
De 12 à 15 ans	65 562	1 732	270	96	176
De 16 à 24 ans	87 910	2 128	329	126	207
De 25 à 39 ans	157 926	4 252	632	297 25%	346 19%
De 40 à 59 ans	163 122	4 576	671	246	436
60 ans et plus	21 422	550	145	33	112
Age inconnu	808	28	8	NS	6
Nombre total de personnes couvertes	703 500	18 765	3030	1 206	1 863



Peu d'écart du nombre d'allocataires entre le parc privé et le parc social avec malgré tout une part plus importante pour les 25-39 ans à 25% pour le parc privé contre 19% pour le parc social soit 6 points supplémentaires pour les copropriétés.

Structure familiale et part des bas revenus

Situation familiale des allocataires en 2020	ESSONNE	SAVIGNY SUR ORGE	GRAND VAUX	IRIS 2 Parc privé	IRIS 3 parc social
Couple avec enfants	109 032	3 042 45%	420	181	247
Couple sans enfant	9 074	310	75	19	56
Monoparent	45 029	1 053 16%	233	85	152
Personne seule	95 400	2 341	310	124 30%	189 29%
Nombre total d'allocataires	258 535	6 746	1018	409	644
Dont public familial	154 061	4 095	653	266	399

En 2020, parmi les 6700 foyers allocataires de Savigny sur Orge, 61% ont des enfants à charge (contre 60% en Essonne). Dans la commune, la configuration se caractérise par une surreprésentation des couples avec enfants et une sous-représentation des personnes seules. Dans le quartier prioritaire, les familles sont proportionnellement plus nombreuses.

Le % de personnes seules sont quasi identique sur les copropriétaires et le parc locatif , représentant 30% sur l'IRIS 2 contre 29 % sur la parc locatif.

Légère augmentation à Grand vaux (6.1% des ménages en 2018. (+ 1.2 point de %) (source GOSB)

Bénéficiaires de prestations en 2020

Bénéficiaires de prestations précarité en 2020	ESSONNE	SAVIGNY SUR ORGE	GRAND VAUX	IRIS 2 Parc privé	IRIS 3 parc social
Bénéficiaires de prestations précarité	114 490	3 053 45%	597 58%	219	385
Revenu de solidarité active (RSA)	31 647 12%	880 13%	204	79 5%	127 10%
Dont RSA majoré	4 319	115	37	14	24
Allocations familiales (ASF)	114 253	3 088	446	182	267
Prime d'activité (PPA)	73 236 28%	1 899 28%	348	131	222
Allocation de l'éducation de l'enfant handicapée	7 816	162	24	13	11



(Aeeh)					
allocation aux adultes handicapés (Aah)	16 897	7%	468	7%	88
Aide personnalisée au logement	60 742		1 202		464
				51	414

En 2020, 45% des allocataires de Savigny sur Orge perçoivent au moins une prestation précarité (contre 44% au niveau départemental), dont 28% ouvrant droit à la prime d'activité, 13% au RSA et 7% à l'Aah (contre respectivement 28%, 12% et 7% en Essonne).

Sur 446 ménages percevant les allocations familiales sur le quartier de Grand Vaux, 267 habitent dans le parc social (contre 182 dans le parc privé). Sur 204 ménages percevant le RSA sur le quartier de Grand Vaux, 127 habitent le parc social (contre 79 sur le Parc Privé). Enfin, sur les 1038 allocataires que compte le quartier de Grand Vaux, 644 habitent le parc social contre 409 pour le parc privé.

Revenu des allocataires par rapport au seuil de pauvreté :

Revenu des allocataires par rapport au seuil de pauvreté	ESSONNE	SAVIGNY SUR ORGE	GRAND VAUX	IRIS 2 Parc privé	IRIS 3 parc social
Inférieur au seuil des bas revenus	75 400	2 057	478 46%	167 41%	316 49%
Supérieur ou égal au seuil des bas revenus	158 076	4 211	455	201	262
Indéterminé	25 059	478	105	41	66
Nombre total d'allocataires	258 535	6 746	1 038	409	644

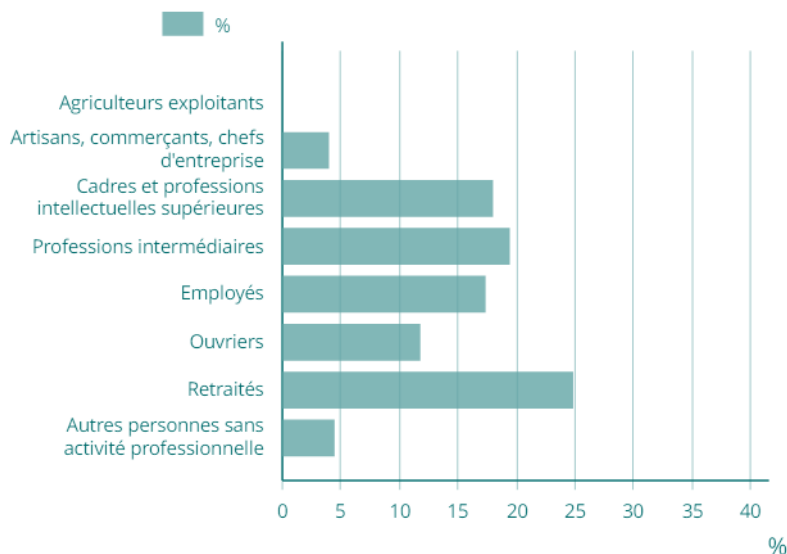
Plus de 45% de la population du quartier de Grand Vaux vit sous le seuil de pauvreté avec comme référence, 1050 euros mensuels.

Les habitants de Grand Vaux ont le niveau de vie le plus faible des QPV du contrat de ville (14820 euros) et l'écart est conséquent avec le niveau des habitants du reste de la ville de Savigny sur Orge.



Emplois et diplômes :

FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2018



La profession intermédiaire et employé est la plus représentée sur la commune avec, 19,5% et 17,4%, suit les ouvriers avec 11,8%. Les retraités sont malgré tout surreprésentés avec 24,9% sur la commune.

Activités des allocataires

Activité des allocataires et de leur conjoint en 2020	ESSONNE	SAVIGNY SUR ORGE	GRAND VAUX	IRIS 2 Parc privé	IRIS 3 parc social
Emploi	252 249	6 945 69%	792 52%	345	463
Chômage	35 542	927 9%	199	64	138
Inactivité	88 850	2 226 22%	542	200	346 37%
Nombre total d'allocataires adultes	376 641	10 098	1 533	609	947
Dont étudiants	15 624	208	36	30	6

La moitié du nombre d'allocataires du quartier de Grand Vaux est en emploi. En 2020, 69% des adultes allocataires et conjoints de Savigny sur Orge travaillent, tandis que 9% déclarent être en recherche d'emploi et 22% inactifs. 37% du parc locatif sont déclarés comme être inactifs.



Savigny sur Orge

	2008	2013	2019
Nombre de chômeurs	1583	2017	2117
Taux de chômage en %	8.5%	10.8	11.4%
Taux de chômage des 15 à 24 ans	17.9%	25.9%	22,3%
Taux de chômage des 25 à 54 ans	7.5%	9.3%	10.8%
Taux de chômage des 55 à 64 ans	5.7%	7.5%	8.0%

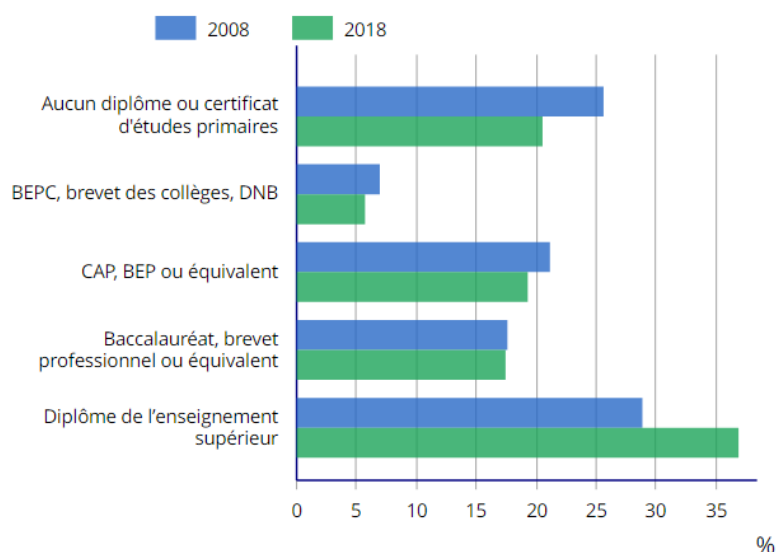
Le nombre de chômeurs a augmenté sur la commune depuis 2008.

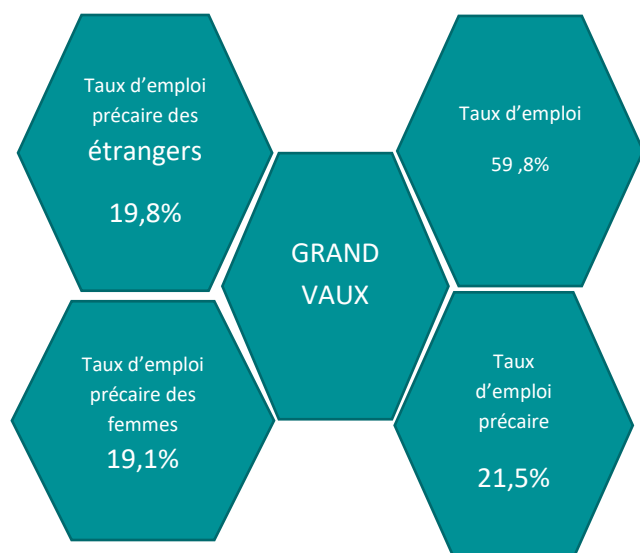
Toutefois, selon les chiffres INSEE version 2020 sur le quartier de Grand Vaux :

- Le taux de chômage s'élève à 11.4% sur la commune
- Les 15-24 ans représente le taux le plus élevé avec 22,3%.

L'accès à l'emploi est plus difficile pour les habitants des QPV que pour l'ensemble des habitants du territoire. La précarité de l'emploi touche 1 personne en emploi sur 5. Entre 2013 et 2018, l'accès à l'emploi a plutôt stagné sauf pour les personnes de nationalité étrangère pour qui il s'est amélioré. Le taux précaire des habitants s'est pour autant fortement accentué. (Source GOSB)

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)





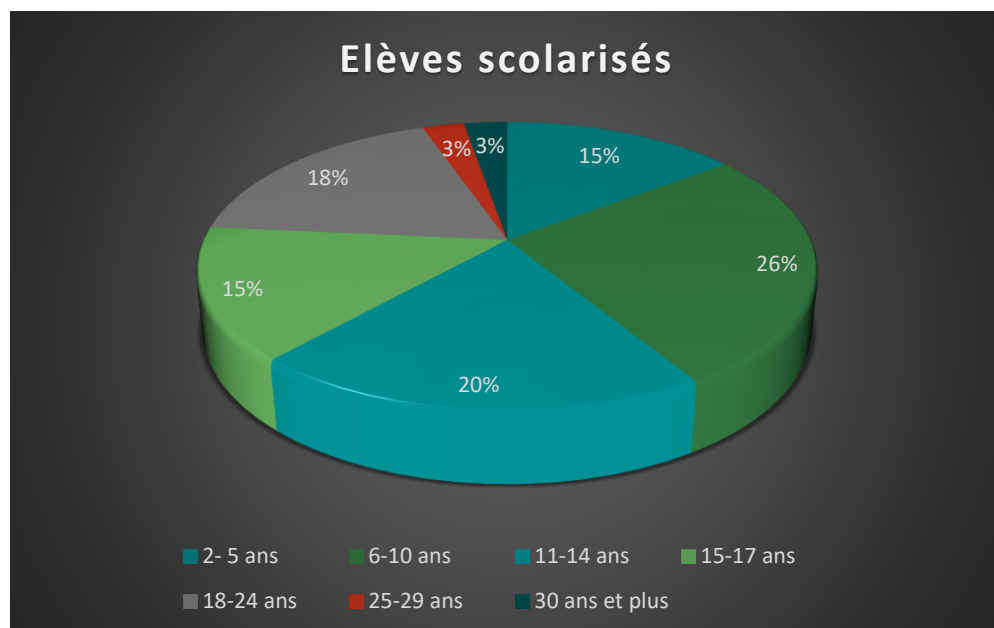
Sur la commune, les diplômes de l'enseignement supérieur ont augmenté de 8 point en 10 ans. La non certification à quant à elle baissé de 5 points en 10 ans. Nous pouvons constater, une évolution de certifications de la population.

Education et enseignement :

La commune de Savigny sur Orge dénombre 2834 jeunes âgés de 12 à 17 ans et 2 937 jeunes âgés de 18 à 24 ans au dernier recensement (source Convention territoriale globale). Au cours des cinq dernières années, l'évolution a été de 246 jeunes mineurs et -380 jeunes majeurs, soit globalement -2% dans la commune (1% dans l'EPCI et +4% dans le département)

Parmi eux, 110 bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeeh) ou de l'allocation aux adultes handicapés (Aah), à savoir 61 jeunes de 12-17 ans et 49 jeunes de 18-24 ans.

9057 élèves saviniens sont scolarisés en 2018 dans différents établissements publics et privés dans la commune. Nombre d'élèves et d'étudiants scolarisés à Savigny sur Orge.





Maternel et élémentaire :

En 2022, 1505 élèves fréquentent l'école maternelle sur la commune de Savigny sur Orge.

En 2022, 2475 élèves fréquentent les écoles élémentaires sur la commune de Savigny sur Orge.

En 2022, 360 élèves fréquentent le collège Mermoz, ainsi que 512 élèves au collège Paul Bert et 990 au collège les Gâtines.

Quant au lycée Corot, il rassemble 2000 élèves et le lycée Monge 1150 élèves.

Grand vaux :

- Maternelle Mermoz et St Exupéry avec 287 enfants dont 16 enfants en toute petite section. (Baisse d'environ 7% entre 2019 et 2022.)

- Elémentaires St Exupéry avec 405 élèves
- Collège Mermoz avec 360 élèves

Le collège Mermoz compte 360 élèves, le nombre d'élèves est en hausse de 22 collégiens sur un an. Le nombre ne cesse d'augmenter au fil des années.

A la sortie du collège, 19,3% des 16-25 ans sont non scolarisés et sans emploi sur le quartier de Grand Vaux contre 14% sur la commune. Nous constatons pour une entrée au collège un taux de 12,3% pour des retards à l'entrée de la 6^{ème}.

118 élèves entrent dans une formation générale ou technologique des lycées et 78 élèves scolarisés dans une formation professionnelle des lycées.

Activité enfants allocataires de 16 ans ou plus en 2020	ESSONNE		SAVIGNY SUR ORGE		GRAND VAUX		IRIS 2 Parc privé		IRIS 3 parc social	
Enfants scolarisés	48 821	90%	1 312	91%	224	88%	78	83%	149	91%
Enfants apprentis	1 029	2%	20	1%	NS		0		NS	
Enfants handicapés	290	1%	10	1%	NS		0		NS	
Enfants inactifs	4 162	8%	94	7%	28	11%	16	17%	12	7%
Enfants autres	136	0%	NS		0	0%	0		0	
Total d'enfants de 16 ans ou plus	54 438	100%	1 438	100%	254	100%	94	100%	163	100%

En 2020, Savigny sur Orge compte 1 400 enfants d'allocataires de 16 ans ou plus. Parmi eux, 91% sont scolarisés (contre 90% en Essonne). Le taux d'enfants inactifs est supérieur à la moyenne départementale dans le quartier de Grand Vaux (11% contre 8%)



FOCUS ET SYNTHÈSE DES 1^{ère} DONNÉES :

Baisse de la population depuis 2008.

Population plutôt jeune sur la commune de Savigny sur Orge.

Familles plus nombreuses sur le quartier de Grand Vaux.

La moitié de la population de Savigny sur Orge perçoit au moins une prestation

Plus de la moitié de la population de Grand Vaux touche des prestations familiales.

Près de la moitié de la population de Grand Vaux vit sous le seuil de pauvreté.

Les professions intermédiaires et ouvriers sont les plus représentés sur la commune.

Près de la moitié des allocataires du quartier de Grand Vaux sont inactifs.

Augmentation des chômeurs avec une part plus élevée sur les 15-24 ans.

Augmentation des certifications de la population.

Les étrangers hors CEE sont davantage représentés sur le quartier de Grand Vaux.

Près de 20% des 16-25 ans ne sont plus scolarisés ou sont sans emploi sur le quartier de Grand Vaux.

TISSU ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Répartition par secteurs d'activités	SAVIGNY SUR ORGE	EPT
Industries manufacturières	4.1%	4.7%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.2%	0.3%
Construction	9.5%	6.3%
Commerces et garages	9.5%	16.8%
Transports et entreposage	3.5%	11.6%
Hébergement et restauration	4.0%	3.8%
Information et communication	1.8%	3.8%
Activités financières et d'assurance	3.2%	2.7%
Activités immobilières	1.8%	1.6%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4.6%	6.8%
Activités de services administratifs et de soutien	5.6%	6.7%
Administration publique	14.1%	10.1%
Enseignement	16.5%	7.0%
Santé humaine et action sociale	16.8%	12.9%



Arts, spectacles et activités récréatives	1.0%	1.4%
Autres activités de services	3.3%	2.2%

Des emplois concentrés dans le secteur de la construction, des services d'administration publique et d'enseignement ainsi que de santé humaine et action sociale.

LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS DE 15 ANS OU PLUS AYANT UN EMPLOI RESIDANT A SAVIGNY SUR ORGE

	2017	%	2012	%
	16 553	100%	17 024	100%
Travaillent :				
Dans la commune de résidence	2 553	15.4%	2 670	15.7%
Dans une commune autre que la commune de résidence	14 000	84.6%	14 354	84.3%

Le nombre d'actifs a baissé en 2017 de 2.85%

Plus de 84% de la population de la commune sont contraints de se rendre dans une autre commune ou un autre département pour leur activité professionnelle.

Les principaux lieux de travail des Saviniens (hors Savigny sur orge) :

- Paris (21.1%)
- Orly (4.1%)
- Rungis (2.8%)

La ville est découpée en deux sites commerçants, le plateau avec l'axe de la RD25 (Boulevard Aristide Briand) et le vieux centre-ville, près de la gare dans la vallée de l'Orge. Plusieurs enseignes de grandes distribution réparties sur le territoire, complètent l'offre de commerces du centre-ville.



L'habitat

	2018			
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	15 376	100,0	36 401	16,1
Propriétaire	9 647	62,7	23 727	20,4
Locataire	5 448	35,4	12 159	8,6
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	2 237	14,5	6 000	12,5
Logé gratuitement	282	1,8	516	12,7

Un peu moins de la moitié des habitants sont locataires sur la commune de Savigny sur Orge.

La proportion de logements sociaux sur le quartier de Grand Vaux est de 50.7%, alors que la proportion de logements sociaux à l'échelle de la ville est de 14.8% sur la commune.

	QP	Commune	EPCI 2015	EPCI 2020
Part des logements sociaux	50,7	14,8	20,4	32,0

TRANSPORT

Le quartier Grand Vaux se trouve à mi-chemin entre la gare RER de Savigny sur Orge et la gare RER du Petit Vaux de la commune voisine d'Épinay sur Orge. La ligne C du RER permet de relier Savigny à la capitale en 19 minutes.

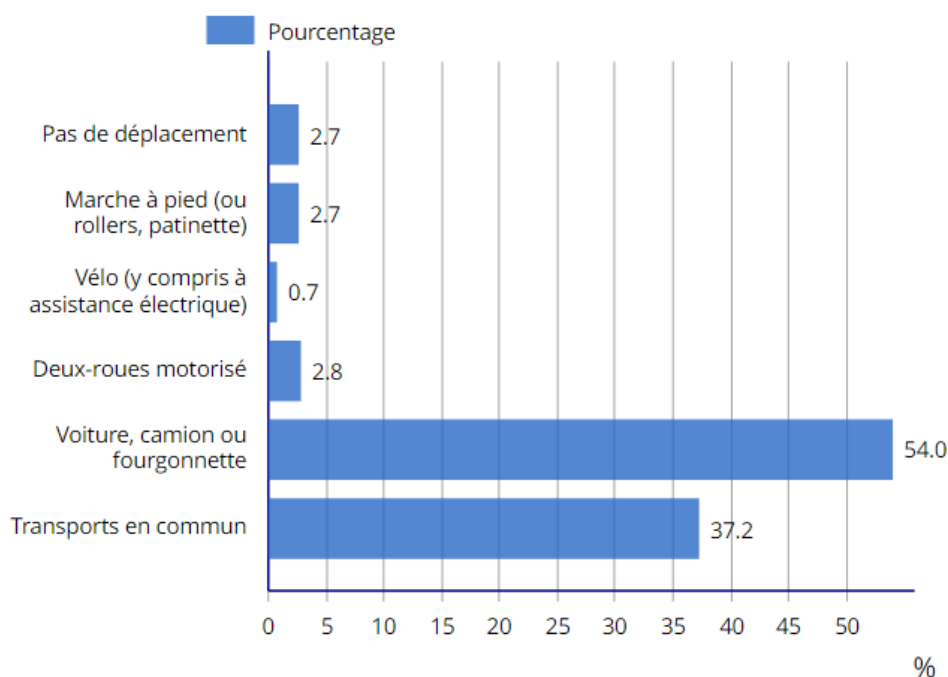
Il est facilement possible d'accéder aux gares RER depuis le quartier ; il faut compter 20mn à pied pour rejoindre la station RER de Savigny sur Orge, et moins de 10mn pour rejoindre celle de Petit Vaux située à Epinay sur Orge.

Deux lignes de bus desservent le quartier. De plus, il se trouve à proximité du quartier de Grand Vaux l'autoroute A6 en direction de Paris ou de Lyon, ce qui facilite la mobilité des habitants qui utilisent leurs propres moyens de locomotion.

De plus, l'arrivée du TRAM T 12 permettra aux habitants du sud de Savigny sur Orge et du nord d'Épinay sur Orge d'accéder au Tram T12 via la station Petit Vaux situé à proximité du centre social. Il desservira les gares du RER C, 12 communes seront ainsi desservies.



ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2018



17 points d'écart entre l'utilisation de voitures, camion ou fourgonnette avec les transports en commun. 37.2% de la population de Savigny sur Orge utilise les transports en commun.

EQUIPEMENTS ET SERVICES DU TERRITOIRE :

Enseignements primaire	Enseignement secondaire
Ecole maternelle Paul Bert	Collège public Paul Bert
Ecoles maternelle et élémentaires Aristide Briand	Collège public des Gâtines
Ecole maternelle Champagne	Collège public Jean Mermoz
Ecole maternelle Chateaubriand	Collège privé du Sacré-Cœur
Ecoles élémentaires Jules Ferry 1 et 2	Lycée public Monge
Ecoles maternelle et élémentaire Kennedy	Lycée public Corot
Ecoles maternelles et élémentaires Saint Exupéry	
Ecole maternelle Jean Mermoz	
Ecoles maternelle Marguerites	
Ecole élémentaire Ferdinand Buisson	
Ecoles maternelles et élémentaires Louise Michel	

Sur le quartier Grand Vaux se trouve l'école maternelle et élémentaire Saint Exupéry ainsi que l'école maternelle Jean Mermoz et son collège.

Les équipements publics sur le territoire de Savigny-sur-Orge :

- 1 épicerie Sociale gérée par une association caritative
- 1 centre communal d'action sociale (CCAS) dans le bâtiment de l'hôtel de ville.



- 1 maison des associations
- 1 centre médico-psycho-pédagogique
- 1 centre médico-psychologique
- 1 mission locale
- 1 point information jeunesse
- 1 agence pôle Emploi
- 2 centres sociaux et 1 maison de quartier

Equipements Petite-Enfance

- 1 relais d'assistantes maternelles / Relais Petite Enfance
- 1 crèche multi accueil « Les dauphins »
- 1 crèche multi accueil « Les Moussaillons »
- 1 crèche multi accueil « Les Lutins »
- La Halte-Garderie des Prés St Martin
- L'accueil « Les Chaperons Rouge » ainsi que « Les Petits Fripons » sont quant à elles en Délégation de Service public et accueillent respectivement 60 enfants de 2 mois ½ à 4 ans et 40 enfants pour la même tranche d'âge.

La ville dispose de 4 multi accueils pouvant accueillir au total chaque jour 107 enfants de 4 mois à 3 ans.

- Micro crèches « Babilles et gribouillages » avec 10 berceaux situés dans le quartier de la gare.

Protection maternelle et infantile

- La PMI qui se trouvait sur le quartier de Grand Vaux a fermé ses portes. Désormais, les habitants du quartier doivent se rendre au centre-ville pour leur suivi ou celui de leur enfant.

Vie associative

- Secours Catholique
- Secours Populaire

Les accueils de loisirs primaires et élémentaires

- 8 accueils de loisirs maternels répartis sur les écoles maternelles de la commune
- 3 accueils de loisirs élémentaires (Charles Perrault, Ferry, Briand).

Les structures pour personnes âgées :

3 résidences autonomie :

- César Franck qui compte 27 logements de type T1-T2 pour les personnes âgées et retraitées autonomes.
- Jean Morigny avec 42 logements de type T1-T2
- Lucien Midol avec 78 logements de type T1

Un accueil de jour, l'Espace Simone Dussart – pour des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer



EHPAD :

- EHPAD de Charaintru
- EHPAD Résidence les Cèdres

Les structures spécialisées :

- Le foyer Jacques Cœur
- L'Oasis, accueil associatif de loisirs pour enfant atteint d'autisme ou avec un handicap mental

Les équipements culturels :

- 1 école municipale d'Arts Plastiques (E.M.A.P)
- 1 bibliothèque Médiathèque André Malraux
- 1 maison des jeunes et de la culture (MJC/ MPT François Rabelais)
- 1 conservatoire Claude Debussy
- 1 service Culturel chargé de la programmation de manifestations culturelles (expositions, projection de films, de spectacles de musique et théâtre, célébration et commémorations nationales)

Les associations culturelles :

NOM	NOM
A l'atelier des arts	AOSE , association ornithologique
A nous les planches	Arts et loisirs
Acouzik	Cabaret des oiseaux
Ages d'or	Chœurs-orchestre Guillaume de Machaut
Amicale des corses	Aquacouleurs
Amicale franco-portugaise	ASTSM (ASSO, Ste Thérèse, St Martin)
Amitié voyages découvertes	Cercle celtique KOROLL BREIZH
Amitié voyages découvertes	Comité de liaison des associations saviniennes (CLAS)
AMS (association musicale de Savigny)	Corot dance
EVFM musili	échecs club du val d'Orge
Harmonie municipale	Franco-tamouls de Savigny sur Orge
Le jour de madame Savigny	Institut français d'héraldique
Le lutin (création musicale)	Les ailes de longjumeau ; viry, savigny et environs
Les misainiers	Macif central 91
Music culture paradox	Les amis de camille flammarion
Compagnie les trois clous	Mini schools
Récréajeu	Souvenir du maréchal Davout
Plume en scène	Société de St Vincent de Paul
Scouts et guides de France	

Les installations sportives :

- Complexe sportif Jean Moulin sur le quartier du Plateau – piste d'athlétisme, terrains de tennis, terrain de football, terrain de rugby, terrain de baseball, salle de musculation, gymnase.
- Complexe sportif David Douillet sur le quartier de Grand-Vaux



- 1 préau sport et 1 skate parc sur le quartier de Grand Vaux
- 1 préau sport sur le quartier Pré St Martin
- 4 gymnases répartis sur les autres quartiers (Champagne, Kennedy, Aristide Briand, Cheymol)
- 1 boulodrome couvert P. Mathieu

Les associations sportives :

Le développement des activités sportives locales sur la commune de Savigny sur Orge amène un dynamisme sur le territoire.

NOM	NOM
Modern'Jazz	Danse de société
Escrime	Production gymnique et artistique danse rythmique
Do in automassage japonais	Fitness danse
Fitness danse zumba	Football
Baby gym	Gymnastique séniors
Gymnastique	Gymnastique équilibre
Handball	Judo/ju-jitsu
Karaté	Krav maga
kenpo	Lutte
Méditation sahaj	Marche et marche active
Marche randonnée pédestre	Musculation
Taïso	Tennis de table
Tennis	Volley-ball
Twirling	Yoga du rire et détente
vtt	
Yoga	

Le quartier Grand Vaux dispose d'une qualité paysagère certaine : nombreux espaces verts boisés à proximité de cours d'eau (l'Yvette qui traverse Grand Vaux), petits potagers et autres aménagements de proximité à Grand Vaux. Ces éléments paysagers encore sous exploités par les habitants et usagers du quartier représentent de réelles opportunités pour l'amélioration du cadre de vie local et pour le développement de nouvelles activités par les dispositifs sociaux de proximité. Le quartier possède divers équipements de proximité : jeux pour enfants, city stade, skate park. Cependant, le potentiel de ces équipements n'est pas pleinement exploité, notamment car ils sont jugés trop dangereux par une partie des parents habitant le quartier. S'ils ne sont pas toujours utilisés pour leur vocation première, à l'instar du skate park, ces espaces peuvent être considérés comme des supports de rencontres et d'échanges entre les habitants, qui s'y retrouvent à différentes périodes de la journée. Le centre social dispose d'un gymnase à proximité. Cependant, les habitants n'ont pas toujours un accès facilité aux équipements. Comme c'est le cas pour le gymnase David Douillet, qui n'accueille pour le moment aucune équipe spontanée du quartier de Grand Vaux. Le quartier Grand Vaux souffre d'un manque de services et de commerces. Seuls, une pharmacie, un bar tabac, une restauration rapide, et un petit commerce de premières nécessités trouvent leur place au sein du quartier.

1 Le fonctionnement du centre social de Grand-Vaux

Structure



Date de création : 1999

Surface : 450m²

Composition :

- Un bureau direction
- Une entrée centrale faisant office d'accueil avec la chargée d'accueil et desservant l'ensemble des salles du centre social
- Un bureau réunissant l'équipe : Référente famille, référent jeunesse, coordinatrice CLAS et animatrice élémentaire, animatrice élémentaire, ASL et seniors.
- Un espace cyber pour les ateliers informatique et accès libre
- Une salle de danse
- Une cuisine
- Une salle polyvalente pouvant être séparée en deux salles
- Une salle dite « foyer » avec un bar
- Une cours extérieure fermée
- Un bureau extérieur pour les permanences

Secteur accueil

A travers l'accueil, le centre social s'engage à faire vivre des valeurs fondatrices comme la dignité humaine, et la solidarité. Ainsi, chaque personne quelle que soit sa situation sociale, ses origines culturelles, son âge, sera accueillie avec la même attention au sein du centre social, faite de respect et de regards « non jugeant ».

Chaque personne ne sera pas accueillie en tant qu'usager mais comme habitante du quartier ou du territoire et partenaire potentiel du projet du centre social.

Nous avons veillé durant ces nombreuses années à offrir un lieu d'espace convivial et chaleureux, permettant un accueil favorisant l'échange, et la relation. Ces dernières années, et grâce à l'ensemble de l'équipe l'espace



accueil s'est transformé, afin de constituer un lieu de rencontre où chaque habitant puisse aussi venir passer un peu de temps même sans demande particulière.

L'accueil, est le premier contact avec le centre : il constitue ainsi une première « image », voire la vitrine du centre. Il est donc important que chacun s'y sente bien.... Pour avoir envie d'y revenir.

Le centre social, n'a pas toujours eu une chargée d'accueil, ainsi l'ensemble de l'équipe à tour de rôle assurait cette fonction en prenant en compte les exigences suivantes :

- Une disponibilité pour établir la confiance et la relation d'échange réciproque.
- Des qualités relationnelles faites de bienveillance, d'amabilité, de politesse, de patience et de discrétion.
- Une écoute des attentes et des besoins, des envies ou des difficultés explicites ou implicites.
- Une information sur la vie du centre, le quartier
- Une orientation vers des dispositifs adaptés

Horaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h-12h30 14h-19h	10h-12h30 14h-19h	10h-12h30 14h-19h	10h-12h30 14h-19h	10h-12h30 14h-19h

Secteur jeunesse 11 à 17 ans

Le secteur jeunesse accueille les adolescents de 11 ans à 17 ans.

Chaque planning est élaboré en prenant en compte l'écart des tranches d'âge. En effet, un jeune de 11 ans n'aura pas les mêmes besoins qu'un jeune de 15 ans. Il est donc essentiel de prendre en compte lors des accueils, cette différence d'âge et d'adapter nos activités.

Certaines activités sont encadrées par des prestataires, voire des partenaires du territoire.

De plus, les jeunes profitent de certaines activités hors les murs, telles que : complexe sportif, CLJ...

Le projet pédagogique est actualisé chaque année, écrit avec l'équipe d'animation, il regroupe le secteur jeunesse et élémentaire. Le centre social s'applique à respecter la législation SDJES auquel nous déclarons nos accueils pour l'année et à chaque période de vacances scolaires.

Malgré la configuration de la structure, nous nous efforçons de dédier une salle à ces jeunes. Pendant la pandémie, l'accès à une salle spécifique, nous a conforté dans l'idée de laisser la salle de danse pour ce secteur. Le fonctionnement est sur deux périodes distinctes :

- Accueil extra-scolaire durant les vacances scolaires
- Accueil du mercredi durant la période scolaire



L'accueil extra-scolaire pendant les vacances scolaires

Matin	Après-midi	Journée continue	Soirée
9h-12h	14h-19h	10h-18h00	19h30-21h30

Les journées continues permettent aux jeunes de pouvoir bénéficier de sorties extérieures.

Lors des vacances scolaires, des passerelles sont organisées avec le centre social Pré St Martin, la maison de quartier Eole, ce qui permet une mutualisation et une cohérence à travers diverses activités sportives, festivités, ateliers.

L'accueil du mercredi durant la période scolaire

L'accueil du mercredi permet d'accueillir les adolescents de 14h à 19h. Le planning d'activités est mis en place pour un trimestre par le référent jeunesse. Ces temps donnent également la possibilité aux jeunes d'échanger, dialoguer et permettre ainsi de travailler sur des projets à moyen et long terme. D'ailleurs, le projet « Eloquentia » a été proposé aux jeunes des deux centres sociaux favorisant ainsi l'expression et permis aux jeunes une autre forme d'expression.

- Grâce à notre partenariat avec le « Secours Populaire », les jeunes ont la possibilité de partir en séjour en été à moindre coût. Les activités proposées par le centre de loisirs jeunes (CLJ) permettent aux jeunes de pratiquer des activités sportives ; cross training, golf, accrobranche, tir à l'arc....
- Les départs en séjour avec la Fédération Léo Lagrange, ont permis aux jeunes de partir en séjour en pratiquant des activités sportives.
- Des aides à l'insertion, avec l'aide administrative ; CV, lettre de motivation pour les 18-25 ans.
- Un appui considérable avec les éducateurs d'Alliance Prévention.
- Des chantiers jeunes en partenariat avec le bailleur 1001 vies habitat et la Maison des projets.
- Citoyenneté et engagement ; tremplin citoyen, stage BAFA, stage d'observation, service civique, stage SPVL (Service de proximité et vie locale)

Secteur primaires 6 à 11 ans

Le secteur primaire accueille les enfants de 6 à 11 ans.

Comme le projet pédagogique des adolescents, le projet des 6-11 ans est également réalisé chaque année avec l'équipe d'animation.

Une équipe de deux animateurs encadre les enfants de cette tranche d'âge. Tout comme le secteur adolescent, le centre social s'assure de respecter la législation en vigueur de la SDJES. Ce projet permet de répondre aux réels besoins des enfants présents sur le quartier. Cet accueil vient compléter l'accueil en centre de loisirs Charles Perrault se trouvant à 30 mètres plus bas.

Le secteur élémentaire bénéficie de deux salles : la grande salle et la salle du fond. De plus, nous disposons d'une cour extérieure fermée donnant possibilité aux animateurs de pratiquer des activités sportives en toute sécurité et à loisirs.

Le fonctionnement est sur deux périodes distinctes :



- Accueil extra-scolaire durant les vacances scolaires
- Accueil du mercredi durant la période scolaire

L'accueil extra-scolaire pendant les vacances scolaires

Fonctionnement accueil des 6/11 ans :

Matin	Après-midi	Journée continue	Soirée
9h-12h	14h-17h30	9h-17h	/

Privilégiant le rythme de chaque enfant et afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, nous proposons des activités dans divers domaines ; culturel, sportif, pédagogique, citoyen tout en favorisant le respect, l'entraide, l'écoute et la bienveillance ;

- Jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de construction. A travers ces activités, l'enfant se construit, s'épanouit, joue tout en respectant son camarade, apprend à vivre avec l'autre.
- Les activités culturelles ; activités manuelles, art plastique, chant, percussions... favorisant la découverte, l'expression, le voyage.
- Les activités d'éveil à l'environnement ; écologie, environnement, gestion des déchets, jardinage, observation d'insectes, permettant à chaque enfant de prendre en compte son environnement et le respecter. Premier pas pour ces enfants dans la notion de citoyenneté.
- Les activités de plein air ; base de loisirs, initiations sportives (base ball- hand ball...). Activités qui permet aux enfants de pratiquer une activité sportive, être bien dans sa peau, évacuer.

La médiathèque, la ludothèque viennent en complément de toutes les activités proposées au quotidien par le centre social. Des partenaires présents tout au long de l'année avec l'association Gradisca, MV cirque, Cirque Ovale, les Dramaticules, les Baladins des étoiles, Evoluscience, Le Cabaret des Oiseaux autour de goûters-contés et spectacle...

L'accueil du mercredi durant la période scolaire

Le mercredi après-midi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, un temps de loisirs est mis en place avec un planning d'activités. Des sorties, des activités sportives et de découvertes sont proposées notamment avec les associations sportives de la ville. De multiples partenaires présents durant les vacances scolaires interviennent également sur les mercredis et viennent compléter l'offre de service.

L'accompagnement scolaire CLAS



Objectifs méthodologiques :

- Permettre à l'enfant/jeune de gagner en autonomie dans son organisation, ses apprentissages et ses recherches.
- Amener l'enfant/jeune à expérimenter ses hypothèses et à argumenter sa réflexion.
- Donner des apports méthodologiques concrets face aux difficultés spécifiques de chacun.
- Valoriser les travaux réalisés.

Les enfants et les jeunes bénéficiant de l'accompagnement scolaire sont repérés et orientés vers les référents du dispositif CLAS au sein du centre social par :

- Des enseignants de l'École élémentaire St Exupéry
- Le collège Mermoz
- Les familles elles-mêmes
- Les équipes du centre social directement (enfants accueillis et repérés lors des actions en direction des familles (accueils de loisirs, sorties familiales...),
- Les référents de parcours du programme de la réussite éducative de Grand Vaux

Effectif CLAS	2019-2020	2020-2021
Elémentaires	52	38
Collégiens	15	16

La pandémie, nous a contraint à réduire notre effectif. Protocole COVID mis en place (restriction des places, et bénévoles absents pour accompagner les élémentaires).

L'accueil des élémentaires se fait à partir de 16h30, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les enfants sont accueillis par les animateurs permanents et par les vacataires. Un temps est pris pour le goûter pour ensuite se poursuivre par l'accompagnement scolaire.

Différents partenaires ont ainsi mis en place des ateliers autour des sciences, du codage, de la sophrologie. En complément l'équipe et les animateurs proposent des jeux sportifs, des ateliers manuels, danse, chant...

Les collégiens, quant à eux sont accueillis à partir de 17h30 et ce jusqu'à 19h et sont encadrés par le référent jeunesse ainsi que des bénévoles des « scouts et guides de France »

Apports Culturels :

L'accompagnement scolaire s'arrête à 17h45 pour être relayé par les apports culturels. Ces temps d'apports culturels se poursuivent également les mercredis après-midi. Sur ces temps, la présence de différents partenaires comme ; Unicité, les associations sportives et culturelles de la ville permettent aux enfants de travailler sur le codage, les sciences, la musique... des ateliers cuisine, jardinage...

Secteur familles



Le secteur famille

Sur l'année 2021-2022, le centre social a comptabilisé environ 50 familles avec une majorité de femmes, famille monoparentale. Toutefois, ne sont pas comptabilisés les familles qui fréquentent à un moment « donné » nos manifestations telles que ; la fête des enfants et des familles, les habitants qui se rendent aux permanences écrivains public, Avenir Initiatives.

L'arrêt de notre référente famille en octobre 2021 a fortement impacté le secteur parentalité. Obligeant le centre social pour un temps (octobre à début mars) à ne pouvoir mettre d'ateliers en place. Toutefois, l'équipe afin de continuer à maintenir le lien, a continué à accueillir les familles lors de nos sorties familles- parents-enfants.

Le centre social propose également des ateliers en lien avec la parentalité :

Atelier parents-tout-petit

Cet atelier bimensuel, le mercredi de 10h à 12h propose aux parents de venir sur le centre social avec son enfant de 0 à 5 ans encadré par la référente famille. Cet atelier permettant de rompre l'isolement des familles, permet également un réel temps d'échanges, d'écoute et offre la possibilité à la référente famille de recenser les besoins et les attentes des usagers ainsi que l'orientation de certaines familles vers différents dispositifs comme la MDE, Avenir Initiatives, la PMI, Ecrivain public.

Les ateliers et sorties parents/enfants

Ces ateliers qui visent à renforcer les liens parents-enfants viennent en complémentarité au soutien à la parentalité. Ils s'adressent aux familles avec des enfants âgés de 4 à 11 ans. Ils sont proposés aux familles à raison de deux après-midis par mois en demi-journée ou journée complète. Avec une moyenne de 3 enfants par familles, environ 6 à 7 familles ont participé à ces ateliers avec une moyenne de 15 enfants. Juste avant la pandémie, quelques papas fréquentaient ces ateliers. Les familles s'investissent de plus en plus dans l'élaboration du planning et sont davantage actrices des ateliers et sorties mis en place et sont force de propositions.

A l'arrivée de la nouvelle référente au 1^{er} mars 2022, le secteur famille a connu un rebond et un réinvestissement au sein du centre social. Toutefois, lors des sorties proposées, nous constatons un investissement plus grand des papas. Des sorties en cueillette, Baby Land, ferme pédagogique et des ateliers autour de la création « poésie de papier » « peinture sur verre » ...

Les sorties familles

Une sortie famille chaque trimestre permet aux parents de découvrir des lieux qu'ils n'ont pas pour habitude de fréquenter. Ainsi, sortir du quartier et pourquoi pas se retrouver entre familles représentent un temps privilégié. Chaque sortie remporte toujours un franc succès avec les 50 places pourvues. Avec une moyenne de 15 familles et 30 enfants par sorties. Au total 115 familles ont participé à ces sorties sur l'année 2021.

Journées mer

Chaque été, une sortie mer est proposée aux habitants de Grand Vaux. Ces sorties représentent une vraie opportunité pour les habitants et plus précisément pour les familles qui ne partent pas en vacances de profiter le temps d'une journée d'une journée mer à Cabourg, Deauville... ces sorties sont très prisées et bien souvent en 1heure de temps les places sont prises. Environ 19 familles et 35 enfants ont profité de cette journée.



Les repas partagés

Organisé 3 fois par an, à raison d'un repas partagé par trimestre, ces temps permettent aux familles de se retrouver le temps d'une soirée en toute convivialité. Les repas partagés ont connu un arrêt durant la pandémie pour reprendre ensuite avec des craintes des habitants dû au virus. Les repas partagés ont toujours connu un franc succès avec une moyenne de 80 personnes par repas.

Secteur adultes

Activité	Jours et horaires	Déroulé
Ateliers couture	Les mardis période scolaire 14h-16h	Encadré par une bénévole
Ateliers informatique	Les lundis et jeudis période scolaire	Encadré et autonomie
ASL-Alpha-FLE	Les lundis de 10h à 12h00, les mardis de 10h à 12h00 et de 14h à 16h00 et le jeudi de 10h à 12h00 période scolaire	Encadré par deux bénévoles et 1 salariée
Code de la route	Les mardis période scolaire 14h-16h	Encadré
Fitness dansé	Les vendredis période scolaire 18h30-19h30	Encadré
Pause-café	Les mardis et jeudis période scolaire 14h-16h ou de 10h à 11h30	Encadré
Ateliers jeux séniors	Les mardis et jeudis période scolaire 14h-16h	Semi autonomie
Foot en salle	Les samedis de 18h-20h	Encadré

Accueil

Durant ces dernières années, l'équipe a pris en charge l'accueil des habitants. Avec une moyenne de 4 appels par jours et 3 personnes en physique, pour des informations sur nos ateliers, évènements mais aussi pour des prises en charges écrivain public, permanences Avenir Initiatives, PIJ, mission locale.

L'insertion sociale

Permanences d'écrivains public



Accueil sur rendez-vous le lundi de 17h à 19h. Encadré tout d'abord par 2 bénévoles, une troisième s'est joint aux membres. 30 permanences avec 60 personnes aidées et accompagnées pour les démarches administratives, telles que ; CAF, naturalisation, MDPH, renouvellement titre de séjour, impôt, préfecture.

Nous avons eu également des permanences tenues par une personne travaillant au CCAS et qui a permis de prendre en plus des rendez-vous. De plus, l'équipe a reçu plus de 50 personnes pour les mêmes aides. Les permanences ne suffisant pas devant l'urgence de certains dossiers, l'équipe a répondu présente pour aider les habitants en grandes difficultés.

Ateliers sociolinguistiques et alphabétisation

Cours d'Alpha le jeudi de 10h à 12h00. ASL le jeudi de 10h à 12h00. FLE 1-FLE 2 le vendredi de 10h30 à 12h00. Alpha 2 le mardi de 10h à 12h00. Alpha 2 le lundi de 10h à 12h. Les horaires ont varié d'une année sur l'autre selon la disponibilité de nos bénévoles.

Ateliers informatiques

2 créneaux de cours de 2h hebdo

1 Atelier hebdo de 2h le mardi et le jeudi

1 accueil libre de 10h à 12h et de 14h à 16h30 en dehors des vacances scolaires.

L'espace numérique a subi des transformations durant ces dernières années. Passant d'une salle informatique, à un « cyber espace ». Les ateliers informatiques ont évolué vers des aides administratives en autonomie mais pouvant être encadré par l'équipe selon les besoins. La pandémie ayant accentué les difficultés des habitants, il a fallu nous adapter aux besoins de la population. Toutefois, l'espace cyber permet aux habitants plus autonome de venir effectuer leurs démarches administratives en totale autonomie.

L'activité seniors

Atelier proposé le mardi de 14h à 16h et le jeudi de 14h à 16h. Les seniors si peu soient-ils, venaient davantage aux ateliers créatifs qu'aux ateliers seniors.

Repas partagé et ateliers cuisine

Un repas partagé par trimestre.



Ces temps de convivialité rassemblent des usagers ainsi que des habitants du quartier de Grand Vaux. Lors de la fête de quartier de juin 2022, un repas partagé s'est déroulé en intérieur (la météo n'était pas favorable) avec habitants et usagers, un peu plus de 50 personnes au repas.

1 atelier cuisine par mois

Les ateliers cuisine rassemble en moyenne 10 participantes par mois. Ces temps ont lieu aussi lors des manifestations-événements (fête de quartier, goûters), très attendu par les mamans. Ces derniers mois, les mamans du quartier ont émis le souhait de venir cuisiner les repas et les goûters pour elles et leurs enfants lorsque des sorties sont organisées pour éviter de ne manger que des sandwichs.

Accompagner les parents dans la fonction parentale

Espace d'expression

Ces temps permettent aux usagers de pouvoir s'exprimer autour de temps d'échanges et d'expression. Ils permettent également de faire ressortir des problématiques autour de la parentalité, la santé, le bien-être... En moyenne, 9 participantes. C'est grâce à cet espace que les ateliers bien-être ont été mis en place.

Animation hors les murs et manifestations

Ces événements permettent de créer du lien, de participer à la vie du centre tout en favorisant le « vivre ensemble ». Post pandémie, et afin de pouvoir retrouver les familles en toute sécurité, des ateliers espace d'expression autour d'un petit café ont été organisés en extérieur au cœur du quartier. La fête des enfants et des familles, les ateliers sur le quartier, le défilé cirque et percussions (été 2022), la fête de fin d'année, ont réuni à chaque manifestation plus de 100 personnes.

Médiation sociale

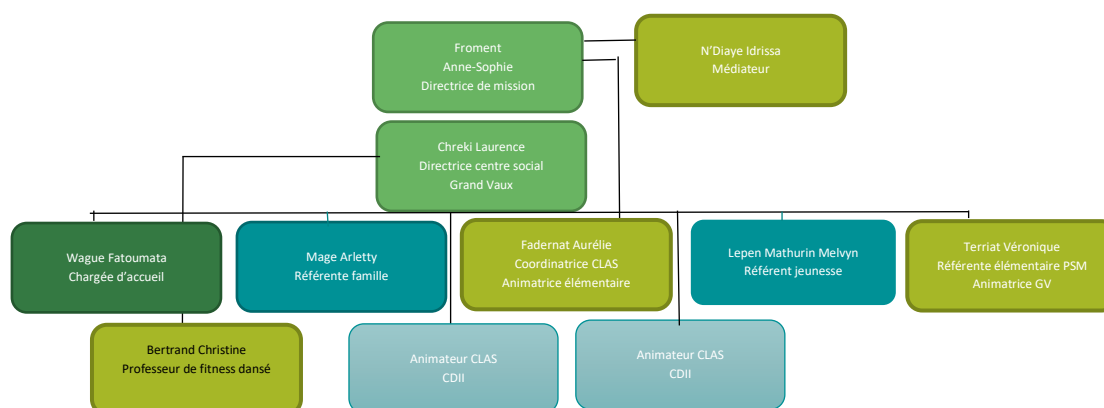
Le médiateur présent à 50% sur le centre social, aide les personnes dans leurs démarches administratives. Il accompagne les familles au collège, lycée afin de faciliter le dialogue avec les institutions et les familles. Il accompagne les jeunes avec une moyenne de 25 jeunes au foot en salle. Il met en lien le centre social avec le Secours Populaire pour nous faire bénéficier de places de spectacles, séjours. Il accompagne les adolescents lors des sorties organisées par le Centre de loisirs Jeunes.

Permanences



Avenir Initiatives - Relais petite enfance – ANTEA (permanence psychologue) - écrivain public- PIJ (en cours)

1 L'organigramme



Salariés du centre social

- 1 directrice de Mission 0.5 ETP sur Grand Vaux
- 1 directrice centre social grand Vaux 1 ETP
- 1 référente famille 1 ETP
- 1 coordinatrice CLAS et animatrice ACM élémentaire 0.25 ETP
- 1 animatrice ACM élémentaire et animatrice ASL 0.95 ETP
- 1 réfèrent jeunesse, 1 ETP
- 1 chargé d'accueil 0.50 ETP
- 1 professeur de fitness dansé 0.50 ETP
- 1 médiateur 0.25 ETP
- 2 vacataires animateur de l'accompagnement scolaire CDII



PARTIE 2

ÉVALUATION DU PRECEDENT PROJET SOCIAL





LE CENTRE SOCIAL APRES SES TROIS DERNIERES ANNEES :

Désenclaver le quartier

Les résidents sortent peu et certains espaces sont insalubres ce qui crée un sentiment d'insécurité.

Le centre social de par sa vocation pluri-générationnelle est une structure généraliste ouverte à tous avec une approche globale de l'individu, où il est possible de s'exprimer dans un cadre « non stigmatisant ». Auparavant, les habitants ont longtemps perçu la maison de quartier comme une structure proposant des actions en direction de la jeunesse ou réservée aux habitants rencontrant des difficultés sociales. Après sa labellisation en centre social, le regard a changé. Depuis, le centre social a une toute autre représentation pour les habitants : celle de n'accueillir que les personnes qui ont des difficultés sociales, économiques, parentales... or il a également pour vocation d'accueillir, d'informer, d'orienter, de proposer des actions en direction des familles, des enfants des seniors, de répondre aux problématiques et besoins des usagers et enfin de rendre acteurs les habitants dans les actions que le centre social met en place.

Des plaquettes ont régulièrement été distribuées à chaque nouvelle saison pour informer les habitants des ateliers, actions et événements mis en place tout au long de l'année. Il s'avère malgré tout que ce type de communication ne suffit pas à informer les habitants de Grand Vaux sur l'offre de services que propose le centre social. De plus, la communication doit être adaptée au public, ajuster l'information et la terminologie employée pour être compris des habitants et ainsi les mobiliser. Il est également à prendre en compte l'absence de panneaux signalétiques sur le quartier qui pourraient indiquer le lieu du centre social. A prendre en compte aussi, une communication plus importante sur les différents dispositifs et permanences existants par le biais de flyers, newsletter....

Le bénévolat :

Le bénévolat, c'est donner de son temps, c'est un engagement libre, dans une action non rémunérée, au profit d'un intérêt général et en adéquation avec les besoins de la structure et les souhaits des bénévoles. Depuis de nombreuses années, les bénévoles étaient majoritairement des seniors et leur nombre suffisait à couvrir les besoins de la structure. Fin 2019 et surtout au moment du 1^{er} confinement, les bénévoles ont stoppé leur intervention, afin de préserver leur santé. D'un grand et enrichissant soutien, le bénévolat leur permettait de se sentir utile, de créer du lien, de lutter contre les inégalités et enfin de contribuer largement à construire du lien social. Les bénévoles durant ces dernières années, nous ont accompagnés dans l'accompagnement à la scolarité principale action où le bénévolat était plus important, mais également sur les ateliers socio linguistiques, sur les repas partagés, la fête de quartier.... Les scouts et guides de France, nous ont été d'une grande aide dans leur implication dans le cadre de l'accompagnement scolaire. Une bénévole du quartier a également contribué à remettre en place nos ateliers de couture, qui ont remporté durant un peu plus d'un an, un fort succès auprès des habitants.

L'équipe du centre social :

Fin novembre 2018, l'arrivée d'une nouvelle directrice adjointe a pu asseoir les différentes missions de chacun des membres de l'équipe. Un cadre a pu être remis en place et une dynamique de groupe a été ré impulsée. Toutefois, l'équipe du centre social a travaillé en équipe réduite suite à des départs entre quelques jeunes du quartier et le référent jeunesse, lequel a dû être positionné sur un autre poste, dans une autre ville.

Renforcer le soutien à la vie associative et développer le partenariat associatif :



Les associations sont très peu nombreuses sur le quartier Grand vaux. Quelques rares associations travaillent ou ont travaillé en partenariat avec le centre social. Elles rencontrent également deux principales difficultés dans l'extension et le développement de leurs projets en faveur des habitants du quartier de Grand Vaux. Le déficit de locaux adaptés et disponibles, les oblige à reconduire simplement leurs activités auprès de leurs publics habituels.

Parmi les associations sportives, le club de hand ball et base ball ont pu intervenir régulièrement dans le cadre de l'accompagnement scolaire.

Le Secours Populaire est un partenaire incontournable qui s'appuie sur le centre social pour proposer des sorties et des séjours pour les enfants et les familles. Il s'appuie sur le réseau et la connaissance du territoire pour développer sa politique d'aide.

Une nouvelle association « Femmes d'ici et d'ailleurs » a vu le jour en 2020. Présente sur le quartier, elle propose d'aider les familles dans leurs démarches administratives, de les soutenir dans la parentalité et donne la possibilité aux familles de pratiquer des activités au sein du centre social.

Le club de hand ball avec le soutien de l'équipe d'animateurs du centre social initie les jeunes issus du quartier à la pratique du hand ball. Le partenariat commence à prendre de l'ampleur et un vrai travail partenarial voit le jour à travers des pratiques sportives auprès des adolescents tous les mercredis et les élémentaires sur les temps des apports culturels.

II. EVALUATION DU PRECEDENT PROJET SOCIAL GRAND VAUX :

La déclinaison du précédent projet social visait à répondre aux besoins de la population et des familles du quartier et comportait 4 orientations adossées au projet Familles et soutien à la parentalité.

Les 4 orientations du projet social

- ✓ La vie locale et vie de quartiers
- ✓ Animation, enfance et jeunesse
- ✓ Le lien social et l'insertion professionnelle
- ✓ L'accès aux droits et à la santé

1 – Méthode d'évaluation

<u>La vie locale et vie de quartiers</u>	<u>Animation, enfance et jeunesse</u>
a) Elargir l'accueil à des nouveaux usagers et publics (familles mono parentales, primo arrivants, les seniors, jeunes adultes) b b) Renforcer la qualité de l'écoute, du conseil et de l'orientation des habitants du quartier c) c) Renforcer la gouvernance, la participation des habitants dans la vie du Centre social (comité d'usagers, conseil de maison) d) d) Mettre en place et développer des animations de proximité et activités culturelles dans le quartier en collaboration avec nos partenaires (MJC, Service culturel, Conservatoire	a) Mettre en place et développer l'Accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaires (activités sportives, apports culturels) b) Poursuivre notre politique d'accueil jeunesse et mise en place d'activités numériques et vidéo. c) Mettre en place et développer des animations en direction des enfants (kermesse, sorties cinéma) d) Mettre en place des activités en direction des jeunes et adultes en dehors des celles réservées eux primaires.



Le lien social et l'insertion professionnelle

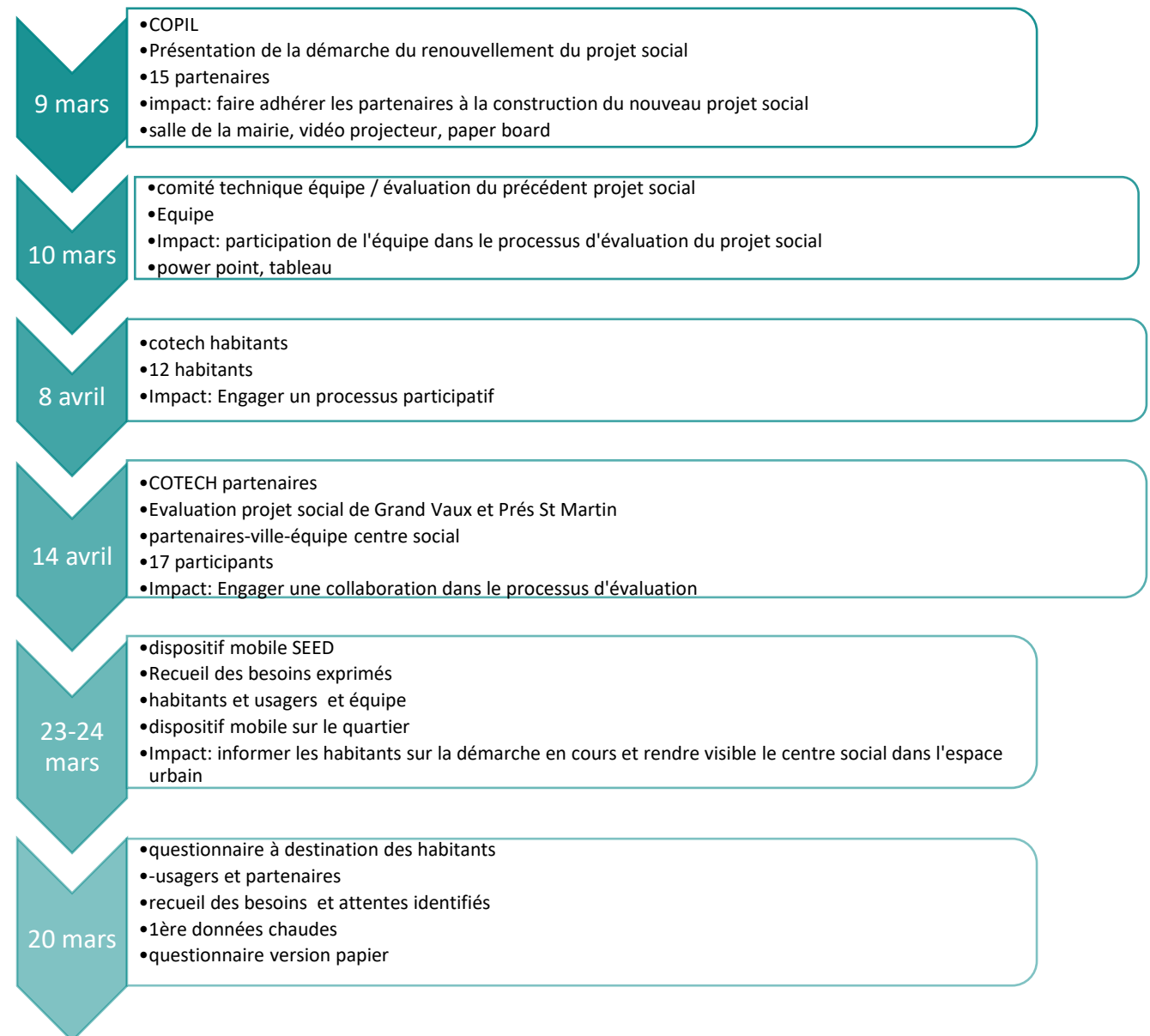
- a) Favoriser et faciliter l'inclusion sociale et professionnelle des primo arrivants des publics non francophones, analphabètes ou illettrés (ASL FLE, Ateliers Alpha), assurer l'intégration sociale et professionnelle des publics socialement fragilisés (familles mono parentales, demandeurs d'emploi adultes et jeunes) : Ateliers informatique, Expérimentation Passerelles vers l'Emploi.
- b) Développer des ateliers d'animation, d'échanges et de rencontres (repas partagé, Pause-café, sorties culturelles)
- c) Développer l'employabilité des publics fragiles (Code de la route, Projet Passerelles vers l'emploi, organisation sessions de recrutement du Pôle Emploi au sein du Centre social)

L'accès aux droits et à la santé

- a) Informer, conseiller, orienter les populations dans leurs démarches d'accès aux soins et de promotion de leur bien-être physique, psychologique et social
- b) Organiser, mettre en place des projets des prévention et d'éducation à la santé (PMI, APCE 91, CAF)
- c) Mettre en place des ateliers de Bien-être, Forum santé, Zumba, la semaine de la santé, la journée rose, sessions d'information et de sensibilisation sur les problématiques de santé et les diverses formes d'addiction (jeux du hasard, tabagisme, divers drogues)
- d) Développer les actions en faveur de la citoyenneté et les valeurs de la République



2 -La Démarche :





Les temps forts de la démarche d'évaluation :

Le 9 mars 2022, le premier comité de pilotage a eu lieu en mairie avec les représentants de la CAF, la ville, l'Elu en charge de la Démocratie Locale, ainsi que les partenaires socioculturels et associations du territoire.

Ce temps permettait d'évaluer la présentation de la démarche du renouvellement d'agrément des projets sociaux de Grand Vaux et des Prés St Martin. Après un réajustement de cet échéancier, l'instance présente a validé notre méthode d'évaluation, la présentation des outils du diagnostic (questionnaires habitants-usagers-partenaires) – les différents dispositifs mobiles afin de mettre en place le diagnostic partagé et organisé par l'association SEED.

TRAVAIL AVEC LES EQUIPES :

L'étape consistait à inclure directement les équipes dans le travail qui allait être mené pour accompagner la réécriture des projets sociaux. Ceci avait pour objectif de faciliter l'appropriation de la démarche par les équipes des différents dispositifs, de les intégrer dans l'ensemble des ateliers, mais aussi d'accompagner un diagnostic interne des centres et de favoriser la production d'un travail mutualisé, essentiel pour une réponse globale, intégrée et pérenne aux besoins des quartiers prioritaires de la commune.

Deux ateliers ont été menés avec les équipes : un premier atelier d'identification cartographique des enjeux avec chacun des centres ; puis un atelier de mutualisation des ressources rassemblant l'ensemble des équipes de Grand Vaux et des Prés St Martin. Le premier atelier a permis d'intégrer les équipes à l'ensemble du processus et d'adapter au mieux la démarche aux différents territoires, et le second de travailler collectivement à l'identification des forces et faiblesses du travail commun, et à la création d'outils pour l'amélioration de l'intervention sur les territoires.

EVALUATION PARTICIPATIVE PAR L'EQUIPE

L'équipe du centre social a participé à l'évaluation du projet social à travers 2 ateliers permettant d'évaluer les axes du projet en prenant en compte les différents objectifs des fiches actions. Pour cela, l'utilisation d'un power point a permis à l'équipe de reprendre chaque fiche action, de prendre en compte les objectifs et d'y répondre au mieux. Toutefois, les récents changements de l'équipe n'ont pas permis d'avoir un ressenti complet de celle-ci sur les actions menées pendant 3 ans.



Evaluation des axes et bilan des activités

ANIMATION GLOBALE	Activités mises en œuvre Objectifs	Avancées/impact de l'action	Difficultés : points à améliorer	Type d'évaluation-résultats recherchés	Implication partenaires-perspectives
Comité de maison	Permettre aux habitants de s'investir Dans la vie du centre. Réunions trimestrielles avec les habitants	Organisés de façon informelle lors de nos repas partagés, quelques projets ont pris forme mais pas suffisamment et peu ont été construits sur du long terme.	Pas de réel temps d'échanges avec les habitants sur ces temps informels. Mettre des temps structurés afin de faire émerger les projets. Ces temps informels n'aboutissent pas à des projets construits.	Implication des habitants sur ces temps. Emergence de projets. Degré de satisfaction. Propositions de projets émanant des habitants. Nombre de projets mis en place dans l'année. Construction des projets avec les habitants.	Mettre en place 1 fois par trimestre ce comité d'usagers ou conseil de maison. (En cours) Impliquer le bailleur pour la mise en œuvre et le financement de certains projets. Impliquer les habitants de manière participative dans la co-construction de projets
Espace d'accueil et d'animation	Permettre aux habitants d'être informés, orientés selon leurs besoins et difficultés. Rencontres informelles selon les besoins.	Demande régulières des habitants sur des démarches administratives, conseil, orientation vers des partenaires.	Pas suffisamment d'informations concernant les différents dispositifs d'aides. L'équipe se retrouve parfois devant des difficultés pour orienter les habitants.	Nombre de demandes relevées. Orientation vers les différents dispositifs besoins et les difficultés. Niveau d'appréciation de la qualité de l'accueil du public physique et téléphonique, des informations données.	Interlocuteurs privilégiés pour chaque dispositif. Former la chargée d'accueil pour pouvoir orienter de manière efficiente le public.
Petit-déjeuner partenaires	Permettre à chaque partenaire de se réunir 1 fois par trimestre afin d'échanger sur les projets à venir et en cours. Réunions partenariales	Meilleure visibilité des actions et projets de chacun. Travail en transversalité	Pas suffisamment d'échanges mis en place avec les partenaires. Peu de visibilité sur les différentes institutions, les partenaires, les associations. Projets parfois en doublon.	Nombre de partenaires. Degré de satisfaction. Emergence de projets. Travail en commun et en cohérence avec les objectifs de chacun des partenaires et du centre social. Nombre de séances organisées. Nombre de thématiques validées.	Réunions trimestrielles avec les partenaires. Organiser des roulements avec les partenaires sur chacune des structures.



Jeunesse santé et parentalité	Activités mises en œuvre –objectifs	Avancés –impact de l’action	Difficultés- points à améliorer	Type d’évaluation-résultats recherchés	Implication partenaires-perspectives
Accueil de loisirs élémentaires et collégiens	Accueil de loisirs élémentaires pendant Les vacances scolaires et mercredis. Accueil de loisirs adolescents pendant les Vacances scolaires et mercredis. Accueil tous les 15 jours un vendredi soir Et un samedi après-midi.	Coût plus attractif que le centre de Loisirs. Dispositif supplémentaire Sur le territoire dans l’accueil de Loisirs.	Accueil extrascolaire du mercredi. Les horaires du matin étant jusqu'à 12h. Bien souvent, ce sont les grands frères ou sœurs qui viennent récupérer les plus petits. Mais les collégiens finissant à 12h30, ils viennent récupérer leurs cadets Après 12h30. Les parents ne viennent pas sur la structure pour les inscriptions. Ils sont souvent plus intéressés par Les sorties que les activités Mises en place sur la structure. Peu d'investissement des parents Dans la vie du centre. Modalités d'inscriptions à revoir.	Nombre d'enfants et d'adolescents Accueillis. Régularité dans les présences. Implication dans les projets proposés. Implication des parents dans la vie du centre. Implication des adolescents sur des projets à long terme. Nombre de projets et d'activités mis en place. Niveau d'implication des bénévoles et le degré de satisfaction des bénéficiaires et de leurs parents. Adéquation entre les projets, les activités et les besoins des usagers. Impact des activités et le projet sur le comportement et attitudes du public en terme de respect du cadre, d'entraide, de solidarité et de partage.	Remobiliser les garçons afin de travailler sur la mixité Travailler sur des projets à moyen terme Pérenniser le partenariat avec le collège Mermoz Développer le partenariat avec le PIJ, la mission locale pour travailler sur L’orientation professionnelle. Proposer un accueil culinaire afin de Mobiliser les parents et les ados pour S’investir dans la vie du centre. Organiser le café des parents du collège Au sein du centre social (constat Effectué avec la CPE du collège) Définir un lieu spécifique au sein Du centre social pour un accueil optimal Développer le partenariat avec la Médiathèque dans la mise en œuvre Des devoirs , brevet, expos...
Ateliers parents-enfants	Atelier durant les vacances et hors vacances scolaires	Atelier qui fonctionne bien. Les Parents répondent présents. nombre De parents constants sur ces ateliers	Problème de respect du cadre. Pas de Force de propositions dans la mise en œuvre. Certaines familles sont dans le Consumérisme. Certains parents ont tendance à déléguer leur rôle Educatif. Communication à Renforcer.	Nombre de parents-nombre d’enfants Degré de satisfaction Impact des échanges et activités sur la qualité des relations parents-enfants. Type d’activités mis en place et leurs évaluations par les bénéficiaires.	Organiser des ateliers autour du rôle des parents pour une réorganisation du cadre des ateliers. Renforcer le rôle éducatif Mobilisation de nouvelles familles. Impliquer davantage les parents dans la construction des projets.



		Quelques papas ont investi les lieux durant ces dernières années		Nombre de sorties et de projets parents-enfants. impact des apports et des activités sur des nouvelles pratiques.	
Ateliers parents-tout-petit	Atelier bimensuel les mercredis de 10h à 12h. Enfants jusqu'à 5 ans. Créer du lien Parents-tout petits. Rompre l'isolement des familles	Bien que cet atelier a eu du mal à Décoller, il a pris son essor avec une moyenne régulière de mamans et D'enfants au cours des séances.	Le lieu d'accueil n'est pas adapté. Difficulté à évaluer le degré de satisfaction Quelques difficultés à remobiliser depuis La pandémie. La référente famille doit constamment appeler les mamans pour rappeler les séances.	Nombre d'enfants. Nombre de parents. Assiduité. Capacité des parents à reproduire l'activité dans le milieu intra familial. Degré de satisfaction. Qualité des échanges observés : parents/enfants et parents/parents. Nombre de personnes orientées vers les espaces d'expression ou les autres activités du centre social.	Mobilisation de nouvelles familles. Développer le partenariat avec la PMI. Développer la communication sur le quartier.
CLAS élémentaires-CLAS collège	Accompagnement scolaire pour les élémentaires et les collégiens. Accompagnement et aide méthodologique. Suivi plus approfondi dans l'accompagnement des aides méthodologique. Lien avec les établissements scolaires	Lien avec les partenaires. Ce lien a permis un vrai clas collège. Rencontre informelle avec les parents le soir.	Compréhension difficile des parents dans le fonctionnement du CLAS. Certains parents ne comprennent pas le bienfait des apports culturels et leur pertinence. Implication difficile des familles dans le suivi scolaire des enfants. peu de rencontres formelles avec les parents.	Nombre d'enfants inscrits. Nombre de parents impliqués dans la scolarité de l'enfant. Assiduité et investissement de l'enfant et des parents dans l'accompagnement scolaire. Régularité et qualité des relations avec les familles. Progrès constatés au niveau des résultats scolaires, et du comportement de l'enfant.	Intervention du collège sur le centre social concernant l'utilisation du Pronote, rôle d'un CPE. Vision institutionnel plus positive. Développer des projets communs avec le collège. Prévoir des projets plus en lien avec le programme scolaire. Organiser une sortie en fin d'année avec les 3 structures afin de mixer les enfants de chaque quartier. Impliquer les parents sur quelques soirs dans l'aide aux devoirs.
Forum santé	Sensibiliser et accompagner les familles dans les domaines de la santé, la prévention. Permet de répondre aux problématiques observés chez les enfants et les adolescents. Divers thèmes ont été abordés durant ces dernières années autour de l'hygiène, les dangers d'internet, la nutrition. 1 fois l'année sur 3 à 5 jours selon le thème.	Permettre un vrai partenariat avec les écoles de la ville. Donner la possibilité aux parents et aux enfants d'être sensibilisés aux thèmes définis en amont.	Développer le partenariat autour de la santé. Diversifier les thèmes afin de répondre au mieux aux problématiques du public.	Degré de satisfaction des directeurs et enseignants des écoles. Degré de satisfaction des familles et des enfants. Implication des parents. Nombre de classes associées dans le cadre des ateliers de sensibilisation. Nombre de classes participantes.	Evoluer vers d'autres thèmes. Développer le partenariat selon les thèmes abordés.



Fitness dansé	Permettre aux usagères de se retrouver entre elles et de passer un moment sans leurs enfants. Estime de soi, image de son corps. Permet d'évacuer. Tous les vendredis de 18h30 à 19h30 en dehors des vacances scolaires.	Les femmes se retrouvent ensemble sans leurs enfants.	1 cours supplémentaire serait apprécié. Difficulté à s'impliquer après la pandémie. Le groupe n'a pas toujours été constant. La période hivernale a toujours freiné les mamans à venir sur le centre. Pas de mode de garde pour les enfants lorsque les mamans sont en atelier ; les enfants fréquentent donc la structure lors de ce temps et ont du mal à être canalisés	Degré de satisfaction. Nombre de personnes constantes. Groupe assidu. Nombre de participants à cet atelier. Effet sur les aptitudes physiques. Degré d'amélioration du sentiment de bien-être des usagères. Impact en terme de lien social et de participation à la vie du centre (bénévolat, comité d'usagers, comité d'habitants...) Degré de confiance en soi.	Avoir un groupe assidu. Communication plus large autour de cette activité. Proposer un cours supplémentaire ou faire circuler les mamans dans les autres structures.
Médiation sociale	Accompagnement des personnes dans leurs démarches et soutien du médiateur dans les difficultés des familles. Accompagnement des familles vers les dispositifs adaptés.	Les familles peuvent, grâce aux liens qu'elles ont avec le médiateur être suivies dans leurs démarches. Le médiateur permet de désamorcer les conflits des jeunes.	Pas suffisamment de retours sur le nombre de personnes orientées et accompagnées.	Nombre de personnes suivies. Orientation du nombre de personnes. Nature des interventions de médiation et de solutions apportées au public « touché ». Nombre d'initiatives et projets mis en œuvre (Chantiers jeunes, groupe de parole, rencontres festives.)	Réunions régulières avec le médiateur pour un meilleur suivi des habitants et jeunes. Tenir un fichier permettant d'avoir un suivi régulier et le nombre de personnes accompagnées.
Espace d'expression	Temps d'échanges et de réflexion autour de sujets d'actualités, autour de la santé, du bien-être. Dialogue autour des difficultés éducatives, sociales, économiques...Le mardi ou le jeudi selon les disponibilités des usagers, le matin ou l'après-midi.	Ce temps est apprécié par les mamans présentes. Echanges qui peuvent être très constructifs, ou non et qui permet un réel sentiment d'écoute autour d'un petit café. Ces temps ont permis de faire naître les ateliers bien-être et couture.	Les jours et horaires ont constamment évolué et bougé au cours des années. Les mamans ont du mal à fixer un jour régulier. Les enfants pour certaines présentes lors de ces temps ne leur donne pas toujours la possibilité de s'exprimer librement.	Emergence de projets. Implication dans le groupe. Assiduité.	Organiser un temps trimestriel autour de sujets définis en amont avec ou sans les partenaires. Mettre en place le partenariat avec le REAAP.
Resto système D	En alternance avec l'espace d'expression, ce groupe de parole permet d'avoir des interventions de professionnels.	Ces temps sont en lien avec les espaces d'expression.	S'assurer au préalable que ce temps représente un réel besoin.	Emergence des besoins et attentes. Implication sur cette action. Mobilisation d'un groupe	Développement partenarial avec des professionnels de métiers.



INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE, ACCES AUX DROITS	Activités mises en place - objectifs	Avancées –impact de l'action	Difficultés-points à améliorer	Type d'évaluation-résultats recherchés	Implication partenaires-perspectives
Atelier sociolinguistique	Développer l'autonomie et la confiance En soi. Accompagner les habitants dans L'accès à la vie sociale. Apprendre le Français et découvrir la culture française. Mieux communiquer à l'écrit et à l'oral. Connaître les codes sociaux, l'organisation administrative et politique de la République. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis Matin ou après-midi selon les Disponibilités des bénévoles.	Atelier nécessaire pour la Population de Grand Vaux. Primo arrivant.	Toutes les demandes ne sont pas Forcément en lien avec l'envie d'intégration mais plutôt une nécessité Institutionnelle. Pas suffisamment de Visibilité des différents partenaires Présents sur le territoire et qui prodiguent Le même service. Manque de coordination Partenariale. Les horaires ne sont pas Forcément adaptés aux besoins du public. Manque de formation pour les bénévoles Manque de partenariat Mettre en place des passerelles par niveau Pour les apprenants.	Nombre d'apprenants. Assiduité. Suivi Plus étroit des apprenants dans leur Evolution professionnelle, sociale, leur Niveau d'autonomie dans leurs Démarches d'insertion sociale et Professionnelle. Niveau d'intégration Dans le groupe et de participation dans La vie du centre. Progression dans le Niveau scolaire de leurs propres enfants	Impliquer davantage les partenaires Mise en place de réunions réunissant Les différents partenaires du territoire Afin d'avoir une vraie cohésion et permettre de travailler en transversalité
Atelier cuisine et convivialité	Favoriser un comportement citoyen. Aborder les problématiques de consommation, de gestion des produits ménagers. Sensibiliser à une alimentation saine. Créer des espaces d'échanges et de savoirs, le jeudi de 10h à 14h	Ateliers que les usagers apprécient. Le groupe a toujours été constant et a toujours été en demande. Les ateliers ont évolué durant le confinement en ateliers en visio qui ont très bien fonctionnés. Les échanges sont toujours de qualité.	Recréer des vrais ateliers cuisine autour d'une alimentation saine et équilibrée. Pas suffisamment de prise de conscience de l'importance d'une alimentation saine.	Nombre de participants par atelier. Assiduité et régularité dans la participation aux ateliers. Evolution dans les pratiques culinaires. Participation active de chacun au sein des ateliers	Les ateliers n'ont pas toujours été tournés vers des pratiques culinaires saines et équilibrées. Besoin de remettre en place ces ateliers en y appliquant les réels objectifs de départ. Combiner ces ateliers avec des sorties vers des cueillettes ou marchés.
Chantier jeunes	Organisation d'un chantier jeune bailleur et les équipes. 1 semaine durant les vacances scolaires	Les groupes de jeunes constitués ont été constants.	Pas assez d'informations concernant les chantiers jeunes. Communication pas suffisamment faite en amont, ce qui amène à un nombre restreint de jeunes	Nombre de jeunes mobilisés. Degré d'implication du groupe dans l'organisation Stabilité dans le groupe. Assiduité du jeune, ponctualité.	Réunion préparatoire à poser en amont avec les partenaires. Préparer ces chantiers



				Qualité des relations entre les jeunes et entraide lors du chantier. Orientation des jeunes après projet	suffisamment tôt pour permettre d'avoir un groupe stable et motivé.
Code de la route	Permettre aux usagers des initiations au code de la route. Aider les usagers dans l'aide à la mobilité.	Peu d'implication de la part des usagers. La mise en place par l'Etat du code de la route en ligne à 30 euros permet une initiation simple, rapide et peu coûteuse.	Atelier qui ne fonctionne pas avec le format initial. Prévoir un autre format.	Recenser les réels besoins face à cet atelier	Mettre en place une intervention trimestrielle avec notre partenaire ESSONNE MOBILITE afin de sensibiliser les usagers sur les différents modes de mobilité. Mettre en place avec les apprenants, des ateliers favorisant la mobilité à travers des actions sur : comment se déplacer, avec quoi...
Forum de l'emploi	Forum de l'emploi mis en place une fois par an pour les habitants de Grand Vaux et du GOSB.	Journée attendue par les habitants.	Les habitants de Grand Vaux ne sont pas suffisamment touchés par cet événement. Les postes proposés sont limités.	Fréquentation. Nombre de candidats.	Impliquer les éducateurs d'Alliance Prévention dans la mobilisation des jeunes adultes. Implication du bailleur pour relayer l'information.
Atelier informatique	Prévenir la fracture numérique. Réduire les inégalités d'accès et l'utilisation des nouvelles technologies. Faciliter l'autonomie des habitants dans les démarches administratives. Permettre un accès gratuit et encadré à l'espace numérique aux habitants les plus en difficultés.	L'atelier informatique ne répondait plus aux besoins de la population après la pandémie.	Faire évoluer les ateliers vers des ateliers personnalisés. Toutefois, l'atelier peut être un moyen d'être encadré pour amener les habitants vers l'autonomie. L'équipe doit répondre très régulièrement à des demandes urgentes. L'équipe n'est pas forcément formée pour répondre aux besoins des habitants	Nombre de personnes inscrites. Degré de satisfaction. Nombre d'utilisateurs du parc informatique en accès libre. Recenser les réels besoins.	Développer le partenariat avec le CCAS, Conseil Départemental, MDE afin de pouvoir orienter au mieux la population. Organiser et mettre en place un « réel » point cyber espace
Passerelle vers l'emploi	Aide dans l'élaboration de CV, lettre de motivation et recherche d'emploi.	Les habitants viennent spontanément sur la structure pour ce type d'aide.	Pas assez de communication auprès de la population sur le type d'aide.	Nombre de femmes, jeunes et adultes. Nombre de bénéficiaires en emploi et en formation. Impact des services	Poser des jours fixes. Communiquer davantage sur ce service. Proposer e, parallèle et en complément les



				proposés sur le degré d'implication et d'autonomie du public.	permanences PIJ (en cours) et la mission locale.
Permanences sociales	Permanences qui répondait aux besoins du public. Auparavant, 3 jours par semaine de permanence.	Ces permanences nous permettaient d'orienter des habitants en dehors des créneaux définis par les assistantes sociales.	Manque des permanences sur le quartier. La MDE qui se trouve à Viry Chatillon n'est pas facilement accessible.	Nombre de personnes reçues. Suivi des habitants. Nombre de personnes orientées spontanément. Nombre de rendez-vous pris et honorés. Degré de satisfaction des usagers.	Avoir un réel interlocuteur afin d'orienter plus facilement les habitants dans un délai court.
Permanences écrivains public	Permettre aux habitants de trouver une aide dans toutes démarches administratives. Orienter et accompagner le public vers les partenaires adaptés.	Répond à un réel besoin. Beaucoup de demandes. Facilite les démarches administratives des habitants	Les créneaux ne sont pas forcément adaptés au public. Pas assez de créneaux. Les bénévoles n'ont pas toujours les réponses face à la complexité des demandes.	Nombre de personnes reçues. Degré de satisfaction. Suivi régulier des habitants. Nombre de bénéficiaires orientés vers les partenaires ou des dispositifs de droit commun.	Mettre en place davantage de créneaux en journée. Développer le partenariat avec la MDE et la Maison des droits. Mise en lien avec la Maison France Service de Viry Chatillon.
Rendez-vous vers l'emploi	Même objectifs que les passerelles de l'emploi		Trop peu de partenaires	Nombre de personnes suivies. Orientation du nombre de personnes	Une permanences avec la mission locale est en cours de construction. Développer le partenariat avec les acteurs locaux afin d'informer les habitants sur les aides autour de l'emploi.
Secours Populaire	Institution de la ville qui permet aux habitants les plus vulnérables de pouvoir bénéficier d'aides.	Le secours populaire nous propose régulièrement des sorties, des actions à moindre coût.	La communication ne passe que par le médiateur ce qui ne facilite pas la communication. Certaines sorties proposées nous arrivent tardivement ce qui oblige l'équipe à devoir tout mettre en œuvre à la dernière minute.	Nombre de personnes orientées. Degré de satisfaction des familles et des enfants. Nombre de séjours et d'actions.	Développer un vrai partenariat avec la responsable pour pouvoir anticiper dans notre mobilisation du public.



EVALUATION PARTICIPATIVE HABITANTS

Durant cette période d'évaluation, les habitants qui sont au cœur de nos actions ont été sollicités à travers plusieurs ateliers. Il s'agissait d'évaluer les actions que le centre social a mené durant ces dernières années pour répondre aux axes du projet social.

La démarche s'est faite en 2 temps :

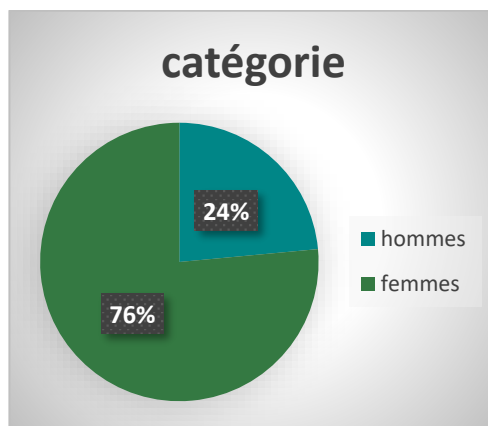
1^{er} temps : Questionnaire

- Un questionnaire établi en amont et remis aux habitants du quartier. Ces questionnaires ont été remplis soit avec l'appui de l'équipe pour les habitants présentant des difficultés de langue, soit remis directement aux habitants et rendus à la directrice du centre social. Cette 1^{ère} méthode a été réfléchie en équipe et les questions travaillées en concertation. Il s'agissait d'interroger le plus grand nombre d'habitants fréquentant régulièrement ou non le centre social. Il était fondamental de recueillir les données quantitatives et qualitatives et de toucher le maximum de personnes.
- Lors des temps « hors les murs » 2 membres de l'équipe se sont rendus au cœur du quartier pour interroger les habitants et recueillir leurs paroles.

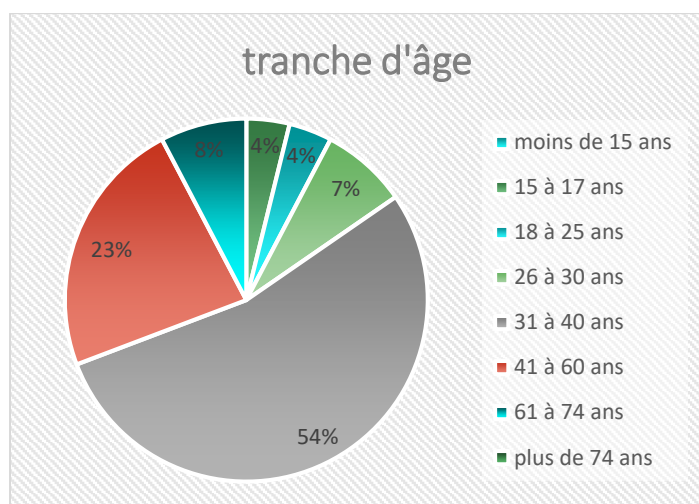
2^{ème} temps : réunion technique

- Réunion technique avec les habitants du quartier. Le centre social a invité les habitants lors d'un moment convivial. Cette méthode participative permettait d'évaluer le projet social et de prendre en compte la parole des habitants.

Retour questionnaires



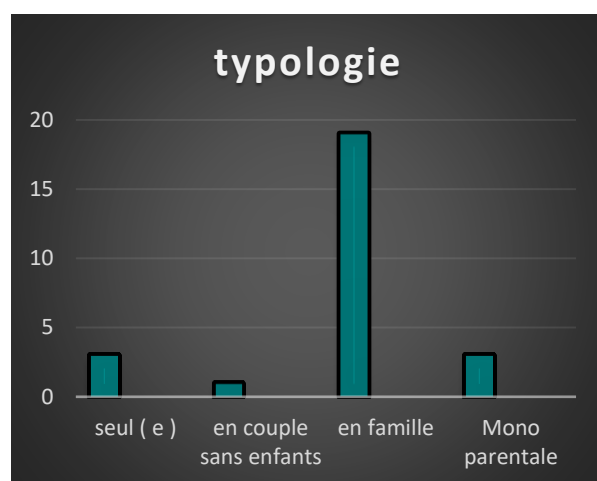
Catégorie des familles :



Situation professionnelle

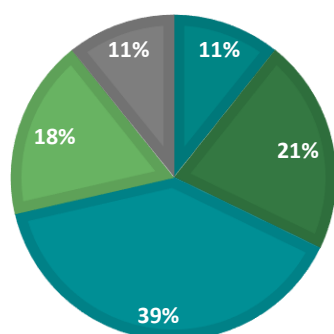


typologie



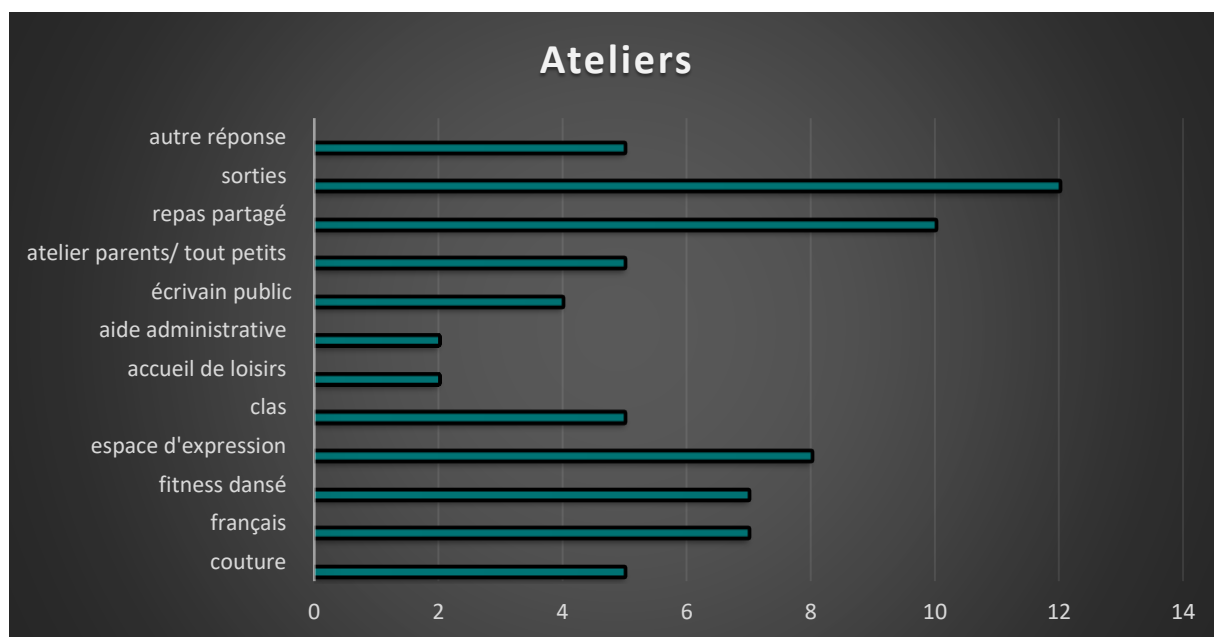
ÂGE ENFANTS

0 à 2 ans 3 à 5 ans 6 à 9 ans 10 à 15 ans 16 et plus

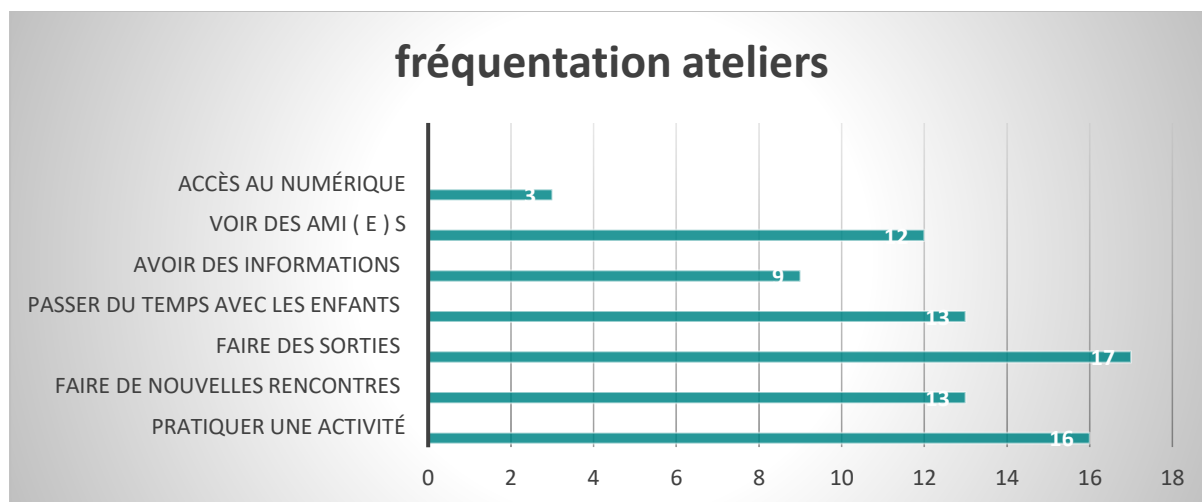




Les usagers viennent au centre social pour :

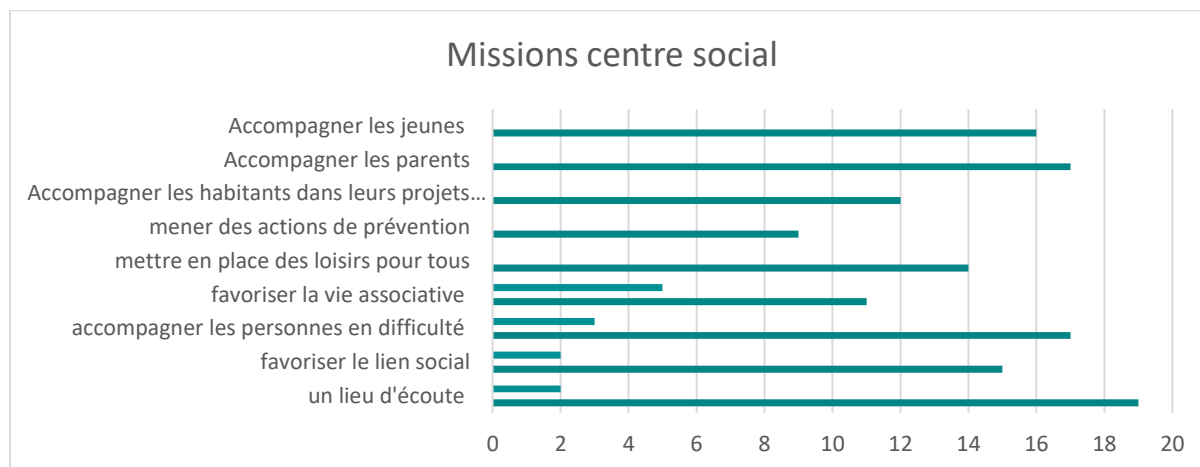


Les usagers viennent aussi pour les permanences relogement, atelier cuisine.





D'après les habitants, les missions d'un centre social sont :



points forts:

- activités variées
- développement social
- réseaux sociaux
- convivialité, écoute et solidarité
- tarif convenable
- structure excentrée pour une meilleure confidentialité des habitants
- activités suffisamment nombreuses

points faibles:

- manque d'affichage et de communication
- manque panneau identifiant l'équipe
- structure mal positionnée, le centre social devrait se trouver au coeur du quartier
- manque de place au sein de la structure
- manque d'activités en soirée, week-end et soirées à thème
- amplitude horaires à revoir; ouverture plus tôt et fermeture plus tard
- équipe trop petite
- structure n'est pas référencée

comité d'habitants :

LA PERCEPTION DES HABITANTS SUR LES ACTIONS CONDUITES PAR LE CENTRE SOCIAL :

En date du 8 avril 2022, les parents ont été invités pour participer à l'évaluation du projet social. A travers des questions portant sur le projet social et plus précisément sur les axes, les habitants se sont exprimés.

Pour ce faire, l'utilisation d'une méthode dite « méthode D'Abaque de Régnier » a permis aux habitants d'échanger, de dialoguer et de confronter leurs idées.



Cette méthode permet l'émergence puis la confrontation de représentations et des pratiques en matière d'éducation. Elle favorise l'expression du groupe et le partage d'opinions.

Par une méthode simple qui consiste à avoir et à utiliser un échantillon de couleurs : blanc, rouge, orange, vert avec respectivement le

Vert : tout à fait d'accord

Orange : mitigé

Rouge : pas d'accord

Blanc : ne sait pas quoi répondre.

A travers des questions, les habitants et usagers se sont exprimés selon qu'ils étaient tout à fait d'accord... voir pas du tout.

Cette méthode est tout à fait adaptée pour les personnes ne maîtrisant pas forcément la langue française.

ACTIVITES :

Les activités ne sont pas forcément adaptées pour les habitants de Grand Vaux, ceux qui travaillent ou qui ont des enfants et pas de moyen de garde pour eux.

Instaurer des activités en soirée autour de soirées jeux, jeux de société

ORIENTATION DES HABITANTS :

Les délais pour la prise de rendez-vous des écrivains sont trop longs. L'équipe du centre social est obligé de pallier aux urgences.

COMMUNICATION :

Manque d'affichage dans le quartier, les halls et chez les commerçants.

EMPLOI :

Remettre en place « l'agora pour l'emploi »

Mettre en place une aide pour la rédaction de courriers, lettre de motivation, aide à la rédaction de mails...

CADRE DE VIE :

2 aspects sont soulevés :

Selon les bâtiments, respect du voisinage et entre les habitants. Dialogue entre les voisins, échanges de plats, aide pour les courses. Certains grands gardent les plus petits. C'est malgré tout un quartier agréable avec de la verdure.

Selon d'autres habitants : *« il faut faire sa place ». Les tensions dépendent des bâtiments, problème de voisinage. Il y a du vol entre les habitants.*

« Quand on rentre sur le quartier ça fait ghetto ». Le quartier n'est pas propre, manque d'hygiène, certains habitants jettent leurs poubelles par les fenêtres. « C'est dommage, il n'y a plus de fête des voisins »

On ne restera pas ici, ce n'est pas si mal mais le quartier ce n'est quand même pas ça."



SYNTHESE :

Une majorité de mamans viennent sur le centre social.
39% des 6-9 ans fréquentent le centre social.

Les sorties arrivent en premier dans le souhait des habitants, suivi des repas partagés, des espaces d'expression et des cours de français. Les mamans viennent également pour se voir, parler, échanger et rencontrer d'autres habitants. C'est aussi un lieu d'écoute, un lieu ressource dans l'accompagnement des familles et pour les personnes en difficultés.

EVALUATION PARTICIPATIVE PARTENAIRES

A la date du 14 avril, un comité technique réunissant les partenaires a permis d'évaluer le projet social.

Les partenaires présents étaient :

Avenir Initiatives- Maison des projets-chargée de mission gestion urbaine-Alliance Prévention-bénévole cours de français- Qhube-conseil citoyen-EPT Grand Orly seine bièvre- MJC Savigny sur Orge-Hercule Insertion-Référente parcours PRE-Cheffe de projet politique de la ville- l'équipe du centre social

AXE 1 :

Insertion sociale et professionnelle/ accès aux droits :

Forum de l'emploi-atelier socio linguistiques-conseil citoyen-chantier jeunes-permanences Avenir Initiatives-hercule insertion-forum santé.

Forum de l'emploi

Action	Objectifs	Objectif atteint	Objectif non atteint	Nbre de partenaires en lien avec l'action évaluée
Forum de l'emploi	Faciliter, accompagner le retour à l'emploi Faire connaître et sensibiliser aux opportunités d'emploi Désenclaver le quartier Fédérer les partenaires	X		5

Evènement multi partenarial- beaucoup de partenaires sur le dernier forum de l'emploi-cibler des personnes non diplômées-mettre en relation les entreprises et les partenaires de l'emploi avec les candidats- pas de structure le jour venu pour accompagner les jeunes en alternance- identifier les structures afin de répondre au



mieux aux besoins des candidats-relever les problématiques qui freinent le plus les candidats les plus éloignés de l'emploi-prévoir un forum qui permettrait de proposer l'alternance.

ATELIERS SOCIO LINGUISTIQUE :

Action	objectifs	Objectif atteint	Objectif non atteint	Nbre de partenaires en lien avec l'action évaluée
Atelier socio linguistiques	Acquérir et consolider la maîtrise du français Maîtrise des institutions	x	X	2

Revoir la tarification. Les ateliers socio linguistiques sont également donnés dans d'autres établissements de la ville : collège Mermoz, PRE, collège P.Bert, MJC. Ces cours sont gratuits alors que le centre social applique une tarification de 15 euros le trimestre. Création d'une dynamique partenariale afin de travailler en transversalité afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des habitants. Le centre social et les autres structures peuvent faire circuler les apprenants selon leurs besoins dans les différentes structures. Le centre social doit s'adapter aux horaires : soirée. Créer une synergie entre les bénévoles des 3 structures.

CONSEIL CITOYEN :

Action	Objectifs	Objectif atteint	Objectif non atteint	Nbre de partenaires en lien avec l'action évaluée
Conseil citoyen	Permettre aux habitants d'évaluer eux-mêmes l'impact et les effets qualitatifs des actions conduites	X		3
	Permettre aux habitants d'être acteurs et force de propositions		x	2

Les normes juridiques sont fragilisées par de nombreux contentieux portés par un membre de l'opposition. Une nouvelle dynamique doit être recrée afin de recueillir et de prendre en compte la parole des habitants. Le conseil citoyen constate un manque de concertation alors que le quartier est en renouvellement urbain.



CHANTIER JEUNES :

Action	Objectifs	Objectif atteint	Objectif non atteint	Nbre de partenaires en lien avec l'action évaluée
Chantier jeunes	Favoriser le comportement citoyen	X		3
	Valoriser les compétences		x	2

Ces chantiers sont importants pour les jeunes avec beaucoup de demandes alors que le centre social ne répond pas toujours à ces demandes. Créer une dynamique partenariale réelle avec Alliance Prévention et le bailleur qui finance une partie de ces chantiers. Il est important de prévoir des temps de réunion avec l'équipe éducative d'Alliance pour monter ces chantiers.

PERMANENCES AVENIR INITIATIVES :

Action	Objectifs	Objectif atteint	Objectif non atteint	Nbre de partenaires en lien avec l'action évaluée
Avenir initiatives	Construire des parcours d'insertion Organiser des réflexions et des actions de dynamisation	X		5

HERCULE INSERTION :

Action	Objectifs	Objectif atteint	Objectif non atteint	Nbre de partenaires en lien avec l'action évaluée
Hercule insertion	Construire des parcours d'insertion Permettre aux habitants des QPV une pré formation Proposer un retour à l'emploi	X		2



	Valoriser ses compétences			
--	---------------------------	--	--	--

Pré formation qui a bien fonctionné en 2019 : les personnes étaient assidues et avec un fort taux de retour à l'emploi. En 2021, peu de personnes touchées.

FORUM SANTE :

Action	Objectifs	Objectif atteint	Objectif non atteint	Nbre de partenaires en lien avec l'action évaluée
Forum santé	Prévenir des conduites à risque Sensibiliser et accompagner les familles dans les domaines de la santé	X		12

Mobilisation difficile des familles lors des ateliers et débats mis en place. Très bonne mobilisation des institutions scolaires. Retour positif des professeurs avec un travail continu en classe.

FETE DE QUARTIER/ FETE DE NOEL....

Action	Objectifs	Objectif atteint	Objectif non atteint	Nbre de partenaires en lien avec l'action évaluée
Fête de quartier/ fête de Noël...	Renouer et renforcer les liens dans la cellule familiale Permettre aux familles les plus en difficulté de profiter de loisirs et de sorties	X		4

Ouverture de la prochaine fête de fin d'année sur tout le quartier afin de toucher le maximum d'habitants. Possibilité de réintégrer les partenaires dans la mise en œuvre de la fête de quartier. Participation également des habitants (parents) et des jeunes dans l'organisation de cette fête.



LA VISION GLOBALE DES PARTENAIRES :

points forts:

le centre social participe à l'animation de la vie sociale dans le quartier.
c'est un équipement de proximité et vecteur de lien social
c'est un lieu d'échanges intergénérationnel (familles, jeunes, enfants), d'initiatives citoyennes et d'animations.
Il favorise le vivre ensemble, les liens sociaux et participe à la mixité sociale
Il favorise l'accès au numérique par l'accès à la culture pour tous.
le centre social réunit plusieurs " typologie" de public
diversités dans les thèmes abordés
diversités et richesse des thématiques traitées et qui permettent de toucher le tout public

points faibles:

le centre social doit améliorer sa communication et créer un réseau de partenaires
la situation géographique l'éloigne du quartier
le centre social doit renforcer le partenariat selon les besoins des habitants; insertion, mobilité

Les enjeux :

La continuité des animations et activités
L'accueil d'un nouveau public en lien avec le Projet de renouvellement Urbain et l'aide au changement
Travailler davantage sur le « aller vers »
Rompre l'isolement des publics
Favoriser le vivre ensemble et les solidarités entre génération.
Créer de nouveaux projets
Continuer à traiter des thématiques telles que inscrites aujourd'hui dans le projet social en renforçant le partenariat (MJC, service culturel, maison des droits et de la justice.)
Intégrer l'approche du renouvellement urbain car le projet va engager une phase opérationnelle (déconstruction, etc) et le centre social pourrait être un interlocuteur privilégié pour certains habitants qui fréquentent le centre (en lien avec la maison des projets)



PARTIE 3

DIAGNOSTIC PARTAGÉ



Pour faciliter la mobilisation sur le temps du projet (3 mois) et accompagner la production d'une écriture de projet social collective et partagée, une méthodologie active de concertation a été mise en place, permettant ainsi de réunir habitants, usagers ainsi que les équipes et partenaires des différents dispositifs socio-éducatifs de la Ville de Savigny sur Orge.

ANALYSE DES DONNEES FROIDES :

L'étape a reposé sur la production d'une synthèse des anciens projets sociaux portés par les dispositifs, afin de comprendre les dynamiques existantes, les différences et similitudes entre les centres, et d'analyser la capacité d'adaptation des dispositifs à des situations de crise comme celle du COVID-19, ou encore les freins potentiels dans les orientations mises en œuvre.

SEED a aussi réalisé une analyse socio-économique et urbaines des différents quartiers ciblés des territoires et de leurs populations, d'identifier les zones d'intervention potentielles pour la mise en œuvre de la concertation itinérante, ainsi que les premiers enjeux à questionner au cours de la mise en place du dispositif.

Enfin les équipes ont mené une analyse de l'existence dématérialisée des dispositifs pour évaluer la visibilité des centres auprès des habitants des quartiers et de la commune, ainsi que des partenaires.

DIAGNOSTIC PARTAGE CENTRE SOCIAL GRAND VAUX

Pour accompagner au mieux les équipes dans leur diagnostic des projets socio-éducatifs, ainsi que dans la réécriture de leur contrat social avec les habitants et les partenaires dans cette période de changement de prestataire, Léo Lagrange a réalisé une commande de l'association SEED, dans le but de mettre en place une démarche participative et concertée entre mars et juillet 2022. Cette démarche engagée tous les trois ans, est en effet un moment privilégié associant habitants du quartier, usagers du centre, équipe, associations et acteurs partenaires, Ville et acteurs publics, financeurs et bailleurs sociaux pour favoriser un projet construit collectivement autour du quartier, et qui mobilise les moyens existants.

LES OBJECTIFS :

Les principaux objectifs de la mission étaient les suivants :

1 : Accompagner la réorientation et la réécriture du projet social 2022-2024 en fonction des évolutions des dynamiques territoriales, notamment des usages des habitants et de leurs attentes afin d'ajuster l'offre existante et de déterminer collectivement les orientations à venir.

2 : Proposer une stratégie pour les deux dispositifs, permettant de mettre en cohérence les actions sur le territoire et de favoriser le partage des compétences entre les structures, en prenant en compte les spécificités de chaque quartier.

3 : Développer une dynamique d'animation de proximité dans les quartiers tout au long de l'année, permettant de fédérer les habitants autour d'un projet social commun, en accompagnant leur participation et intégration aux démarches, et en mutualisant les actions avec des associations et organisations de la société (OSC) apportant des réponses sur les enjeux locaux

4 : Favoriser l'interconnaissance territoriale et les liens entre les différents dispositifs, afin d'assurer l'accès le plus complet des habitants de la commune de Savigny, à l'ensemble des offres des structures Léo Lagrange.

LA DEMARCHE :

FEDERER : faciliter l'organisation de synergies entre habitants et / ou associations locales, aider au développement de propositions communes en lien avec l'aménagement de leur territoire et encourager leur expression.

FORMER : former les habitants aux enjeux du territoire, les sensibiliser à des notions d'intérêt général, faire de leurs expériences et de leurs pratiques des outils de réflexion sur leur ville/ quartier de demain.

DIALOGUER : Développer un dialogue constructif entre autorités publiques, professionnels de la ville et habitants formés, où les différents acteurs parlent le même langage.

CONSTRUIRE : Aboutir à une vision commune du projet de territoire, pensée conjointement et partagée, pour un résultat satisfaisant les différentes parties sur le long terme.

PARTICIPATION HABITANTE :

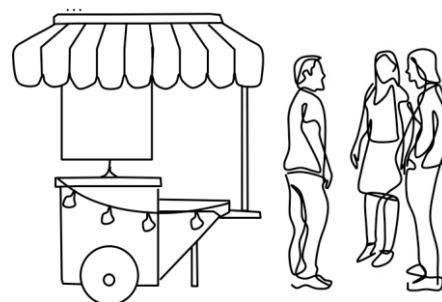
Du 23 au 24 mars 2022, 5 ateliers de concertation hors-les-murs, permettant d'aller directement à la rencontre des habitants ont été menés communément par les équipes des centres sociaux et les intervenants de SEED. Ces temps de concertation ont permis d'informer sur la démarche en cours; de communiquer sur le dispositif et ses activités et de le rendre visible dans l'espace urbain; de recenser de manière individuelle et collective les idées et attentes des habitants; de nouer des liens au sein du quartier, de participer à la cohésion sociale et à l'ancrage les habitants dans une démarche de participation citoyenne.



Recueil de la parole des habitants



Dispositif hors les murs



LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le manque d'espace et de projets pour les jeunes : des activités répondant aux besoins des adolescents et des jeunes majeurs (15-25 ans), notamment dans l'accompagnement au développement personnel et professionnel ; dans un espace qui leur est entièrement dédié et qui leur permet de se retrouver. La représentation des structures dans les quartiers: besoin de multiplier les démarches hors-les-murs afin d'être mieux informés par les structures sur les dispositifs existants, de développer l'échange, le dialogue et le lien social au sein du quartier, et de permettre de s'investir plus facilement dans ce qui les intéresse.

**« Le centre social doit redevenir un lieu agréable,
 Où se retrouver, avec d'autres,
 Pour se déconnecter et pouvoir partager »**

« On a besoin de se défouler, se cultiver, prendre soin de soi »

Des activités culturelles pertinentes, choisies et construites collectivement : un accès à des activités culturelles, éducatives sur l'année, qui fassent découvrir de nouveaux horizons et permettent de créer des projets sur le long terme, en offrant des activités ludiques et pédagogiques hors des quartiers, de la commune, etc. Un accompagnement pour lutter contre les problèmes quotidiens : pouvoir disposer d'accompagnements de proximité et personnalisés pour les aider dans leurs démarches administratives, de recherche d'emploi, de recherche de logement et d'une orientation fiable vers les ressources de la commune. Un cadre de vie plus adapté aux habitants et à leurs besoins : dans les quartiers, notamment celui de Grand-Vaux, les habitants notent l'isolement vis-à-vis des axes de transport, le manque de commerce, la dégradation du bâti, la présence d'espaces publics non adaptés (jeux pour enfants dangereux) ou peu accessibles (Gymnase David Douillet). Les habitants souhaiteraient avoir des solutions pour pallier à ces manques, et pouvoir accéder à l'ensemble des espaces et équipements publics de leur quartier

5 installations - 60 personnes plus de 100 participations

ATELIERS USAGERS

Des temps de travail approfondi et collaboratif avec les usagers des deux centres sociaux ont été organisés. L'apport de la participation des usagers est indispensable pour présenter un projet conçu par l'ensemble des acteurs et renforcer la pertinence des nouvelles orientations des centres sociaux. Les ateliers adhérents ont eu lieu du 4 au 7 avril 2022 au sein des deux structures (Grand-Vaux et Prés-St Martin)

Femmes de Grand Vaux et des Prés St Martin (25 femmes)



Participer à des activités hors du temps dédié aux enfants et hors du travail, notamment des activités “pour prendre soin de soi” (esthétique, bien-être) ; Participer à des temps d’échanges réguliers et de discussions thématiques avec des professionnels (la parentalité, le harcèlement, l’alimentation, la féminité) Ainsi qu’à des activités pédagogiques (maîtrise de l’informatique/mécanique/anglais/etc.)

Les enfants de Grand Vaux et des Prés St Martin (25 enfants)

*Aménager les espaces extérieurs pour en faire de vrais espaces de jeux, de repos
Renouveler les activités sportives, manuelles et ludiques proposées.*

Les apprenants FLE et ALPHA de Grand Vaux et des Prés St Martin

Proposer la découverte et d’apprentissage de la langue française par le biais d’activités culturelles (ex : sorties culturelles, débats, ateliers culinaires, etc.)

Les adolescents de Grand Vaux et des Prés St Martin (18 adolescents)

*Avoir accès à un lieu dédié et pouvoir y passer du temps ; Pouvoir réaliser des projets choisis sur du long terme au sein des centres (activités de solidarité, organisation de tournoi sportif, création de groupes de rap, etc.)
Renouveler l’offre en proposant des sorties extérieures au quartier (parc d’attractions, Cité des sciences, cirque, etc.), des activités sportives (tournois, danse, self défense), et des activités manuelles et artistiques (danse, rap, vidéos, visionnage de film, etc.), dans le cadre de groupes mixtes*

ATELIERS PARTENAIRES

Suite aux focus groupes, ont été organisés des ateliers avec les partenaires des territoires, identifiés comme pouvant accompagner les centres sociaux dans leur réponse aux besoins et envies identifiés par les habitants et usagers et développant ou renforçant des activités communes. Ces ateliers permettent également un travail conjoint pour l’articulation des activités proposées sur le quartier. 5 ateliers partenariaux ont eu lieu entre le 9 et le 10 mai 2022, et un dernier atelier a été mené en dématérialisé le 5 juillet 2022. Quels objectifs ? Réunir les acteurs locaux pour engager une dynamique collective et partenariale autour de la réponse aux besoins des différents publics de la commune de Savigny-sur-Orge.

Les thématiques abordées

- (1) Les Jeunes 15-25 ans
- (2) le “Hors-les-Murs”
- (3) L'accès à la culture et aux loisirs
- (4) les Seniors
- (5) Vulnérabilité, exclusion, et orientation
- (6) Amélioration du cadre de vie

ORIENTATIONS GÉNÉRALES

- Mieux connaître et favoriser l'interconnaissance des acteurs de la commune, leurs actions pour améliorer l'orientation des publics auprès des structures compétentes, et construire des réponses collectives et plurielles aux besoins des différents publics
- Croiser les regards des différents corps professionnels pour apporter une réponse globale et complète aux publics qui en ont besoin

6 diagnostics collectifs 14 partenaires présents

Association QHUBE ; Mission Locale ; Point Information Jeunesse ; Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS); Association Aeloe ; Association Solinum ; Association Ressources ; Ville de Savigny-sur-Orge (3 services); Alliance Prévention; MJC Savigny-sur-Orge ; ICF La Sablière; Léo Lagrange ; Collectif Gradisca ; Avenir Initiatives PLIE Nord-Essonne

« Il vaut mieux penser à la plus-value au quotidien pour le public pour développer des projets pertinents »

« L'idée est de recenser les acteurs sur la commune et de permettre à ceux qui en ont besoin de trouver les bonnes informations, au bon endroit, pour pallier à la méconnaissance du réseau territorial d'acteurs »

« Il est important de proposer quelque chose de nouveau aux habitants : une mobilisation qui s'appuie sur les leaders locaux, qui intègre de la régularité et des principes de redevabilité sont nécessaires »



RESTITUTION FESTIVE

Cette restitution était l'occasion de valoriser les "forces vives" des différents quartiers et de transmettre les résultats de la démarche engagée auprès des habitants, usagers et partenaires, dans un cadre festif, convivial et participatif.

200 personnes présentes avec plus d'une dizaine d'animations concernant les deux centres sociaux.

DIAGNOSTIC URBAIN

Le manque de connexions urbaines entre le quartier et le tissu urbain de proximité - voies piétonnes dangereuses voire inexistantes au sud, absence de marquage ; tunnels autoroutiers au nord et seule présence de la rue Gambetta pour joindre le haut de la commune - renforce la marginalisation du quartier et son aspect d'îlot en marge de la commune. La fermeture de l'ensemble des enseignes présentes sur la dalle - outre une boulangerie et un café-tabac - participe au délitement de la vie de quartier et accentue le sentiment d'abandon des populations par les pouvoirs publics. Les habitants doivent compter plus de 15mn à pieds pour trouver un supermarché (6mn en voiture). L'existence de deux navettes faisant le lien avec le supermarché et de navettes spéciales pour les seniors atténue les enjeux de mobilité du quartier, mais ne représentent cependant pas une



réponse suffisante compte tenu du nombre d'habitants de Grand Vaux. Dans le cadre du NPNRU, le processus de revitalisation de la dalle commerciale a été enclenché, et de premiers commerces devraient être réhabilités au cours de l'année 2023. Le quartier est relativement pauvre en service de proximité, notamment en services d'accompagnement social. Font exception les services scolaires puisque Grand Vaux compte des écoles maternelles et élémentaires, une médecine scolaire, et une crèche. Malgré la présence d'équipements scolaires de proximité, les chiffres de la scolarité à Grand Vaux démontrent une difficulté des enfants et des jeunes à s'inscrire durablement dans un circuit éducatif : le taux de retard des 6èmes à la rentrée 2018 atteint les 14,1 % contre 7 % à la commune, celui des 3ème est de 15,1 % à Grand Vaux contre 12,4 % sur l'ensemble de la commune. En 2018, parmi les jeunes de 16 à 25 ans habitant à Grand Vaux, 20,2 % sont non scolarisés et sans emploi contre 13,2 % sur la commune. Par ailleurs, 36,3 % de la population de 15 ans et plus de Grand Vaux en 2018 sont sans diplôme ou détiennent un CEP contre 20,6 % à Savigny-sur-Orge.



ZOOM SUR LE QUARTIER GRAND VAUX

1 : 1500





ACTIVITES ET PUBLIC : FAMILLES, ENFANCE ET PARENTALITE

ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

Le centre social a pour objectif principal d'accueillir les différents publics présents dans le quartier, et de leur proposer des activités en adéquation avec leurs enjeux quotidiens, mais aussi leurs besoins et envies. Les dispositifs Léo Lagrange interviennent auprès d'un grand nombre de publics, en accord avec leur mission, selon des secteurs d'activités spécialisés : l'enfance et la famille, la jeunesse, les adultes, les seniors. Le centre social est donc un lieu privilégié de rencontre et de renforcement du lien social au sein du quartier, un espace d'échanges et de partages de pratiques, mais aussi de réponses aux besoins sociaux-économiques participant à l'amélioration quotidienne de la qualité des habitants.

« Il est important d'intervenir au plus près du territoire, directement dans les quartiers et en partenariat. » (Partenaire)

L'éducation, axe central du projet social, doit permettre d'associer les parents en tant que partenaires éducatifs majeurs des dispositifs, qui, en accueillant les enfants dès les premiers mois participent activement à leur éducation dans une dynamique continue.

PUBLICS

Les familles (parents et enfants de 0 à 6 ans) habitant le quartier de Grand-Vaux.

Le centre social représente un espace privilégié pour les familles au sein du quartier, parfois même le seul espace d'activités hors du temps quotidien. La qualité des services et des animations proposés est donc essentielle pour les familles. Parmi les activités, l'atelier parents/tout petit - développé au centre social de Grand-Vaux est un atelier important, comme un temps déconnecté du quotidien permettant aux enfants et parents de se retrouver. Les sorties organisées sont les activités privilégiées des familles, et sont un bon indicateur de l'adhésion des publics au secteur familles de la structure. Ces temps hors-les-murs ne sont pas toujours adaptées aux attentes : impossibilité d'emmener l'ensemble des membres de la famille - a minima les enfants et les mères -, ou à défaut, avoir la possibilité de laisser les enfants en bas âge de manière à pouvoir faire intégrer les enfants plus âgés; pouvoir mener des sorties également durant le week-end et les vacances scolaires, ou sur une journée. Plus généralement, les activités propices aux relations parents-enfants sont très demandées, notamment par les mamans : activités culinaires, éducatives, activités ludiques.

ACTIVITES

Animations parents-enfants ; parents-tout petits ; sorties familles ; repas partagés ; relais petite enfance ; accompagnement des familles

Les horaires de ces activités (en journée) ne permettent pas actuellement aux pères d'y participer. Du côté de Grand-Vaux, une demande est adressée sur la présence d'une bibliothèque-ludothèque au sein du centre. Bien que le camion ACCES développe des actions de lecture de contes en pieds d'immeuble, les familles souhaiteraient avoir accès à des ouvrages au sein des centres qu'ils fréquentent quotidiennement. Les parents sont attachés aux temps d'expression et d'écoute sur différentes thématiques concernant leurs enfants de tous les âges, et n'ont actuellement pas assez de temps dédiés à ces discussions ni à l'expression de ces attentes. Le rôle de la référent(e) famille est plus que central dans la structuration des activités : les familles portent une grande importance aux relations qu'elles ont avec ces référents, et les liens qu'elles entretiennent avec ces derniers cristallisent leur rapport aux activités.



JEUNESSE

Jeunesse, second cœur de métier des centres sociaux qui doivent accompagner les enfants et les adolescents dans leur évolution et garantir une pérennité de cet accompagnement, outil participant à leur émancipation et leur construction sociale, éducative et citoyenne

PUBLIC

Enfants et adolescents (- 17 ans), groupe mixte (filles/garçons), scolarisés dans les établissements de la commune.

1 - LES 6-11 ANS

L'accueil des 6-11 ans est largement fréquenté par les enfants des quartiers. L'aide aux devoirs (CLAS) est quasi plein dès le début de l'année, et les responsables ont du mal à pouvoir répondre à la demande. La relation des enfants aux équipes jeunesse et au centre est souvent forte, témoignant de la régularité de leur fréquentation et de l'intégration de ce temps périscolaire passé dans les structures dans leur quotidien. Les activités et sorties proposées en période de vacances scolaires sont nombreuses (sorties parc d'attractions, cinémas, bases de loisirs, patinoire, etc.) et appréciées par les publics. Néanmoins, un besoin de renouvellement de la typologie des activités manuelles et artistiques proposées est nécessaire.

2 - LES 11-14 ANS ET LES 14-17 ANS

Les enjeux concernant les jeunes de 11 à 17 ans sont communs aux deux structures. D'abord, le renouvellement de l'offre proposée : les activités et sorties existent, mais doivent être renouvelées en se basant sur les envies des jeunes

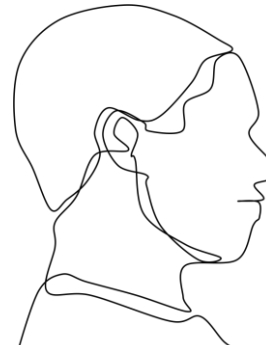
Accompagnement à la scolarité, dont jeunesse (adolescents), accueil de loisir adolescents, sorties adolescents, activités en lien avec les partenaires (dispositif "Tremplin Citoyen"), orientation vers des dispositifs existants (ex : service civique)

Le groupe d'adolescents est en demande d'activités pédagogiques liées à des projets personnels ou collectifs (ex : cours d'anglais pour un voyage personnel en Angleterre). La dimension de "projet" dans le cadre de cette tranche d'âge est structurante : elle répond à un besoin d'associer l'acquisition de compétences, ou de développement de compétences personnelles, dans le cadre d'un projet qui est davantage perçu comme enrichissant et engageant. La nécessité d'un travail collectif entre l'ensemble des acteurs engagés auprès des jeunes pour offrir des activités répondant aux besoins des adolescents, notamment dans l'accompagnement au montage et à la gestion de projets (professionnels ou non) sur le long terme, a été soulignée dans le cadre de l'atelier partenarial dédié au public jeune.

3 - JEUNES MAJEURS (+ 18 ANS)

Malgré tout, pour les plus âgés (14-17 ans), cette dimension d'engagement est difficile et il s'agit de s'adapter aux envies et propositions des jeunes ciblés pour assurer une participation aux activités proposées. Autre enjeu structurant pour ces jeunes : l'accès à un lieu dédié pour pouvoir y passer du temps, de manière autonome et indépendante. Cet enjeu concerne les deux structures qui ne disposent pas d'espaces dédiés ni équipés, ne favorisant l'appropriation des lieux par ce public pourtant demandeur. Les activités favorisant les relations inter-quartiers ne sont pas développées actuellement au sein des structures, alors qu'elles sont cruciales pour la cohésion et la mutualisation des activités sur les différentes structures ; les jeunes cibles ne souhaitent pas réaliser des activités avec des jeunes d'un autre quartier, en raison de différends perpétués de générations en génération.

L'enjeu concernant les jeunes majeurs repose sur les liens et relations développés entre ce public et les structures. Dans la majorité des cas, ces jeunes sont des anciens usagers des structures, "trop" âgés pour entrer dans le cadre des missions des structures : ils se sentent de fait exclus des dynamiques portées par la structure, présents uniquement pour leurs "petits frères ou sœurs".



Jeunesse

Les liens entre les équipes et les jeunes majeurs sont ténus, parfois conflictuels, et la relation repose principalement sur une défiance réciproque. La structure peine à se positionner en tant que structure qui peut les orienter dans leur vie professionnelle ou personnelle, par manque de connaissances sur les dispositifs ou les acteurs locaux existants, conduisant à un manque de légitimité des structures au sein des quartiers dans lesquels les jeunes majeurs se positionnent.

REDUCTION DE LA VULNERABILITE

Les quartiers affichent d'importantes difficultés et disparités socio-économiques (voir synthèse de l'analyse urbaine). Certains publics rencontrent des situations de grande vulnérabilité, notamment les jeunes majeurs et les adultes. Le centre possède un rôle central dans l'orientation de ces publics, en tant que relai entre le quartier et les acteurs de l'action sociale, qu'ils soient associatifs ou institutionnels.

PUBLIC :

Public adulte (groupe mixte) primo-arrivants ou personnes ne maîtrisant pas ou peu la langue française sur les deux quartiers.

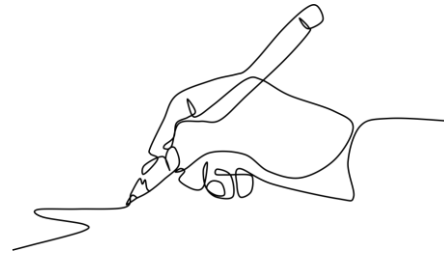
1 - RÉSEAUX ASL

Les Ateliers Sociolinguistiques sont fréquentés par un public majoritairement féminin issus de l'ensemble de la commune de Savigny. La demande est particulièrement importante, mais les demandeurs n'ont pas toujours accès aux informations sur leurs droits et les activités auxquelles ils peuvent avoir accès, notamment l'apprentissage du français. De plus, les différents créneaux horaires proposés ne correspondent pas toujours aux attentes des adhérents (préférence pour les matinées ou soirées). Les groupes fonctionnent en multi-niveaux, ce qui peut représenter une opportunité pour développer rapidement sa maîtrise de la langue, comme



une difficulté pour les apprenants de très faibles niveaux, ou au contraire ceux déjà confirmés. Les ateliers sont orientés sur un apprentissage relativement scolaire de la langue. Ils devraient être orientés davantage vers les besoins des publics : lire un plan, comprendre les démarches, etc.

Ouvrir ... l'apprentissage



ACTIVITÉS

Ateliers Sociolinguistique

Globalement, les centres représentent pour les apprenants, notamment les primo-arrivants des ressources de proximité où il est agréable de se retrouver, et d'établir des liens avec les habitants du quartier.

2- PERMANENCES

Les permanences sociales sont des espaces dédiés à l'accompagnement des habitants dans différentes démarches, et notamment les démarches administratives (impôts, CAF, endettement, emploi, etc.) Au sein de chaque centre social, un écrivain public intervient une fois par semaine. En moyenne, deux à cinq personnes sont reçues sur les créneaux réservés, et selon les demandes. L'objet des permanences concernent les accompagnements à la demande d'un titre de séjour, à la constitution d'un dossier de naturalisation, d'un dossier pour la circulation des jeunes mineurs, de démarches autour d'aides médicales, ainsi que des démarches administratives de la vie quotidienne. La fréquentation de la permanence concerne surtout des femmes (qui viennent en plus de leurs horaires de travail), et très souvent des mères seules. Les accompagnements sont assurés par des bénévoles qui ne se sentent pas qualifiés au regard des demandes des habitants qui relèvent davantage de la compétence d'une assistante sociale de la commune - dont le champ de compétence est réparti entre la commune de Savigny-sur-Orge et Viry-Châtillon depuis janvier 2021. Les bénévoles en charge de ces permanences sont démunis face à ces demandes et sont en demande de professionnalisation. Les permanences actuelles ne permettent pas aux habitants d'être orientés sur les services, dispositifs, ou acteurs locaux qui pourraient répondre à leurs besoins. Elles sont néanmoins des "portes d'entrée" pour être informés où accéder aux activités du centre

Accompagner et soutenir





ACTIVITES LOISIRS ADULTES :

Un large panel d'activités est proposé aux adultes dans les structures. Ce sont principalement des activités artistiques, sportives et corporelles, activités de détente et de bien-être (taï chi, yoga, sophrologie et culturelles). Différents moments d'échange et conviviaux, avec le comité d'usagers et le repas partagés sont organisés. Toutefois, peu d'activités culturelles, sportives et créatives sont adaptées à l'emploi du temps des personnes actives.

PUBLIC :

Jeunes femmes (+ 18 ans) ou femmes cheffes de foyers monoparentaux, mères célibataires, hommes, habitant les quartiers

Les femmes fréquentent de manière très régulière les deux structures : en tant que mères dans le cadre des activités familles, en tant que femmes dans le cadre des "Pauses Cafés". Hors de ces temps spécifiques au sein du centre social, peu nombreux mais très appréciés, ces groupes ne trouvent que peu d'occasion de se rencontrer, dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Les femmes ont associé la structure dans leurs pratiques éducatives et de loisirs sur le quartier, les centres sont donc des structures de références intégrées dans leur quotidien. Ces groupes, tant aux Prés Saint Martin qu'à Grand Vaux, sont particulièrement demandeurs dans le développement d'activités qui couvrent à la fois les champs de la parentalité, et ceux du bien-être, du temps pour soi. En effet, les femmes souhaitent que les centres leur donnent accès à des temps privilégiés, avec leurs enfants, mais aussi avec leurs pairs (autres femmes du quartier). Les femmes sont par ailleurs très actives au sein des structures et se portent régulièrement bénévoles pour aider les équipes dans le cadre des événements et sorties.

ACTIVITES :

Sport, activités de création, rencontres (comité d'usagers, espace d'expression), accompagnement autour du numérique,

Au sein des centres les groupes de femmes sont particulièrement actifs et solidaires, ce qui est un atout considérable pour les dispositifs. Cependant, malgré leur inclusion dans les espaces des centres et dans la vie des dispositifs, elles sont cependant encore trop peu concertées dans le cadre des orientations annuelles pour les activités et projets les concernant. Le public masculin est quant à lui, beaucoup moins présents dans les structures. Ce sont très souvent les pères qui ont une activité économique au sein du foyer, et les horaires des centres ne peuvent pas leur permettre d'envisager une participation aux activités concernant la parentalité, très souvent réservées aux femmes. De plus très peu d'activités sportives et ludiques proposées semblent pouvoir correspondre à leurs loisirs.



LES SENIORS

Les seniors sont un des publics ciblés par un dispositif social. Particulièrement vulnérables à l'isolement, les seniors identifient très souvent les structures de proximité comme des repères au sein du quartier, pourvoyeur de lien social mais aussi d'activités ludiques, sportives et récréatives.

PUBLIC :

Femmes et hommes âgés (+65 ans), habitant le quartier de Grand Vaux

A l'échelle des dispositifs Léo Lagrange, du côté de Grand-Vaux, la fréquentation de la structure par les seniors est limitée, les équipes soulignent la difficulté à attirer les seniors sur le dispositif. Les seniors de Savigny-sur-Orge se dirigent principalement vers la Maison de Quartier Eole, qui accueille quotidiennement un grand nombre de seniors dans le cadre d'activités variées. Les propositions des structures pour ce public restent restreintes à des activités récréatives, bien que ces dernières soient très appréciées des publics (notamment les sorties) : l'accompagnement dans la maîtrise du numérique et du digital, permettant aux seniors d'être autonome face à la dématérialisation administrative, reste un besoin non ou partiellement couverts par les structures.

Un des enjeux pour les centres sociaux réside également dans l'identification par les seniors afin de répondre aux besoins des seniors isolés, nombreux sur le quartier de Grand Vaux. Pour les seniors qui fréquentent déjà actuellement les centres, ces derniers représentent des lieux de sociabilité importants dans le quotidien de ces publics. La proposition d'activités ou des temps collectifs, à des horaires adaptés, en concertation avec les publics concernés, favorisant le lien intergénérationnel au sein des structures reste à développer, notamment pour répondre aux besoins des seniors (lien social, accompagnement à la maîtrise du digital, etc...)



FOCUS HORS – LES –MURS

Les pratiques hors-les-murs sont difficiles à développer puisqu'elles demandent un ensemble de moyens (temps, expérience, etc.) que les acteurs locaux n'ont pas toujours à leur disposition. Pourtant, les centres sociaux de Grand-Vaux et des Prés-Saint-Martin, ainsi des associations et acteurs partenaires, sont convaincus de ce que peuvent apporter les démarches hors-les-murs :

- Faire connaître sa structure (dans certains cas, changer son image), communiquer et informer sur ce qu'elle propose aux publics concernés ;
- Connaître, comprendre, et identifier les besoins des publics cibles pour adapter les activités et événements proposés ; Impliquer ou mobiliser les publics cibles dans la conception des activités proposées ; Toucher les publics les plus vulnérables et isolés (jeunes en rupture familiales, jeunes femmes et filles en difficultés, seniors, etc.) ; Maintenir un lien et un dialogue réguliers entre la structure et les publics autour des changements potentiels (horaires, remplacement d'une activité, renouvellement au sein de l'équipe, etc.)
- Faire participer les publics au plus près de leur lieu de vie, en délocalisant certaines activités (dans un local en cœur de quartier pour Grand-Vaux)

Afin de développer ce type de démarche, les structures peuvent :

- S'appuyer sur les connaissances et compétences d'acteurs locaux qui utilisent quotidiennement le hors-les-murs dans leur pratique professionnelle (ex : Alliance Prévention), afin d'échanger sur la pratique, de demander conseils, ou encore de partager des difficultés spécifiques
- choisir la forme adaptée : un dispositif itinérant dans les espaces publics des différents quartiers, tel qu'utilisé dans le cadre de la mission ; dans une optique d'information et de communication sur la structure, les partenaires ont également considéré que le hors-les-murs pouvait consister en l'intervention des équipes des centres auprès du public cible encadré par une autre structure (ex : se rendre dans un établissement scolaire pour communiquer sur les activités proposées par les centres) ;



moments de discussion, de convivialité, permettant de créer et de maintenir du lien avec les habitants et publics cibles, sous forme de moments festifs et de partage (alimentation, boissons, etc.)

Information

Inclusion

Implication

Participation

Cohésion

COMMUNICATION ET VISIBILITE

La mission a permis de réaliser un diagnostic des capacités des différents dispositifs d'agir en tant qu'acteur de proximité en lien avec leur territoire immédiat- et donc les habitants de celui-ci. Afin de retranscrire les résultats de ce diagnostic, un AFOM est dressé pour chacun des centres sociaux, permettant d'identifier les avantages, faiblesses, opportunités et menaces concernant la localisation spatiale des dispositifs et leur insertion au sein des différents quartiers d'implantation.

AVANTAGES :

Situé à la périphérie est du quartier de Grand Vaux, le centre social est localisé dans une zone d'usages partagés entre différents équipements publics et à proximité d'espaces publics aménagés pour accueillir des adolescents et des familles- public cible du centre-, ce qui l'intègre dans un maillage d'actions sociales, sportives, pédagogiques et de loisirs. Sa localisation périphérique par rapport au quartier en fait un espace un peu excentré du quartier- contrairement au centre des Prés-Saint-Martin situé en cœur de quartier- éloigné des flux principaux du quartier, ce qui permet aux habitants de fréquenter un espace hors des espaces utilisés quotidiennement, et de leur offrir une « pause » vis-à-vis de l'activité propre au quartier. Cette situation assure également une certaine confidentialité ou discrétion dans les allers et venues des usagers jusqu'au centre, caractère apprécié par les usagers. Elle peut également justifier le fait que le centre n'ait pas été ciblé par les dégradations comme d'autres espaces associatifs dans le quartier (mai 2022). Sa proximité avec les espaces verts assure une qualité du cadre de vie, et offre des bonnes conditions pour y développer des activités (ombre permise en été grâce à la végétation, calme, etc.)

FAIBLESSES :

La devanture du centre social est dissimulé dans son environnement proche, l'entrée n'est pas facilement lisible pour les nouveaux usagers qui souhaiteraient se rendre au centre. Le manque de signalétique pour matérialiser les espaces de circulation permettant d'accéder à la structure empêche de repérer la structure depuis les axes principaux, et de s'y rendre de manière aisée (passage par un parking, etc...)

« Je ne savais pas qu'il y avait un centre social ici » (habitants)

« C'est important de savoir ce qui se fait, il faut communiquer sur nos actions.... (Partenaires)

La lisibilité du centre social dans son environnement proche, ainsi que son accessibilité ne sont pas facilitées, mettant des freins à la fréquentation de la structure. Le centre social cible les habitants d'un quartier organisés de manière communautaire (relations étroites des habitants d'une même communauté, peu de liens entre les différentes communautés représentées), mais la réponse offerte aux besoins et envies de cette diversité d'habitants n'est que partielle.



OPPORTUNITES :

Le centre social pourrait participer au maillage du territoire, s'insérer dans les pratiques et usages quotidiens des habitants du quartier grâce à sa situation et à une accessibilité facilitée. Il pourrait représenter un espace « parenthèse » dans le quotidien des habitants, un espace de partage et de cohésion. Sa proximité avec des espaces publics, utilisés par les habitants, peut favoriser l'extension de l'aire d'influence du centre et accélérer le développement d'activités en proximité directe avec son environnement et les publics cibles fréquentant ces espaces. Cette situation est une véritable opportunité pour le centre de développer des activités hors-les-murs, permettant d'aller à la rencontre ou d'établir des relations de confiance avec les usagers dans les espaces fréquentés au quotidien afin d'adapter l'offre et les services au plus près des envies et des besoins de publics, et de favoriser une dynamique vertueuse invitant les habitants à fréquenter ses locaux.

MENACES :

Le manque de visibilité du centre dans son environnement menace les relations qui pourraient être créées avec les habitants du quartier : il peut être source de conflits avec certains groupes d'habitants qui associent l'invisibilité à un manque d'intervention par désintérêt de la structure pour le quartier. Cette invisibilité peut nuire à l'image de la structure, des équipes, engendrer un manque voire une absence de reconnaissance du dispositif par les habitants, et favoriser son isolement par manque d'interactions continues avec les espaces et les acteurs de proximité immédiate. Elle peut également rendre difficile le développement d'activités hors-les-murs (par exemple sur la dalle du quartier) par les conflits d'usages qu'elle peut engendrer ; les habitants et usagers de la dalle peuvent voir d'un mauvais œil la présence d'un acteur mal reconnu dans un des espaces clés du quartier.

TRAVAIL AUTOUR DES PROJETS AVEC LES USAGERS ET HABITANTS

Afin de compléter le diagnostic établi par SEED, un comité usagers et habitants a été mis en place en date du 27 juillet. Réunissant 12 mamans, et 2 jeunes, cette soirée a permis d'en faire ressortir les problématiques et les solutions apportées par les habitants.

La jeunesse, cadre de vie et visibilité du centre social, emploi, familles et seniors, activités.

Jeunesse :

Bien souvent sur le quartier, les jeunes prennent l'initiative de faire des barbecues sauvages alors que cet usage est interdit. Les usagers proposent de faire un lieu spécifique pour l'utilisation des barbecues. De plus, les jeunes souhaiteraient de nouveau pouvoir utiliser une salle dans le centre social pour se poser :

« On veut juste une salle du centre social, pour pouvoir se poser, jouer à la Play station, voir un match de foot... » Ou bien encore

« Si on avait une salle, on serait moins sur le quartier à traîner »

Concernant les conflits inter-quartiers qui durent depuis des années, les habitants ne savent pas réellement le fond du problème et ne souhaitent que savoir ce qu'il se passe pour pouvoir essayer d'enrayer le problème. Le quartier a une mauvaise image, et bien souvent les habitants voire même les bénévoles des autres quartiers ne veulent pas se rendre à Grand Vaux.

« Il nous faut des médiateurs qui puissent réguler les conflits entre Pré St Martin et Grand Vaux »

« Pour changer l'image du quartier, il faudrait que ce soit les habitants des autres quartiers qui viennent sur Grand Vaux »

Organiser des séjours pour les plus grands ; à partir de 16 ans, ou bien les aider dans les aides au financement et dans l'accompagnement de la réalisation de ces séjours.

Mettre en place des réunions trimestrielles pour informer les jeunes, lycéens sur les différents dispositifs tels que tremplin citoyen, aide BAFA... utiliser un relais jeunes pour diffuser l'information sur nos activités autour de la jeunesse.

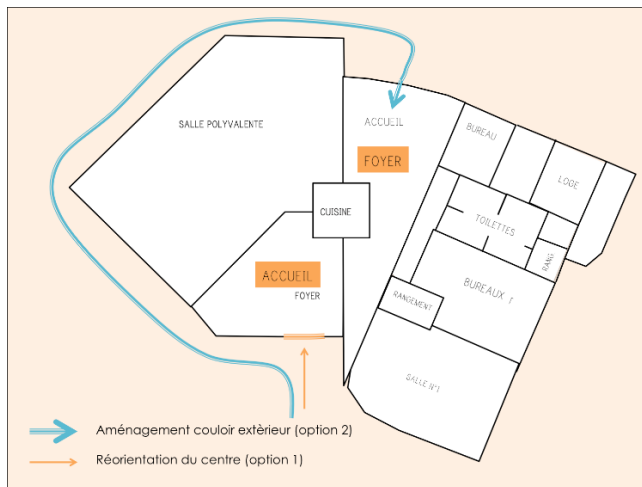
Cadre de vie et visibilité du centre social :

Il est essentiel de favoriser le « hors les murs » afin de rendre visible nos actions et surtout de faire connaître le centre social. Renforcer l'information sur les réseaux sociaux. Utiliser les panneaux d'affichage de la ville pour notre communication.

Le centre social n'est pas encore suffisamment connu par tous les habitants du quartier de Grand Vaux.

Il est nécessaire de renforcer le partenariat avec les écoles afin de diffuser nos programmes de vacances, nos événements. Se rendre régulièrement à la sortie des écoles pour diffuser nos actions. Effectuer des interventions dans les écoles et collège pour valoriser les activités proposées. Ce renforcement permettrait de toucher davantage de jeunes qui errent dans le quartier. Distribution de flyers également auprès des enfants de l'accompagnement scolaire et lors de nos accueils de loisirs.

Le centre social n'est pas suffisamment visible. Les habitants sont obligés de faire le tour pour accéder l'entrée. Or, nous avons une seconde entrée par la cour. Il suffirait donc d'inverser l'entrée.



Emploi/insertion professionnelle

Remettre en place « l'agora pour l'emploi ». Il est important pour les habitants d'avoir des thématiques tous les trimestres autour de l'emploi organisés et menés par les partenaires adaptés. Renforcer les permanences écrivain public. Avoir un suivi plus régulier avec les habitants

Familles et seniors :

Les habitants souhaiteraient que le centre social propose des thématiques tous les trimestres autour de :

- La santé, l'emploi, les droits et devoirs des parents, la parentalité...



Beaucoup de familles de Grand Vaux ne partent pas en vacances. De plus, même si ces familles ont le droit des bons VACAF, elles ne savent pas toujours comment les utiliser. Certaines familles ont le souhait d'être aidées dans cette démarche. De plus, elles souhaitent être accompagnées par la référente famille lors de leur premier séjour. L'aide dans la construction de ces vacances est primordiale.

Les familles sont également en demande pour partir un week-end avec leurs enfants accompagnées de la référente famille. Ce week-end permettrait de décompresser mais également de pouvoir passer du temps avec leurs enfants. le souhait d'un thème défini en amont autour de la parentalité viendrait en complément de ce week-end culturel.

Pour les séniors, ils sont présents sur le quartier mais ne fréquentent pas la structure. Il y aurait possibilité d'amener les séniors au marché, leur proposer de la marche afin non seulement de les maintenir en forme mais également pour rompre l'isolement.

En terme de communication et afin de mobiliser ces séniors, nous pouvons passer par les clubs présents sur la commune. De plus, nous pouvons leur proposer des après-midi jeux adaptés à leur culture.

Activités :

Proposer davantage d'activités en soirées pour les habitants qui travaillent. Lors de prochains repas partagés, prendre en compte le pays d'origine des habitants afin de faire découvrir les pays à tour de rôle.

Création d'un club tricot. Proposer pour les collégiens des projets autour de l'histoire, géographie, mathématiques en utilisant des supports géants qui faciliterait la compréhension de ces matières. Développer le côté culturel auprès des jeunes et des moins jeunes.

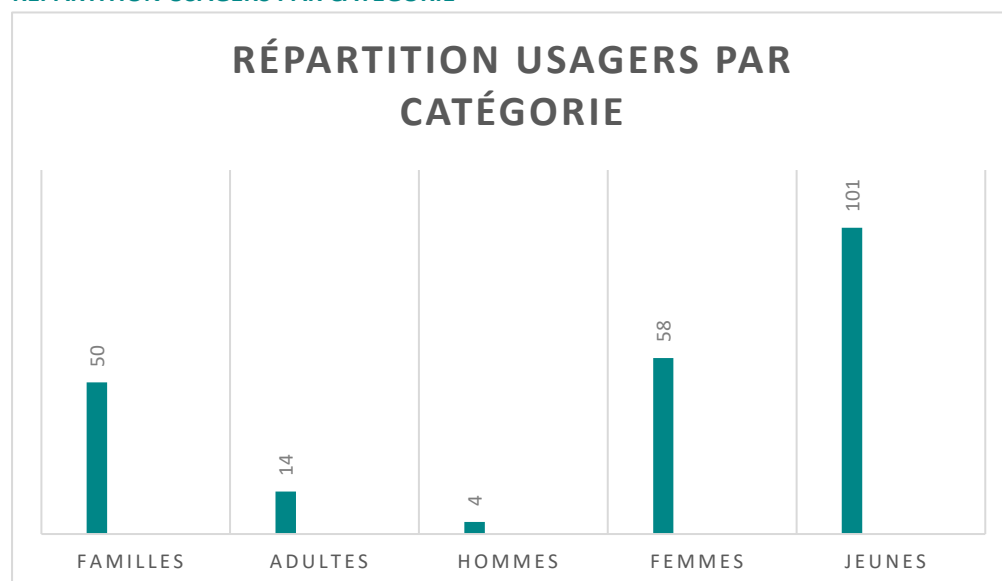
Les usagers du centre social

LES USAGERS DU CENTRE SOCIAL	Secteur adultes	Secteur famille	Secteur ados	Secteur élémentaires	ASL	TOTAL	%
Nombre total d'usagers						194	
Nombre d'usagers		52				52	26%
Habitants du quartier	4670						
Caractéristiques							
Enfants de moins de 6 ans		17				17	9%
Jeunes de 6 à 20 ans			41	60		101	52%
Adultes (jusqu'à 59 ans)	9				14	23	12.00%
Personnes âgées de + de 60 ans	1					1	0.52%
Hommes	3	1				4	2.06%
Femmes	11	47				60	30%
Actifs		26				26	13.40%
Inactifs		20				20	10.31%
Retraités		3				3	1.55%



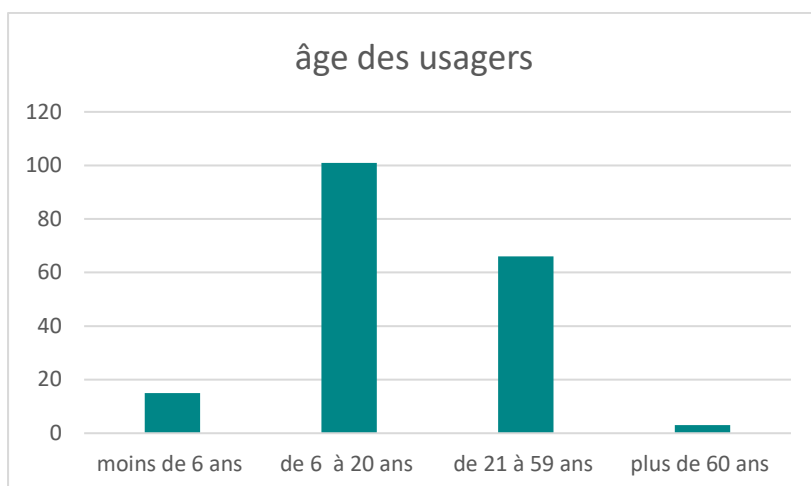
Familles monoparentales	13					13	7%
Population étrangère	14					14	7.22%
CATEGORIE SOCIO PROFESIONNELLE							
Agriculteur							
Artisan, commerçant, cher d'entreprise							
Profession intermédiaire		10				10	5%
Employé		18				18	9.28%
Ouvrier		3				3	1.55%
Retraité	2					2	1%

REPARTITION USAGERS PAR CATEGORIE





AGE DES USAGERS



Les 194 usagers ne sont pas représentatifs de la population qui fréquente régulièrement le centre social. Ne sont pas comptabilisés les personnes qui viennent pour les permanences écrivain public et toutes autres aides qu'effectue l'équipe du centre social dans les démarches administratives ainsi que lors de nos différentes manifestations ; fête des enfants et des familles, forum de l'emploi...

La moitié des usagers est représentée par le secteur Jeunesse et enfance ainsi que les femmes. Les hommes quant à eux ont du mal à être mobilisés. Les familles viennent juste derrière les jeunes et représentent la moitié des usagers. Juste avant la pandémie, lors de nos ateliers couture, des usagères du centre social des Prés St Martin se rendaient à cet atelier afin de profiter du savoir de la bénévole en charge de cet atelier. Les participantes au Pré St Martin inscrites à l'atelier fitness dansé profitaient du second cours dans notre centre social. Hormis ces temps, peu de passerelles sont mis en place entre les 2 structures voire même avec la maison de quartier Eole.



PARTIE 4

LE NOUVEAU PROJET





La fonction accueil

L'accueil au cœur du centre social a, avant tout pour vocation d'être « transversal » dans la vie du centre, dans ce qu'il permet d'être :

- Créer du lien social en favorisant les échanges, en incarnant et transmettant les valeurs d'écoute, de respect et d'ouverture à l'autre.
- Constituer un lieu de « veille sociale », sur les besoins, les difficultés, les richesses du quartier, de la ville ou du territoire.
- Développer le sentiment d'appropriation de cet espace par les habitants.
- Nourrir le projet et les actions du centre social, à partir de l'écoute, des besoins et des attentes des habitants
- Constituer un enrichissement des attentes ou expressions individuelles dans la perspective de démarches plus collectives.

En tant que lieu d'espace, nous devons réfléchir régulièrement en lien avec l'équipe, les habitants et les usagers à l'aménagement de cet espace., pour qu'il soit plus propice à l'écoute et à la convivialité.

L'accueil, considéré comme « fonction » centrale du centre social. En adaptant nos horaires d'ouverture, accueil physique et téléphonique.

Importance de la conception d'un portage collectif de l'accueil, pour pallier au mi-temps de la chargée d'accueil

Réfléchir aux modes de transmission des informations pour des publics ne maîtrisant pas tous la langue française, ni l'écrit.

Importance du cadre collectif fixé pour gérer les tensions, conflits pouvant se cristalliser autour de l'accueil : critique d'adhérents, tension entre habitants au sein du centre social, appropriation du centre par un seul public.

Réfléchir et renforcer le rôle d'information assuré par cette fonction accueil : collecter et traiter, mettre à jour régulièrement les informations « de premier niveau » que l'on souhaite transmettre au sein du centre et à l'équipe. Connaître, pour les personnes chargées d'accueil, le territoire, les initiatives et les partenaires locaux mais aussi départementaux pouvant assurer le relais selon les demandes.

L'accueil considéré comme « action » :

En mettant en place des indicateurs d'évaluation, nous permettant d'évaluer collectivement une qualité d'accueil dans notre centre ; nombre de personnes accueillies ; diversité sociale et culturelle des personnes accueillies et évolution ; nombre de propositions, de questions ou de critiques entendues à l'accueil transmises et reprises au sein du centre.

Nécessité pour la chargée d'accueil de bien s'imprégner du projet social.

Nécessité de fixer des règles communes sur les modalités de relais de la fonction accueil au sein de l'équipe ; où s'arrête la fonction accueil, en quoi la chargée d'accueil peut-elle être impliquée ou non dans l'accompagnement

Des questions ou projets issus des relations établies lors de cet accueil.



Organiser la prise en compte, le suivi collectif des besoins et attentes, difficultés, envies, formations, repères.
Exemple : cahier ou fichier consignnant les appels, contacts et les suites données.

Cette fonction d'accueil, centrale dans le centre social, peut également s'exercer par le biais du hors les murs pour présenter le centre social et ses activités-écouter-entendre les besoins, les envies des habitants.

C'est pour tout cela que **l'accueil** fait partie intégrante dans la vie du centre social

L'animation collective famille

PREAMBULE

Qu'est-ce qu'un projet familles ?

Pour un centre social, le projet familles est un projet spécifique, à destination des familles, intégré au projet social. Pour la Caisse Nationale d'allocations familiales, ce « projet spécifique » vise à mettre en cohérence et en synergie les différentes actions destinées aux familles (enfants et parents). Il vise également à soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Le centre social Grand Vaux a toujours placé « la famille » au cœur de ses actions. Son souhait de renforcer la synergie des familles se traduit par la mise en place d'actions. Le centre social a le désir de soutenir et accompagner les parents et les familles à partir de leur savoir-faire, pour les valoriser et ainsi être force de propositions.

Ces 3 dernières années, le centre social a mis en place diverses actions visant à soutenir les parents dans leur fonction parentale ; ateliers parents/tout petits, ateliers et sorties parents/enfants, forum santé, espace d'expression, ateliers cuisine...sont des exemples d'actions mises en place. L'espace d'expression à même permis l'émergence de projets comme : les ateliers bien-être avec des actions allant d'ateliers en soirées, sortie piscine et marche. Ces ateliers donnant la possibilité aux usagères de se retrouver entre-elles, d'échanger, de créer du lien et ainsi « poser » des « maux » et des « mots » sur des problématiques, des besoins et des attentes.

Ces leviers constituent de bons tremplins pour mettre en place des actions autour de la famille, avec l'appui et le soutien de la référente familles en charge de sa mise en œuvre et de sa cohérence avec le projet social.

Le projet collective familles prend donc alors toute sa dimension et devient un axe incontournable pour le centre social Grand Vaux.

DEMARCHE D'ELABORATION

L'élaboration de la démarche s'est effectuée en plusieurs temps :

Les familles étant au cœur de nos préoccupations, les familles usagères du centre social ont été associées à ce travail à travers :

- Des rencontres participatives conviviales autour de repas, de goûter et lors de nos espaces d'expression
- Une enquête auprès des usagers à l'aide d'un questionnaire.
- Un groupe de travail avec l'équipe



- Des instances partenariales
- Des instances avec les bénévoles

Dans le cadre de cet agrément, des temps de concertation de manière participative avec les habitants ont permis de recenser de manière collective et individuelle les idées et attentes des habitants ; de nouer des liens au sein du quartier, de participer à la cohésion sociale et à l'ancrage des habitants dans une démarche de participation citoyenne.

Le projet social a pour objectif principal d'accueillir les différents publics présents dans le quartier, et de leur proposer des activités en adéquation avec leurs enjeux quotidiens, mais aussi leurs besoins et leurs envies. Les dispositifs Léo Lagrange interviennent auprès d'un grand nombre de publics, en accord avec leur mission, selon des secteurs d'activités spécialisées : l'enfance et la famille, la jeunesse, les adultes et les seniors. Le centre social est donc un lieu privilégié de rencontre et de renforcement du lien social au sein du quartier, un espace d'échanges et de partages de pratiques, mais aussi des réponses aux besoins sociaux-économiques participant à l'amélioration quotidienne de la qualité des habitants.

BILAN DE L'AXE FAMILLES

La qualité des services et des animations proposés est essentielle pour les familles et représente un espace privilégié pour les familles au sein du quartier, parfois même le seul espace d'activités hors du temps quotidien.

Parmi les activités proposées, l'atelier parents/tout petits développé que sein du centre social est un atelier important, comme un temps déconnecté du quotidien permettant aux enfants et aux parents de se retrouver. En complémentarité de cette action, les sorties organisées sont les activités privilégiées des familles, et sont un bon indicateur de l'adhésion des publics au secteur familles de la structure. La moyenne constante du nombre d'usagers n'a fait qu'appuyer la pertinence de ces actions. Toutefois, après la pandémie, le centre social a constaté une légère baisse de la fréquentation sur l'atelier parents/tout petits. A contrario, les sorties et activités parents- enfants restent un moment toujours apprécié et répond aux besoins des familles.

Les sorties parents/enfants :

Ces temps hors les murs ne sont pas toujours adaptés aux attentes : impossibilité d'emmener l'ensemble des membres de la famille – a minima les enfants et les mères- ou à défaut, avoir la possibilité de laisser les enfants en bas âge de manière à pouvoir faire intégrer les enfants plus âgés ; pouvoir mener des sorties également durant le week-end et les vacances scolaires, ou sur une journée. Plus généralement, les activités propices aux relations parents-enfants sont très demandées, notamment par les mamans : activités culinaires, éducatives, activités ludiques.

L'implication des familles sur ces différents temps, a permis à un collectif de mamans d'exprimer leurs besoins, leurs attentes.

Les espaces d'expression sont justement là pour permettre aux familles d'échanger, et sont très attachées aux temps d'expression et d'écoute sur différentes thématiques concernant leurs enfants de tous les âges. Le rôle de la référente famille est donc et a donc été plus que primordial et central dans la structuration des activités : les familles portent une grande importance aux relations qu'elles ont avec la référente famille et les liens qu'elles entretiennent.

Les sorties familles :

Les sorties familles ont toujours représenté un temps privilégié de partage parents-enfants, qui leur permettent d'échanger et d'appréhender des expériences dans de nouveaux cadres. Toutefois, la participation de l'ensemble des membres de la famille, notamment des plus petits (moins de 1 an) n'est pas possible. Le service transport de la ville (qui nous octroie les cars) ne laisse pas les enfants en bas âge participer à ces sorties



(réglementation de sécurité). Très généralement, un autre membre de la famille empêche la famille entière de pouvoir participer à cette sortie.

A travers, ces différents temps, une initiative locale a pris forme, dans la création d'une association présente sur le quartier (depuis 2019) sous le nom de « Femmes d'ici et d'ailleurs ». De plus, dans un esprit de solidarité, d'échanges, les mamans ont émis le souhait de prendre du temps « pour elles » sans les enfants ; de là sont nés, les ateliers bien-être, qui visent de manière collective et conjointement avec la référente famille, organiser des activités pour les mères de familles voulant sortir du quotidien.

En mars 2020, la pandémie touchait le territoire et notre précédent employeur a contraint l'équipe du centre social à se mettre en confinement comme beaucoup de centres sociaux. Les familles déjà fragilisées par les difficultés socio-économiques se sont retrouvées devant des problématiques supplémentaires ; démarches administratives, difficultés financières... le centre social a ouvert une porte d'entrée vers un public de familles en situation de fragile et vulnérable, avec la mise en place d'un groupe whats app qui fonctionne toujours et qui nous a permis de garder le lien avec les familles durant cette lourde période de confinement –et de les soutenir dans cette période difficile. Bien plus tard, des permanences « écrivain public » gratuites et ouvertes à tous ont vu le jour avec le soutien de 2 bénévoles. Celles-ci ont facilité les démarches pour les habitants dont les nombreuses difficultés se sont accumulées durant la période de pandémie.

Ces permanences sociales sont des espaces dédiés à l'accompagnement des habitants dans différentes démarches administratives (impôt, CAF, endettement, emploi etc.) . Au sein du centre social, les permanences ont permis d'accueillir deux à cinq personnes sur des créneaux réservés, et selon les demandes. L'objet des permanences concernait les accompagnements à la demande d'un titre de séjour, à la constitution de dossier de naturalisation, dossier pour la circulation des jeunes mineurs, des démarches autour d'aides médicales. Nous avons touché davantage les mères de familles et particulièrement des mères seules. Toutefois certaines demandes ne relevaient pas des qualifications des bénévoles écrivain public mais relevaient davantage de la compétence d'une assistante sociale.

Certaines familles, ont, pu intégrer à la suite différentes activités du centre social et plus précisément dans le cadre de l'accompagnement scolaire pour le suivi de leur enfant, des ateliers cuisine et espace d'expression ainsi que les cours de français langue étrangère.

Les ateliers socio linguistiques ont toujours été fréquentés par un public majoritairement féminin. Les horaires (en journée)-ne correspondent pas forcément à la demande masculine (qui est principalement en situation d'emploi) toutefois, ces ateliers ont toujours permis aux apprenants de pouvoir identifier le centre social comme un lieu ressource, où les familles peuvent de manière transversale participer aux différents ateliers proposés par le centre social.

Les accueils de loisirs élémentaires et collégiens

Les accueils de loisirs permettent d'accueillir les enfants inscrits sur les périodes de vacances scolaires et les mercredis. Nous avons constaté sur les 3 dernières années que les familles ont des difficultés à inscrire leurs enfants avant chaque période de vacances scolaires. Ce cadre mis en place permet à l'équipe du centre social d'avoir une vision globale du nombre d'enfants inscrits et d'anticiper pour la directrice les embauches des vacataires. Toutefois, alors que ce système d'inscriptions est mis en place depuis maintenant 2 ans, les parents n'ont pas le réflexe de venir inscrire leurs enfants. Cette problématique est également constatée par les services périscolaires de la ville, quand il s'agit que les familles inscrivent leurs enfants à la cantine, la garderie, voir même le centre de loisirs.

La référente famille a ainsi assuré ses missions d'accueil, d'information et de soutien des parents dans leurs responsabilités éducatives et familiales. Grâce à ses réseaux et sa connaissance pointue des familles et de leurs difficultés et besoins, elle a fortement mobilisé notre médiateur social afin de renforcer selon les situations le dialogue intra familial tout en soutenant les parents dans leurs missions d'éducateurs premiers. L'importance



des échanges, la valorisation et la mise en place des activités ludiques au sein de demeurent de précieux outils dans notre accompagnement et soutien à la parentalité.

Le travail complémentaire et l'expertise de nos partenaires ont également apporté des réponses ainsi que des solutions aux différents problèmes des familles fragilisées socialement ou culturellement.

IDENTIFICATION DES PROBLEMATIQUES ET ENJEUX

a) Rappel du contexte et enjeux

Le quartier Grand Vaux est caractérisé par un habitat type grands ensembles composé de barres d'immeubles à vocation locative (environ 2000 logements) et privées (plus de 800 logements). Le quartier Grand Vaux étendu sur 22 hectares représente une exception dans le développement urbain de la commune : formes urbaines avec ses grands ensembles par rapport au pavillonnaire du reste de la commune, mixité entre logements d'habitant social et logements de copropriétés privées. Le quartier a été construit de manière soutenue en suivant différentes vagues de peuplement et d'installation depuis le début des années 1950 et jusqu'à la fin des années 1970. Le bailleur social principal du quartier est 1001 vies Habitat qui gère plus de 800 logements dans le quartier.

Des modifications importantes du paysage du quartier amènent pour

- Le quartier Grand Vaux (dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain) à une transformation du quartier qui vise la mixité sociale des habitants et amène une diversité et un brassage des familles.
- Un déplacement des familles vers d'autres quartiers de la ville, voir même dans les villes avoisinantes ou même Paris et sa métropole.
- Un prochain accroissement démographique par l'arrivée de nouvelles familles.

Des changements dans la prise en charge des familles pour

- Une prise en charge plus étroite des familles avec des nouveaux besoins dans les aides administratives, parentales, socio-économiques,
- Une meilleure orientation des familles vers les dispositifs adaptés
- Faire du centre social, un lieu ressource pour répondre aux besoins et attentes des habitants.

Et enfin, un travail sur l'articulation et le maillage des acteurs du territoire, identifié comme un enjeu important pour répondre aux besoins des habitants.

LES ATTENTES DES FAMILLES ET DES PARTENAIRES

Les enjeux et les opportunités concernant les familles :

Le principal objectif pour le centre social est d'accueillir les différents publics présents dans le quartier, et de leur proposer des activités en adéquation avec leurs enjeux quotidiens, mais aussi leurs besoins et envies. Le centre social est donc un lieu privilégié de rencontre et de renforcement du lien social au sein du quartier, un espace d'échanges et de partages de pratiques, mais aussi des réponses aux besoins sociaux-économiques participant à l'amélioration quotidienne de la qualité des habitants.

Développer l'axe famille en associant les parents et les enfants, et les intégrer dans une vision à long terme permettant aux familles de s'engager durablement dans les dispositifs locaux.

Prendre en compte la nouvelle population qui sera amené à vivre sur la quartier Grand Vaux en les associant dans le nouveau projet social afin de développer les sorties familles représentant un temps privilégié de partage parents-enfants, qui leur permettra d'échanger et d'appréhender des expériences nouvelles.



Assurer la participation de l'ensemble des membres de la famille aux sorties, notamment les personnes âgées (notamment les personnes âgées de 1 an)

Proposer des sorties avec le Relais Petite Enfance pour accompagner les familles dans le développement des liens et rapports avec les tous petits.

Associer les familles dans le choix des activités et destinations pour ainsi faciliter leur participation et adhésion sur le long terme.

Penser à des thématiques annuelles ou biannuelles en toile de fonds des sorties familles (science, nature, musique) pour engager les usagers dans la création de projets communs.

Accompagner les parents dans le suivi scolaire de leur enfant, en leur proposant des temps dédiés afin de faciliter la compréhension des institutions scolaires et leurs contenus.

Favoriser les liens sociaux et intergénérationnels afin de faciliter la mixité entre les familles et les seniors.

Rompre l'isolement par la mise en place d'ateliers à destination des seniors.

Soutenir les familles dans leur rôle éducatif et soutien à la parentalité à travers des ateliers thématiques autour de la parentalité ; ateliers autour de l'alimentation, aide aux départs en vacances, journée thématique autour des relations parents/enfants...

LES ATTENTES DES FAMILLES ET DES PARTENAIRES

Les attentes exprimées par les familles

- Mettre en place des thématiques autour de l'emploi
- Mettre en place des thématiques autour de la santé, les droits et devoirs des parents, la parentalité
- Accompagner et soutenir les familles dans les départs en vacances
- Possibilité de mettre en place des week-ends à thèmes accompagnés de leurs enfants
- Mobiliser les seniors et leur proposer des ateliers
- Proposer des activités en soirées pour les familles qui travaillent
- L'écoute et le soutien aux parents dans leur rôle, soutenir le lien parents-enfants

Pour les partenaires

- Développer des projets pertinents pouvant répondre aux besoins des familles
- Recenser les acteurs du territoire afin de donner les bonnes informations
- Proposer de nouveaux projets

Les partenaires attendent du centre social qu'il contribue à prendre en compte les besoins engendrés par les familles et celles qui arriveront, aussi bien au niveau de l'offre de services qu'au soutien à la parentalité. Le centre social doit être un lieu ressource d'accueil et d'accompagnement des familles. Il joue un rôle de passerelle entre accompagnement social et activités collectives pour les familles le plus en difficultés et vulnérables.

LES ENGAGEMENTS DU PROJET FAMILLES

Notre projet familles s'adresse à toutes les familles du territoire avec une attention particulière pour les plus vulnérables, tout en nous adaptant à la diversité d'un public mixte, dans le but de maintenir le « vivre ensemble »

De manière générale et au vu des modifications et évolutions dont sont confrontées la famille : modification du modèle parental (familles mono parentales, recomposées) et la réalité du quotidien ne permettant pas forcément de se projeter (chômage, logement, santé) fragilise certains foyers. Dans ce contexte, et afin de



répondre au mieux aux besoins et difficultés des familles, ce soutien doit se traduire par des projets nouveaux et innovants afin de soutenir au mieux les parents dans leur rôle éducatif tout en favorisant les échanges, et l'écoute des parents tout en y associant des temps dédiés aux mères qui souhaitent pouvoir souffler et trouver du temps pour « elles »

Echéancier

Janvier / Février	- Recensement des données du territoire (Réunion CAF, partage des données allocataires sur la zone d'influence – Insee -...) - Rencontre et constitution groupe de travail des équipes avec ONGSEED
Mars	- Etablir un échéancier - Copil : Mercredi 9 mars 2022 : Fixer l'échéancier Caf- Centres sociaux – Ville- Partenaires et le faire valider Proposition d'un retro planning + dates pour les Copil afin de rendre compte des avancées - Récoltes des données froides du 10 au 31 mars 2022 - Dispositifs mobiles du 23 au 25 mars 2022 + questionnaires en direction des adhérents et habitants/partenaires
Avril	- Cotech partenaires Evaluation : Semaine du 4 avril : PSM Semaine du 11 avril : GV - Comité habitants travailler sur l'évaluation des projets sociaux précédents 8 avril 2022 - Récolte des premières données chaudes (questionnaires) - Ateliers habitants du 04 au 08 avril 2022 ONGSEED
Mai	- Comité habitants finalisation de la partie diagnostic samedi 7 mai - Poursuite des récoltes des données chaudes - Ateliers partenaires les 05 et 06 mai 2022 Evènements habitants/usagers/partenaires 20 mai 2022
Juin	- Comité habitants recueil des besoins exprimés samedi 04 juin - COPI 1 ère restitution et validation des nouveaux axes. Définir les grandes orientations /axes stratégiques des nouveaux projets sociaux le mercredi 8 juin
Juillet	- Faire coïncider les objectifs fixés dans le cadre du marché et les axes retenus dans le futur projet combiné des centres sociaux GV/PSM - Phase écriture - Travailler les projets, les fiches actions avec les habitants, les usagers, les équipes, les partenaires et les élus du projet 2022/2025 lundi 4 juillet 2022
Aout	Phase écriture
Septembre	- Phase écriture - Harmonisation de l'écriture des projets sociaux - Copil restitution et validation des nouveaux projets sociaux



Octobre

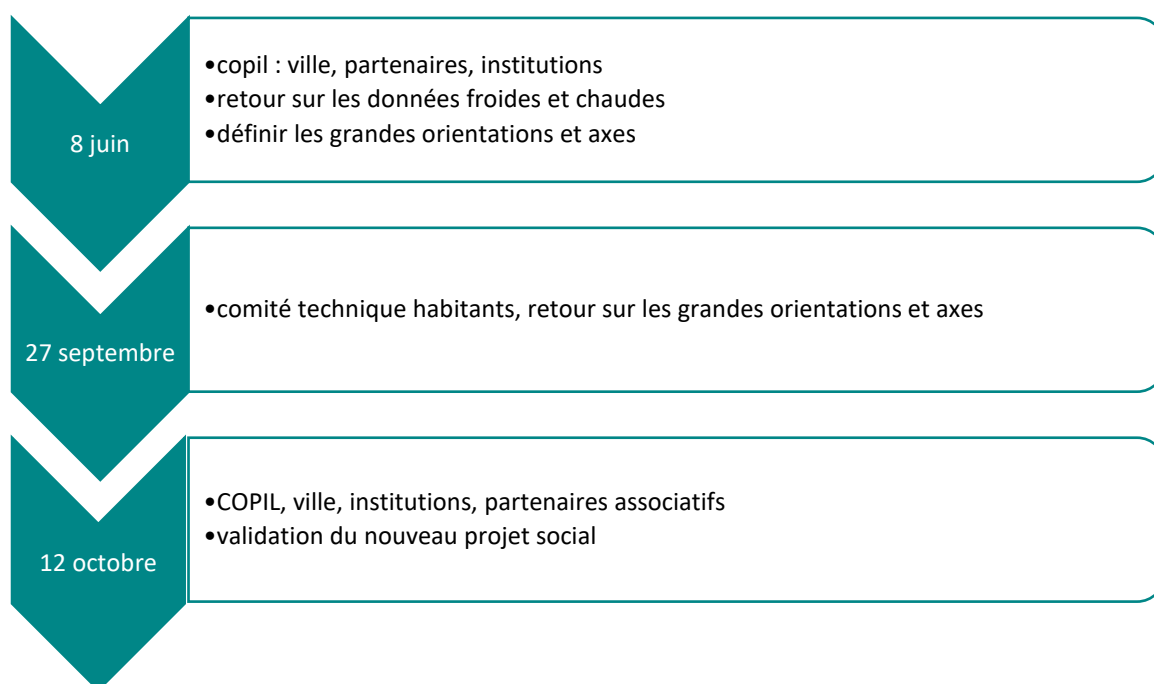
Novembre

- 1^{er} envoi/retour pour correction Projet social combiné GV/PSM
- Envoi des projets sociaux



La démarche de renouvellement du projet social

Cette étape importante permet d'enclencher un nouveau processus participatif en impliquant les habitants, les usagers, la ville et les institutions du territoire à de nouveaux besoins. Pour cela, différents temps ont été mis en place.





Envoyé en préfecture le 11/04/2023

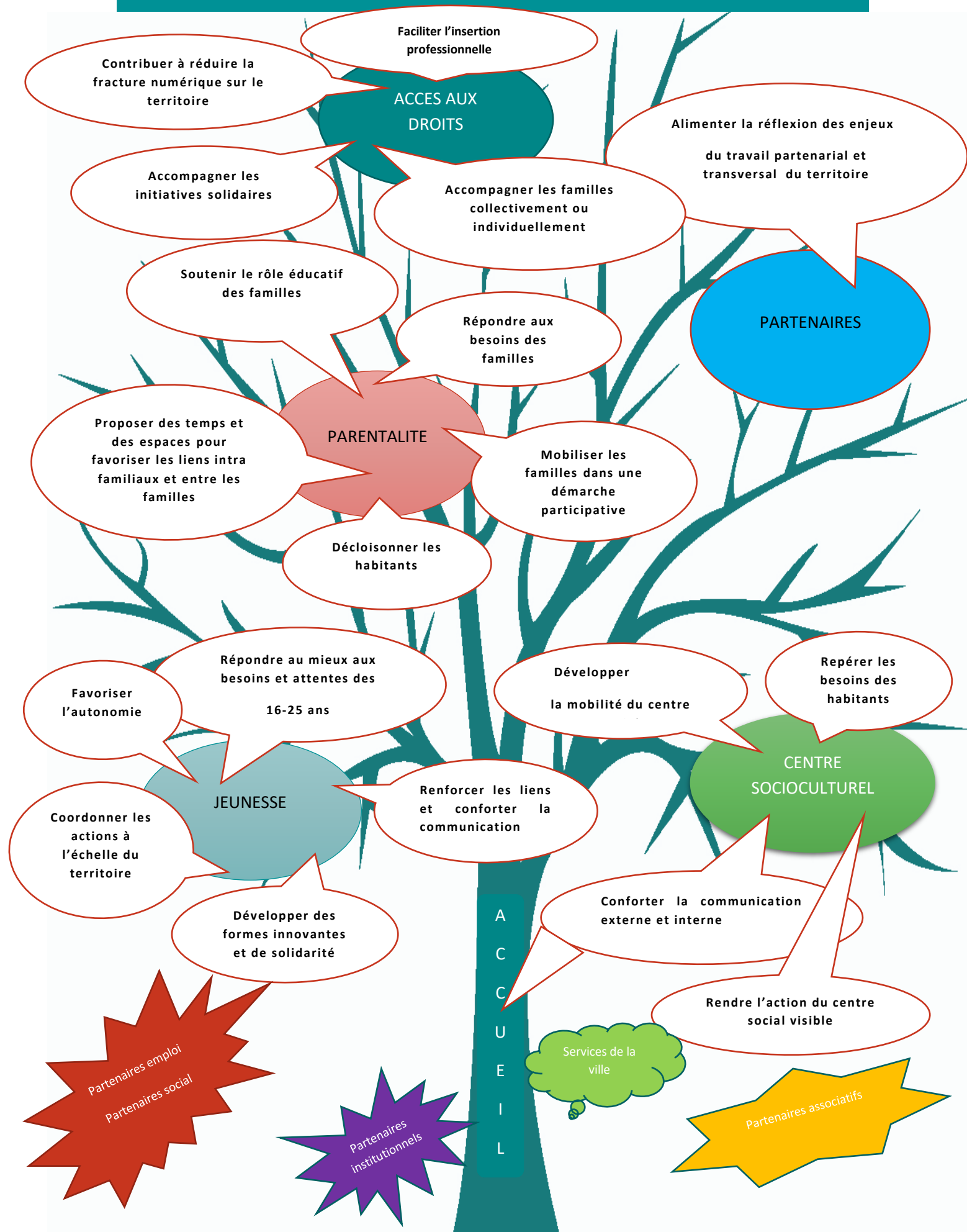
Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 091-219105897-20230330-DELIB2023231-DE



L'Arbre à objectifs



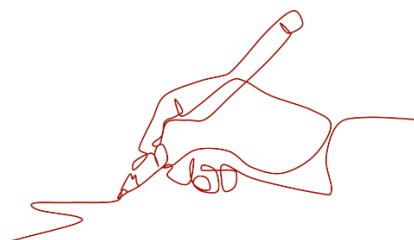
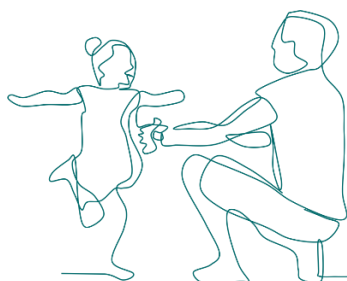


Axes du nouveau projet social

Encourager la participation des jeunes 16-25 ans (AGC)



Faire du centre social un lieu ressource (AGC)



Renforcer l'accès aux droits (ACF)

Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle (ACF)



AGC

Axe stratégique	Objectif général	Objectif opérationnel	Exemple d'action pour atteindre les objectifs	Résultats attendus	Critères/indicateurs d'évaluation
AXE I ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES JEUNES 16-25 ANS	Répondre aux besoins et attentes de chaque tranche d'âge pour les 16-25 ans	Conforter et développer les propositions des jeunes et adultes	Création de l'espace jeunesse Soirées à thèmes : santé, droit, scolarité	Que les jeunes puissent se retrouver le temps d'une soirée Appropriation de la structure Respecter le cadre donné Emergence de projets Force de propositions et l'investissement dans les propositions de projets	Implication dans la création de cet espace Degré de satisfaction Nombre de jeunes Pertinence de ce lieu dans l'émergence des projets
	Coordonner les actions à l'échelle du territoire	Accompagner les jeunes dans leurs projets personnels professionnels - Informer les jeunes sur leurs droits - Tisser la dynamique partenariale jeunesse sur le territoire	Permanences avec le référent jeunesse et notre médiateur social Lieu Ressource : Informations PUI, Mission locale, santé, droit, mobilité	Que les jeunes soient Participatifs et actifs Acteurs de leur vie Espace qui donne les moyens d'échanger et de s'exprimer Emergence de projets	Nombre d'inscrits (Fiche de présence) Nombre de jeunes Degré de satisfaction des jeunes Implication des jeunes Nombre de partenaires Implication des partenaires
	Accompagner le processus d'autonomie Et d'émancipation	Promouvoir toutes les situations permettant de construire une liberté de choix et de décision Promouvoir et construire avec les jeunes les clés de compréhension et d'appropriation de son environnement	Offrir aux jeunes des espaces de rencontres en soirée : Soirée Jeux Espace d'expression Soirée à thèmes : repas partagé, soirée cinéma Culture pour tous Soirée sport au gymnase David Douillet	Que les jeunes participent à des dispositifs adaptés : « tremplin citoyen », « service civique » ... Stagiaire BAFA Stagiaire 3ème en observation.	Nombre de partenaires présents (Feuille d'émargement) Assiduité des partenaires (Feuille d'émargement) Connaissance des actions des partenaires (compte rendu de réunion) Mise en place de nouvelles actions (Fiche action) Réponses aux questions des partenaires (bilan oral lors des coordinations sociales) Réponses aux besoins des habitants (Évaluation des fiches actions)



Axe stratégique	Renforcer les solidarités	Favoriser la cohésion de groupe Permettre aux jeunes de construire des projets collectifs	Chantiers jeunes Séjours : Raid aventure Comité usagers : 11-17 ans	Qualité des chantiers rendus Mixité et diversité sociale Que les jeunes soient engagés Que les jeunes aient un bon esprit de groupe Que les jeunes soient solidaires et bienveillants Que les tensions inter-quartiers puissent s'apaiser entre les adolescents du quartier PSM-GV	Implication des jeunes sur les projets Aboutissement des projets Nombre de jeunes volontaires Implication des jeunes dans le quartier et sur la commune
	Objectif général	Objectif opérationnel	Exemple d'action pour atteindre les objectifs	Résultats attendus	Critères/indicateurs d'évaluation
	Proposer un lieu d'accueil et d'information pour tous	Détecter et accompagner les personnes les plus fragilisées sur des dispositifs adaptés : CAF, MDE, CCAS Répondre aux besoins de la vie quotidienne : information, orientation, aides au démarche...	Permanences d'écrivain public Ateliers sociaux linguistiques Accompagnements personnalisés	Que les usagers du centre social : -s'inscrivent dans une démarche liée à la mobilité et devenir autonome -Progressent dans l'apprentissage de la langue française -deviennent autonomes et s'intègrent socialement -bénéficient d'un accompagnement dans les difficultés administratives rencontrées -Soient bien orientés par l'accompagnement avec un partenaire qui détient la compétence sur l'équipement de proximité - découvrent l'environnement qui les entoure	Nombre de permanences mises en place Nombre de personnes accompagnées (Fiche de présence) Satisfaction des habitants-usagers dans l'accompagnement apporté (entretien, questionnaire de satisfaction) Qualité et assiduité des cours ASL (fiche présence, questionnaire satisfaction) Nombre d'appels téléphoniques (Tableau de suivi) Relation avec les partenaires (Réunion avec les partenaires) Nombre d'accompagnement par le médiateur (tableau de suivi)
AXE II FAIRE DU CENTRE SOCIAL UN LIEU RESSOURCE	Repérer les besoins des habitants	Etre un point relai en matière d'accès aux droits Orienter les habitants-usagers vers les acteurs du territoire selon les besoins Favoriser l'intégration et la rupture de l'isolement			
	Développer la fonction accueil Conforter la communication interne et externe Rendre l'action du centre social visible	Proposer un accueil de qualité pour tous Accueillir les habitants en toute confidentialité Développer des outils variés et adaptés au public Améliorer la visibilité du centre social	Création d'un fichier regroupant les partenaires institutionnels, associatifs pour orienter les habitants selon les problématiques. Accompagner les familles dans leurs démarches administratives Réorganisation de l'accueil avec les parents	Que les usagers obtiennent des réponses rapides concernant leur orientation Que nous ayons un interlocuteur privilégié permettant d'apporter une réponse adaptée Que les parents s'investissent dans la réorganisation de l'accueil	Nombre de personnes accompagnées (Fiche de présence) Satisfaction des habitants-usagers dans l'accompagnement apporté (entretien, questionnaire de satisfaction) Qualité et assiduité des cours ASL (fiche présence, questionnaire satisfaction) Nombre d'appels téléphoniques (Tableau de suivi)



			Informier régulièrement et par anticipation de nos événements et actions du centre social. Créer des supports en différentes langues afin de s'adapter à la population	Que ce changement est un impact positif en terme d'accessibilité	Relation avec les partenaires (Réunion avec les partenaires) Nombre d'accompagnement par le médiateur (tableau de suivi)
	Développer la mobilité du centre social	Favoriser le « hors les murs »	Ateliers mis en place sur le quartier : Ateliers manuels Ateliers pause-café Bibliothèque roulante	Nombre d'interventions Nombre d'habitants touchés Degré de satisfaction Nature des interventions	Que les familles soient satisfaites de nos actions Que la fréquentation des usagers augmente Que nos actions répondent à un réel besoin Toucher de nouvelles familles
	Alimenter la réflexion des enjeux du travail partenarial et transversal du territoire	Développer et améliorer le partenariat Pérenniser et développer la collaboration avec les acteurs locaux Favoriser l'ouverture à de nouveaux partenaires en fonction de l'évolution de la structure	Petits Déjeuners partenaires, Permanences : CAF, CCAS, Impôt	Que les partenaires : Soient impliqués dans ces comités techniques Que les partenaires soient force de propositions Que les permanences répondent à un réel besoin sur le centre social Que les retombées soient positives pour les habitants Que les habitants aient une réponse adaptée à leurs besoins	Nombre de comité tenus Nombre de projets Implication des partenaires Émergence de projets Nombre et diversité des acteurs du territoire aux différentes instances



ACF

Axe stratégique	Objectif général	Objectif opérationnel	exemple d'action pour atteindre les objectifs	résultats attendus	Critères/indicateurs d'évaluation
AXE I RENFORCER L'ACCES AUX DROITS DES FAMILLES	Contribuer à réduire la fracture numérique sur le territoire	Développer l'offre d'accompagnement aux droits	- Accompagnement au multimédia et aux démarches en ligne Écrivain public	Amener les habitants à pratiquer les ateliers du centre social en transversalité Que les habitants soient autonomes dans leurs démarches quotidiennes Que le centre social soit considéré comme un lieu ressource auprès des habitants et qu'ils puissent venir y trouver une réponse	Nombre de séances Nombre de bénéficiaires Degré de satisfaction des bénéficiaires Nombre de personnes orientées vers des institutions
	Accompagner les familles collectivement et individuellement	Mettre en place des actions accessibles à l'ensemble des familles Renforcer le lien social	- cours de français - séjours vacances familles	Que les habitants puissent gagner en autonomie Que les parents puissent mettre en place des séjours	Nombre d'apprenants Implication dans la vie du centre Nombre d'ateliers mis en place Degré de satisfaction
	Faciliter l'insertion professionnelle	Réduire les inégalités territoriales	Forum de l'emploi Permanences autour de l'emploi : QHUBE, PUE, Mission locale, PIJ	Nombre de bénéficiaires Nombre de partenaires Degré de satisfaction Nombre de retour à l'emploi	Développer le partenariat local et territorial Toucher davantage d'habitants de Grand Vaux Permettre aux habitants de trouver des réponses rapidement
Axe stratégique					
AXE II DEVELOPPER LA PARENTALITE ET LA DIMENSION INTERGENERATIONNELLE	Accompagner les familles dans leur vie de parents	Accompagner les familles monoparentales au travers d'actions spécifiques	Atelier parents-tout-petit, Ateliers et sorties parents-enfants Vacances en familles Accueil de loisirs élémentaires Accueil de loisirs collégiens	Agir sur la mixité sociale, les relations et les échanges Fidélisation de nouveaux habitants Implication et participation active sur les actions Qualité des échanges	Nombre de familles Nombre d'enfants Degré d'implication Satisfaction des bénéficiaires Degré de participation des usagers Nombre d'ateliers mis en place Nombre et nature des ateliers
	Accompagner les familles et les habitants dans la formalisation des propositions et la réalisation de projets	Impliquer les familles dans la vie du centre de manière participative	Comité de programmation (Comité d'usagers) Conseil citoyen	Qu'il y ait une émergence de projets Projets innovants Projets transversaux Meilleure circulation de l'information entre partenaires pour être relais auprès des habitants Avoir une meilleure connaissance des différents projets institutionnels	Implication et participation active des usagers et membres du conseil citoyen Que les habitants soient acteurs et l'émergence de projets L'implication des parents dans la mise en œuvre des plannings
	Repérer les besoins des habitants	Répondre aux attentes des habitants Orienter les habitants vers les dispositifs adaptés Accompagner les habitants dans leurs démarches	Orientation des habitants sur les dispositifs : CCAS-CAF-PLIE-MDE Assurer un accueil de qualité		Emergence de projets Nombre de bénéficiaires Qualité des échanges Degré de satisfaction
	Mobiliser les familles dans une démarche participative	Favoriser le partage de savoirs et de compétences	Sorties familles, espace d'expression, accompagnement scolaire Fête de quartier Fête de Noël Atelier parents-enfants Atelier parents-tout-petits	Participation active des usagers Investissement des familles sur un long terme Que les échanges des parents soient constructifs	Degré d'implication des familles Emergence de projets Participation des familles Degré de satisfaction Nombre de familles présentes Nombre d'enfants Degré d'implication des familles et des enfants



	Proposer des temps et des espaces pour favoriser les liens intra familiaux et entre les familles	Favoriser des actions qui développent les liens intra familiaux Favoriser le lien entre les habitants	Sorties parents-enfants, sorties familles ...espace d'expression, sortie mer Bénéficier des services du Secours Populaire : journée des oubliés et séjours enfants et adolescents Sorties familles, repas partagés, comité d'usagers Cours de fitness dansé Ateliers créatif Atelier couture Atelier cuisine Atelier bien-être	Pertinence des échanges Participation des usagers Que les familles puissent passer des bons moments en famille Que les enfants puissent profiter d'une belle journée à la mer	Nombre d'enfants et de parents Degré de satisfaction Actions proposées Qualité et diversité des échanges Implication dans les actions Nombre de projets proposés Nombres d'usagers Degré de satisfaction Que les parents aient des échanges productifs Une implication constante dans les activités Que les mamans puissent se retrouver entre elles le temps de certaines activités
	Soutenir le rôle éducatif des familles	Proposer des espaces et des Outils d'accompagnement à la parentalité	Accompagnement scolaire, soirées thématique liée à la parentalité Accompagnement des parents dans l'aide aux devoirs. Forum santé	La réussite scolaire des enfants L'implication des parents dans la prise de conscience dans la scolarité de leurs enfants Capacité à reproduire dans le milieu intra familial	Nombre de parents et d'enfants Nombre de séances d'accompagnements Degré d'implication des parents Degré d'implication des enfants Nombre de bénéficiaires Nombre d'ateliers Degré d'implication Degré de satisfaction Liens sociaux créés. Implication des bénéficiaires
	Décloisonner les habitants	Proposer des temps d'espaces et de rencontres pour les seniors	Après-midi jeux, après-midi rencontres, rencontres intergénérationnelles Atelier cuisine Repas partagés atelier couture	Dépassement des résistances face aux craintes des seniors concernant le quartier Grand Vaux	Nombre de bénéficiaires Nombre d'ateliers mis en place Degré de satisfaction des usagers Emergence de projets





FICHES ACTIONS BUDGET PREVISIONNEL



MAISON DE QUARTIER GRAND VAUX

Compte	Intitulé	BP 2022 Charges	BP 2022 Produits
60223000	Alimentation	7 438 €	
60453000	Activités Pédagogiques	12 352 €	
60461000	Transports Activités	8 000 €	
60612000	Fluides	750 €	
60620000	Pharmacie	50 €	
60649000	Matériel & fournitures de bureau	566 €	
60653000	Produits d'entretien	133 €	
60681000	Matériel d'activité	8 514 €	
Sous-total 60 Achats		37 803 €	
61350000	Locations mobilières	3 061 €	
61564000	Maintenance	200 €	
61610000	Primes d'assurance	813 €	
61820000	Documentation	40 €	
Sous-total 61 Services externes		4 114 €	
62140000	Personnel extérieur	2 350 €	
62263077	Commissaire Aux Comptes	578 €	
62268000	Honoraires Divers	5 000 €	
62360000	Publicité, relations publiques	1 008 €	
62510001	Déplacements	1 050 €	
62630000	Affranchissement	100 €	
62670000	Téléphones Mobiles	115 €	
62850000	Fonctionnement Général	17 500 €	
Sous-total 62 Autres services externes		27 701 €	
63110000	Impôts & Taxes sur rémunérations	19 625 €	
Sous-total 63 Impôts et taxes		19 625 €	
64110000	Salaires et Traitements	164 716 €	
64510000	Charges sociales	64 152 €	
64520000	Mutuelle	825 €	
64750077	Médecine du travail	893 €	
64881000	Formations	1 283 €	
Sous-total 64 Charges de personnel		231 869 €	
68112000	Dotation aux amortissements	306 €	
68154800	Indemnités fin Carrière	74 €	
Sous-total 68 Dotations		380 €	
TOTAL GENERAL DES CHARGES		321 491 €	
Compte	Intitulé	BP 2022 Charges	BP 2022 Produits
70000000	PRODUITS		0 €
70641000	Communes		321 491 €
70900000	Refacturations		0 €
79180000	Transferts de charges		0 €
Total général produits		321 491 €	321 491 €



Fiche action 1

AGC

AXE I : ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES JEUNES

Espace jeunesse

Diagnostic

Le centre social reçoit peu de jeunes majeurs. Il est pourtant nécessaire de continuer à les intégrer dans le dispositif, pour maintenir le lien et l'accompagnement, pallier au manque d'espace pour ce public, et participer à l'apaisement des conflits au cœur de la structure et du quartier. Le manque d'espace jeunesse sur le territoire n'offre pas de possibilités aux jeunes de pouvoir se poser, échanger et se projeter dans cet avenir si incertain pour eux.

Objectifs

Proposer une dynamique suivie et continue

Favoriser l'engagement et l'appropriation

Offrir un espace dédié jeunesse

Public ciblé

Jeunes du quartier à partir de 16 ans

Modalités de fonctionnement

Créer l'espace jeunesse en vue de son appropriation par les jeunes du quartier

Espace ouvert tous les jours selon des horaires qui seront définis avec le référent jeunesse

Lieu

Centre social Grand Vaux

Personnel

Référent jeunesse- Médiateur social

Modalités de mise en œuvre

Les jeunes devront s'inscrire sur la structure afin de pouvoir y accéder ensuite. Grâce à cet espace, ils pourront se rendre sur le centre afin de pouvoir s'y poser en journée.

Une charte sera mise en place avec les jeunes, le référent jeunesse afin de respecter les lieux pour éviter tout débordement.

Partenaires

Alliance Prévention

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les jeunes pourront selon les besoins venir au centre social si un partenaire lui donne un rendez-vous. Ce lieu, permettra aussi bien au jeune de trouver une écoute, de prendre un rendez-vous avec un partenaire.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de jeunes impliqués

Nombre de passages

Pertinence du lieu

Degré de satisfaction des jeunes

Emergence de projets

Respect du cadre



Fiche action 2

AGC

AXE I : ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES JEUNES

Permanences – lieu ressource : informations, santé, emploi, droit

Diagnostic

Le centre social manque d'informations pouvant répondre aux besoins et attentes des jeunes adultes. Le centre social doit être un support pour communiquer des informations aux jeunes majeurs. Les jeunes souhaiteraient être accompagnés et intégrés au processus dès leur sortie de la cible « jeunesse ». Les jeunes du quartier sont cloisonnés et ne se déplacent que très rarement sur les différents dispositifs du territoire pouvant répondre à leurs besoins. De plus, les horaires de rencontres entre les dispositifs de la ville et le rythme de ces jeunes ne correspondent pas forcément. Il s'avère que les rendez-vous pris par les intervenants (PIJ-mission locale) ne sont pas tous honorés par les jeunes.

Objectifs

Favoriser l'engagement du jeunes

Accompagner et soutenir les jeunes

Intégrer les jeunes dans différents dispositifs (bénévolat-BAFA-tremplin citoyen...)

Public ciblé

Jeunes majeurs

Modalités de fonctionnement

Espace dédié en soirée, possibilité le vendredi soir de 19h à 20h, encadré par le référent jeunesse et le médiateur

Lieu : centre social

Personnel

Référent jeunesse, médiateur social, intervenants du PIJ, mission locale selon les besoins et de façon ponctuelle

Modalités de mise en œuvre

Les jeunes seront identifiés par le référent jeunesse et le médiateur. Des maraudes sur le quartier seront organisées afin d'informer les jeunes sur ces temps dédiés.

Deux permanences mensuelles, en soirée. Un support regroupant toutes les informations sera mis en place au sein du centre social.

Le référent jeunesse pourra aider le jeune dans ses recherches de stages, informations BAFA, tremplin citoyen etc...

Partenaires

Le PIJ, mission locale, le CIO, Essonne Mobilité

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Des temps seront mis en place en amont avec le référent jeunesse et les intervenants des différentes institutions du territoire afin d'échanger sur les différents dispositifs. Ponctuellement, et selon la disponibilité des intervenants, certains pourront venir sur le centre social pour des informations complémentaires et qui demandent un suivi plus pointu du jeune.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de jeunes qui fréquentent le centre

Degré de satisfaction des jeunes

Nombre de jeunes orientés vers les dispositifs adaptés

Nombre de « permanences » sur la structure

Régularité du jeune

Implication dans la vie du centre



Fiche action 3

AGC

AXE I : ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES JEUNES

Médiateur social

Diagnostic

Notre médiateur social, indispensable dans la vie du centre, est un élément moteur pour rencontrer les familles, les jeunes afin de les aider dans leur vie quotidienne.

Notre médiateur, présent sur la commune depuis de très nombreuses années, connaît les familles et les jeunes et a instauré un climat de confiance et de bienveillance auprès des habitants. Il sait créer un espace d'écoute et de dialogue en dehors de toute contrainte morale et physique.

Objectifs

Répondre aux problématiques des familles
Orienter, informer, accompagner les familles et les jeunes
Renouer la communication
Trouver des solutions selon les problématiques
Accompagner les habitants vers les dispositifs adaptés
Relayer l'information
Créer de la mixité inter-quartier

Public ciblé

Familles et jeunes

Modalité de fonctionnement

Le médiateur social couvre toute la commune, selon un planning défini avec des horaires variables

Lieu

Centres sociaux, maison de quartier, commune

Personnel

Médiateur social en lien avec les équipes des centres sociaux et maison de quartier

Modalités de mise en œuvre

Le médiateur social est amené à sillonner la commune selon les besoins. Ses horaires flexibles permettent de couvrir une amplitude en journée large. Une permanence sur chaque centre social en lien avec les référents jeunesse pouvant répondre aux questions des jeunes et jeunes adultes, informer et orienter les jeunes vers les différentes associations et institutions de la ville et limitrophe. Il accompagne les jeunes sur des foots en salle des différents quartiers de la ville dans différents gymnases.

Partenaires

Service de la ville-Secours Populaire-PIJ-Mission locale-MDE-Alliance Prévention-Police Municipale-Associations de la ville

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

En lien permanent avec les partenaires, le relai se fait vers les différents partenaires selon les problématiques observées. Les partenaires peuvent selon les difficultés assurer un rendez-vous sur le centre social.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de familles suivies
Nombre de jeunes suivis
Nombre de partenaires impliqués
Degré de satisfaction des habitants



Degré de satisfaction des partenaires
Impact sur le comportement
Nombre de permanences au sein du centre social

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le 11/04/2023
ID : 091-219105897-20230330-DELIB2023231-DE





Fiche action 4

AGC

AXE I : ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES JEUNES

Chantier jeunes

Diagnostic

La réinsertion du jeune sur le quartier de Grand Vaux est un constat toujours d'actualité et représente une réelle difficulté pour les partenaires, les services publics et le centre social. Les jeunes ont tendance à rester dans le quartier et restent cloisonnés dans leur propre « cité ». Les jeunes du quartier sont peu mobiles et ce manque de mobilité les maintiennent dans des exigences peu compatibles avec les réalités du marché de l'emploi (refus d'aller travailler trop loin, difficulté à se rendre à la mission locale, le PIJ) pourtant présents en centre-ville.

Le manque de confiance en soi, le manque de confiance en l'avenir augmente le manque de repère de ces jeunes. Les jeunes se retrouvent au pied d'immeuble ce qui amplifie les incivilités et la délinquance. Certains comportements entraînent, le rodéo sauvage, incendies volontaires.

Objectifs

Rompre l'isolement des jeunes

Accompagner les jeunes dans une démarche collective

Créer une cohésion de groupe

Public ciblé

Jeune de 15 -18 ans

Modalités de fonctionnement

Le référent jeunesse et le médiateur mobilisent les jeunes et constituent le groupe en fonction des motivations individuelles. Les parents sont associés à la démarche et un contrat est signé entre le jeune, le parent et le bailleur social. A l'issue de ce chantier, les jeunes ont la possibilité de s'inscrire sur une session BAFA, obtenir des bons d'achats, voir même partir sur une sortie qu'ils auront choisie ensemble.

Lieu

Centre social

Quartier de Grand Vaux

Personnel

Référent jeunesse, médiateur social

Modalités de mise en œuvre

Les horaires, le lieu et la nature des travaux seront définis et contractualisés au préalable avec les jeunes et leurs parents. Le premier jour du chantier, un petit-déjeuner est proposé aux participants et aux différents acteurs du projet (bailleur social : 1001 vies habitat, Alliance Prévention, Maison des projets)

Partenaires

Bailleur social « 1001 vies Habitat », Alliance Prévention, service de la Mairie, Maison des projets

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Le bailleur décide et met en place le cahier des charges avec l'équipe du centre social et Alliance Prévention. Le bailleur social fournit le matériel nécessaire, et prend en charge une partie des dons attribués aux jeunes.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de jeunes investis dans le projet



Assiduité des jeunes lors des travaux chantiers
Ponctualité des jeunes, et terminant le chantier
Qualité des relations entre les jeunes et entraide lors du chantier.
Respect de l'autorité et des missions
Respect du travail des jeunes
Découverte des métiers et réalité du monde du travail
Orientation des jeunes après projet
Amélioration dans les comportements des jeunes



Fiche action 5

AGC

AXE I : ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES JEUNES

Comité d'usagers jeunesse-enfance

Diagnostic

Les tensions entre les jeunes du quartier Grand Vaux et celui des Prés St Martin, persistent, sans que cela soit encore maintenant réglé. Le centre social, au cœur de ces conflits tente par le biais du médiateur social d'apaiser ces tensions, de renouer un dialogue avec ces jeunes, mais les tensions sont telles que la communication est rompue. Les activités favorisant les relations inter-quartiers sont insuffisantes, alors qu'elles sont cruciales pour la cohésion et la mutualisation des activités sur les deux centres sociaux. Les jeunes cibles ne souhaitent pas réaliser des activités avec les jeunes des autres quartiers, en raison des différents perpétués de génération en génération.

Les fratries qui suivent sont dans une même logique sans savoir véritablement les raisons qui ont poussé les jeunes de ces deux quartiers à entrer en conflit. Le centre social, peut donc intervenir auprès des plus petits, à partir de l'âge élémentaire et avec les adolescents pour créer du lien entre les jeunes de ces deux quartiers et ainsi apaiser les conflits inter-quartiers.

Objectifs

Renouer le lien entre les enfants et les jeunes inter-quartiers

Favoriser la mixité

Impliquer les jeunes dans une logique de bienveillance

Monter des projets communs

Public ciblé

Jeunes du quartier de Grand Vaux et ceux des Prés St Martin

Modalités de fonctionnement

Une à deux fois par semaine durant les vacances scolaires.

Certains mercredis en journée ou demi-journée

Lieu

Centre social Grand Vaux et centre social des Prés St Martin

Personnel

Référents jeunesse et animateurs (trices) des deux centres sociaux.

Médiateur social

Modalités de mise en œuvre

En amont des périodes de vacances scolaires, les référents jeunesse et animateurs élémentaires programmeront conjointement les plannings à destination des publics.

Un comité jeunesse sera créée afin de mixer les publics, prendre des décisions ensemble et ainsi sortir de la logique de « faire comme les grands frères ».

Partenaires

Alliance Prévention pour le secteur adolescent.

Médiathèque, ludothèque, conservatoire.

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

les partenaires pourront être associés sur certains temps pour la mise en œuvre des activités

Indicateurs d'évaluation

Pertinence de la création du comité d'usagers jeunesse

Nombre de rencontres inter-quartiers

Nombre de jeunes et d'enfants



Degré d'implication
Degré de satisfaction
Implication des partenaires

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le 11/04/2023
ID : 091-219105897-20230330-DELIB2023231-DE





Fiche action 6

AGC

AXE I : ENCOURAGER LA PARTICIPATION DES JEUNES

Soirées thématique

Diagnostic

Les jeunes du quartier, ne disposent pas de lieu adapté à leurs besoins et leurs attentes. Besoin de se retrouver, d'échanger. Besoin de se retrouver dans un lieu qui leur permettrait d'éviter d'errer en pied d'immeuble. Le sentiment de ces jeunes qui ne sont pas entendus, ni écouté, le sentiment de ces jeunes qui parfois en manque de repères ne demandent qu'un espace pour se retrouver.

Objectifs

Dédier un espace et du temps

Redéfinir l'implication des jeunes

Concier les jeunes pour les intégrer tout d'abord à moyen terme sur des actions collectives ou individuelles

Proposer des soirées à thème répondant à leurs envies

Public ciblé

Jeunes adultes

Modalités de fonctionnement

Une fois par mois, le vendredi soir de 20h00 à 23h00 (horaires à définir, selon les thèmes proposés)

Lieu

Centre social

Personnel

Référent jeunesse- médiateur social- les éducateurs d'Alliance Prévention

Modalités de mise en œuvre

Le référent jeunesse, le médiateur et l'équipe d'Alliance Prévention mobiliseront les jeunes du quartier. Ces derniers devront obligatoirement s'inscrire au centre social afin de poser le cadre. Les soirées seront construites en amont avec les jeunes et un programme sera établi. Une charte sera signée afin de respecter le lieu, et les intervenants, évitant ainsi tout éventuel débordements.

Partenaires

Alliance prévention

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les éducateurs seront associés à la mise en œuvre des programmes. Ils participeront selon les disponibilités de chacun aux soirées mises en place.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de jeunes mobilisés

Implication des jeunes

Degré de satisfaction

Respect du cadre

Emergence de projets

Pertinence des projets

Implication du partenaire



Fiche action 1

AGC

AXE II : faire du centre social, un lieu ressource

Accueil et orientation des habitants

Diagnostic

L'accueil, l'information, l'écoute et l'orientation du public font partie des missions principales du centre social. Auparavant, l'équipe et la direction assurait cette fonction et répondait au mieux aux attentes et besoins des habitants. Désormais, la chargée d'accueil étant présente, l'accueil peut donc prendre toute sa place et le centre social peut s'appuyer sur la présence de la chargée d'accueil pour assurer sa pleine fonction dans l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et l'orientation des habitants.

Objectifs

Accueillir, informer, orienter les habitants

Créer un espace chaleureux, convivial et bienveillant

Répondre au mieux aux attentes et besoins des habitants

Assurer l'accueil téléphonique et physique

Public ciblé

Les habitants, usagers

Modalités de fonctionnement

Accueil à mi-temps de la chargée d'accueil. L'équipe prend le relai durant son absence.

Lieu

Centre social

Personnel

Chargée d'accueil, équipe

Modalités de mise en œuvre

La chargée d'accueil assure ses fonctions en mi-temps sur le centre social, l'équipe prend le relais en son absence.

Afin d'orienter au mieux les habitants, la chargée d'accueil tiendra à jour, un livret recensant les différentes structures sociales, les partenaires, les institutions. Un fichier sera créé pour recenser les appels, l'accueil physique et les orientations.

Partenaires

Associations locales, institutions.

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

La chargée d'accueil aura pris soin de contacter les institutions afin que le fichier réalisé soit mis à jour. Elle pourra les appeler directement afin d'orienter au plus vite les habitants

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'appels

Nombre de personnes reçues physiquement

Nombre d'orientations

Degré de satisfaction des habitants

Impact positif sur les orientations



Fiche action 2

AGC

AXE II : faire du centre social, un lieu ressource

Organisation accueil

Diagnostic

L'accueil du centre ne remplit que très difficilement ses fonctions. L'accueil se situe dans le hall d'entrée et donc de l'espace de passage.

De ce fait, cet espace ne permet pas la confidentialité nécessaire à un accueil de qualité pour les personnes en difficultés. De plus, cet espace n'assure pas sa fonction de convivialité intrinsèque à un espace d'accueil d'un public. Enfin, cet espace ne remplit pas non plus sa fonction de communication sur les informations à partager auprès des publics. Nouvellement arrivé, la chargée d'accueil doit encore créer cet espace qui permettrait d'accueillir, orienter et de répondre aux mieux aux besoins des habitants.

Objectifs

Réorganiser l'accueil

Permettre un espace confidentiel et convivial

Donner de la visibilité au centre social

Faciliter l'accès au centre social

Public ciblé

Habitants et usagers du quartier et de la commune

Modalités de fonctionnement

L'accueil du centre social est assuré tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Lieu

Centre social

Personnel

Chargée d'accueil-équipe

Modalités de mise en œuvre

Afin de réorganiser au mieux l'accueil, nous souhaiterions inverser l'accueil dans le foyer. L'accueil actuel quant à lui assurerait la fonction de l'espace adolescents.

En inversant ces lieux, l'entrée se ferait côté cour. Une demande à la ville serait faite pour mettre en place des fléchages dans le quartier de Grand Vaux jusqu'à la structure, à des points stratégiques du quartier, arrêt de bus, rue, côté crèche et côté Maison des Projets. Des pas seraient réalisés au sol dans la cour avec de la peinture éphémère ou non. La participation active de cette réorganisation se ferait avec les habitants du quartier, les usagers, le secteur élémentaire et les collégiens.

Partenaires

Service de la ville pour l'organisation des fléchages. Service technique de la ville pour la mise en place

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Indicateurs d'évaluation

Degré d'implication dans la mise en œuvre

Nombre d'habitants participants à cette réorganisation

Impact sur la visibilité du centre social

Implication des enfants et adolescents dans la réorganisation

Satisfaction du public



Fiche action 3

AGC

AXE II : faire du centre social, un lieu ressource

le « hors les murs »

Diagnostic

La pratique du « hors les murs » est difficile à développer puisqu'elle demande un ensemble de moyens humains, matériels et demande du temps. Pourtant, nous sommes convaincus de ce que peut apporter la démarche du hors-les-murs. Ces temps forts pourraient faire connaître le centre social, communiquer et informer sur ce qu'il propose au public. Ces temps forts permettraient également d'identifier les besoins et attentes du public. Ils pourraient toucher le public le plus vulnérable et qui n'ose pas toujours franchir les portes du centre social. Ainsi, une première approche du public pourrait leur donner la possibilité de venir rencontrer l'équipe selon leurs besoins.

Le manque de communication auprès des établissements scolaires accentue notre manque de visibilité, investir les écoles sur des temps ponctuels permettrait d'être plus visible.

Objectifs

Faire connaître le centre social
Connaître, comprendre et identifier les besoins
Toucher les publics les plus vulnérables
Maintenir un lien et un dialogue réguliers
Faire participer les publics au plus près de leur lieu de vie.
Permettre aux habitants de se rendre au centre social

Public ciblé

Habitants de Grand Vaux, jeunes, adultes, familles-enfants et seniors

Modalités de fonctionnement

Selon nos événements et ateliers que l'équipe du centre social souhaite mettre en place.
Stands réguliers sur le quartier
Dispositifs mobiles (comme lors des dispositifs mis en place lors du diagnostic)
Pause-café sur le quartier

Lieu

Sur le quartier : dalle commerciale, skate park, city stade

Personnel

Equipe du centre social

Modalités de mise en œuvre

Temps défini en amont de la programmation avec l'équipe.
Davantage d'ateliers durant l'été
Intervention du référent jeunesse dans le collège pour tenir informés les jeunes de notre programmation, intervention des animateurs élémentaires pour la programmation

Partenaires

Collège Jean Mermoz, école élémentaire St Exupéry, Alliance Prévention

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

En lien avec les CPE et les éducateurs d'Alliance Prévention, le relai pourra se faire auprès des élèves du collège pour informer de notre programmation.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de jeunes inscrits
Degré de satisfaction des jeunes



Nombre d'ateliers mis en place sur le quartier
Pertinence de ces ateliers
Augmentation de la fréquentation des usagers
Implication des partenaires (écoles- associations)



Fiche action 4

AGC

AXE II : faire du centre social un lieu ressource

communication

Diagnostic

La communication du centre social a souvent représenté un point faible dans notre façon de fonctionner. Le centre social, toujours pas suffisamment visible par l'ensemble de la population du quartier de Grand Vaux, nous amène à nous questionner sur notre manière de communiquer. Même si, notre communication s'améliore par la création de notre site internet, notre page facebook, instagram, il en reste que les informations relatives à nos actions sur le quartier doivent être plus lisibles.

Objectifs

Rendre plus lisible les actions du centre social
Améliorer notre communication
Informé à un plus large public
Rendre nos actions plus lisibles auprès des partenaires de la commune

Public ciblé

Les habitants du quartier et ceux de la commune

Modalités de fonctionnement

Informé régulièrement de nos actions via un affichage quotidien sur le quartier

Lieu

Quartier de Grand Vaux-partenaires-ville

Personnel

Equipe du centre social

Modalités de mise en œuvre

A chaque événement, l'équipe selon son secteur d'intervention assurera un affichage dans le quartier, informera le service communication de la ville afin de relayer l'information. Un affichage sera effectué aux partenaires pour informer à un plus large public et ainsi toucher les habitants qui ne viennent pas sur le centre social

Partenaires

Associatifs-ville-institutions-bailleur-maison des projets

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les partenaires afficheront les actions que le centre social met en place et serviront de relais d'informations

Indicateurs d'évaluation

Nombre de partenaires répondant à nos demandes
Implication des partenaires
Retombées positives
Augmentation de la fréquentation des habitants
Nombre d'habitants venant des autres quartiers



Fiche action 5

AGC

AXE II: faire du centre social, un lieu ressource Petits déjeuners partenaires

Diagnostic

Lors des différents ateliers partenaires mis en place dans le cadre du diagnostic partagé, les partenaires ont relevé la nécessité d'échanger sur les missions, les actions, les activités de chacun, ainsi que les acteurs institutionnels et associatifs de la ville. Les acteurs, veulent créer un réel espace de concertations et d'échanges. Ces réunions de travail conviviales contribueront à une meilleure connaissance institutionnelle des activités et actions proposées pour répondre au mieux aux besoins des habitants. Afin d'améliorer la pertinence et la qualité des activités et prise en charge de la population, ces temps s'emploieront à traiter des problématiques récurrentes et transversales tout en respectant le code déontologique et l'éthique qui doivent caractériser toute action sociale ou éducative.

Objectifs

Optimiser et renforcer la coopération entre les partenaires et les différents acteurs du territoire

Impulser, faciliter les échanges entre les différents acteurs sur leurs dispositifs, missions et projets respectifs

Développer davantage de partenariats entre les structures institutionnelles et associatives sur le territoire

Générer et formaliser une dynamique sur la prise en compte des difficultés de la population, et des problématiques rencontrées par les travailleurs sociaux dans leurs missions respectives au sein du quartier

Public ciblé

Responsables associatifs et institutionnels (organismes publics, services de l'Etat et des collectivités territoriales et locales)

Modalités de fonctionnement

Un petit-déjeuner partenarial par trimestre. Un partenaire fera le choix de présenter sa structure, ses activités et ses projets actuels ou à venir.

Lieu

Centre social Grand Vaux.

Personnel

L'équipe du centre social

Modalités de mise en œuvre

Un petit-déjeuner tous les trimestres

Partenaires

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Invitation de tous les partenaires selon leurs disponibilités. Petit-déjeuner mis en place par le centre social. Thématiques à valider en amont selon le retour des partenaires. Relevé de décisions et validation des perspectives.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de séances organisées

Nombre de partenaires présents

Degré d'implication



Nombre de thématiques validées
Nombre d'actions transversales mises en place
Impact sur le travail partenarial



Fiche action 6

AGC

AXE II: faire du centre social un lieu ressource Permanences ponctuelles : CAF, CCAS, IMPOT...

Diagnostic

Lors du diagnostic effectué avec les habitants du quartier et pendant nos comités d'usagers, nous avons fait le constat qu'il n'existe pas de permanences sur le secteur de Savigny sur Orge, concernant les informations relatives aux impôts, CAF et sécurité sociale. Les habitants, souhaitent une permanence qui leur permettrait d'avoir les informations nécessaires à leurs dossiers.

Objectifs

Développer l'accès aux droits

Mettre en place des informations collectives et individuelles

Définir les besoins

Développer l'offre d'accompagnement

Public ciblé

Habitants de Grand Vaux et de la commune

Modalités de fonctionnement

Selon les besoins recensés, définir des temps de rencontres collectives et individuelles.

Lieu

Centre social

Personnel

Equipe du centre social-référente famille

Modalités de mise en œuvre

Après avoir fixé les modalités de mise en œuvre, un temps collectif pourra se tenir au sein du centre social, et des temps individuels permettront d'aborder les problématiques des habitants avec toute la confidentialité que cela implique.

Partenaires

CAF, MDE, services publics

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Permanence ou temps ponctuel sur le centre social

Indicateurs d'évaluation

Nombre de temps collectifs

Nombre de rencontres individuelles

Nombre de bénéficiaires

Degré d'implication des partenaires

Degré de satisfaction des habitants

Retombées positives sur la situation des bénéficiaires



Fiche action 1

ACF

AXE I : développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle Atelier parents-tout-petits

Diagnostic

Le centre social représente un espace privilégié pour les familles au sein du quartier de Grand Vaux, parfois même le seul espace d'activités hors du temps quotidien. Le service proposé par le centre social constitue un réel atout et permet aux familles de déconnecter et de tisser des liens avec leurs enfants. Les possibilités d'activités pour les enfants en bas âge et leurs parents restent très réduites sur la commune. La majorité des mamans qui viennent sur le centre social pour accompagner les aînés sur le clas, les accueils de loisirs, elles ont d'autres enfants en bas âge. Les places en halte-garderie ou crèche se font rares, ce qui amène des difficultés de socialisation pour les enfants. Enfin, certains enfants issus de l'immigration arrivent à l'école maternelle en ne parlant que leur langue maternelle, l'organisation et l'accueil de ces mamans et enfants permettrait d'anticiper cette problématique.

Objectifs

Renforcer l'offre

Encourager une socialisation intra et extra-familiale

Favoriser et améliorer la qualité des relations parents-enfants

Créer une passerelle avant l'entrée à l'école

Développer des activités de jeux et de loisirs adaptés à la tranche d'âge

Favoriser le dialogue parents-enfants et parents-parents

Public ciblé

Familles et jeunes parents. Enfants de 0 à 5 ans

Modalités de fonctionnement

Tous les mercredis de 10h à 12h00.

Lieu

Centre social

Personnel

Référente famille, service civique

Modalités de mise en œuvre

Les parents et les enfants seront orientés par la PMI, ainsi que l'école ST Exupéry qui accueille des enfants petites sections de 2 ans et demi.

Les familles ont accès de façon autonome aux jeux mis à disposition.

Toutefois, un programme pourra être établi par la référente selon les besoins et les envies des familles.

Ces temps, permettent également aux familles d'échanger durant ces temps assurant ainsi un espace convivial, chaleureux et bienveillant.

Partenaires

PMI, médiathèque, école St Exupéry, le Service Petite Enfance de la ville, PRE, MDE, la CAF.

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les différents partenaires identifient les parents susceptibles d'intégrer cet atelier. La référente famille, explique le fonctionnement, les objectifs. Les familles s'inscrivent d'une semaine à une autre.



Indicateurs d'évaluation

Nombre de parents

Nombre d'enfants

Degré de satisfaction

Pertinence des ateliers mis en place

Qualité des échanges

Nombre de familles orientées



Fiche action 2

ACF

AXE I: développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Ateliers et sorties parents-enfants

Diagnostic

Les éléments du précédent projet social, nous amènent à renforcer les liens parents-enfants à travers les sorties et les ateliers parents-enfants mis en place tout au long de l'année au sein du centre social. Les familles sont en demande et souhaitent s'impliquer davantage dans les loisirs partagés avec leurs enfants. De plus, certains parents se sentent démunis dans leur rôle d'éducation premier et restent parfois sans réponse devant les difficultés qu'ils ressentent : rythme de vie de l'enfant, cadre parental, autorité et légitimité du parent...

C'est lors de ces temps, que les liens parents-enfants peuvent se renouer, redonner confiance au parent comme à l'enfant ou même rétablir son « autorité »

Objectifs

Permettre de renouer des liens parents-enfants

Permettre au parent de passer davantage de temps de loisirs avec son enfant

S'accorder avec le parent sur des valeurs éducatives qu'il souhaite transmettre à son enfant

Impliquer les parents dans le suivi des loisirs et des intérêts des enfants en dehors du contexte familial

Reproduire les actions dans le milieu intra familial

Public ciblé

Familles et enfants jusqu'à 11 ans inscrits au centre social

Modalités de fonctionnement

Programmation mise en place

Planning mis en place avec les familles

1 atelier toutes les semaines et au moins 1 sortie par période de vacances scolaire

Lieu

Centre social-Sortie extérieure

Personnel

Référente famille

Modalités de mise en œuvre

Les familles, avec la référente famille organisent le programme des ateliers.

La référente famille mobilise les familles qui ne seraient pas présentes lors de la programmation

Le programme est diffusé sur notre page Facebook, un programme version papier est édité et mis en ligne sur notre groupe.

Partenaires

Médiathèque, PMI, ludothèque, MDE

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les partenaires peuvent orienter les familles vers ces ateliers en fonction des besoins

Des ateliers peuvent être mis en place avec des partenaires

Indicateurs d'évaluation

Nombre de parents et d'enfants présents

Degré d'implication dans la mise en œuvre du programme

Impact des échanges sur la qualité des relations entre les parents et les enfants

Nombre de projets mis en place



Fiche action 3

ACF

AXE I : Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle Vacances en familles

Diagnostic

Le centre social ne propose plus d'accompagnement des familles pour des départs en vacances. Il s'avère, que de nombreuses familles ne partent pas en vacances, même si elles bénéficient de bon vacances. Les familles souhaitent partir en vacances, voire même le temps d'un week-end, et sollicitent la référente famille pour être accompagnées dans l'organisation de ces temps. Ces vacances individuelles ou collectives permettent de nouer des liens parents-enfants mais également parents-parents. L'accompagnement social dans l'accès aux vacances est donc une modalité pour participer à lutter contre les exclusions et les freins au départ.

Objectifs

Organiser un accompagnement social
Permettre aux familles de partir en vacances
Tisser des liens parents-enfants
Décompresser

Public ciblé

Familles du quartier

Modalités de fonctionnement

Les familles seront mobilisées par la référente famille. Réunions collectives et ou individuelles selon le type de vacances demandées. Temps dédiés et à respecter pour la bonne organisation des vacances.

Lieu

Accompagnement des familles au sein du centre social.

Personnel

Référente famille

Modalités de mise en œuvre

Les familles peuvent être orientées par les différents partenaires du territoire. Les familles peuvent également venir solliciter la référente famille spontanément.

Des temps définis collectifs et individuels seront mis en place avec l'appui de la référente famille. Selon les budgets et le montant bon VACAF, les familles construiront leur séjour.

Des séjours pourront être mis en place en individuel. Toutefois, selon le degré d'autonomie des familles, la référente famille pourra accompagner les familles durant tout le séjour.

Partenaires

CAF, MDE, CCAS, Secours Populaire

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les partenaires pourront nous orienter des familles les plus vulnérables. Des temps d'informations pourront être mis en place par les différents partenaires sur le centre social.

Indicateurs d'évaluation

Implication des familles dans toutes les démarches
Nombre de rendez-vous honorés
Nombre de départ concrétisés
Questionnaire remis aux familles
Implication des partenaires



Degré de satisfaction des bénéficiaires



Fiche action 4

ACF

AXE I: Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Accueil de loisirs élémentaires

Diagnostic

L'accueil des 6-11 ans est largement fréquenté par les enfants du quartier. Les relations qu'entretiennent l'équipe et les enfants sont fortes, témoignant de la régularité de leur fréquentation et l'intégration sur les temps périscolaires passés dans notre structure. Les enfants qui fréquentent nos accueils sont issus en grande majorité de familles très modestes et socialement fragilisées. Le mode d'accueil proposé correspond aux familles, avec la mise en place de la pause méridienne qui permet aux enfants de rentrer déjeuner chez eux.

Les activités et sorties proposées sont nombreuses et répondent à un réel besoin, celui de découvrir, partager, passer des temps de loisirs, apprendre tout en s'amusant. Néanmoins, un besoin de renouvellement des activités manuelles et artistiques est nécessaire.

Objectifs

Développer un projet pédagogique adapté

Programmer les activités visant l'élargissement des centres d'intérêts des enfants.

Développer des activités basées sur des valeurs citoyenne, solidaire et les amenant à se responsabiliser.

Répondre aux besoins et au rythme de l'enfant

Développer les rencontres, renforcer les liens et les échanges entre les enfants et les adultes mais aussi avec ses pairs.

Favoriser et les accompagner dans la découverte de nouvelles activités

Public ciblé

Enfants de 6-11 ans sur les mercredis et les vacances scolaires

Modalités de fonctionnement

Accompagner les enfants dans la mise en place du planning d'activités.

Rencontres et informations des parents et des familles

Inscription des familles et des enfants

Inscriptions des enfants une semaine avant chaque période de vacances scolaires

Accueil le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h00

Accueil tous les jours durant les vacances scolaires aux mêmes horaires

Une sortie par semaine avec une amplitude horaire pouvant aller de 8h à 17h00 selon les sorties

Lieu

Centre social

Personnel

Equipe animateurs permanents du centre social

Embauche d'animateurs CDI selon les périodes de vacances scolaires

Direction

Modalités de mise en œuvre

Une déclaration auprès de la DRAJES s'effectue à l'année pour les fiches initiales et par période de vacances scolaires avec les fiches complémentaires.

Les animateurs du centre social associeront davantage les enfants dans la mise en œuvre du programme.



Des activités sportives, culturelles, scientifiques, musicales, portant aussi sur l'écologie, la citoyenneté, donneront aux enfants tout le loisir de découvrir, appréhender, échanger, se questionner.

Des ateliers et sorties seront mis en place avec le centre de loisirs qui se trouve en contrebas du centre social.

Partenaires

Les associations sportives, associations locales, le centre de loisirs Charles Perrault, le service des sports de la mairie. CLJ

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Des temps de rencontres sont organisés avec le centre de loisirs afin de mutualiser nos actions et activités. Des associations locales comme : Gradisca (collectif d'artistes), cirque Ovale, MV cirque, conteuse, interviendront tout au long de l'année. Le service des sports de la ville sera sollicité pour obtenir des créneaux gymnase.

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'enfants accueillis

Nombre de projets et d'activités mis en place

Degré de satisfaction des parents et des enfants

Implication des partenaires

Implication du centre de loisirs

Impact des activités et du projet sur le comportement des enfants en termes, de cadre, respect, dialogue, entraide et solidarité.



Fiche action 5

ACF

AXE I : développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle Accueil de loisirs collégiens

Diagnostic

Le centre social propose des accueils de loisirs en direction des adolescents de 11-17 ans. L'accessibilité du centre social et ses tarifs attractifs expliquent l'attachement de ce public pour le centre social. Les collégiens sont accueillis en milieu ouvert, ce qui leur permet d'aller et venir selon leurs besoins sur la structure.

Lors des ateliers concernant le diagnostic et menés auprès de la jeunesse, les adolescents souhaitent un renouvellement de l'offre habituellement proposée afin d'investir ce public sur leurs envies, facilitant ainsi l'implication sur des projets à long terme.

Objectifs

Offrir un espace d'accueil, d'animation, d'épanouissement et d'apprentissage du vivre-ensemble.

Permettre aux adolescents de découvrir de nouvelles choses, de partager des moments festifs et conviviaux et nourrir leur curiosité

Les amener à concevoir leur temps de loisirs comme un espace de construction de soi, et de réalisation personnelle

Développer l'esprit citoyen

S'engager sur un long terme

Construire des projets collectivement

Public ciblé

Adolescents de 11-17 ans

Modalités de fonctionnement

Accueil les mercredis de 14h à 19h

Période des vacances scolaires de 10h à 12h et de 14h à 19h

Une sortie organisée chaque semaine par période de vacances scolaire dont les horaires peuvent varier de 8h à 17h30 selon les sorties mises en place.

Deux soirées ou après-midi par mois, soit le vendredi soir, soit le samedi après-midi selon les thèmes définis en amont. Des soirées à thème sont organisées, ou bien des sorties.

Des temps pourront leur être proposés, en soirée donnant la possibilité au référent jeunesse de les orienter, informer sur les différents dispositifs...

Lieu

Centre social

Personnel

Référent jeunesse-médiateur social

Modalités de mise en œuvre

Les accueils de loisirs habilités par la DRAJES, permettent aux jeunes d'être encadrés dans un lieu sécurisant. Les programmes seront établis en collaboration avec les jeunes afin de répondre au mieux à leurs attentes et besoins. Les loisirs proposés, s'orientent vers des pratiques sportives, découvertes culturelles, ateliers créatifs, engagement citoyen, le vivre-ensemble, la solidarité et la bienveillance.

Le comité d'usagers jeunesse-élémentaire permettra d'établir une vraie cohésion de groupe et un système de tutorat se mettra en place progressivement.



Les jeunes pourront intégrer les ateliers seniors afin de créer des liens intergénérationnels. Des passerelles seront créées afin d'apaiser les tensions entre les jeunes du quartier des Prés-St-Martin et ceux de Grand Vaux.

Partenaires

Alliance Prévention-Ressources Prévention-Mjc-service des sports de la ville-collège J.Mermoz-centre de loisirs jeune

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les actions seront concertées et menées régulièrement avec les partenaires. Des thèmes seront définis en amont et mis en place par les différents partenaires. Le référent jeunesse se rendra régulièrement au collège Mermoz pour une meilleure identification de centre social. Le référent jeunesse tiendra une permanence régulière au sein du collège pour informer les jeunes des programmes et thèmes proposés par le centre social.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de jeunes

Nombre de partenaires

Implication des jeunes

Implication des partenaires dans la mise en œuvre des projets

Régularité des jeunes sur ces temps

Amélioration des relations entre les jeunes de chaque quartier

Degré de satisfaction des jeunes



Fiche action 6

ACF

AXE I : développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Comité d'usagers

Diagnostic

L'équipe de la structure souhaite remettre la parole des habitants au cœur du centre social de manière participative à travers l'initiative des habitants, en s'appuyant sur leurs besoins et leurs attentes. Leur contribution participera activement à la mise en place de prises de décisions, en rendant acteur les usagers. Les usagers pourront de nouveau être écoutés et exprimeront leurs propositions pour améliorer les actions et les services proposés par le centre social.

Objectifs

Impliquer, outiller et accompagner les habitants en s'impliquant dans la vie du centre
Formaliser et partager les difficultés ainsi que les besoins et attentes des habitants
Informier et mobiliser les habitants lors d'événements importants du centre
Redonner la place aux habitants au cœur de notre projet social

Public ciblé

Les habitants du quartier

Modalités de fonctionnement

Lieu

Centre social

Personnel

La directrice du centre social

La référente famille

Modalités de mise en œuvre

Une fois par trimestre, de préférence un vendredi soir, les habitants, bénévoles, représentants de la ville et équipe du centre social, organiseront ce temps d'échanges. Afin que ce temps soit convivial, les habitants et l'équipe réaliseront un petit repas.

Partenaires

Un élu ou représentant de la ville

Des habitants, des bénévoles ou usagers

Des représentants d'associations

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

La ville sera informée en amont des séances devant se tenir au centre social. Les associations locales pourront se positionner sur ces comités.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de séances tenues

Implication des habitants et bénévoles

Emergence de projets

Nombre de projets mis en place

Taux de participation et d'assiduité



Fiche action 7

ACF

AXE I : développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Conseil citoyen

Diagnostic

Dans le cadre du Renouvellement du programme de rénovation Urbaine, le conseil citoyen est mis en place sur le quartier de Grand Vaux sur la base de pratiques et d'initiatives participatives.

Le centre social continue d'animer les instances de fédérer les habitants autour d'initiatives locales et novatrices, par son implication forte dans le contrat de ville de Savigny sur Orge, et par son rôle de proximité auprès des habitants du quartier. Structure indépendante des pouvoirs publics, il a pour objectif une participation active et directe de l'ensemble des habitants et des acteurs du quartier.

Objectifs

Permettre aux habitants d'être acteurs et force de propositions au sein de leur quartier

Les associer à l'élaboration, la déclinaison du contrat de ville ainsi qu'à l'amélioration de leur cadre de vie

Favoriser l'expression d'une parole libre

Permettre aux habitants d'évaluer eux-mêmes l'impact et les effets qualitatifs des actions conduites

Public ciblé

Habitants du quartier, bénévoles et associations locales

Modalités de fonctionnement

Le conseil citoyen est composé d'habitants tirés au sort dans le respect de la parité femmes/hommes, de représentants des institutions, du bailleur social et des associations locales.

Lieu

Centre social Grand vaux

Personnel

Cheffe de projet Politique de la ville

La Déléguée au Préfet

Des représentants des services de la ville

La directrice de Mission

La directrice du centre social

Les conseillers citoyens du quartier de Grand Vaux

Modalités de mise en œuvre

Information des habitants souhaitant de faire partie du Conseil Citoyen sur les conditions et les missions de cette instance.

Animation de l'instance avec ordre du jour

Respect des délais des convocations, envoi, validation des relevés de décision

Avis et validation ainsi que l'évaluation des projets déposés et financés dans le cadre du contrat de ville

Le centre social assure le portage et l'animation du Conseil Citoyen

Partenaires

Les membres du conseil citoyen peuvent faire appel en fonction de certaines thématiques à des personnes extérieures ou responsables associations actifs.



Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Services de l'Etat, ville, CCAS, EPT12, associations intervenants sur le quartier, écoles, collège, PMI, MDE, pôle emploi et toutes les structures intervenant sur le quartier

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'habitants membres du conseil citoyen, et leur répartition entre copropriétaires et locataires du parc social

Nombre d'associations et institutions associées

Nombre de propositions validées

Nombre de réunions organisées

Degré d'implication et d'adéquation entre les besoins de la population, les actions et les projets mis en place.



Fiche action 8

ACF

AXE I : développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Espace d'expression

Diagnostic

Le centre social représente un espace de vie, où chacune et chacun doit pouvoir trouver sa place. L'espace d'expression donne la possibilité aux usagers de passer des moments privilégiés, d'être écoutés et de trouver des réponses adaptées. A travers ces moments de partage, les usagers peuvent s'exprimer librement, confrontant leurs opinions, leurs points de vue, s'apporter mutuellement des conseils. Cet espace représente un temps fort que les usagers demandent. C'est aussi l'occasion pour ces usagers(ères) de passer un moment ensemble, rire, souffler sans pour autant parler de leurs difficultés.

Objectifs

Créer une ambiance conviviale

Aborder des difficultés quotidiennes des mères et des pères de familles

Présenter et les informer sur leurs droits et devoirs

Impulser une dynamique d'entraide, de solidarité et d'appartenance au quartier

Etre à l'écoute et conseiller les habitants pour élaborer des projets collectifs

Public ciblé

Femmes, familles monoparentales avec enfants rencontrant des difficultés de tout ordre. Des profils variés fréquentent l'espace d'expression : mamans monoparentales, familles, primo-arrivant, femmes des ateliers sociolinguistiques, problématique de chômage.

Modalités de fonctionnement

A raison de deux fois par semaine, le mardi et le jeudi en après-midi. Toutefois, les jours et les heures peuvent varier selon les disponibilités des bénéficiaires.

Lieu

Centre social

Personnel

Référente famille du centre social

Modalités de mise en œuvre

Ces groupes de parole se veulent des moments où les habitants pourront s'exprimer librement autour d'un petit café. Le principe étant de laisser la parole libre, le choix de l'expression sans jugement ni préjugé. Les groupes de parole sont animés par la référente famille.

A la suite de ces temps et selon les problématiques qui en ressortiront, la référente famille mettra en place, une fois par trimestre une soirée thématique à destination des habitants.

Partenaires

MDE, PMI, Ressources, Alliance Prévention, Médecin d'Afrique, CCAS.

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

La référente famille après avoir identifié les problématiques ressorties lors de ces espaces, contactera les partenaires en lien avec les difficultés recensées.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de participants

Nombre d'espace d'expression mis en place

Degré de satisfaction des participants

Nombre de partenaires sollicités

Impact sur les bienfaits de ces temps



Fiche action 9

ACF

AXE I : développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle Sorties familles

Diagnostic

Les sorties famille sont toujours autant appréciées des participants. Elles permettent aux familles demandeuses de bénéficier de loisirs communs avec leurs enfants. Les familles sont en attente de ces sorties, et les places sont très vite prises. C'est pour certains, l'occasion de découvrir des lieux, de sortir du quotidien, de partager un temps fort. Les familles sont demandeuses dans le choix des sorties depuis peu et co-construisent ces sorties avec la référente famille.

Objectifs

Co-construire avec les familles des sorties familiales

Valoriser les parents dans la prise d'initiatives

Permettre aux parents, grands-parents, enfants et petits-enfants de vivre une relation privilégiée

Faciliter le lien entre les habitants

Repérer les familles qui pourraient intégrer l'accompagnement vers d'autres ateliers ou départ en vacances.

Public ciblé

Parents, enfants, grands-parents et petits enfants. Familles orientées par la PMI, MDE, CCAS.

Modalités de fonctionnement

Temps mis en place par la référente famille et qui permettra aux participants de définir leurs choix, de donner leur avis et enfin de trouver un consensus.

Une sortie famille par trimestre sur la journée

Lieu

Lieu à définir selon la sortie prévue

Personnel

Référente famille pour la sortie- un membre de l'équipe pour accompagner la référente famille

Modalités de mise en œuvre

La sortie définie, l'information sera diffusée sur la quartier via des affiches et flyers. Les inscriptions se font auprès de la référente ou de l'animateur présent également à la sortie.

La sortie est prévue sur toute la journée.

Partenaires

Service transport de la ville pour les cars.

CCAS, PMI, MDE.

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

La référente famille diffusera l'information auprès des services avec lesquels nous travaillons en partenariat. Ainsi, les différents partenaires pourront nous orienter les familles susceptibles d'entrer dans notre dispositif.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de participants (parents, enfants-grands-parents et petits-enfants)

Nombre de partenaires



Nombre de personnes orientées par les partenaires
Degré d'implication des habitants dans la recherche de lieux
Satisfaction des familles
Création de liens
Nature des sorties proposées

Fiche action 10

ACF

AXE I: développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Fêtes et manifestations « fête de fin d'année, fête de quartier »

Diagnostic

Le quartier de Grand Vaux, classé en quartier prioritaire est un quartier enclavé. De plus, hormis, le bailleur qui organise chaque année, sa fête de fin en décembre et celle en fin d'année scolaire, très peu de manifestations sont organisées sur le quartier.

Un manque d'espace est identifié sur le quartier, permettant aux habitants de se rencontrer, et de créer du lien social. Les manifestations proposées par le centre social sont donc vectrices de rencontres et d'échanges.

Les habitants de Grand Vaux rencontrent des difficultés à se déplacer en dehors du quartier et ce type de manifestations constitue un moyen efficace pour les accompagner vers l'autonomie nécessaire à la découverte de sites.

Objectifs

Créer du lien social sur le quartier et encourager les relations de voisinage

Animer et redonner vie au quartier autour d'événements festifs

Valoriser l'investissement des habitants dans la vie du centre social

Permettre aux habitants de se rencontrer autour d'une action conviviale

Public ciblé

Les habitants du quartier de Grand Vaux. Familles.

Modalités de fonctionnement

Une fête de fin d'année en décembre avec des représentations festives des enfants des deux centres sociaux et la maison de quartier, ainsi qu'un prestataire pour une représentation d'un professionnel.

Une fête de quartier en juin, réunissant environ 250 personnes avec des stands tenus par des partenaires, des structures gonflables, des ateliers autour de jeux...

Lieu

Fête en décembre : salle des fêtes de la ville

Fête de quartier : soit derrière le centre social en extérieur, soit dans le parc du centre de loisirs.

Personnel

L'équipe du centre social.

Modalités de mise en œuvre

Fête de fin d'année : les enfants préparent en amont avec les animateurs du centre social, un petit spectacle ; chant, danse, pièce de théâtre... Ainsi que la participation active des adolescents.

Chaque structure présente son spectacle. Un prestataire intervient à la fin des représentations données par les centres sociaux et la maison de quartier.

Fête de juin : ateliers mis en place par l'équipe du centre social. Ce moment festif permet de rassembler, réunir, les familles autour d'un projet commun. Les habitants s'investissent sur ce temps en réalisant des gâteaux, et plats.

Partenaires

Bailleur social- Amicale des locataires-Alliance Prévention- Associations de quartier-bénévoles-habitants-jeunes-Evoluscience-Gradisca



Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les partenaires participent volontiers à ces moments festifs, soit dans la tenue d'un stand appartenant au centre social, ou pour présenter leur association à travers un atelier.

Le bailleur social, communique autour de ces événements et permet la diffusion des informations.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de participants et de familles présentes aux deux manifestations

Degré d'implication et niveau de participation des habitants et bénévoles dans la mise en œuvre.

Typologie du public

Impact sur le sentiment d'appartenance au quartier et de satisfaction au regard des animations et activités proposées lors de ces deux manifestations.

Impact sur la qualité des relations et des liens sociaux au sein du quartier



Fiche action 11

ACF

AXE I: développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle Journée des oubliés – séjours élémentaires- collégiens

Diagnostic

Près de la moitié de la population du quartier de Grand Vaux, vit sous le seuil de pauvreté. Un certain nombre d'enfants dont les familles ne partent pas en vacances. Le centre social participe activement aux différents dispositifs portés par le Secours Populaire de l'Essonne et son antenne de Savigny sur Orge. Le Secours Populaire offre tout au long de l'année, des sorties, spectacles, séjour pour les familles. Il offre également, une journée à la mer aux enfants des 3 quartiers de Savigny ; quartier Pré St Martin, Le Plateau et le quartier de Grand Vaux, ainsi que des séjours à moindre coût.

Objectifs

Permettre aux enfants qui ne partent pas en vacances de bénéficier d'une journée à la mer

Accompagner les familles en difficultés, à inscrire leur enfant lors des séjours

Permettre aux enfants et adolescents de quitter leur environnement quotidien et découvrir différentes régions de France

Leur permettre de rencontrer d'autres enfants, de pratiquer et de partager de nouvelles activités sportives qui leur sont accessibles dans leur vie quotidienne.

Public ciblé

Enfants-adolescents-familles

Modalités de fonctionnement

Chaque année, le Secours Populaire fait bénéficier d'un certain nombre de places aux habitants pour des séjours ou pour la « journée des oubliés ». Le médiateur social, interlocuteur privilégié nous informe régulièrement des séjours proposés.

Lieu

Personnel

Le médiateur social, la référente famille

Modalités de mise en œuvre

Le médiateur social assure l'interface entre le Secours Populaire et le centre social. La référente famille cible les familles représentant le plus de difficultés afin que les enfants puissent bénéficier des séjours. La référente famille, accompagne les familles dans le suivi des dossiers administratifs.

Partenaires

Secours Populaire antenne de Savigny sur Orge-colo apprenante-ADPEP91

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Le Secours Populaire contacte le médiateur social qui nous informe immédiatement des séjours proposés et de la journée à la mer.

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'enfants inscrits sur les séjours et à «la journée des oubliés »

Degré de satisfaction des familles

Degré de satisfaction des enfants

Impact sur le comportement des enfants



Fiche action 12

ACF

AXE I : Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Sortie mer

Diagnostic

Les habitants sont en demande de pouvoir s'évader le temps d'une journée à la mer. Beaucoup de familles du quartier ne partent pas en vacances et ont besoin de souffler, se retrouver en famille. Cela permet aux habitants de sortir de chez eux, en famille. A moindre coût cette journée est accessible à l'ensemble de la population. Les parents, les enfants, les grands-parents profitent de cette journée ensemble.

Objectifs

Créer des liens en famille

Décompresser le temps d'une journée

Découvrir de nouveaux lieux

Faciliter la création de liens entre les familles

Repérer les familles pouvant accéder à un projet vacances individuel ou collectif

Public ciblé

Habitant du quartier- commune

Modalités de fonctionnement

Une fois l'année en été, les services de la ville nous mettent à disposition un car permettant de faire participer environ 50 personnes. Les sorties se font principalement à Deauville, Cabourg... En côte Normande. La sortie est de 7h à 21h00

Lieu

Côte Normande

Personnel

Deux membres de l'équipe

Modalités de mise en œuvre

La journée est annoncée sur le quartier. Les habitants s'inscrivent sur place au centre social auprès des salariés qui encadrent cette journée. Le tarif est de 4 euros pour les adultes et 2 euros pour les enfants.

Partenaires

Service des transports de la ville – Ville normande qui nous accueille

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Indicateurs d'évaluation

Nombre de familles présentes

Nombre d'enfants présents

Degré de satisfaction des usagers

Nombre de familles repérées dans des départs en vacances



Fiche action 13

ACF

AXE I: Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Repas partagés

Diagnostic

Les repas partagés au sein de notre centre social, remportent toujours un franc succès. Les habitants sont demandeurs et profitent activement de ce moment festif. Ces dernières années, l'équipe a connu des fonctionnements différents afin d'impliquer davantage les familles dans la participation des repas partagés. Bien que les familles soient actrices de cet événement, des difficultés de mobilisation dans la mise en œuvre ont quelque peu mis en difficulté l'équipe : les enfants livrés à eux-mêmes, le non-respect du cadre de cette soirée. Il a donc fallu, réorganiser ces repas, afin de retrouver une sérénité lors de cette soirée et surtout un cadre plus reposant dans un dynamisme collectif et agréable pour tout le monde.

Objectifs

Impliquer davantage les familles dans l'organisation de ces repas

Créer du lien, parents-enfants

Passer un moment agréable

Lutter contre l'isolement

Favoriser le lien social

Public ciblé

Habitants de Savigny sur Orge-familles-séniors-enfants

Modalités de fonctionnement

Une fois par trimestre, le vendredi de 19h à 22h30, le centre social organise un repas partagé au sein du centre social. Un thème est défini en amont, avec l'équipe et les habitants

Lieu

Centre social

Personnel

Equipe du centre social, bénévoles

Modalités de mise en œuvre

Le vendredi soir, 1 fois par trimestre le centre social organise son repas partagé. Les habitants sont invités à réaliser une spécialité culinaire de leur choix. Les habitants, nous aident dans la mise en œuvre de cette soirée : décoration de la salle, préparation des plats. L'idée est de faire partager sa spécialité par l'ensemble des bénéficiaires. Les enfants mangent avec leurs parents. Un espace jeux est dédié pour les plus petits des enfants. Selon le thème défini : conte, spectacle, loto, jeux, les familles participent à ces temps accompagnés de leurs enfants.

Partenaires

Alliance Prévention, prestataires selon le thème.

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Alliance Prévention est invité à se joindre à nous et est volontaire dans l'aide organisationnelle.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de familles présentes

Implication dans l'organisation

Degré de satisfaction

Nombre d'enfants présents



Fiche action 14

ACF

AXE I : Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Atelier créatif –couture

Diagnostic

L'absence et la fragilité des liens sociaux contribuent au processus d'isolement et de repli sur soi. Ceci touche fortement les personnes d'origine étrangère, les familles monoparentales, les familles en grandes difficultés sociale et les seniors. Le centre social, à travers les ateliers créatifs et les ateliers couture vise à offrir à la population un cadre de vie convivial, chaleureux et bienveillant.

Partager des activités en éprouvant de la joie, contribue au renforcement des liens sociaux, et permet de rompre l'isolement.

Objectifs

Identifier les personnes isolées et leur proposer de venir partager des moments conviviaux, de partage et de loisirs avec les autres habitants du quartier.

Proposer des événements, des activités festives en vue de renforcer le vivre-ensemble.

Tisser et consolider des liens sociaux et de solidarité

Prévenir l'isolement social et les risques de marginalisation des personnes fragilisées socialement et culturellement

Permettre aux usagers d'acquérir des savoir-faire, et de reprendre confiance en eux.

Public ciblé

Habitants, familles-enfants-bénévoles

Modalités de fonctionnement

Un atelier hebdomadaire de 2h pour l'atelier créatif et un atelier de 2h hebdomadaire pour l'atelier couture.

Lieu

Centre social Grand Vaux pour l'atelier couture. Centre social grand Vaux pour l'atelier créatif ou tout autre lieux selon la programmation.

Personnel : Référente famille

Modalités de mise en œuvre

Les usagers de ces cours s'inscrivent en amont afin de participer. Des idées peuvent venir des bénéficiaires et être appliquées sur l'atelier créatif. Les cours de couture permettent aux usagers de développer des compétences dans la réalisation de vêtements, ou tout simplement apprendre les bases. Ces cours permettront aussi de réaliser des costumes ou tout autre support pour des actions que le centre social mettra en place dans le cadre de l'accompagnement scolaire ou les accueils de loisirs. Ces passerelles entre chaque atelier permettront aux usagers d'être au cœur de la vie du centre. Ces ateliers s'inscrivent davantage dans une démarche de socialisation et visent à rompre l'isolement.

Partenaires

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Indicateurs d'évaluation

Nombre de bénéficiaires

Implication dans l'atelier

Degré de satisfaction

Régularité dans les ateliers

Impact sur la vie sociale



Fiche action 15

ACF

AXE I : Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Fitness dansé

Diagnostic

Les diverses activités sportives présentes sur le territoire sont trop éloignées du quartier de Grand Vaux. Les femmes seules avec enfants, les mères au foyer, ne pratiquent que très peu des activités sportives. De plus, les tarifs demandés sont trop élevés et ne correspondent pas au revenu bas de ces familles. Les mamans sont demandeuses et ces cours permettent également pour les mamans qui travaillent de pouvoir souffler et se défouler. Ce temps qui leur est dédié facilite les relations sociales et contribue aux échanges.

Objectifs

Maintenir son corps dans un bon état de forme et de santé

Sensibiliser les usagers à l'importance d'avoir une pratique sportive régulière et son impact sur la santé.

Permettre aux usagers de se dépenser physiquement, de décompresser et de nouer de nouvelles relations sociales.

Public ciblé

Habitants, familles monoparentales-femmes au foyer-usagers du centre social.

Modalités de fonctionnement

Un cours hebdomadaire d'une heure, le vendredi de 18h30 à 19h30

Lieu

Centre social de Grand Vaux

Personnel

Intervenante extérieure spécialisée

Modalités de mise en œuvre

Les usagers s'inscrivent sur le cours et participent pendant une heure à ce cours.

Partenaires

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'inscrits

Implication des usagers

Régularité sur les séances

Mise en place d'un programme selon les envies et les besoins ressentis.



Fiche action 16

ACF

AXE I : Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Atelier cuisine

Diagnostic

Les ateliers cuisine, ont toujours représenté des moments forts au sein du centre social. Une part importante de la population du quartier a des difficultés socio-économiques importantes, une cuisine riche et parfois une méconnaissance de la cuisine française.

Nous constatons, que les goûters lors de nos accueils de loisirs élémentaires ne sont pas équilibrés : chips, canettes de sodas. Certains enfants lors de nos sorties n'ont même pas de pique-nique.

De plus, les familles ont des difficultés à composer des repas simples, équilibrés avec peu de moyen.

La réutilisation de certains aliments n'est pas acquise, ce qui amène à du gaspillage alimentaire.

Objectifs

Favoriser un comportement citoyen (gestion des déchets)

Aborder les problématiques de consommation

Sensibiliser à une alimentation saine et équilibrée

Créer des espaces d'échanges et de rencontres

Public ciblé

Mère au foyer, famille monoparentales.

Modalités de fonctionnement

Un cours de cuisine mensuel est organisé sur la structure. Les usagers pourront choisir soit de déjeuner sur place soit de ramener le repas chez elle. Des interventions ponctuelles de partenaires pourront intervenir sur certains ateliers.

Lieu

Centre social Grand Vaux

Personnel

Référente familles

Modalités de mise en œuvre

Nous aurons la possibilité d'avoir des invendus de la Halle de Rungis et cela donnera la possibilité à la référente famille de pouvoir cuisiner avec les usagers les repas.

L'intervention d'une nutritionniste, bénévole à l'association « Médecin d'Afrique » interviendra sur quelques séances pour sensibiliser les usagers à une alimentation saine, équilibrée avec des fruits et légumes de saison. Les familles cuisineront et pourront rester le midi pour déjeuner sur place.

Partenaires

Médecin d'Afrique, PMI, école St Exupéry pour sensibiliser les classes de maternelles

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Des interventions ponctuelles seront animées par une bénévole de Médecin d'Afrique pour sensibiliser les familles à une alimentation saine

Indicateurs d'évaluation

Nombre de familles présentes aux séances

Régularité dans les séances

Implication dans les ateliers

Changement de comportement alimentaire



Degré de satisfaction
Solidarité et entraide dans le groupe constitué



Fiche action 17

ACF

AXE I : Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle Le temps des seniors

Diagnostic

La réalité démontre que le centre social ne touche que très peu le public sénior. Or, le public sénior, présent sur le quartier de Grand Vaux ne fréquente pas ou peu la structure. La fréquentation des seniors sur le centre social est limitée et ces derniers se dirigent volontiers sur la maison de quartier Eole. La proposition d'activités favorisant le lien intergénérationnel reste à développer, notamment pour répondre aux besoins des seniors et afin de les décroiser.

Objectifs

Favoriser le lien intergénérationnel
Briser l'isolement
Proposer une offre novatrice
Accompagner la protection des fragiles

Public ciblé

Seniors présents sur le quartier de Grand Vaux

Modalités de fonctionnement

Deux ateliers hebdomadaire, l'après-midi
Un atelier autour de jeux
Un atelier autour d'échanges- repas seniors- guinguette

Lieu

Centre social

Personnel

Animatrice dédiée à ce public

Modalités de mise en œuvre

Programmation mise en place et diffusée sur le quartier
Programmation remis au CCAS et résidences autonomie du quartier
Après mobilisation des seniors, programmation participative

Partenaires

Copropriétaires (résidences privées)
CCAS
Résidence autonome
MDE

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Diffusion en amont du programme et remise aux partenaires
Intervention ponctuelle du CCAS pour informer les seniors sur leurs droits

Indicateurs d'évaluation

Nombre de seniors
Nombre d'ateliers mis en place
Degré de satisfaction des usagers
Qualité des échanges avec les usagers
Echanges avec les partenaires
Implication dans la vie du centre



Fiche action 18

ACF

AXE I : Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle Accompagnement scolaire

Diagnostic

Les enseignants des écoles présentes sur le quartier de Grand vaux, ont toujours été confrontés aux problématiques scolaires des enfants qui fréquentent leur établissement. La pandémie a considérablement accentué ces difficultés scolaires et a laissé les parents et les enfants devant des interrogations : certaines connaissances acquises en temps scolaire ont été perdues durant les périodes de confinement. De plus, les parents se sentent désarmés dans la façon d'aborder la scolarité de leur enfant et n'ont pas forcément les outils nécessaires dans l'apprentissage de leur enfant.

Objectifs

Encourager et soutenir la fonction parentale

Valoriser le parent dans l'éducation de son enfant

Réapprendre à se faire confiance

Apporter une aide organisationnelle et méthodologique (parents-enfants)

Développer la curiosité et le sentiment de réussite à travers les apports culturels

Public ciblé

Parents et enfants inscrits à l'accompagnement scolaire

Modalités de fonctionnement

L'accompagnement scolaire est mis en place les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 pour les élèves du CP au CM2 ainsi que pour les collégiens de 17h30 à 19h00. Une aide méthodologique et organisationnelle est apportée aux enfants suivis.

Le mercredi est consacré aux apports culturels.

Lieu

Centre social

Personnel

La coordinatrice CLAS, 1 animatrice élémentaire, le référent jeunesse et un service civique Bénévoles, Guides et scouts de France, la référente famille.

Modalités de mise en œuvre

Les enfants sont orientés par les professeurs des écoles. Un entretien avec les parents et les enfants reste une obligation pour une adhésion totale des deux parties. Une charte est signée par le parent-l'enfant et les enseignants et ou les professeurs. La référente famille, interviendra un soir par semaine pour accompagner les parents dans une aide méthodologique pour le suivi de leur enfant dans leur scolarité. Des conseils seront apportés aux parents pour mieux accompagner le travail personnel de leur enfant :

- Qu'est-ce que tu as appris-comment tu as fait

Autant de questions, que certains parents n'osent pas poser à leur enfant. Un temps particulier sera apporté aux habitants primo arrivants qui ne maîtrisent pas la langue française et dont le rapport à l'éducation de l'enfant devient une difficulté supplémentaire, dû à la barrière de la langue.



Partenaires

Ecole St Exupéry, collège Mermoz, CPE

PEP 91, les associations sportives base ball et handball, la Réussite Educative, Gradisca
(Collectif d'artistes) Médiathèque

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Une liste d'élèves est remise à la coordinatrice en début d'année afin d'orienter les enfants qui rencontrent des difficultés aussi bien scolaire qu'environnementale, sociale

La cheffe de projet Politique de la Ville assure le lien et la cohérence entre les dispositifs existants sur le territoire (accompagnement éducatif, études surveillées, CLAS, accompagnement PRE)

Le centre social est associé dans les réunions de veille Educative du PRE. Certains enfants et collégiens inscrits au CLAS, fréquentent également nos accueils de loisirs. Les associations sportives interviennent régulièrement dans le cadre de nos apports culturels. L'ADPEP 91 propose des formations pour les bénévoles et intervenants du CLAS

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'enfants élémentaires et collégiens inscrits

Degré d'assiduité, d'investissement des enfants et de leurs parents dans l'accompagnement scolaire

Régularité et qualité des relations avec les familles

Progrès constatés au niveau des résultats scolaires et du comportement des enfants

Degré d'implication des parents dans la mise en œuvre

Degré de pertinence entre contenus scolaires et apports culturels et sportifs.



Fiche action 19

ACF

AXE I : Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle Soirées thématiques

Diagnostic

Les espaces d'expression que la référente famille met en place permettent aux habitants d'échanger sur des difficultés quotidiennes autour de différents thèmes abordés : santé, deuil, appui à la parentalité, internet...

Ainsi, renforcer la fonction parentale par la mise en place de soirées thématique pour réussir à toucher les familles isolées (précarité, chômage, monoparentalité), décroisonner les habitants par ces temps d'échanges et de rencontres, permettrait de créer du lien et de favoriser les liens familiaux et entre habitants du quartier.

Objectifs

Décloisonner les habitants
Renforcer la fonction parentale
Créer du lien entre habitants
Rompre l'isolement
Accompagner les familles dans leur fonction éducative
Traiter des sujets parfois délicats

Public ciblé

Familles monoparentales-habitants

Modalités de fonctionnement

Une soirée thématique par trimestre en soirée animée par un partenaire

Lieu

Centre social

Personnel

Référente famille-équipe du centre social

Modalités de mise en œuvre

Les thèmes seront définis en amont avec les familles. Une soirée par trimestre sera mise en place sur le centre social à destination des habitants. Le vendredi soir, de préférence durant les vacances scolaires de 19h à 20h/21h

Un accueil pour les enfants sera assuré par un service civique

Partenaires

Partenaires locaux-professionnels de la santé-psychologue

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les partenaires seront contactés en amont par la référente famille et selon le thème défini. Les partenaires organiseront les soirées et assureront la mise en œuvre.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de familles présentes aux soirées
Nombre de soirées mises en place
Caractéristique sociale des participants
Nombre de thèmes ressortis lors des espaces d'expression
Impact sur l'éducation des enfants
Impact sur les problématiques repérées
Nombre de partenaires



Nouveaux participants

Développement de la convivialité et des liens tissés entre les habitants



Fiche action 20

ACF

AXE I : Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Forum santé

Diagnostic

Chaque année, le centre social met en place un forum santé, autour de thèmes allant de la santé, nutrition, hygiène corporelle, dangers d'internet... en lien avec les écoles, ce forum permet de sensibiliser les familles et les enfants autour de sujets quotidiens. Depuis des années, certaines problématiques ressortent lors des différents temps que nous avons avec les partenaires, les associations et les institutions, et les thèmes abordés nous confortent dans le fait que l'approche du forum santé permet de sensibiliser les familles, les enfants à des sujets d'actualité. Cette action vise à toucher le maximum d'habitants et d'enfants dans une approche non stigmatisante et permettant à chacun de pouvoir s'exprimer, échanger et repartir avec des réponses adaptées.

Objectifs

Prévenir des conduites à risque

Sensibiliser et accompagner les familles dans les domaines de la santé, de la prévention

Créer un évènement annuel non stigmatisant pour les familles

Répondre aux problématiques repérées chez les enfants et les adolescents

Soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur

Impliquer les écoles dans la participation de cette action

Répondre à un besoin repéré par les écoles

Public ciblé

Familles, enfants et adolescents-

Modalités de fonctionnement

Une fois par an, le centre social met en place le forum santé sur 3 jours consécutifs.

Lieu

Centre social

Personnel

Equipe du centre social, équipe du centre social Pré St Martin

Modalités de mise en œuvre

Le centre social organise tous les ans, le forum santé sur la thématique Santé et prévention des risques liés à la santé.

La thématique est posée en fonction des besoins et des problématiques repérés par les partenaires, les écoles, et l'équipe du centre social.

Sur 2 ou 3 jours, des ateliers de sensibilisation seront menés par l'équipe et les partenaires.

Les écoles Kennedy, St Exupéry et Jules Ferry 1 et 2 seront sollicitées.

Le service transport de la ville assure les navettes pour que les 2 écoles du Plateau et Davout puissent se rendre sur le centre social.

Un planning est organisé pour le passage de chaque classe, à raison de 2 classes le matin et 2 classes l'après-midi.

Le mercredi après-midi est consacré aux adolescents.

Le vendredi soir, un partenaire intervient selon le thème auprès des familles, en mettant en place une conférence, un débat, un spectacle ou tout autre supports.

Partenaires



Alliance Prévention, PMI, MDE, CAF, Médecin d'Afrique, Médiathèque, ludothèque, intervenants spécialisés.

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les partenaires interviendront selon la thématique souhaitée. Le planning sera effectué en amont pour l'organisation de ces journées

Indicateurs d'évaluation

Nombre de familles

Nombre d'enfants et d'adolescents

Nombre de partenaires

Degré d'implication des écoles

Niveau d'intervention

Satisfaction des familles

Satisfaction des partenaires

Impact sur le comportement des enfants et des familles.



Fiche action 21

ACF

AXE I: Développer la parentalité et la dimension intergénérationnelle

Sortie et soirée bien-être

Diagnostic

L'inclusion des femmes dans les dispositifs est essentielle, puisque leur participation à la vie du centre est un atout considérable dans la participation et, l'implication dans le développement des projets. Les femmes présentes majoritairement dans le centre social, demandent en même temps des actions autour de la parentalité mais également des temps dédiés, leur permettant de souffler, échanger, découvrir et d'avoir du temps sans leurs enfants.

Objectifs

Permettre aux mères d'avoir des temps pour elles

Découvrir et partager des temps entre elles.

Etre actrice dans les propositions faites

Etre au cœur des actions du centre social

Public ciblé

Mono parental-séniors

Modalités de fonctionnement

Une sortie par trimestre et ou un atelier au sein du centre social

Lieu

Centre social pour les ateliers-une sortie selon le lieu choisi par les participantes

Personnel

Référente famille-

Modalités de mise en œuvre

Lors des espaces d'expression, les mamans choisiront le lieu et ou la sortie. Selon un coût modéré, les mères participeront à hauteur de leur moyen financier.

Partenaires

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Indicateurs d'évaluation

Nombre d'activités mise en place

Nombre de participantes

Degré d'implication

Emergence de projets

Degré de satisfaction

Implication dans la vie du centre



Fiche action 1

ACF

AXE II : renforcer l'accès aux droits

Accompagnement multi média

Diagnostic

Les demandes régulières des habitants concernant les aides aux démarches administratives constituent un véritable enjeu dans l'accompagnement vers l'autonomie.

Régulièrement, l'équipe, en dehors de permanences écrivain public, accompagne les usagers et habitants dans l'aide administrative : caf, impôt, actualisation... il s'avère que ces personnes viennent à plusieurs reprises pour des aides répétitives. Cet accompagnement aux outils du numérique permettrait d'amener les usagers et habitants vers une autonomie qui leur permettrait d'effectuer leurs démarches seuls. Les habitants pourront se familiariser avec l'outil informatique mais aussi être accompagnés dans leurs démarches numériques, il s'agit de proposer des initiations, des formations.

Objectifs

Accompagner les habitants dans l'ère numérique

Favoriser l'autonomie

Mettre en place des actions collectives

Faciliter la dématérialisation

Permettre aux habitants de circuler sur les différentes structures de la commune

Public ciblé

Habitants du quartier-habitants de la commune

Modalités de fonctionnement

Deux séances hebdomadaire de deux heures en après-midi

Lieu

Centre social

Personnel

Référent jeunesse

Modalités de mise en œuvre

A raison de 2h sur deux séances par semaine. Les usagers seront accompagnés pour être familiarisés au numérique afin de leur faciliter les démarches administratives.

Partenaires

Un intervenant numérique interviendra sur notre structure pour organiser selon les besoins et les attentes des usagers des séances liées à l'usage informatique : actualisation en ligne, impôt, caf, sécurité sociale. Les apprenants de nos cours de français auront accès à ces séances afin de les accompagner et les soutenir dans la complexité des démarches en ligne.

Le parc informatique, également en libre-service servira de support pour les usagers ne disposant pas de matériel informatique.

Les séances seront organisées en amont, ainsi que le planning des séances.

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Intervenant en numérique de la MJC ou autre.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de séances

Nombre d'usagers



Implication des usagers et des habitants
Degré de satisfaction
Impact sur l'autonomie



Fiche action 2

ACF

AXE II : renforcer l'accès aux droits

Forum de l'emploi

Diagnostic

Le taux de chômage à Grand Vaux représente 11,4% contre 11,2% dans l'Essonne. Le taux de chômage augmente depuis ces 5 dernières années. Le taux de précarité représente 58% de la population de Grand Vaux contre 45% sur la commune de Savigny sur Orge. 46% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Et enfin, plus de 84% de la population est contrainte de se rendre dans une autre commune ou un autre département pour son activité professionnelle. Les freins liés à l'emploi sur le quartier Grand Vaux rendent l'accès à l'emploi plus difficile pour l'ensemble des habitants. Entre 2013 et 2018, l'accès à l'emploi a plutôt stagné. Le taux précaire des habitants s'est pour autant fortement accentué. (Source GOSB 2018). Les 16-25 ans, quant à eux représentent 20% du quartier qui ne sont plus scolarisés ou sans emploi ce qui implique de pouvoir révéler tout le potentiel de ces jeunes à travers un accès à l'emploi ou à la formation.

37% de la population du quartier utilise les transports en commun, ce qui ne facilite pas l'accès à l'emploi. Toutes les entreprises ne sont pas forcément desservies par les transports en commun, sans compter les horaires décalés-travail de nuit-tôt le matin-tard le soir-pour lesquels il n'y a pas forcément de transport collectif. Tous n'ont pas obligatoirement une voiture, ou tout autre moyen de transport pouvant leur éviter de prendre les transports collectifs.

De plus, très régulièrement, les bus ne passent pas aux arrêts sur le quartier ou passent en retard. Sur le quartier, 8 assistantes maternelles assurent un mode de garde, ce qui représente trop peu de mode de garde pour les familles qui sont proportionnellement plus nombreuses sur la commune (données CAF 2020). Seule, une crèche est ouverte sur le quartier, ce qui limite le nombre de places disponibles. Les familles ont donc des difficultés à trouver une place vacante pour faire garder leur enfant et cela représente inévitablement un frein pour un retour à l'emploi.

Objectifs

Décloisonner les habitants

Permettre un retour à l'emploi

Accompagner les bénéficiaires dans leurs recherches d'emploi

Repérer, orienter et accompagner les candidats qui rencontrent des difficultés professionnelles et sociales vers les partenaires pouvant lever les freins à l'emploi

Permettre d'informer les habitants sur les dispositifs mis en place pour leur faciliter le retour à l'emploi

Créer une dynamique partenariale

Public ciblé

Habitants de Grand Vaux, bénéficiaires du PLIE, pôle emploi, mission locale, GOSB.

Modalités de fonctionnement

Une fois l'année, le forum emploi est organisé sur le centre social, sur une journée.

Lieu

Centre social et centre de loisirs Perrault.

Personnel

Equipe du centre social



Modalités de mise en œuvre

Des réunions préparatoires sont organisées en amont afin de mettre en œuvre cette journée. Les partenaires sont invités à être acteurs de cette journée en leur donnant la possibilité de transmettre les idées nécessaires à la bonne organisation de cette journée.

Le forum se traduit par une journée de 9h à 17h, des stands sont mis en place dans le centre avec différents recruteurs qui effectuent un roulement sur la journée.

Des partenaires supplémentaires tiennent également un stand afin d'informer sur les droits, la santé, les différents modes de garde des enfants, la réalisation de CV et lettres de motivation, le logement et l'aide à la mobilité. Un questionnaire est remis aux candidats afin d'évaluer cette journée

Partenaires

Pôle emploi-mission locale-PLIE (Avenir Initiatives) -Conseil Départemental-PIJ-médiathèque-Mozaik RH-Essonne Mobilité-Relais Petite Enfance-QHUBE-

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les partenaires font partie intégrante dans l'organisation de cette journée. Les réunions permettent d'élaborer cette journée. Les partenaires contactent en amont les recruteurs puis ces derniers positionnent les candidats sur des créneaux. Une plage horaire est réservée aux candidats n'étant inscrits sur aucun créneaux. Les partenaires relevant du champ social, tiennent également un stand et peuvent renseigner les bénéficiaires sur toutes les aides pouvant les accompagner sur un retour à l'emploi. Un questionnaire est remis aux partenaires afin d'évaluer cette journée

Indicateurs d'évaluation

Nombre de bénéficiaires

Implication des bénéficiaires

Degré de satisfaction

Retombées positives dans le retour à l'emploi

Nombre de partenaires impliqués

Degré de satisfaction

Nombre de suivi des bénéficiaires



Fiche action 3

ACF

AXE II : renforcer l'accès aux droits

Les permanences : emploi

Diagnostic

Le sentiment de repli, de manque de confiance en soi excluent les personnes, les éloignent du travail, et augmente la précarité.

Le PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) devenu Avenir Initiatives assure déjà une permanence au sein de nos locaux le jeudi et le vendredi toute la journée. Ces permanences nous permettent d'orienter des habitants pour les aider et les accompagner dans leur projet professionnel.

QHUBE, occupe une de nos salles le jeudi après-midi afin d'accompagner les habitants dans la création d'entreprise.

Les habitants de Grand Vaux, n'ont pas connaissance de tous les dispositifs pouvant exister au sein de notre structure et pouvant les soutenir dans l'insertion professionnelle. Devant le peu d'informations qu'ont les habitants du quartier, ces permanences doivent davantage s'ouvrir et permettre à la population du quartier d'être informée des opportunités qui s'offrent à elle.

Souhaitant élargir l'offre de services, des permanences Mission locale et PIJ (en cours) peuvent se positionner et ainsi répondre aux besoins et attentes des adultes et des plus jeunes.

Objectifs

Permettre à un plus large public, d'être informé des services qui peuvent les accompagner

Donner la possibilité au public d'être informé sur les différents dispositifs

Rompre l'isolement des habitants

Rendre l'accès aux droits accessible à un plus large public

Favoriser la transversalité des différentes structures

Public ciblé

Habitants du quartier de Grand Vaux, et à l'échelle du Grand Orly Seine Bièvre

Modalités de fonctionnement

Le PLIE, assure des permanences le jeudi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Qhube, intervient sur notre structure le jeudi après-midi, mais n'a pas spécialement de bureau.

Un début de travail partenarial était amorcé en 2022 avec la possibilité de faire une permanence par semaine sur le centre social. En complément, la mission locale pourrait assurer une permanence en alternance avec le PIJ, à savoir tous les 15 jours ou une fois par mois.

Lieu

Centre social

Personnel

Equipe du centre social- Référent jeunesse

Modalités de mise en œuvre

Intervention de la mission locale (jours et horaires à définir) - intervention PIJ, le lundi de 15h à 17h30 en alternance avec la mission locale

Partenaires

Mission locale-PIJ-QHUBE-PLIE

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Suite à des réunions avec les différents partenaires, ces derniers seront sollicités pour assurer une permanence

Indicateurs d'évaluation



Nombre de permanences
Implication des partenaires
Nombre de bénéficiaires
Degré de satisfaction
Typologie du public



Fiche action 4

ACF

AXE II : renforcer l'accès aux droits Les permanences écrivains public

Diagnostic

Les permanences sociales sont des espaces dédiés à l'accompagnement des habitants dans différentes démarches, et notamment les démarches administratives ; impôt, CAF, endettement, emploi. La pandémie, n'a pas épargné les habitants face aux difficultés accumulées dans leurs démarches administratives. Retard de loyers, difficulté dans l'actualisation RSA, prime d'activité, emploi, dossier de renouvellement de carte de séjour...

Les écrivains publics font face à des dossiers parfois complexes et ne sont pas forcément formés face à ces dossiers. Certaines demandent relèvent des compétences d'assistantes sociales, et les orientations sont parfois difficiles, par manque d'interlocuteur privilégié permettant une orientation plus rapide et plus efficace.

Objectifs

Informier, faciliter et accompagner les habitants dans leurs démarches administratives

Identifier, informer et orienter les usagers vers les ateliers sociolinguistiques

Orienter, et accompagner le public vers les partenaires locaux selon les besoins.

Public ciblé

Habitants en difficulté sociale, usagers peu autonomes dans la réalisation de leurs démarches administratives, usagers ne maîtrisant pas ou peu la langue française.

Modalités de fonctionnement

Une permanence par semaine assurée par 3 bénévoles à raison de 2 heures hebdomadaire, en complément d'une permanence supplémentaire par un agent de la ville (CCAS) qui se rend disponible selon les demandes urgentes.

Lieu

Centre social Grand Vaux

Personnel

Trois bénévoles- chargée d'accueil pour la prise de rendez-vous

Modalités de mise en œuvre

Les habitants peuvent être orientés par les services de la mairie. Ils viennent également sur la structure spontanément, concernant nos services et informés par le « bouche à oreille ».

Les rendez-vous sont pris par la chargée d'accueil, qui tient un fichier permettant d'être tenu informé du nombre de personnes reçues. Les personnes reçues pourront être orientées sur les différents ateliers que le centre social propose.

Un bureau extérieur est à la disposition des écrivains public, ainsi que la photocopieuse et imprimante mis à disposition.

Partenaires

Service accueil de la mairie- pôle emploi- MDE-PMI-Maison de la Justice et des Droits-

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les partenaires sont informés de nos services.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de personnes reçues et accompagnées

Degré de satisfaction devant les réponses apportées

Nombre d'orientation vers les acteurs locaux



Fiche action 5

ACF

AXE II : renforcer l'accès aux droits

Les ateliers socio linguistiques

Diagnostic

Les ateliers socio linguistiques sont fréquentés principalement par une majorité de femmes. Une part importante de la population de Savigny sur Orge rencontre des difficultés dans sa demande d'insertion en raison de sa méconnaissance de l'organisation administrative et politique de notre pays. Ceci est aggravé par l'absence ou la relative maîtrise de la langue française entraînant une forte appréhension et une faible sollicitation des institutions et des services chargés de leur insertion professionnelle et sociale (CAF, MDE, Pôle Emploi, le CCAS, l'Education Nationale)

C'est pour toutes ces raisons, que le centre social continue de proposer nos cours afin de garantir à chaque apprenant une meilleure connaissance des missions et des institutions publiques et associatives, contribuant à renforcer durablement leurs compétences de communication et leur autonomie sociale. Les ateliers socio linguistiques restent efficaces pour lutter contre l'isolement social et le repli identitaire.

De plus, le manque d'informations concernant leurs droits : social, professionnel, santé... reste un problème majeur pouvant entraîner les freins à la mobilité.

Toutefois, le centre social représente une ressource de proximité où il est agréable de se retrouver, et d'établir des liens avec les autres habitants du quartier.

Objectifs

Acquérir, améliorer, consolider la maîtrise du français oral et écrit

Favoriser le développement personnel des apprenants, et la consolidation de leurs connaissances

Leur permettre de mieux connaître le fonctionnement des institutions de la République

Les aider à sortir de leur isolement, les accompagner à s'insérer socialement et professionnellement.

Contribuer au mieux « vivre ensemble » et à l'autonomie des apprenants

Faciliter, valoriser leurs démarches et aptitudes à s'investir dans la réussite éducative de leurs enfants scolarisés.

Favoriser la mobilité

Public ciblé

Public mixte, jeunes et adultes, faiblement alphabétisés dans leur langue maternelle, ou des usagers identifiés comme illettrés.

Modalités de fonctionnement

Deux cours d'ateliers socio linguistique, soit 4h semaine

Deux séances de FLE, soit 4h semaine

Deux séances de cours d'alphabétisation, soit 4h semaine

Lieu

Centre social

Personnel

Animatrice en charge des ateliers, 2 bénévoles

Modalités de mise en œuvre

Les apprenants sont orientés par la mairie, les différents partenaires, pôle emploi, MDE, PMI, mission locale.



Un test de positionnement est effectué en individuel afin de positionner les apprenants sur les cours correspondants. Un entretien individuel est ensuite mis en place avec l'animatrice ou le bénévole afin d'élaborer avec eux, leurs parcours ou projet. Des évaluations sont faites tous les trimestres et de voir l'avancée et les progrès de chaque apprenant.

Partenaires

Les services de la ville, les écoles, la MDE, la PMI, le CCAS, le pôle emploi, la mission locale

Modalités de mise en œuvre avec les partenaires

Les partenaires nous orientent les habitants. Sensibilisation, information et orientation des apprenants souhaitant bénéficier de nos services. Les apprenants, suivant leur degré d'autonomie participeront aux ateliers axés sur la mobilité : comment s'orienter, connaître les différentes institutions, pouvoir se déplacer dans la ville et limitrophe.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de bénéficiaires

Nombre de personnes orientées

Degré de satisfaction

Impact sur leur autonomie

Niveau obtenu en termes d'acquis et de compétences à l'écrit et l'oral.

Niveau d'intégration dans le groupe

Facilité à intégrer les autres ateliers

Progression dans le suivi de la scolarité de leur enfant

conclusion

Le centre social Grand Vaux, grâce à l'engagement de l'équipe, bénévoles, partenaires institutionnels, financeurs, opérationnels mettra tous les moyens en œuvre pour décliner ce projet social en faveur de la population.

La réalisation de nos propositions, orientations et préconisations ne pourra se faire qu'avec la synergie, les complémentarités, les compétences, les savoir-faire et les ressources humaines de tous : population, élus, techniciens, professionnels, bénévoles, chefs d'entreprises, citoyens.

En partant du diagnostic partagé, des atouts, des freins, des opportunités, des menaces, nous avons essayé d'élaborer un projet aussi pertinent que perfectible.

Grâce à ce travail, qui est l'affaire de tous, je tenais à remercier :

La ville, la CAF, les partenaires institutionnels et associatifs qui nous ont suivi dans ce long cheminement qui nous a mené jusqu'à ce projet qui permettra à la population d'être accompagnée par le centre social Grand Vaux et qui, grâce à nos actions répondra au mieux à leurs attentes et leurs besoins.



leo lagrange
FEDERATION



Renouvellement agrément Projet Social 2022-2025

Centre Social Les Près-Saint-Martin





SOMMAIRE

Préambule	-----page 3 à 4
------------------	-----------------

PARTIE 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE	-----Page 5 à p 17
Fiche d'identité	-----Page 6
La Ville de Savigny sur Orge	-----Page 6 à p 8
Zone d'influence	-----Page 8 à p 9
École	-----Page 10 à p 11
Le contexte	-----Page 11 à p 18
Le fonctionnement	-----Page 18 à p 26
L'organigramme	-----Page 27
Compte de résultat 2021	-----Page 28

PARTIE 2 : ÉVALUATION DU PRÉCÉDENT PROJET SOCIAL	-----Page 29
Les phases de l'évaluation	-----Page 30
Rappel des axes évalués	-----Page 31
Equipes	-----Page 32
Partenaires	-----Page 33
Habitants	-----Page 34

PARTIE 3 : DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET PARTICIPATIF	-----Page 35
Les usagers du CENTRE SOCIAL	-----Page 36 à p 37
Les transports et l'accessibilité	-----Page 38 à p 39
Les partenaires du territoire	-----Page 39
Les équipements du territoire	-----Page 40
Les acteurs associatifs	-----Page 41
Les questionnaires habitants/usagers	-----Page 41 à p 44
Les problématiques et enjeux	-----Page 45 à p 46
Partenariat ONGSEED	-----Page 47 à p 49

PARTIE 4 : LE NOUVEAU PROJET SOCIAL	-----Page 50
L'échéancier	-----Page 51 à p 52
La démarche du nouveau projet social	-----Page 53
Axes du nouveau projet social	-----Page 54 à p 57
a) La fonction accueil	-----Page 58 à p 63
b) Animation collective famille	-----Page 64
Les locaux	-----Page 65 à p 67
Le budget prévisionnel	-----Page 68 à p 70
Les fiches actions	-----Page 71 à p 93

ANNEXE :	-----Page 94 à p 96
-----------------	---------------------



I. Préambule

Après une passation en juillet 2021 des dispositifs socio-éducatifs de Savigny Sur Orge entre L'IFAC et la Fédération Léo Lagrange Nord Ile de France, les trois structures de la commune la Maison de Quartier d'Eole, les centres sociaux Prés-Saint-Martin et Grand Vaux entrent dans une période de stabilité qui leur confère, chemin faisant, une visibilité sur le territoire auprès des habitants, des partenaires ainsi que des usagers. Aujourd'hui, l'objectif est de travailler avec les différents acteurs et de proposer une réécriture du projet social sur la période 2022-2025 en répondant au cadre de référence CAF. Depuis sa création, la Fédération Léo Lagrange engage des actions en direction des enfants et de leurs familles. Véritable opérateur des politiques publiques, la Fédération met ses compétences au service des collectivités. Fédération - reconnue d'utilité publique – régie par la loi 1901, Léo Lagrange s'engage auprès des habitants, des usagers et des partenaires.

Léo Lagrange a réalisé une commande auprès de l'association SEED, dans le but de mettre en place une démarche participative et concertée entre mars et juillet 2022. Le diagnostic de territoire a suscité beaucoup d'échanges ainsi que des ateliers consistant à consolider le rôle des deux centres sociaux Saviniens et plus précisément dans ce projet, celui du centre social des Prés-Saint-Martin. L'évolution de l'environnement du cadre de vie aux Prés Saint Martin, les contenus et les orientations du Contrat de Ville ont permis d'identifier les enjeux sociaux et de positionner le centre social dans ses engagements et ses priorités.

Nous avons été orienté pour le diagnostic par notre partenaire ONGSEED dont la mission a été de veiller au bon déroulement des principaux objectifs fixés dans l'élaboration des diagnostics des territoires. Les principaux objectifs :

- ✓ Accompagner la réorientation et la réécriture des projets sociaux 2022-2025
- ✓ Proposer une stratégie pour les deux dispositifs permettant de mettre en cohérence les actions sur le territoire
- ✓ Développer une dynamique d'animation de proximité dans les quartiers tout au long de l'année
- ✓ Favoriser l'interconnaissance territoriale et les liens entre les différents dispositifs

Nous avons donc dégagé des orientations et à partir de celles-ci, nous avons définis des axes stratégiques ainsi que les objectifs qui en découlent. Le renouvellement de l'agrément est un moment fort et privilégié associant habitants du quartier, usagers du centre social, équipe, associations et acteurs partenaires. La ville de Savigny Sur Orge et les acteurs publics, les financeurs et le bailleur social ont aussi contribué pour appuyer un nouveau projet social co-construit mobilisant les moyens existants et à associer. Ce projet véhicule des valeurs collectives tel que la citoyenneté, la solidarité, la mixité, visant une volonté commune : celle du vivre-ensemble.



➤ Le contexte politique et le changement de la majorité municipale

En 2020 ; le maire de la Ville de Savigny-sur-Orge Monsieur Jean –Marc Defrémont (Ecologie) a été élu le 28/06/2020 et ce jusqu'en 2026.

A partir du 1er octobre 2021, après 15 mois de gestion, le Conseil d'État a annulé les élections municipales suite à un recours. De nouvelles élections ont été organisées en décembre 2021. Une délégation spéciale a été nommée par le Préfet afin de permettre la continuité du service public. Le 12 décembre 2021, Alexis Tellier (LR) a été élu maire de Savigny sur orge.

➤ Cadre contractuel et institutionnel

Nos projets et actions s'inscrivent clairement dans le cadre du cahier des charges :

Mettre en œuvre le projet social tel que défini dans la convention CAF, un agrément Animation Globale et coordination, un Accueil collectif famille, un Accueil collectif de mineurs primaires (6/11 ans) et ados (11/17ans), mise en œuvre du CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) et d'ateliers socio linguistique, FLE et Alpha.



PARTIE 1

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



1. Fiche d'identité

CENTRE SOCIAL Les Prés-Saint-Martin Léo Lagrange NIDF
 28 rue des Prés-Saint-Martin
 91600 Savigny-sur-Orge
 Tel : 01.69.44.86.51
 Mail : csPrés-Saint-Martin.accueil@leolagrange.org
 Site internet : <https://espacesavigny.wixsite.com/savigny>



2. La Ville de Savigny-sur-Orge

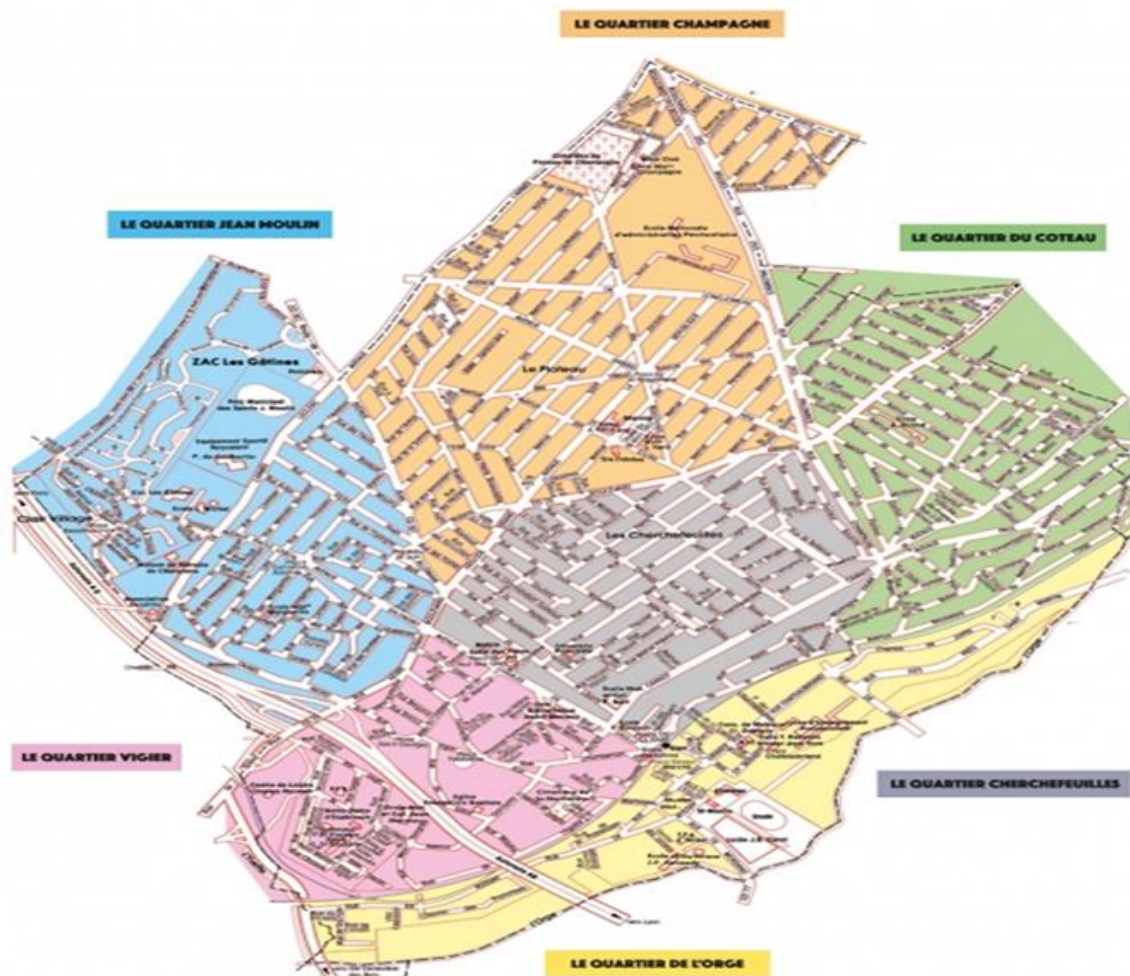
Savigny-sur-Orge, est située dans la région d'île de France et plus précisément au nord du département de l'Essonne. 4^{ème} commune du département, elle se trouve à 22 kilomètres au sud de Paris. La ville est entourée par les communes de Morsang-sur-Orge, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Epinay sur Orge, Longjumeau et Viry-Châtillon. La plus grosse ville aux alentours est Évry, située à 8 Km au sud-est de Savigny-sur-Orge.



Source : [Visualisation cartographique - Géoportail \(geoportail.gouv.fr\)](https://geoportail.gouv.fr)

Savigny-sur-Orge est divisé en plusieurs quartiers :

Le centre-ville est situé au Sud à proximité du cours de l'Orge. Il a été complété avec l'urbanisation de la commune par le quartier pavillonnaire des Cherchefeuilles, du Plateau au Nord, du grand ensemble Grand Vaux au sud-ouest et par le quartier de Clair Village ainsi que par la zone d'aménagement concerté des Gâtines au nord-ouest et par le quartier Champagne et des Prés Saint Martin à l'est de la voie ferrée au nord-est. Le quartier Grand Vaux a ensuite vu le jour au sud-ouest de la ville. Les quartiers de Grand Vaux et des Prés Saint Martin sont intégrés dans un contrat Urbain de Cohésion Sociale depuis 2007. Grand Vaux est catégorisé QPV (quartier politique de la Ville) et les Prés-Saint-Martin est catégorisé QVA (quartier de veille active).



Le centre social des Prés-Saint-Martin se situe dans un quartier résidentiel composé d'un habitat mixte d'immeubles collectifs dont des résidences HLM, et d'habitat individuel de type pavillonnaire. Le bâti se caractérise par des ensembles construits entre 1946 et 1970, dont 457 logements sociaux par le bailleur La Sablière. Actuellement, quatre bailleurs sociaux gèrent des résidences dans le quartier : Foncière logement (29 logements) ; HLM La Sablière (338 logements) ; SA HLM La Sablière (40 logements) ; Les 3F (65 logements). Le centre social se situe entre deux parties de la propriété de la Sablière, à la fois au cœur des logements sociaux des Prés, et à la jonction avec le petit habitat résidentiel privé.

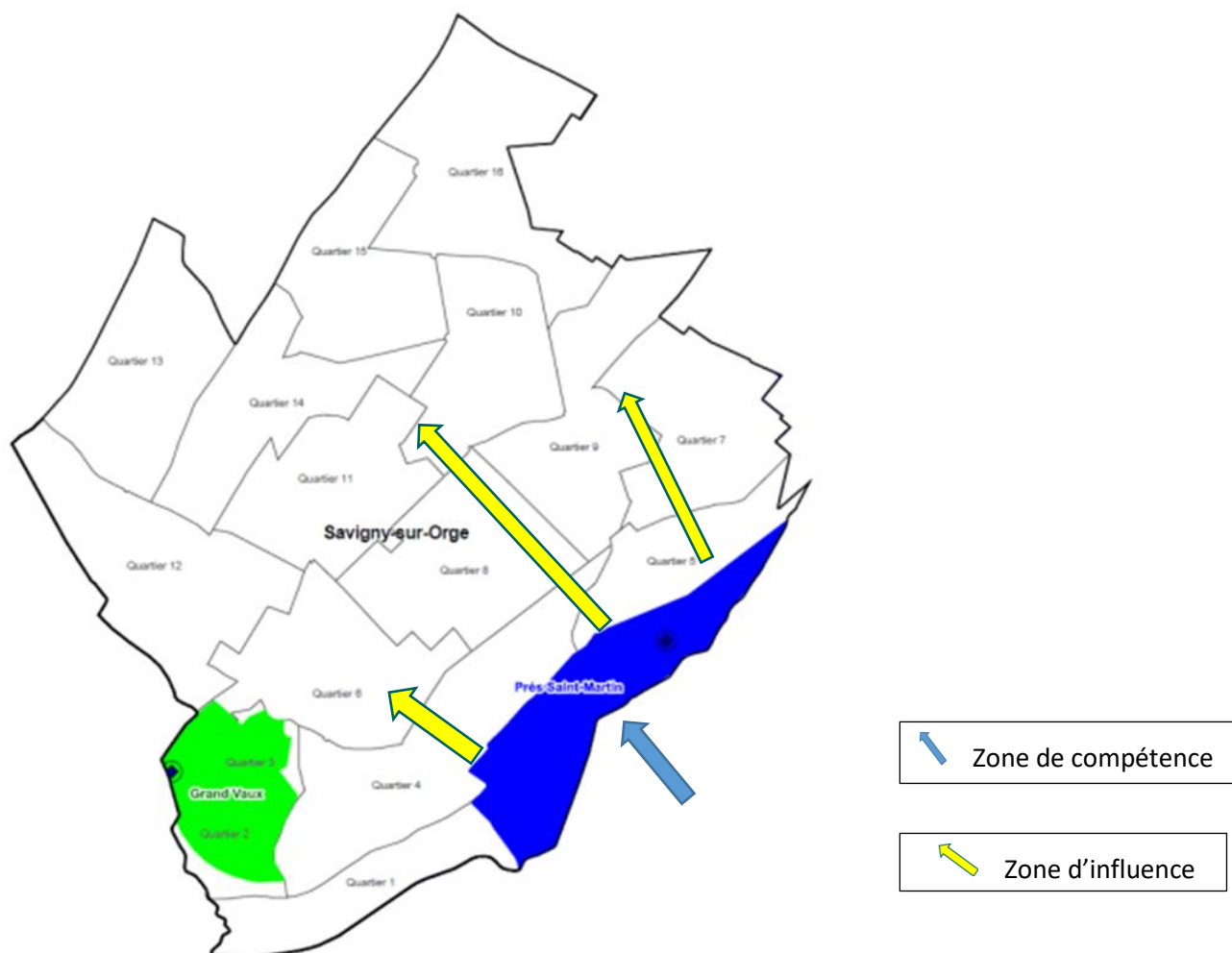


Source : [Visualisation cartographique - Géoportail \(geoportail.gouv.fr\)](https://geoportail.gouv.fr)

3. Zone d'influence du centre social

La ville de Savigny dispose de deux équipements de vie sociale. Le centre social Grand Vaux catégorisé en quartier Prioritaire de la Ville et le centre social Les Prés Saint Martin catégorisé en quartier de veille active. La zone de compétence du centre social des PRÉS-SAINT-MARTIN concerne les habitants proches et autour du centre social, la zone d'influence elle concerne les quartiers aux alentours des PRÉS-SAINT-MARTIN avec des habitants qui pourraient être des usagers selon leurs besoins. Le centre social Les Prés St Martin est implanté dans le grand quartier Cherchefeuilles (secteur Davout) qui compte 6280 habitants selon la classification de la CAF.

Implantation des équipements Animation de la vie sociale



QPV
 QVA

**Source Caf 91 2020*

La ville de Savigny sur Orge est découpée en 6 grands quartiers :

- Le quartier Cherchefeuilles
- Le quartier de L'orge
- Le quartier du Vigier
- Le quartier Jean Moulin
- Le quartier Champagne
- Le quartier du Coteau

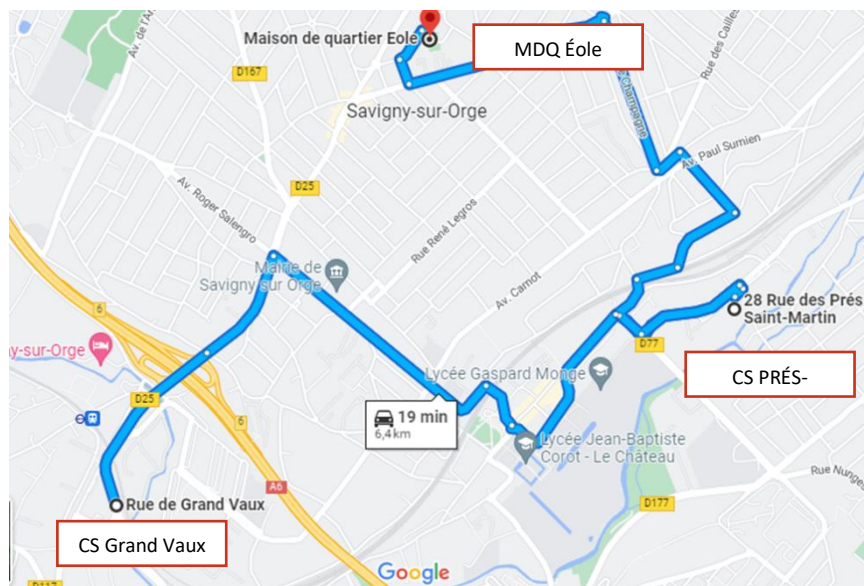
Le centre social se situe dans le secteur Davout (grand quartier Cherchefeuilles). La zone d'influence du centre social regroupe 4 quartiers :

- Les Prés-Saint-Martin
- Rossay
- Gare
- Chateaubriand

4. Éole

La Maison de Quartier Éole fait partie de l'ensemble des 3 équipements de proximité gérés par Léo Lagrange. Elle est incluse dans le travail d'analyse territoriale, de concertation des publics et habitants du quartier, tels que réalisé pour les centres sociaux Grand Vaux et les Prés-Saint-Martin. Ce qui est pertinent, c'est l'analyse de cette maison de quartier qui s'imbrique dans l'offre des 2 centres sociaux, Léo Lagrange favorise la mutualisation des actions sur les 3 équipements.

Depuis 2005, Éole est une Maison de Quartier, et ne dispose donc pas du même statut que les deux centres sociaux. Elle a pour vocation d'accueillir et d'informer les habitants pour leur permettre de tisser des liens ; de générer des solidarités entre les habitants du quartier ; d'animer la vie locale et de quartier ; de développer la participation des habitants ; de proposer des activités culturelles et de loisirs pour les familles toute l'année ; d'accompagner les publics sur des problématiques quotidiennes (accès aux droits, lutte contre la fracture numérique, etc.). Elle est située dans le quartier du Plateau à Savigny-sur-Orge, qui n'est pas concerné par des opérations de renouvellement urbain, mais est un quartier concentrant un certain nombre d'habitations à Loyers Modérés (HLM).



*Source Google Maps

La maison de quartier Éole propose :

- des permanences administratives (écrivains publics, coaching retour à l'emploi) ;
- des activités culturelles, manuelles et sportives pour tout type de public (familles, seniors, apprenants en français, jeunes, etc.) ;
- de l'aide aux devoirs via le dispositif CLAS ;
- des temps conviviaux (repas partagés, etc.) ;
- des ateliers sociolinguistiques (cours de français, alphabétisation) et Français Langues Étrangères.



École est fréquentée principalement par les habitants du quartier plateau :

Une salle polyvalente, une salle de danse, une salle informatique, une cuisine, un espace d'accueil, et des bureaux composent, sur deux étages, la Maison de Quartier et permettent d'accueillir les différentes activités. Les espaces sont aménagés, et la structure dispose d'une cuisine bien équipée. La Maison de quartier représente un repère pour des familles et pour les seniors. Ces publics privilégient cet espace de proximité aux centres de Grand-Vaux et Prés-Saint-Martin qui souffrent d'une mauvaise réputation. Notons la régularité de l'engagement des bénévoles Les activités sont majoritairement portées par les bénévoles et reposent sur un engagement régulier qui permet de faire "vivre" les activités tout au long de l'année.

La zone d'influence du centre social des Prés-St-Martin s'étend jusqu'à la maison de quartier d'École et vice versa sur le volet bénévolat. En effet, les bénévoles de l'atelier couture, écrivain public et CLAS font partie du tronc commun avec celui d'École.

5. Le contexte

➤ La population Savinienne (données 2018 INSEE)

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	17 937	100	18 797	100
0 à 14 ans	3 508	19,6	3 448	18,3
15 à 29 ans	3 379	18,8	3 370	17,9
30 à 44 ans	3 590	20,0	3 788	20,2
45 à 59 ans	3 838	21,4	3 803	20,2
60 à 74 ans	2 554	14,2	2 662	14,2
75 à 89 ans	989	5,5	1 455	7,7
90 ans ou plus	79	0,4	272	1,4

- Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Il y a plus de femmes que d'hommes sur la commune de Savigny sur Orge. Elles représentent 51,17% de la population. Les tranches d'âges les plus représentées sont les 45 à 59 ans et les 30 à 44 ans. Nous pouvons remarquer par le tableau de la population ci-dessus que les enfants ainsi que les jeunes sont bien représentés sur la commune.

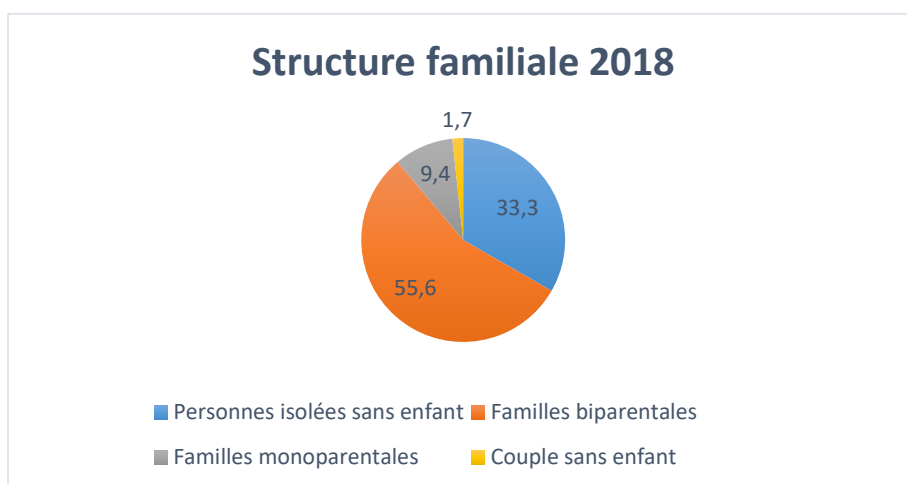
➤ Évolution et structure de la population (données 2018 INSEE)

	2008	%	2013	%	2018	%
Ensemble	37 319	100	37 206	100	36 734	100
0 à 14 ans	7 092	19,0	6 916	18,6	6 956	18,9
15 à 29 ans	7 226	19,4	6 939	18,7	6 749	18,4



30 à 44 ans	8 004	21,4	7 443	20,0	7 378	20,1
45 à 59 ans	7 525	20,2	7 750	20,8	7 641	20,8
60 à 74 ans	4 532	12,1	4 950	13,3	5 216	14,2
75 ans ou plus	2 940	7,9	3 208	8,6	2 795	7,6

- Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.
La population a sensiblement baissé en dix ans de 585 personnes habitantes à Savigny S/O (de 2008 à 2018). En 2020, la ville compte 37 320 habitants. Les 45 à 59 ans sont les plus représentés puis les 30 à 44 ans.



**Source données allocataires Caf 2020*

La structure familiale en 2018 sur la ville de Savigny S/O se décompose de la manière suivante :

- Personnes isolées sans enfant : 33,3 %
- Familles biparentales : **55,6%**
- Familles Monoparentales : 9,4%
- Couple sans enfant : 1,7%

Les familles monoparentales représentent environ 10% de la population savinienne, une augmentation de 3 435 familles monoparentales en 2008 à 3 888 en 2018. Les familles avec deux parents sont les plus représentatives de la structure familiale sur la ville de Savigny S/O, 67,5% en 2008 à 65% en 2018, les chiffres sont légèrement en baisse.

Au niveau de la structure familiale, le nombre de personnes isolées sans enfants est en augmentation (proportion de 30,2% en 2008 et 33,3% en 2018).

Les données allocataires

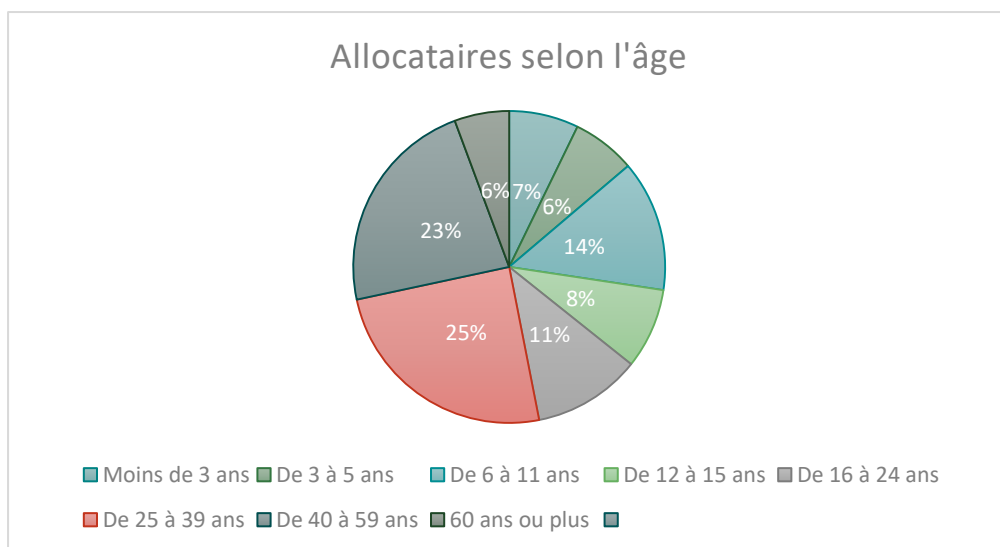
	Essonne	Métropole Grand Paris	Savigny S/O	Près Saint Martin
Nombre allocataires	258 535	28 810	6 746	582
Personnes couvertes	703 500	78 450	18 765	1 431



Population municipale en 2018 (INSEE)	1 296 641	140 504	36 734	ND
% de population couverte par la CAF	54%	56%	51%	ND

*Source données allocataires Caf 2020

Au 31 décembre 2020, 18 800 personnes vivent au sein de 6 700 foyers allocataires à Savigny-sur-Orge. La population y est couverte à 51 % par la Caf (contre 54 % en Essonne).



En 2020, 1431 personnes sont couvertes par la Caf sur le quartier des Près Saint Martin. En Essonne, 703 500 personnes bénéficient de la couverture Caf et 18 765 personnes sont couvertes au total sur la ville de Savigny S/O. Les personnes âgées de 25 à 29 ans sont les plus représentatives du statut d'allocataires, les seniors de 60 ans et plus ainsi que les enfants de 3 à 5 ans sont les moins représentés.

Scolarisation des enfants des familles allocataires des Près Saint Martin :

	Savigny S/O	Les Près Saint Martin
Enfants scolarisés	1 312	107
Enfants apprentis	20	NS
Enfants handicapés	10	0
Enfants inactifs	94	6
Enfants autres	NS	0
Total enfants de 16 ans ou plus	1 438	117



**Source données allocataires Caf 2020*

En 2020 la ville de Savigny S/O compte 1400 enfants d'allocataires. 91 % sont scolarisés (90% en Essonne). Les enfants inactifs sont plus nombreux en moyenne qu'au niveau départemental.

Type de prestations	Nombre allocataires	Pourcentage
AAH	56	6,6%
Allocations familiales	195	22,9%
Prestations logement	283	33,2%
PPA	195	22,9%
RSA	123	14,4%

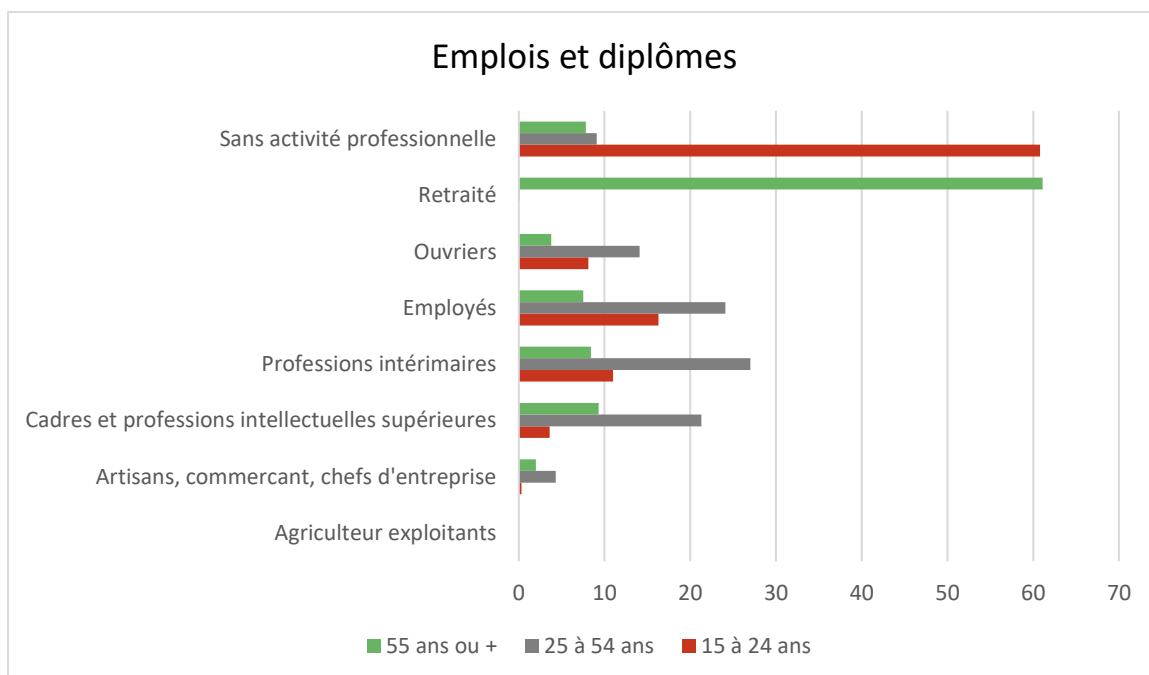
**Source données allocataires Caf 2020*

En 2020, les prestations au logement sont les plus demandées par les habitants du quartier des Prés St Martin. 22,9% des habitants du quartier bénéficient des allocations familiales et 22% bénéficient de la prime d'activité. 14% des personnes sont bénéficiaires du RSA (12 % la moyenne de l'Essonne).

Concernant les prestations précarité, 45% des allocataires de Savigny S/O les perçoivent.

En 2020, 45 % des allocataires de Savigny-sur-Orge perçoivent au moins une prestation précarité (contre 44 % au niveau départemental). 30 % des allocataires de Savigny-sur-Orge vivent sous le seuil de bas revenus, à savoir 1 105 euros mensuels par unité de consommation en 2020 (contre 29 % en Essonne). Cette proportion dépasse 45 % à Grand Vaux QPV et aux Prés St Martin QVA.

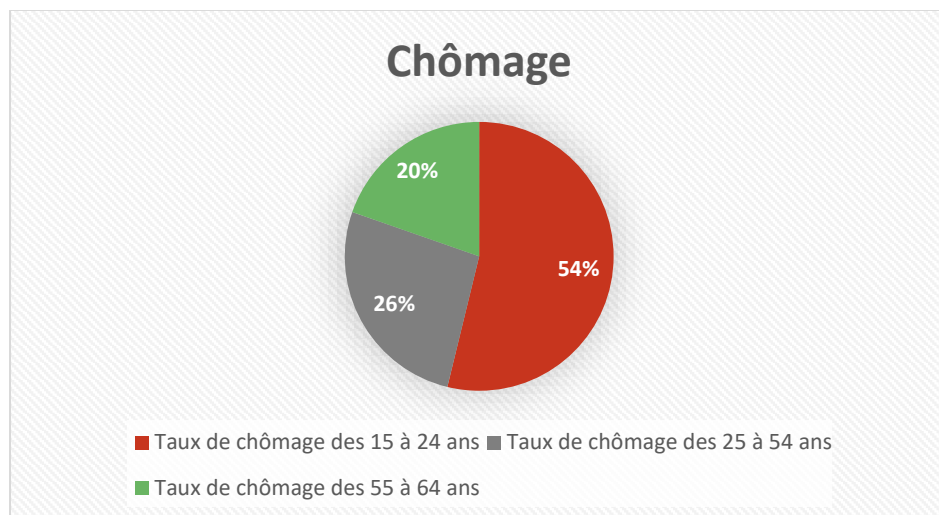
Emploi et diplômes





Sources : Insee

En 2018, il y a eu une forte augmentation des retraités (55 ans ou +) ainsi que de personnes sans activités professionnelle et notamment chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. Les secteurs professionnels les plus représentatifs sont les professions intérimaires pour les 25 à 54 ans, les employés pour les 25 à 54 ans et les cadres/professions intellectuelles supérieures pour la même tranche d'âge. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprises sont très peu représentés et les professions agricoles sont inexistantes.

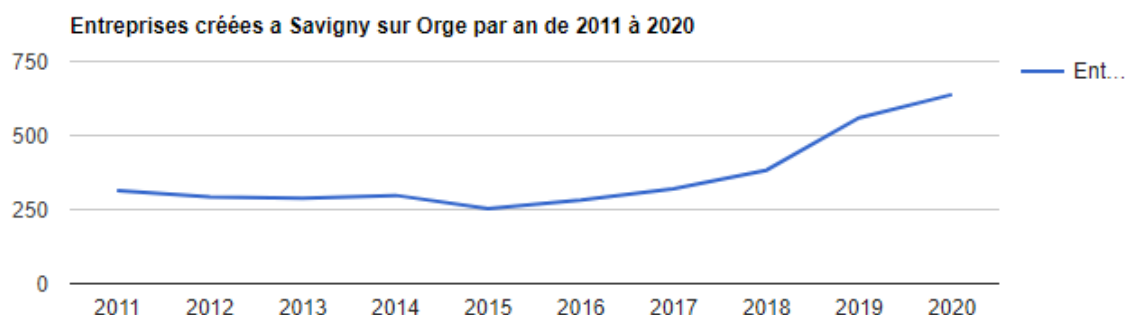


*Source INSEE 2018

En 2018, 2 117 personnes en situation de chômage recensées sur la ville de Savigny. En augmentation depuis 2008 (1583 personnes en situation de chômage). Les 15 à 24 ans sont les plus touchés.

L'activité économique

Evolution du nombre des créations d'entreprises par année à Savigny sur Orge



*Source web Ville Data 2022.



Savigny sur Orge compte actuellement 2 568 entreprises privées ou publiques. Cela représente un nombre total de 4 791 salariés. Sur l'ensemble de l'année écoulée, 638 nouveaux établissements d'entreprises ont été créés à Savigny sur Orge. A titre indicatif, en 2016, la ville de Savigny-sur-Orge accueillait 1297 entreprises.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	17 106	100	16 795	100	16 501	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	2 456	14,4	2 767	16,5	2 249	13,6
dans une commune autre que la commune de résidence	14 650	85,6	14 028	83,5	14 253	86,4

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

**Source Insee 2022.*

13,6 % des Saviniens travaillent sur leur commune de résidence. En effet, plus de 82% des actifs de la commune sont contraints de se rendre dans une autre commune ou un autre département afin d'exercer leur activité salariale (PLU 2016).

Les bassins d'emploi :

- Orly : 27 000 emplois
- Rungis : 29 000 emplois
- Zone d'Athis Mons, Juvisy sur Orge, Chilly Mazarin, Savigny sur Orge, Morangis, Viry Chatillon 44 000 emplois

Source Insee 2008.

Les enjeux du développement économique

La municipalité et les services économique de l'EPT 12 ainsi que les acteurs socio-économiques sont mobilisés avec pour objectifs de :

- Maintenir et dynamiser l'activité commerciale en centre-ville et sur la RD 25
- Préserver l'activité artisanale et industrielle déjà existantes en réhabilitant/aménageant des espaces publics de qualité au sein des zones souhaitées

La ville est découpée en deux sites commerçants :

- Le plateau avec l'axe RD25 Boulevard Aristide Briand et la gare ferroviaire / RER.

Les enjeux de solidarité et de cohésion sociale

Les enjeux sont de :

- Continuer à diversifier les activités pour offrir davantage de possibilités d'emplois sur la commune aux actifs Saviniens
- Favoriser les activités artisanales et commerciales pour rester dans une logique de proximité pour les habitants de la ville



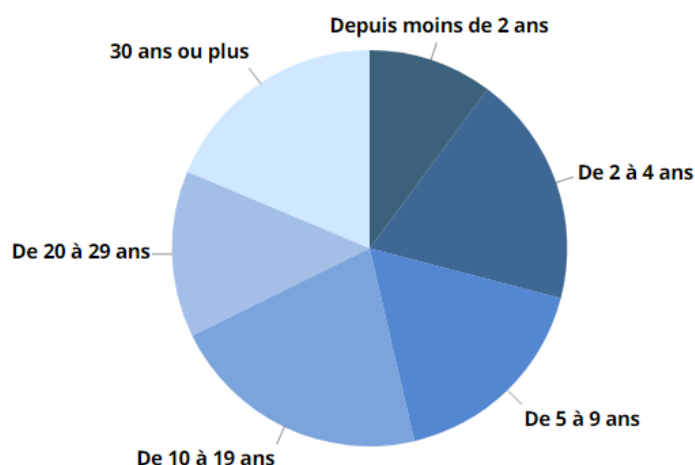
Le quartier des Prés-Saint-Martin est marqué par de nombreuses difficultés sociales, économiques et urbaines. En 2020, 37 % des allocataires touchent une aide au logement dans la commune tandis que cette aide représente respectivement 49% aux Prés-Saint-Martin.

L'habitat en 2018

	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	15 376	100	36 401	16,1
Propriétaire	9 647	62,7	23 727	20,4
Locataire	5 448	35,4	12 159	8,6
Locataire dont 1 logement HLM loué vide	2 237	14,5	6 000	12,5
Logé gratuitement	282	1,8	516	12,7

*Source : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

Plus de 35% des saviniens sont locataires de leur appartement dont 14,5% en logement social et plus de 62% sont propriétaires. Les propriétaires restent plus longtemps dans leur logement ainsi que les locataires en logement social. 1,8 % des saviniens sont logés gratuitement.



*Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

21,4% des ménages restent de 10 à 19 ans dans leur logement (propriétaires et locataires), 18,7% restent 30 ans ou plus et 18,9% restent entre 5 à 9 ans.



Dans le quartier des Prés Saint Martin, le bailleur social ICF Habitat la sablière loue 338 appartements dont :

Pièces du logement loué	Nombre
T 1	26
T 2	59
T 3	76
T 4	161
T 5	16

Les logements mis en location par le bailleur ICF Habitat les sablières dans le quartier des PRÉS-SAINT-MARTIN de type T 4 sont majoritaires.

6. Le fonctionnement

Secteur accueil

L'accueil a une vocation transversale dans la vie du centre dans ce qu'il permet :

- ✓ de créer du lien social en favorisant les échanges,
- ✓ de constituer un observatoire ou un lieu de veille social,
- ✓ de développer le sentiment d'appropriation du lieu par les habitants,
- ✓ de constituer une plaque tournante de l'information entre celle venant du centre social et venant des habitants,
- ✓ de nourrir le projet et les actions du centre,
- ✓ de transformer des attentes ou expressions individuelles dans une perspective de démarche plus collective.

C'est aussi un lieu et un espace qui :

- ✓ permet la convivialité et favorise l'échange et la relation,
- ✓ permet la confidentialité des échanges,
- ✓ constitue un lieu de rencontre et d'échanges où l'on peut venir passer du temps, même sans demande particulière,
- ✓ Une fonction assurée par une chargée d'accueil à temps plein,
- ✓ une disponibilité pour établir la fonction et la confiance réciproque,
- ✓ des qualités relationnelles faites de bienveillance, d'amabilité, de politesse, de patience et de discrétion,
- ✓ une écoute des attentes, des besoins, des envies ou des difficultés explicites ou implicites,
- ✓ une information sur la vie du centre, diffusion de documentations et d'informations digitalisées ou non,
- ✓ une information sur la vie du quartier, sur la maison de quartier Eole et les centres sociaux de Grand Vaux et des Prés Saint Martin (mutualisation recherchée) et de la ville,
- ✓ une déontologie permettant de cerner ses compétences et ses limites pour ne pas se substituer à d'autres professionnels,
- ✓ une orientation autant que de besoins vers des interlocuteurs et structures compétentes pour traiter telles ou telles difficultés ou questions,
- ✓ Un accompagnement dans les démarches dématérialisées.



Porte d'entrée du centre social, l'accueil a une fonction essentielle aux autres secteurs. Il est donc important que chacun se sente à l'aise afin de revenir et de vouloir s'intégrer à un foyer d'initiatives (collectifs d'usagers, d'habitants, de bénévoles et de professionnels).

Horaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
10h-12h30	10h-12h30	10h-12h30	10h-12h30	10h-12h30
14h-19h	14h-19h	14h-19h	14h-19h	14h-19h

En tant qu'observatoire social, les données recueillies sont parties intégrantes des évaluations par les taux de fréquentation, la fréquence ainsi que la nature des orientations et informations indiquées aux habitants/usagers.

Secteur jeunesse 11 à 17 ans

Le secteur est organisé en deux tranches d'âge :

- Les 11/14 ans (pré adolescents collégiens)
- Les 15/17 ans (adolescents lycéens)

Les spécificités de ce public sont prises en compte lors de la programmation des activités ainsi que lors de l'organisation du CLAS.

Certaines activités peuvent être prises en charge par des partenaires ou des prestataires. Occasionnellement, les accueils de loisirs font appel à d'autres types de prestataires dans le cadre d'un projet d'animation spécifique et clairement défini (réponses appels à projets Département 91). Nos différents accueils tendent à proposer des projets à destination des jeunes sur lesquels ils sont investis tout au long de l'année. Ces projets peuvent varier d'une simple action ponctuelle à un projet à plus ou à moyen terme.

De plus, les jeunes peuvent se rendre dans des complexes sportifs, gymnases municipaux, afin de découvrir des activités encadrées par des animateurs spécialisés.

Un projet pédagogique est mis à jour chaque année scolaire, il est composé avec le référent jeunesse. Aussi, les accueils collectifs de mineurs 11/17 ans sont déclarés sur le site TAM (SDJES 80) à chaque période scolaire et à chaque période de vacances scolaires afin que la réglementation soit mise en œuvre.

Le secteur jeunesse bénéficie de salles pour accueillir les pré-adolescents et adolescents (ancienne PMI sur demande, salle du foyer). Le fonctionnement est sur deux périodes distinctes :

- Accueil extra-scolaire durant les vacances scolaires
- Accueil du mercredi durant la période scolaire

✓ **L'accueil extra-scolaire pendant les vacances scolaires**

Fonctionnement accueil vacances des 11/17 ans :



Matin	Après-midi	Journée continue	Soirée
10h-12h	13h-19h	9h-17h	19h-22h00

Les jeunes sont accueillis à l'année dans le cadre des activités extra-scolaires. L'accueil est adapté selon le rythme et l'âge des jeunes :

Selon la programmation, les activités des pré-ados et adolescents diffèrent afin de respecter le rythme de chacun mais aussi de pouvoir répondre à leurs besoins. Lors des sorties, les horaires peuvent varier avec une amplitude horaire de 9h00 à 19h00.

Les horaires peuvent être élargis selon les activités proposées et les veillées mises en place et l'après-midi est consacré aux activités et aux projets du secteur.

Également, durant les vacances scolaires ainsi que des journées de manifestations festives/sportives, une mutualisation s'opère avec le centre social Grand Vaux et la maison de quartier d'Eole. Plusieurs journées pendant les vacances scolaires, sont consacrées à des activités « passerelles » où les jeunes se rencontrent et où les animateurs proposent des activités en commun. Ce fonctionnement permet une réelle cohérence de nos actions.

✓ **L'accueil du mercredi durant la période scolaire**

Fonctionnement accueil mercredi période scolaire des 11/17 ans :

Matin	Après-midi	Journée continue	Soirée 2x/mois
/	16h-19h	/	19h00-22h

Le mercredi après-midi de 16h à 19h, un temps de loisirs est mis en place avec un planning d'activités. Des activités innovantes ou de découvertes sont proposés afin d'ouvrir les jeunes sur les autres et sur le monde. C'est aussi un temps qui permet aux jeunes de travailler sur des projets. Un projet gravitant autour de l'expression avec notre partenaire « Eloquentia » a été proposé sur les mercredis notamment en soirée (mutualisation avec Grand Vaux). Aussi, les animations proposées aux ados « Boîte à débats » et « Images et diversités » sont des outils de la Fédération que les animateurs utilisent afin d'initier les jeunes à la citoyenneté.

Les actions transversales au secteur 11-17 ans et 18-25 ans :

- ✓ Les Loisirs : départ en vacances (colonies secours populaire), activités de loisirs, activités sportives CLJ, activités culturelles, activités et stages découvertes avec les partenaires du territoire et les partenaires de la fédération Léo Lagrange ...)
- ✓ Le projet professionnel 15-25 ans : accompagnement à l'emploi cv et lettre de motivation, job d'été, stage BAFA, recherche de stage, orientation vers le milieu professionnel, recherche de formation, lien avec les partenaires du territoire (PIJ, Mission Locale, appui d'Alliance Prévention) suggestion aux jeunes des événements liés à l'emploi (Forum emploi Grand Vaux)
- ✓ Santé et bien-être : accompagnement aux démarches (CMU, Mutuelle, prévention/contraception ...)
- ✓ Accès aux droits : Accompagnement aux démarches administratives, informer sur les droits ...
- ✓ Citoyenneté et engagement : bénévolat, tremplin citoyen, stage 3ème, stage bac SPVL



Secteur primaires 6 à 11 ans

Le secteur primaire accueille les enfants de 6 à 11 ans.

Un projet pédagogique est mis à jour chaque année scolaire, il est composé avec l'animateur des primaires. Aussi, les accueils collectifs de mineurs 6/11 ans sont déclarés sur le site TAM (SDJES 80) à chaque période scolaire et à chaque période de vacances scolaires afin que la réglementation soit mise en œuvre. Le projet pédagogique relatif à l'accueil de mineurs répond à un réel besoin sur le territoire. Il complète les offres déjà existantes sur les centres sociaux. Enfin, il œuvre en synergie avec les différents secteurs et publics.

Le secteur primaire bénéficie d'une salle pour accueillir les enfants (grande salle polyvalente). Le fonctionnement est sur deux périodes distinctes :

- Accueil extra-scolaire durant les vacances scolaires
- Accueil du mercredi durant la période scolaire

✓ L'accueil extra-scolaire pendant les vacances scolaires

Fonctionnement accueil des 6/11 ans :

Matin	Après-midi	Journée continue	Soirée
9h-12h	14h-17h30	9h-17h	/

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- Le jeu, sous différentes formes : jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de construction, de fiction... il permet d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur les droits et les devoirs. Le jeu est un moyen de comprendre l'importance du respect des règles et de l'équité, ainsi que l'apprentissage du vivre ensemble et jouer ensemble.
- Les activités culturelles (expression manuelle, artistique, plastique, atelier d'écriture, théâtre...) favorisant la socialisation, la connaissance et la valorisation de l'individu. Elles permettent à l'enfant d'aborder des techniques, d'apprendre à s'exprimer, à développer son imaginaire et à acquérir de l'assurance.
- Les activités d'éveil à l'environnement (découvertes de lieux, notion de gestes citoyens, de récupération, de recyclage, de jardinage, compréhension de l'environnement proche et de son fonctionnement) vont permettre à l'enfants de découvrir et de connaître son environnement, d'aborder des notions de respect et de gestion de ces derniers et d'acquérir un comportement « éco citoyen ».
- Les activités de plein air : initiations sportives avec ou sans intervenants extérieurs, sorties diverses (musées, exposition, cinéma, base de loisirs, piscine...) c'est une ouverture sur la diversité culturelle, sur le bien-être et la connaissance qui leur permettra de grandir avec de nombreux atouts.

Les enfants peuvent se rendre dans des médiathèques, ludothèques afin de découvrir des activités encadrées par des animateurs spécialisés mais également pour participer à des ateliers ou des animations. Des activités sont proposées aussi grâce à nos partenaires qui font bénéficier les enfants d'activités de découvertes de qualité (MV Cirque, Bailleur, Evoluscience...).



✓ L'accueil du mercredi durant la période scolaire

Le mercredi après-midi de 10h à 12h et de 14h à 18h, un temps de loisirs est mis en place avec un planning d'activités. Des sorties, des activités sportives et de découvertes sont proposées notamment avec les associations sportives de la ville.

L'accompagnement scolaire CLAS

Objectifs méthodologiques :

- Permettre à l'enfant/jeune de gagner en autonomie dans son organisation, ses apprentissages et ses recherches.
- Amener l'enfant/jeune à expérimenter ses hypothèses et à argumenter sa réflexion.
- Donner des apports méthodologiques concrets face aux difficultés spécifiques de chacun.
- Valoriser les travaux réalisés.

Les enfants et les jeunes bénéficiant de l'accompagnement scolaire sont repérés et orientés vers les référents du dispositif CLAS au sein du centre social par :

- Des enseignants de l'École élémentaire Kennedy
- Le collège Paul Bert
- Les familles elles-mêmes
- Les équipes du centre social directement (enfants accueillis et repérés lors des actions en direction des familles (accueils de loisirs, sorties familiales...),
- Les référents de parcours du programme de la réussite éducative des Prés Saint Martin.

Pour l'année 2020/2021, 38 élémentaires inscrits et 16 collégiens.

Protocole COVID mis en place (restriction des places, et bénévoles absents pour accompagner les élémentaires).

L'accueil des enfants des classes élémentaires se fait à partir de 17h le lundi, mardi, jeudi et vendredi autour d'un goûter (l'arrivée des enfants se faisant de manière échelonnée par le bus scolaire jusqu'à 17h30). A partir de 17h15 jusqu'à 18h, les enfants accueillis au Centre Social, sont accompagnés dans leurs devoirs par le biais d'une aide méthodologique et un soutien vers l'autonomie.

Les collégiens quant à eux sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 17h30 à 19h et sont accompagnés par des bénévoles et le référent jeunesse.

Apports Culturels :



A travers les apports culturels, nous tentons d'établir une relation de confiance avec l'enfant/le jeune afin de développer ses capacités, de le rendre autonome dans ses apprentissages, et de contribuer progressivement à son épanouissement.

Les activités sportives, culturelles, créatives ont été encadrées par les animateurs et ponctuellement par des intervenants extérieurs. Ces diverses contributions ont permis aux enfants/jeunes d'apprendre autrement tout en consolidant leurs connaissances de base.

C'est pour cela que tout au long de cette année nous avons mis en place différentes activités pédagogiques et éducatives :

- L'Atelier santé en abordant des sujets tels que : l'alimentation, les droits des enfants, l'illettrisme, le handicap, le cyber harcèlement
- Les Jeux pédagogiques à travers le défi maths, le jeu du dictionnaire et du baccalauréat.
- Des ateliers parents/enfants avec des après-midis jeux, des activités manuelles en famille, des sorties les mercredis et les vacances scolaires.
- Danse hip hop avec le conservatoire de Savigny Sur Orge pour les Jeunes
- Initiation à l'art clownesque
- Découverte du Système solaire
- Travail autour du Conte
- Partenariat avec l'association Gradisca : Atelier percussions corporelles
- Jardinage : le centre social des Prés Saint Martin dispose de petites parcelles de terrain transformées en potager et d'un jardin de plantes. Les enfants souhaitent que cette activité contribue à embellir le centre social. Ainsi, le nettoyage, le semis, et la plantation et l'entretien de ces parcelles restent une activité fortement appréciée

Nous avons également proposé aux enfants des ateliers spécifiques en partenariat avec l'association Evoluscience : l'atelier ayant eu pour but de faire une approche ludique et pédagogique de la robotique et de rendre les enfants/jeunes acteurs d'un projet commun par la fabrication de véhicules électriques capables d'accomplir des actions dans le cadre d'un jeu amenant à faire participer chacun lors de l'activité.

Lors de cet atelier, les enfants/jeunes ont pu réaliser un projet, de sa conception à son encadrement le jour de la rencontre. Chacun a été placé dans une démarche active de projet, pour permettre à tous de manipuler, confronter ses idées et créer un jeu robotisé tout en s'amusant.

Secteur familles

Les familles comptabilisées lors d'actions proposées aux familles du quartier des PRÉS-SAINT-MARTIN en « hors les murs » ne sont pas toutes inscrites à la maison de quartier. Pour exemple, l'action de l'été 2021 « ferme pédagogique » aux PRÉS-SAINT-MARTIN, en lien avec le bailleur ICF la sablière et la Ferme TIGOLO a mobilisé + de 100 participants. La référente famille a recensé plus de 120 familles participantes sur son secteur et elle a fédéré 42 familles qui se sont inscrites à la maison de quartier (année 2021/22) et sont généralement issues du quartier Davout composées majoritairement de femmes mariées (11 familles monoparentales). Des personnes seules sans enfants en situation précaires qui sont en lien avec d'autres usagers du secteur familles se sont inscrites. Le lien entre les habitantes participantes (amies) aux ateliers et la référente famille a fédéré ces personnes célibataires sans enfants à s'inscrire et s'inclure dans les activités proposées.

L'offre du centre social des Prés Saint Martin qui gravite autour de la famille :



➤ Baby Ludo

Les ateliers « baby Ludo » sont proposés avec la référente famille qui les organise les mercredis matin en période scolaire. Cet atelier permet aux parents et à leurs enfants âgés de 0 à 3 ans de pouvoir se retrouver, d'échanger et obtenir des conseils. C'est aussi un moment ludique centré autour du jeu. Les ateliers sont fréquentés essentiellement par des mamans, les papas sont peu présents.

➤ Les ateliers et sorties parents/enfants

Ces ateliers renforcent le lien parents/enfants et soutien la parentalité. Ils s'adressent aux familles avec des enfants âgés de 0 à 11 ans. Sur le centre social, ils sont programmés deux mercredis après-midi/mois. Les parents sont aussi invités à participer à certaines sorties avec leurs enfants durant les périodes des vacances scolaires. En moyenne, les familles ont entre 1 et 4 enfants (moyenne de 3 enfants/familles sur le secteur). Les familles majoritairement représentées par les mamans sont plus investies par les sorties mises en place par la maison de quartier que par les activités proposées des ateliers parents/enfants, cela leur permet d'accéder à une sortie avec leur(s) enfant(s) à un tarif préférentiel et de sortir de leur quotidien sur le quartier. Le diagnostic en cours pourra révéler si ces femmes sont dans une famille où le père est en situation d'emploi et la mère en situation de non-emploi ou mère au foyer. Pour exemple, en 2021/2022 sur les ateliers parents/enfants « créatifs » du centre social, il y a en moyenne 1 parents et 2 enfants, et, sur les sorties parents/enfants il y a en moyenne 4 parents et 7 enfants. Actuellement, les ateliers parents/enfants comptabilisent 8 parents et 13 enfants inscrits. Ces sorties familles s'ajoutent aux sorties proposées par les ateliers parents/enfants (il s'agit de sorties distinctes).

➤ Les sorties familles

Les sorties familles sont organisées une fois par trimestre (50 places par sortie). Cette activité est attendue par les habitants leur permettant de renforcer le lien familial et de sortir du quartier. Le secours populaire, partenaire incontournable, facilite la proposition. Les sorties familles concernent tous les inscrits sur le secteur familles qui sont inscrits régulièrement. 21 enfants et 8 parents participants par sorties familles en moyenne.

➤ Journées mer

Une sortie mer est organisée pour le CENTRE SOCIAL PRÉS-SAINT-MARTIN durant l'été (18 parents et 30 enfants en moyenne). C'est l'occasion pour les familles qui ne partent pas en vacances de sortir de leur quotidien et de leur quartier le temps d'une journée.

➤ Les repas partagés

Organisé 3 fois par an, les repas partagés ciblent tous les habitants du quartier Davout (PRÉS-SAINT-MARTIN-Chateaubriand et gare), absents durant la crise sanitaire ils connaissent un grand succès à chaque organisation (+ de 35 personnes à chaque repas partagé).

Secteur adultes

Activité	Jours et horaires	Déroulé
Ateliers couture et tricot	Les mardis période scolaire 14h-16h	Autonomie
Ateliers informatique	Les lundis période scolaire	Encadré
ASL-Alpha	Les mardis période scolaire 14h-16h	Encadré



Code de la route	Les jeudis période scolaire 16h-18h	Encadré
Fitness dansé	Les lundis période scolaire 19h-20h	Encadré
Pause-café	Les jeudis période scolaire 14h-16h	Semi autonomie
Ateliers jeux séniors	Les jeudis période scolaire 14h-16h	Semi autonomie
Foot en salle	Les samedis période scolaire 14h-16h	Encadré

✓ L'insertion sociale

Permanences d'écrivains public

Accueil sur rdv 1 à 2 matinée par semaine 3h/semaines- 30 semaines/an

39 permanences programmées de janvier à juin 2022 tous les lundis après-midi avec une bénévole. L'intervenante du CCAS prend des rendez-vous en urgence si besoin. Les demandes concernent essentiellement les renouvellements des titres de séjours en préfecture et les prestations CAF.

Ateliers sociolinguistiques et alphabétisation

2 cours de Français Langue Etrangère de 2h hebdomadaires le mardi, 2 cours d'alphabétisation de 2h le jeudi, 2 cours de FLE de 2h par semaine. Soit 12h par semaine au total sur la structure. 30 semaines par an.

Ateliers informatiques

2 créneaux de cours de 2h hebdo

1 Atelier formation hebdomadaire de 2h

2 Jours hebdo 14 h 16 h accès libre encadré

Organisation d'animation proposées par le réseau partenaire

Un coin cyber (borne à l'accueil) a été mis en place de janvier à mai. Le coin Cyber a été mobilisé pour les recherches d'emploi et la rédaction de CV et lettres de motivation. Des cours informatiques ont été organisés à partir du 19



septembre 2022 tous les jeudis de 10h à 12h. De mai à juin, une initiation aux applications a été organisée en direction des seniors (4 participantes).

Un partenariat avec la MJC a permis de mettre en place un atelier informatique animé par une conseillère numérique.

L'activité seniors

Proposés les mardis à partir de 14h, 13 femmes seniors sont inscrites aux ateliers coutures et tricot, 6 seniors participantes/semaines. Elles ont réalisé leur dernier atelier le mardi 7 juin (4 participantes). Des ateliers intergénérationnels sont proposés par la référente famille sur des temps forts (fête des mères, des grands-mères, Noël).

Repas partagé et ateliers cuisine

1/trimestre

Ces temps de convivialité rassemblent des usagers ainsi que des habitants du quartier des PRÉS-SAINT-MARTIN ainsi que Châteaubriant. Lors de la fête de quartier de juin 2022, un repas partagé s'est déroulé en plein air avec habitants et usagers, 48 personnes participantes.

1/mois

Les ateliers cuisine rassemblent en moyenne 8 participantes par mois. Ces temps ont lieu aussi lors des manifestations-événements (fête de quartier, gouters), très attendus par les mamans mais aussi par les seniors.

Familles Accompagner les parents dans la fonction parentale

- Aide méthodologique CLAS
- Ateliers et sorties parents/enfants
- Orientation de familles par les travailleurs sociaux, la directrice de l'école Kennedy, le collège Paul Bert, les animateurs des des ASL, du secteur enfance/jeunesse, la référente famille ou le médiateur.

Pause-café

Les groupes de parole intitulés « pauses café » rassemblent en moyenne 12 participants, et sont composés le plus souvent de femmes.



Animation hors les murs et manifestations

Des petits événements organisés tout au long de l'année avec les partenaires dont le bailleur : Spectacle de magie, fête de quartier, animations « hors les murs ».

Médiation sociale

Le médiateur consacre 50% de son temps de travail sur les PRÉS-SAINT-MARTIN. Il aide les personnes dans leurs démarches, accompagne les familles vers les structures institutionnelles. Une veille est effectuée sur le quartier. Il travaille en lien avec l'association de prévention et les collèges. Plus de 20 accompagnements ont été réalisés de janvier à juin 2022 (collège, familles, organisation de séjours et sorties en partenariat avec le secours populaire). Depuis janvier, le médiateur organise le foot en salle les samedis en moyenne 30 jeunes adultes fréquentent ces créneaux sportifs.

➤ **Bénévoles, usagers et intervenants**

- Organisation de temps formels dédiés à la concertation des usagers par secteur d'activité (café des parents, accueil de loisirs). De plus, le centre social étant en renouvellement d'agrément, les usagers et habitants sont sollicités.

A noter : Un partenariat avec les scouts de France pour le CLAS. Une communication est réalisée via le site internet pour recruter des bénévoles via le site Internet, ou le bouche à oreille. L'équipe de bénévoles est composée de retraités pour les ASL, le CLAS et les permanences d'écrivains publics. Le centre social rencontre des difficultés à mobiliser plus de bénévoles pour le CLAS (5 bénévoles réguliers)

Des bénévoles réguliers en période scolaire :

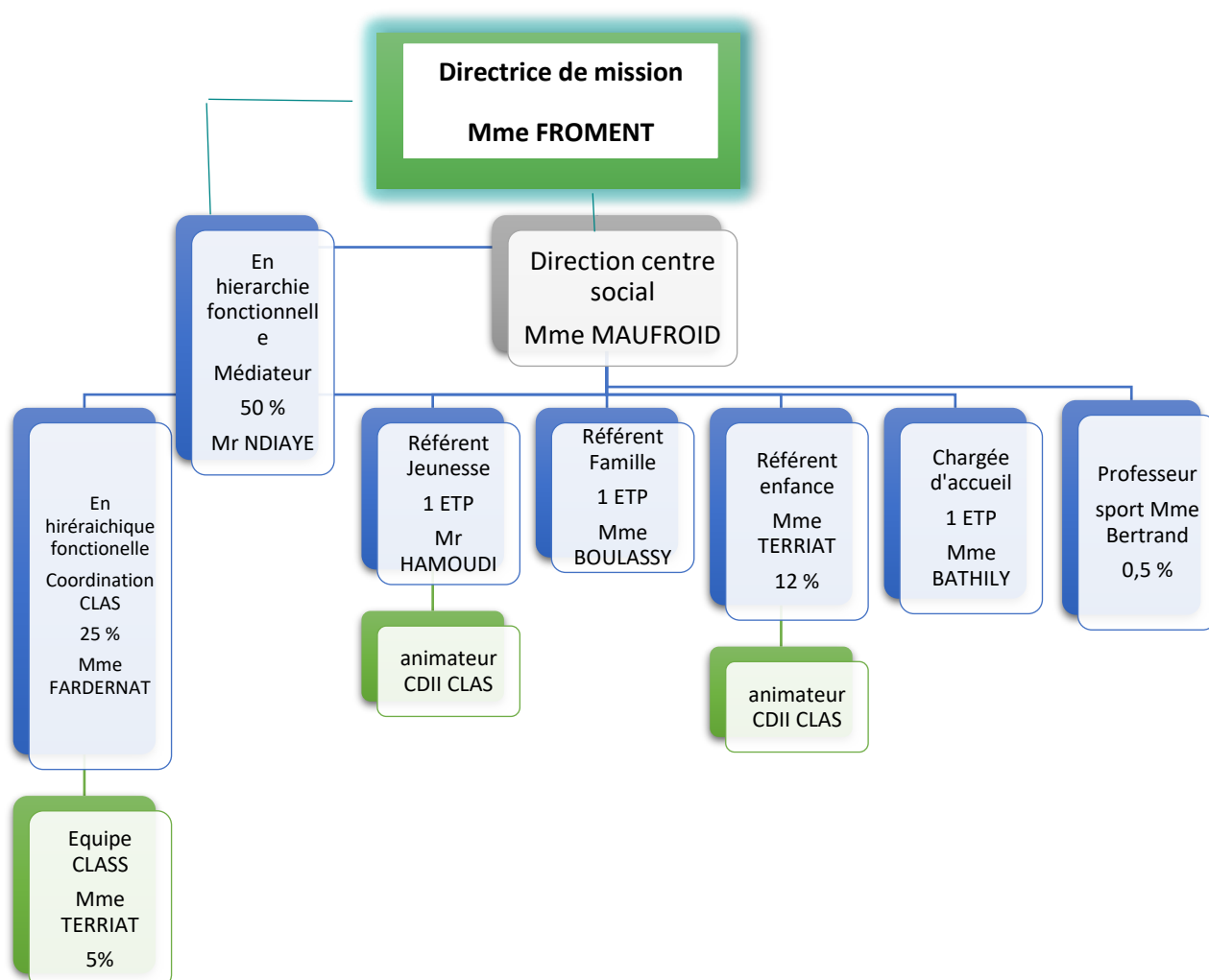
Des bénévoles sont investis et réguliers sur les ateliers CLAS, ASL, couture et tricot. Nous accompagnons aussi des stagiaires en cours d'année, stage 3ème collège, BAC PRO, BTS, DUT, BPJEP ainsi que des stagiaires BAFA lors des vacances.

Nous accueillons aussi des bénévoles ponctuels et disponibles en période des vacances scolaires

Des mamans se proposent d'aider sur les sorties et actions sur le centre social durant les périodes de vacances.



7. L'organigramme





8. Compte de résultat 2021

COMPARATIF MAISON DE QUARTIER DES PRES SAINT MARTIN

Compte	Intitulé	BP PREV AO 2021 12 MOIS Charges	BP PREV AO 2021 6 MOIS Charges	REALISE JUILLET A DEC 2021 Charges
60223000	Alimentation	6 001 €	3 001 €	1 962 €
60453000	Activités Pédagogiques	15 772 €	7 886 €	6 640 €
60461000	Transports Activités	9 464 €	4 732 €	3 109 €
60612000	Fluides	0 €	0 €	188 €
60620000	Pharmacie / ECONOMAT	452 €	226 €	32 €
60649000	Matériel & fournitures de bureau	1 013 €	507 €	456 €
60681000	Matériel d'activité	8 575 €	4 288 €	99 €
Sous-total 60 Achats		41 777 €	20 889 €	12 484 €
61350000	Locations mobilières	440 €	220 €	230 €
61564000	Maintenance	355 €	177 €	345 €
61610000	Primes d'assurance	900 €	450 €	450 €
Sous-total 61 Services externes		2 031 €	1 016 €	1 025 €
62263077	Commissaire Aux Comptes	578 €	289 €	578 €
62360000	Publicité, relations publiques	1 550 €	775 €	100 €
62510001	Déplacements	110 €	55 €	1 513 €
62670000	Téléphones Mobiles	35 €	18 €	85 €
62850000	Fonctionnement Général	25 191 €	12 595 €	13 820 €
Sous-total 62 Autres services externes		27 573 €	13 787 €	16 098 €
63110000	Impôts & Taxes sur rémunérations	22 725 €	11 362 €	13 679 €
63790000	Autres impôts et taxes diverses	0 €	0 €	0 €
Sous-total 63 Impôts et taxes		22 725 €	11 362 €	13 679 €
64110000	Salaires et Traitements	182 918 €	91 459 €	119 893 €
64510000	Charges sociales	81 659 €	40 829 €	44 300 €
Sous-total 64 Charges de personnel		266 902 €	133 451 €	164 193 €
68112000	Dotation aux amortissements	550 €	275 €	86 €
68154800	Indemnités fin Carrière	23 500 €	11 750 €	9 235 €
Sous-total 68 Dotations		24 050 €	12 025 €	9 321 €
TOTAL GENERAL DES CHARGES		385 058 €	192 529 €	216 798 €
Compte	Intitulé	BP PREV AO 2021 12 MOIS Charges	BP PREV AO 2021 6 MOIS Charges	REALISE PROVISOIRE JUILLET A DEC 2021 Charges
70641000	Communes	385 058 €	192 529 €	216 338,50 €
70900000	Refacturations			14 632 €
79180000	Transferts de charges			19 €
Total général		385 058 €	192 529 €	230 989 €
RESULTAT		0 €	0 €	14 191 €



PARTIE 2

ÉVALUATION DU PRÉCÉDENT PROJET SOCIAL





La mise en œuvre du projet social 2018-2022 défini dans les conventions entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville de Savigny Sur Orge, adoptées par délibération n°21/662 du Conseil municipal de Savigny sur Orge en date du 29 novembre 2018 pour la maison de quartier des Prés-Saint-Martin, se réalise en fonction d'une analyse des besoins de la population sous réserve de la validation par la CAF et la Ville. Les objectifs sont :

- ✓ Permettre de répondre au mieux aux attentes des habitants et relancer la dynamique du centre social
- ✓ Contribuer à l'amélioration de la vie locale sur le quartier
- ✓ Mener des actions éducatives en direction de l'enfance et de la jeunesse
- ✓ Accompagner à la parentalité
- ✓ Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture pour tous
- ✓ Faciliter l'insertion sociale et professionnelle, l'accès aux droits
- ✓ Jouer un rôle d'animation des réseaux et de partenariat sur le quartier afin d'entretenir ou développer le tissu local
- ✓ Préparer le renouvellement de l'agrément en réalisant un diagnostic social

II. EVALUATION DU PROJET SOCIAL 2018/2020

1 – Méthode d'évaluation

a) Les axes de l'ancien projet social 2018-2022 évalués

-
- **Axe I L'amélioration de la vie locale dans les quartiers** - Dépasser l'enclavement des quartiers en facilitant l'accès à l'information et à l'initiative des habitants – Renforcer le soutien à la vie associative et développer le partenariat associatif dans les zones d'influences des antennes du centre social
 - **Axe II Accès aux loisirs et à la culture pour tous** – Faciliter l'accès des familles à la culture en s'appuyant sur les ressources locales
 - **Axe III Faciliter l'insertion sociale et professionnelle** - Information et orientation des usagers et habitants vers les différents partenaires en facilitant leurs accès aux droits, aux soins et aux loisirs
 - **Axe IV Actions éducatives en direction de l'enfance et de la jeunesse** – Assurer la complémentarité entre les dispositifs d'accompagnement scolaire – Structurer les projets pédagogiques autour des valeurs citoyennes
-



Dates	Actions	Objectifs	Participants	Impact	Supports
09/03/2022	COPIL	Présentation de la démarche de renouvellement d'agrément	15 partenaires participants	Inclusion des acteurs du territoire et des institutions dans la démarche de renouvellement	Vidéo projecteur Diffusion Compte rendu
15/03/2022	Réunion équipe PRÉS-SAINT-MARTIN	Evaluation ancien projet social 2018-2022	Equipes	Participation et inclusion de l'équipe dans la démarche d'évaluation d'un projet social	Tableau Velléda Rédaction compte rendu
08/04/2022	Comité d'usagers	Evaluation ancien projet social 2018-2022	Usagers/habitants 15 personnes participantes	Démarche participative mise en valeur	Tableau Velléda Rédaction compte rendu
14/04/2022	COTECH partenaires	Evaluation projet social de Grand Vaux et projet social Prés St Martin	Partenaires-Ville Equipe CS 17 participants	Inclusion des partenaires dans la démarche de renouvellement agrément	Tour de table de chacun des partenaires. Evaluation des axes mutualisés post it : CENTRE SOCIAL GRAND-VAUX – CENTRE SOCIAL PRÉS-SAINT-MARTIN Diffusion compte rendu
24,25 mars 2022	Dispositifs mobiles SEED	Recueils des besoins exprimés	Habitants-Usagers	Données chaudes recueillies	Dispositif mobile-Cartes
20/03/2022 au 20/05/2022	Questionnaires	Cibler les attentes et besoins	Usagers Habitants partenaires	Données chaudes recueillies	Questionnaires sur papier

Les temps forts de la démarche d'évaluation :

- ✓ Un échéancier de la démarche du renouvellement d'agrément a été validé en COPIL le 09 mars 2022, l'ajustement de celui-ci s'est fait lors de cette rencontre avec la CAF, la Ville et l' élu, les partenaires socioculturels du territoire.



Lors de ce COPIL, la validation de la méthode d'évaluation des précédents projets ainsi que la présentation des outils du diagnostic (questionnaires habitants/usagers/partenaires – dispositifs mobiles SEED) ont été présentés et validés par cette instance.

- ✓ Une évaluation de l'ancien projet social 2018-2022 a été réalisée en équipe lors d'une réunion technique le 15 mars 2022, l'équipe présente était composée de cinq permanents dont deux qui ont participé à la mise en œuvre des deux précédents projets sociaux (2014-2018 / 2018-2022).

Actions évalués	Objectifs atteints	Objectifs non-atteints
➤ Évaluation des actions partenariales du précédent projet social		
Fête de quartier	Possibilité d'intégrer les partenaires à l'organisation et à la participation lors de cette journée aux PRÉS-SAINT-MARTIN.	/
Forum emploi	Evènement multi partenarial- beaucoup de partenariat sur le dernier forum de l'emploi- cibler des emplois non diplômés- mettre en relation les entreprises et les partenaires de l'emploi avec les candidats- pas de structure le jour J pour accompagner les jeunes en alternance- identifier les structures afin de répondre au mieux aux besoins des candidats- relever les problématiques qui freinent le plus les candidats les plus éloignés de l'emploi- prévoir un forum qui permettrait de proposer de l'alternance.	/
Ateliers sociolinguistiques	Les cours sont organisés de manière régulière mais leur fonctionnement doit être revu. Des aménagements sont à prévoir en termes de tarification et de mobilisation.	Revoir la tarification- cours gratuits dans d'autres structures du territoire- prendre en compte la culture de chacun des apprenants pour adapter les cours- créer une dynamique entre les différentes structures qui proposent des cours (MJC- Collège Mermoz- Collège P.Bert- PRE)- revoir les modalités d'inscriptions- s'adapter aux besoins, horaires....- créer une synergie entre les bénévoles- créer un partenariat avec les institutions pour les démarches administratives-
Chantier jeunes	Chantier important pour les habitants- beaucoup de demandes- monter des	Dynamique partenariale à relancer. Prévoir des temps avant chaque



	chantiers jeunes avec Alliance Prévention et le bailleur- prévoir des chantiers avec Alliance Prévention- prévoir des temps d'échanges en amont avec le partenaire pour monter des chantiers jeunes.	période de vacances scolaires avec le partenaire pour ne pas se retrouver avec des sorties le même jour.
Permanences avenir initiatives	Permanences qui reçoit beaucoup de monde. Possibilité de proposer des permanences sur les PRÉS-SAINT-MARTIN	/
Café des ados	Action qui peut rencontrer des problèmes de coordination dans les préparations- Perspectives de redessiner l'action avec un projet partenarial annuel régulier.	/
Forum santé	Mobiliser plus de parents lors des temps d'ateliers.	/



Atouts	Faiblesses
➤ Récolte de la parole des habitants/usagers évaluation précédent projet social	
Centre social au cœur du quartier	Sentiment d'insécurité liée au squat de jeunes devant et derrière le CENTRE SOCIAL
Travaux du bailleur pour améliorer le cadre de vie	Manque de jeux adaptés aux tous petits, déchets aux abords et devant le CENTRE SOCIAL des incivilités des jeunes
Permanences d'écrivains public au centre social	Besoin d'une permanence d'assistante sociale pour compléter les besoins administratifs
Maison de quartier existante depuis plus de 25 ans	Les habitants/usagers n'ont pas compris l'agrément centre social ni la démarche participative
Les habitants/usagers ont souvent été sollicités pour participer aux activités/sorties	Les habitants/usagers ,n'ont pas été acteurs dans les instances du centre social et ont très peu participé aux comités
Les usagers se sont inscrits à l'année et chaque année ils renouvellent	Les usagers ont participé particulièrement aux sorties proposées
Les usagers se sont impliqués dans les loisirs de leurs enfants	Ils ont voulu participer à des sorties de consommation exclusivement
Les habitants sont venus participer aux animations « hors les murs » et sorties mers	Les habitants n'ont pas souhaité s'inscrire au CENTRE SOCIAL tout au long de l'année par manque de temps ou d'intérêt ainsi que la distance de leur lieu d'habitation dans la Ville
Les usagers affirment qu'il y a eu des propositions d'ateliers (ateliers loisirs créatifs, informatique, code...)	Les usagers ne sont pas senti concernés par les ateliers hormis la danse rythmée, les ateliers cuisine et les sorties parents/enfants-familles
Les usagers ont trouvé utile et important le CLAS	Ils ne se sont pas inscrits dans une démarche d'aide méthodologique aux devoirs et ont délégué les devoirs à l'école et aux animateurs/bénévoles
Les usagers ont été très satisfaits des ateliers baby ludo proposés	Les usagers ont souhaité plusieurs fois améliorer l'espace de jeu des tous petits depuis, pour eux il n'est pas assez attractif et limité en outils pédagogiques



	Les usagers-habitants estiment qu'il n'y a pas eu d'offre de garde d'enfant pour les 0/6 ans
Les usagers ont trouvé que l'offre du secteur ados à bien été animée	Ils insistent sur l'errance de certains jeunes, qu'il n'y a pas assez de prise en charge de cette jeunesse depuis des années (emplois et activités pour les 16/30 ans)
Des activités femmes ont été proposées durant 2018/2022	Les usagères trouvent qu'il n'y pas eu assez d'activités femmes leur permettant de se retrouver entre elles. Aussi, elles soulignent la non gratuité de celles-ci



- ✓ Le 08 avril 2022, un comité habitants/usagers s'est tenu aux Prés-Saint-Martin. Ce comité avait pour objectif d'évaluer les actions mises en place dans l'ancien projet social 2018-2022. 15 personnes étaient présentes (exclusivement des femmes) dont 13 usagères du centre social, ainsi que 5 habitantes qui ne fréquentent pas le centre social (3 de Chateaubriand et 2 des Prés Saint Martin). L'ensemble des participantes a fait un retour plutôt positif des animations parents/enfants (Baby Ludo, ateliers parents/enfants, sorties et animations à la médiathèque...). Aussi, elles souhaitent prendre part à l'amélioration du cadre de vie afin de porter une belle image du quartier et du CENTRE SOCIAL. Aussi, elles ont mis en évidence la proposition d'activités/ateliers attractifs qui pourraient être moteurs pour la mixité des publics et elles souhaitent pouvoir sortir et rencontrer d'autres habitants de leur quartier de résidence.

« Il peut y avoir une communication bien faite, mais les gens viendront pour quelque chose dont ils ont besoin ou quelque chose qui leur plaît » -Une usagère participante-.

Les habitants font part de leur insatisfaction quant à la qualité de vie aux Prés-Saint-Martin. Ce constat est à nuancer car il se révèle être une problématique nationale en ces temps de conjonctures économiques difficiles (Post Covid). Les habitants pointent le manque de communication sur les actions ville (vie culturelle et associative) les difficultés pour trouver un interlocuteur dans les champs du social et de l'emploi, la faible proposition de séjours familles et souhaiteraient un lieu dédié à la jeunesse 15-25. Le Centre Social semble être considéré comme un espace de rencontres permettant aux habitants de faire connaissance et de tisser des liens. Pour certaines mères en situation de non emploi c'est le lieu qui leur permet de sortir de chez elles et de garder contact avec l'extérieur. Il en est de même pour les seniors, grands absents de ce comité. Enfin, nombreux usagers du centre social sont dans une démarche consumériste.

PARTIE 3

DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET PARTICIPATIF



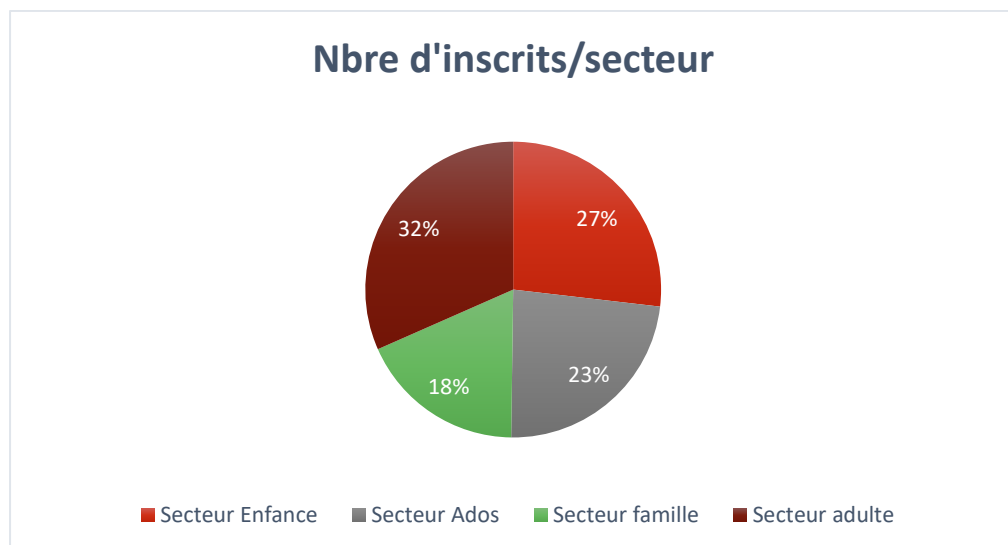


Les usagers du centre social

Le centre social est composé majoritairement de femme, **194 adhérents inscrits** aux activités du CENTRE SOCIAL en 2022. Les jeunes 18 et + ne sont pas comptabilisés dans les inscrits ni les utilisateurs des permanences des écrivains publics. En moyenne, 2 personnes/jour sont orientées par la chargée d'accueil et 2 personnes/jour en permanence téléphonique pour des demandes d'informations et d'orientations. Les usagers sont majoritairement issus du quartier des Prés St Martin.

Les usagers	Secteur enfance (6/11ans)	Secteur Préados (11/17ans)	Jeunes 18 et +	Secteur famille	Secteur adulte 18- 60 ans)	Baby ludo (0 à 3 ans)
Nombre d'usagers	62	54	30	42	56	19
Activité	-CLAS -ACM	-CLAS -ACM	-Foot en salle -Accompagnement	-Atelier femme -Baby ludo -sortie parents /enfants	-Loisirs créatifs -Couture/tricot -Zumba -Ateliers cuisine -Pause-café -Ateliers jeux	-Baby ludo

Nombre d'usagers par secteur



Le secteur adulte est majoritaire, 73 inscrits dont 70 femmes et 3 hommes. Cependant il regroupe les personnes inscrites sur le secteur famille (42 inscrits) et 31 inscrits sur les activités suivantes :

- ASL (FLE + Alpha) :13
- Atelier couture / tricot :11
- Ateliers informatique :4
- Ateliers cuisine :15
- Pause-café :18
- Ateliers jeux seniors :6
- Ateliers loisirs créatifs :6

Le secteur enfance (27%) et le secteur ados (23%) sont les secteurs qui comptent le plus d'inscrits avec 50% des inscrits usagers du centre social. Le CLAS ainsi que les accueils de loisirs en période scolaire et de vacances scolaires sont très sollicités par les familles habitantes le quartier des Prés Saint Martin.

Le secteur famille (18%) est composé de familles biparentales avec en moyenne 3 enfants/familles et comporte aussi 11 familles monoparentales.



Année	Nombre adhérents
2022	194

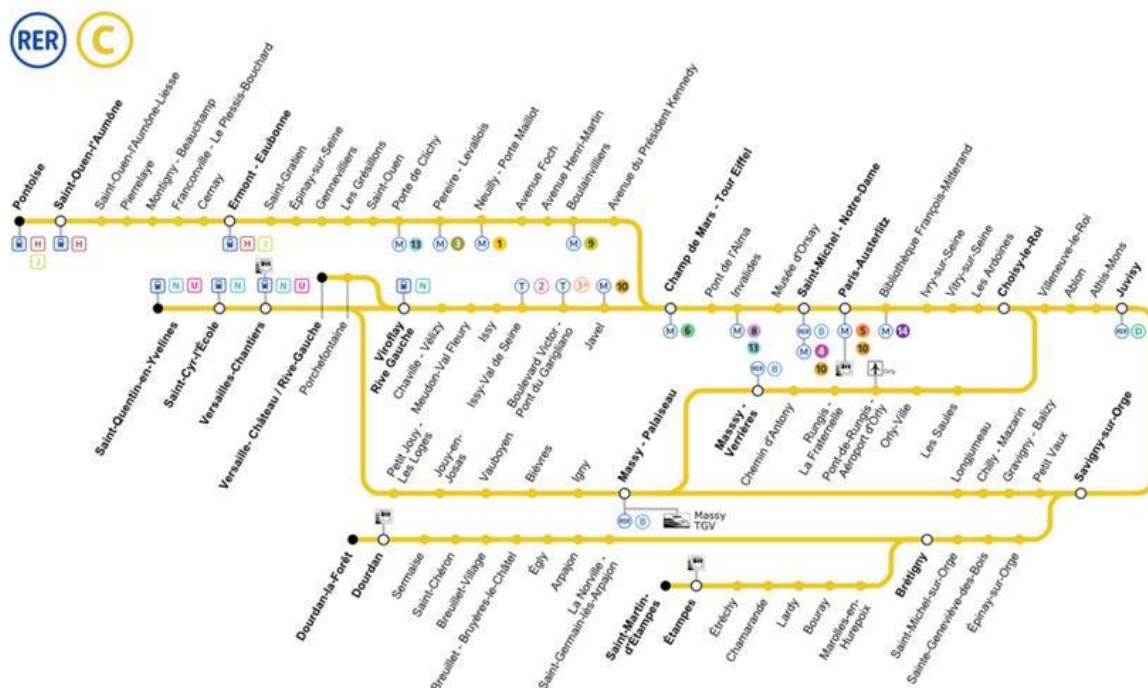
Le rayonnement du centre social sur la ville de Savigny sur Orge :

- Les Prés St Martin qui comptabilise le plus grand nombre des adhérents
- Chateaubriand, avec une majorité de seniors et de familles
- Grand Vaux, 3 familles habitantes le quartier Grand Vaux mais qui préfèrent être aux PRÉS-SAINT-MARTIN sur les accueils de loisirs et les sorties/ activités familles
- Proche de l'école primaire Kennedy avec deux familles avec des enfants en bas âge
- Très minoritairement une famille de Juvisy sur Orge en extérieur (limitrophe au centre social)



Les transports et accessibilité

La ville est située à 5 kilomètres de l'aéroport Paris Orly et à 39 Km au sud-ouest de l'aéroport Paris Charles De Gaulle. Reliée par la RN7, elle dispose d'un réseau de transport routier avec l'A6 à proximité (Via Paris- Via Lyon) ainsi qu'une gare RER et d'un réseau de bus.



La gare se situe en bas du centre-ville, elle se situe à 1350 mètres du centre social des Prés Saint Martin à pieds (18 minutes de marche) et dessert le réseau ferroviaire du RER C en zone 4. Un réseau de transport de bus est bien desservi dans la ville notamment les lignes 292 (Athis Mons-Savigny S/O) 492 (Chilly Mazarin-Savigny S/O) et la ligne 385 (Juvisy S/O- Savigny S/O).

Les partenaires du territoire

La ville de Savigny Sur Orge bénéficie d'un réseau partenarial assez dense et varié. Garantissant une certaine dynamique, les associations culturelles, sportives et les partenaires locaux forment les acteurs du territoire et apportent une certaine transversalité afin de développer des projets en commun.

	FINANCIER	ACTIONS	MATERIEL
Essonne Mobilité		X	
Uni Cité		X	
Médiathèque		X	
Conseil Départemental	X	X	
Ecole primaire Kennedy		X	
Collège Paul Bert		X	
MJC		X	
Mission Locale		X	



PIJ		X	
MV Cirque		X	
Evoluscience		X	
Conservatoire		X	
CAF 91	X		
Alliance Prévention		X	
Secours populaire		X	
ICF Habitat la sablière	X	X	
Ville	X	X	X

Beaucoup d'équipements sont présents sur le territoire communal dont 17 écoles, 4 collèges et 2 lycées, 6 crèches, 1 halte-garderie, 1 Mission locale, 1 CIO, 3 maisons de quartier, 1 CCAS, 2 Maisons de retraite, 3 foyers-logements, Ecole Municipale d'Arts Plastiques, MJC, Conservatoire Debussy, complexe sportif, Skate parc, 2 préau sport, gymnases....

A noter : une Politique sociale dynamique menée par la municipalité en faveur de l'éducation (PRE), du développement durable (PADD), et pour la lutte contre l'isolement des personnes fragiles (seniors, jeunesse, population étrangère isolée).

Les accueils de loisirs :

- Accueil de loisirs élémentaire (Ferry, Briand et Charles Perrault), en compléments des accueils de loisirs élémentaires portés par les centres sociaux de Grand Vaux et des Prés Saint Martin
- 8 Accueils de loisirs maternels
- 2 clubs ados portés par les centres sociaux de Grand Vaux et des Prés Saint Martin

Equipements sportifs :

- Aristide Briand
- Gymnase Cheymol
- Gymnase Coubertin
- Gymnase David Douillet
- Gymnase Kennedy
- 1 Boulodrome couvert P.Mathieu
- 1 Espace J-J Laguionie
- 1 Maison du tennis
- 1 salle de musculation
- 1 Stade (Jean Moulin) avec Piste d'athlétisme, terrain de rugby, terrain de football, terrain de baseball, etc.

Parcs publics :

- Parc André Séron,
- Parc Champagne,
- Parc de Morsang,

Equipements culturels :

- 1 École Municipale d'Arts Plastiques (E.M.A.P.)
- 1 Bibliothèque Médiathèque (André Malraux)
- 1 Maison des Jeunes et de la Culture (MJC François Rabelais)
- 1 Conservatoire Municipal (conservatoire Claude Debussy)
- 1 Service Culturel



Equipements socioculturels :

- 1 Épicerie Sociale,
- 1 centre communal d'action sociale (CCAS),
- 1 Maison des associations,
- 1 Centre Médico-Psycho-Pédagogique,
- 1 Centre Médico-Psychologique,
- 1 Pôle Emploi
- 1 Centre d'information et d'orientation

Les équipements de proximité :

- Maison de quartier Eole
- Centre social Grand Vaux 1 agrément en renouvellement
- Centre social Les Prés Saint Martin 1 agrément en renouvellement

Les acteurs associatifs sportifs :

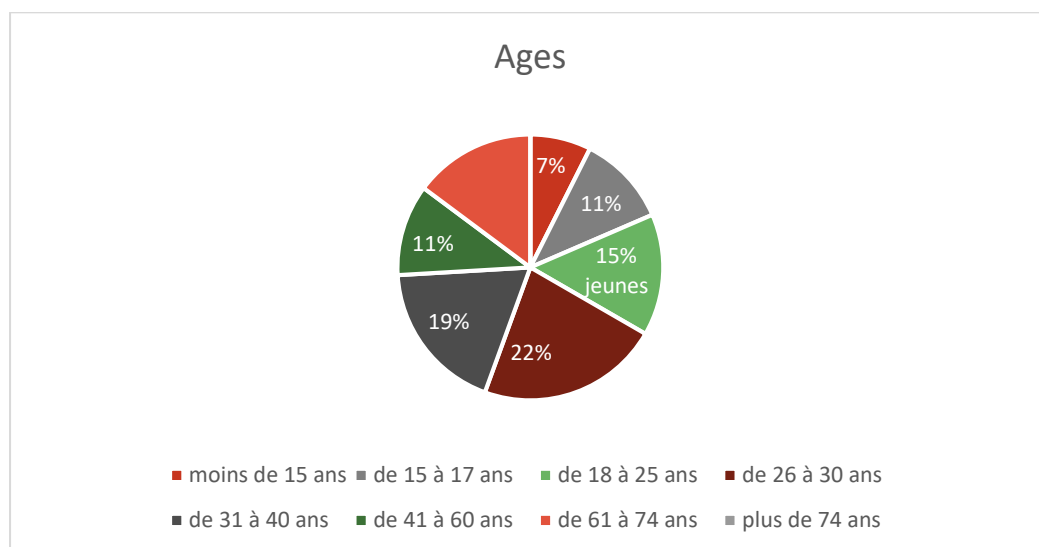
Sports individuels		Sports de combats et arts martiaux	
Nom	Activité	Nom	Activité
Aéromodélisme modélisme naval	Modélisme	Aïkido Club de Savigny	Aïkido
Aéronautique Club des pélicans	NC	Boxe Anglaise	Boxe
Club Olympique de Savigny	Athlétisme	Association Kronk MuayThai	Boxe thaïlandaise
	Sports Boules, Boules Lyonnaise	Budo Club de Savigny-sur-Orge	Karaté
Amicale Cyclo de Savigny-sur-Orge	Cyclotourisme	C.O. Savigny judo	Judo
Vélo club de Savigny-sur-Orge	Cyclisme		Ju-jitsu
Club VTT de l'Yvette de Savigny-sur-Orge	VTT		Body Form
Corps à cœur	Expression sensitive		Taïso
Savigny Fitness Danse	Fitness	Académie Kenpo Ryu Jitsu et Jui Jitsu Brésilien	Kenpo
	Gymnastique corrective, Coaching Dos, Pilates	Club Olympique de Savigny-sur-Orge	Lutte
	Ateliers des tous petits et parents	Association Persaudaraan Sétia Hati	Pencak-Silat
	Baby Gym	Vo Khi Tuat de Savigny-sur-Orge	
	Yoga	Dokwan Savigny Taekwendo	Taekwendo
Le jour de Madame Savigny	Gymnastique volontaire	Savigny Fitness Danse	Taï Chi Chuan
	Danse	Sports de duels	
	Yoga		
	Marche	Val d'Orge Escrime	Escrime
ASLS	Musculation et Sauna	C.O. Savigny Tennis	Tennis
Sports Artistiques		Sports Collectifs	C.O de Savigny
		Sports Collectifs	



Evi'Danse 91	Danse Moderne-Jazz		
Savigny Fitness Danse	Danse Moderne, Modern'Jazz, Hip-Hop	Les Lions de Savigny	Baseball – SoftBall
C.O de Savigny-sur-Orge	Danse Rythmique	C.O de Savigny-sur-Orge	Basket Ball
	Danse de société	C O de Savigny-sur-Orge	Football
	Twirling Baton	Savigny Handball 91	Hand Ball
	Danse Pompoms	Rugby Club de Savigny	Rugby

➤ Les questionnaires habitants/usagers

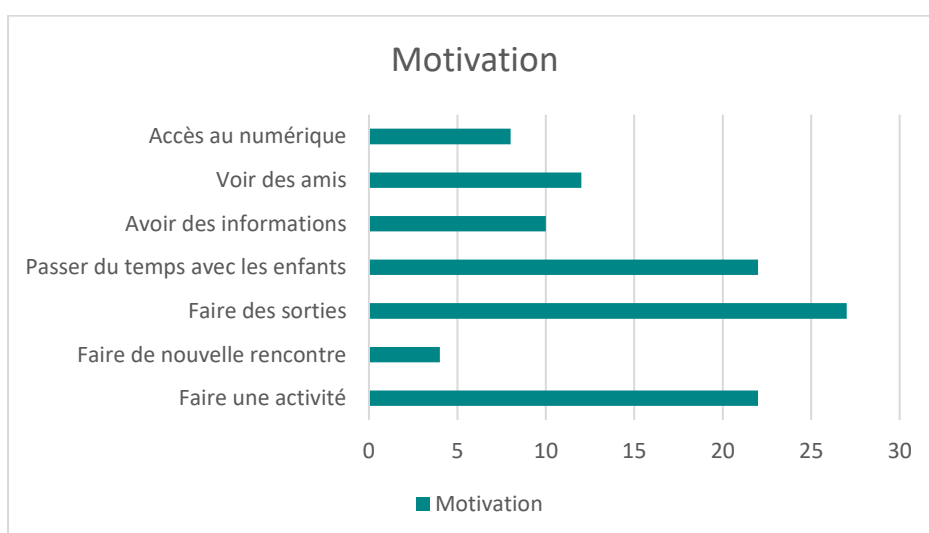
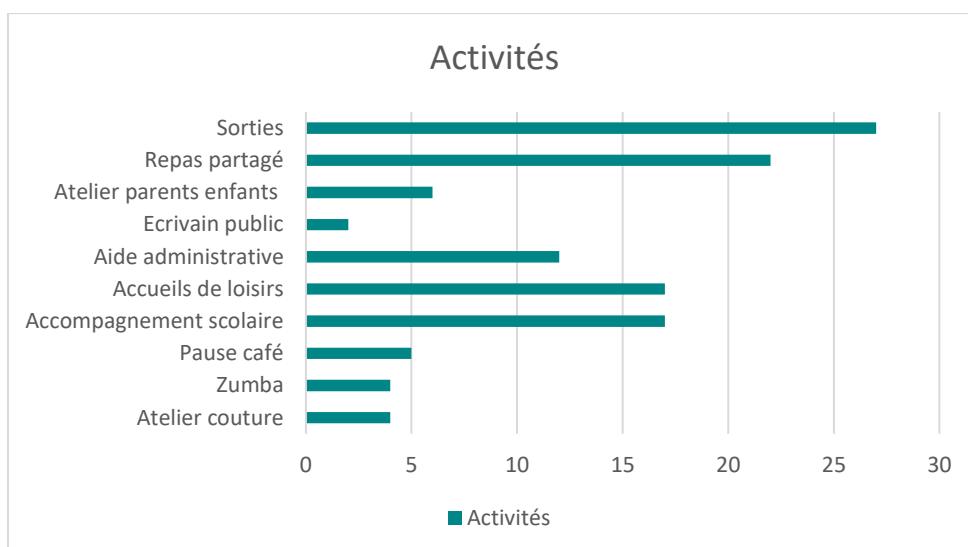
Proposé du mois d'avril à fin mai, 23 femmes et 4 hommes ont répondu sur format papier lors des temps d'accueil des activités libres et la plupart lors de la fin du CLAS. Une urne était à disposition pour y glisser les questionnaires qui étaient anonymes. Concernant les séniors, les questionnaires ont été lus à voix haute avec un membre de l'équipe qui a récolté les résultats.



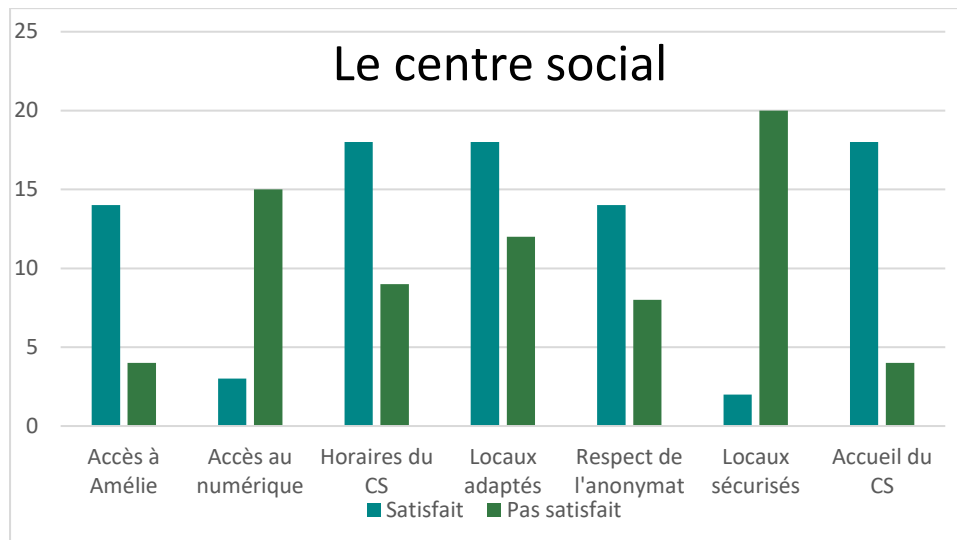
La tranche d'âge la plus représentative répondant au questionnaire est celle des 26 à 30 ans, vient ensuite celle des 31 à 40 ans. C'est très représentatif des mères venant chercher leurs enfants après le temps du CLAS au centre social.

La plupart des sondés vivent en famille, et 2 des 4 séniors (veuves avec enfants devenus adultes). Les jeunes sondés mineurs et majeurs n'ont aucun enfant.

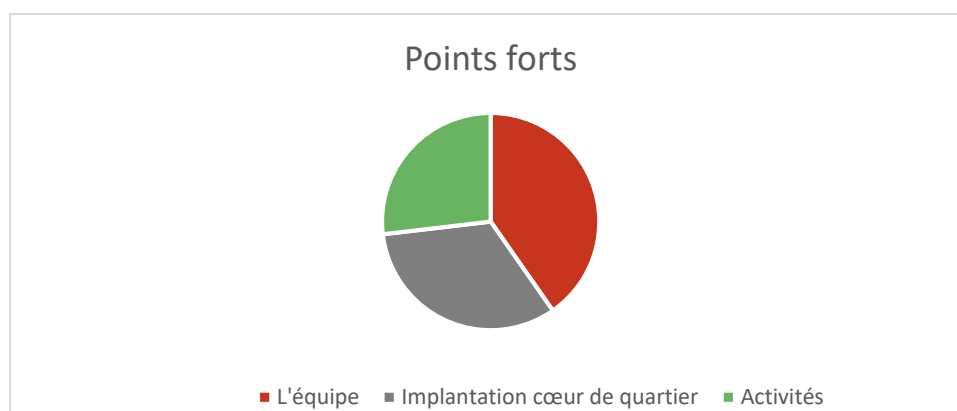
1 tiers des sondés sont en situation d'emploi ou d'études, les autres sont sans emplois, parents au foyer, en congés parental ou en retraite.



Sans équivoque, sur les deux graphiques l'attrait pour les sorties est bien présent parmi les usagers/habitants. En règle générale les sondés sont satisfaits par les activités proposées puisque c'est le seul équipement de proximité qui permet d'accéder à des activités à prix réduit notamment pour les familles de plus de 2 enfants. Les sondés souhaitent plus de sorties et plus précisément dans les parcs d'attractions qu'ils ne peuvent pas offrir à leurs enfants.

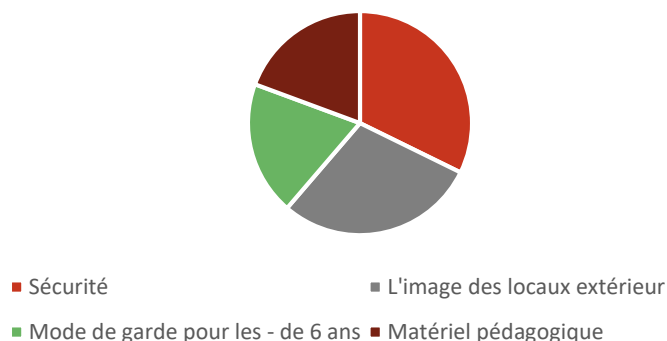


Les sondés qui ont répondu sont des usagers, dans l'ensemble les données recueillies démontrent une insatisfaction dans le domaine de l'accès au numérique et de la sécurité des locaux. Pour la plupart d'entre eux, ils ont connu le CENTRE SOCIAL en cherchant un mode de garde pour leurs enfants mais aussi parce que le CENTRE SOCIAL est implanté dans leur quartier de résidence. Dans les réponses libres, certains d'entre eux ont répondu que le CENTRE SOCIAL ne communiquait pas suffisamment et que la communication touchait exclusivement les habitants du quartier des Prés St Martin.



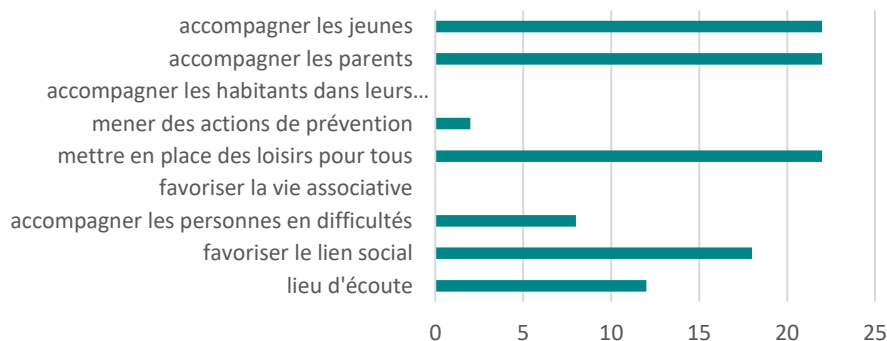


Points faibles



La plupart des sondés ont répondu que la présence du centre social était importante au cœur de leur quartier. À la réponse pourquoi, la plupart d'entre eux ont répondu que si le CENTRE SOCIAL n'était plus là, il n'aurait plus rien dans leur quartier.

Les missions d'un centre social



	A GARDER	A AMELIORER
ACCUEIL	-Equipe accueillante	-L'espace attente
ACTIVITES	-Ateliers parents/enfants -Baby ludo -	-Plus de sorties adultes et seniors
COMMUNICATION	-Réseaux sociaux -Affiches bas d'immeuble	-Les informations plus alimentées -Diffusion de la communication autre que les PRÉS-SAINT-MARTIN
LOCAUX	-Polyvalence des salles	- Décoration - Le confort de l'espace accueil - Table à langer dans le WC femmes -Utilisation de l'annexe
AUTRES	- Les moments conviviaux	- Plus de budget



Le quartier des Prés-Saint-Martin se situe à 1km des rues principales de la commune, à 1,5km de la gare RER de Savigny-sur-Orge, et est desservi par deux lignes de bus (L.492, L.DM22) permettant de connecter le centre. Le quartier est marqué par un éloignement des commerces et des services de proximité, les seuls établissements présents localement étant un CMPP, une halte-garderie, le programme de réussite éducative et le centre social PRÉS-SAINT-MARTIN. Les liaisons piétonnes entre les espaces de chalandises et de services (marché couvert, rue du Mail et Grande Rue) sont difficilement praticables, voire dangereuses, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, fauteuil roulant, poussettes, etc.). Les jonctions avec le centre-ville sont peu voire mal indiquées pour les cheminements piétons (signalisation spécifique), et la disposition du maillage urbain renforce le sentiment d'espaces privilégiés pour les voitures (trottoirs obstrués, étriqués, de biais, présence de ronds-points non aménagés, etc.) Il faut compter au moins 15mn à pieds (mobilité non réduite) pour se rendre dans les espaces commerciaux ou pourvoyeurs de services de la commune. Un Intermarché est cependant envisagé en pieds d'immeuble de l'un des nouveaux bâtiments en construction du quartier. Celui-ci ne sera pas livré avant 2024.

Le quartier dispose d'une qualité paysagère certaine : nombreux espaces verts boisés aménagés en pieds d'immeuble, proximité de cours d'eau (rivière de l'Orge à la limite sud de PRÉS-SAINT-MARTIN), jardins familiaux, petits potagers et autres aménagements de proximité, cheminements doux avec notamment le passage d'un chemin de randonnée le long de l'Orge aux Prés-Saint-Martin. Ces éléments paysagers, encore sous-exploités par les habitants et usagers du quartier représentent de réelles opportunités pour l'amélioration du cadre de vie local, et pour le développement de nouvelles activités par les dispositifs sociaux de proximité. Le quartier possède divers équipements de proximité : jeux pour enfants, agrès de pratiques sportives, city stade. Cependant le potentiel de ces équipements n'est pas pleinement exploité, notamment car ils sont jugés trop dangereux par une partie des parents habitant le quartier. S'ils ne sont pas toujours utilisés pour leur vocation première, ces espaces peuvent être considérés comme des supports de rencontres et d'échanges entre les habitants, qui s'y retrouvent à différents périodes de la journée. Cependant, les habitants des quartiers n'ont pas toujours un accès facilité aux différents équipements. L'espace public comme les équipements ouverts sont aussi soumis à d'importants conflits d'usage, ou à des phénomènes de « squat ».

Enfin, le quartier souffre d'un manque d'animation de la vie quotidienne qui favoriserait l'échange, le lien intergénérationnel et la cohésion sociale entre les habitants. Le centre social des Prés-Saint-Martin doit développer ses partenariats pour étoffer les activités d'animation de la vie locale. Cependant différentes activités proposées (in/hoc) sont peu voire non connues par les habitants hors du quartier des PRÉS-SAINT-MARTIN et donc très peu fréquentées par tous les habitants de la ville de Savigny ce qui marque un certain enclavement.

La commune de Savigny Sur Orge est un territoire composite relativement aisé, mais présentant des disparités socio-économiques. Grand Vaux et les Prés-Saint-Martin sont les deux seuls quartiers classés en géographie prioritaire sur la commune (Les Prés-Saint-Martin quartier « veille active »). Ils sont ainsi soutenus par les dispositifs socio-culturels portés par des acteurs de l'éducation populaire. Même si une différence existe entre les quartiers Grand Vaux (Micro territoire d'un grand ensemble classé Politique de la Ville) et les Prés-Saint-Martin (Micro territoire à taille humaine classé veille active) ces quartiers sont soumis à un certain nombre de dynamiques négatives similaires, structurelle des enjeux de la géographie prioritaire :

- Eloignés des espaces urbains centraux marqués par une absence de commerces et de services
- Fonction des équipements de proximité mal identifiée, bâtiments dégradés ou non adaptés
- Micro territoires composés de ménages à faibles revenus ou dans des situations de grandes vulnérabilités (primo arrivants, foyers monoparentaux, situation de non emploi de la jeunesse)

La ville de Savigny-sur-Orge dispose d'un large choix d'associations pour tous, toutefois, le quartier des Prés-Saint-Martin se caractérise par une faible présence d'associations. Trois associations interviennent sur 3 créneaux les lundis, mercredis et les jeudis après 19h :-Rêve danse salsa (association sportive de danse)-Koroll Breizh (association sportive de danse bretonne)- Amitié voyage découverte (association yoga et relaxation). Les écoles et collège, à l'exception du lycée et de la maternelle Chateaubriand, sont éloignées du quartier et desservis par bus.



Avantages	Faiblesses
Situé au cœur du quartier des Prés-Saint-Martin, le centre social est le seul équipement de proximité reconnu par les habitants du quartier. Il est identifié par ces derniers comme une des ressources principales de leur territoire, un équipement essentiel dans leur quotidien pour un panel diversifié d'habitants: (1) les familles qui y viennent plusieurs fois par semaine dans le cadre d'activités pour les enfants, (2) les primo arrivants qui sont soutenus dans leur apprentissage de la langue française ou les personnes dans des situations de grande vulnérabilité qui peuvent s'y faire orienter, (3) les adolescents et jeunes majeurs qui identifient l'espace comme un lieu de rencontres, (4) les seniors qui y font des activités de loisirs. Le centre social constitue l'unique lieu de partage entre chacun de ces publics, et le seul dans lequel des relations intergénérationnelles peuvent être menées	Les orientations, missions et rôle du dispositif centre social sont mal identifiés par les habitants du quartier, en raison d'une confusion qui remonte à son passage de Maison de Quartier à Centre social. En raison d'une faible communication sur les prérogatives de l'un et l'autre dispositif, il ressort que la confusion est toujours actuelle, créant ainsi des frustrations, notamment auprès des jeunes habitants du quartier qui continuent d'attendre du centre social les mêmes offres que celles offertes par l'ancienne Maison de Quartier. Les concertations réalisées avec les jeunes usagers révèlent que l'usage du terme "Maison de Quartier" continue de persister pour désigner le centre social, et réfère à l'ancienne structure. Une signalisation indiquant le centre social pourrait permettre de clarifier le rôle du dispositif, en intégrant le nom de ce dispositif dans l'environnement quotidien des usagers du centre et des habitants. De plus, la mauvaise qualité de la devanture (dégradation de l'existant) du centre social ne permet pas d'identifier son rôle dans le secteur de la jeunesse et de la famille.
Opportunités	Menaces
Le centre social, par sa situation et son ancrage dans le quotidien des habitants, pourrait être à l'origine de la création d'une dynamique de vie dans le quartier, impulsée et animée par les équipes du centre par le biais des activités fédératrices permettant les échanges et le partage au sein du quartier. Le centre pourrait représenter le cœur du quartier des Prés-Saint-Martin. Le centre social pourrait également s'appuyer sur sa capacité à faire graviter des acteurs locaux pour l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier ainsi que sa capacité de mobilisation des habitants (notamment le réseau familles), pour fédérer les différents publics autour d'actions collectives répondant aux besoins des habitants.	La mauvaise lecture du rôle du dispositif, entraîné par un manque de repère des habitants à ce sujet, menace donc la bonne entente des différents usagers sur le territoire ainsi que celle du centre social avec les différents publics. Le manque d'organisation ou de repères, délimitant ou permettant d'identifier clairement les différents espaces et les usages qui y sont liés. Cette situation, si elle ne conduit pas à la désertion de la structure par certains publics, peut nuire définitivement à la réalisation des missions qui sont propres à la structure.

➤ LÉO LAGRANGE & ASSOCIATION SEED

Pour faciliter la mobilisation sur le temps du projet social (3 mois) et accompagner la production d'une écriture de projet social collective et partagée, une méthodologie active de concertation a été mise en place, permettant ainsi de réunir habitants, usagers ainsi que les équipes et partenaires des différents dispositifs socio-éducatifs de la Ville de Savigny-sur-Orge.

La démarche :

✓ Travail avec les équipes

Deux ateliers ont été menés avec les équipes : (1) un premier atelier d'identification cartographique des enjeux avec chacun des centres ; (2) puis un atelier de mutualisation des ressources rassemblant l'ensemble des équipes de Grand Vaux et des Prés-Saint-Martin. Le premier atelier a permis d'intégrer les équipes à l'ensemble du processus et d'adapter au mieux la

démarche aux différents territoires, et le second de travailler collectivement à l'identification des forces et faiblesses du travail commun, et à la création d'outils pour l'amélioration de l'intervention sur les territoires.

✓ **La Participation des habitants**

Du 23 au 24 mars 2022, 5 ateliers de concertation hors-les-murs, permettant d'aller directement à la rencontre des habitants ont été menés communément par les équipes des centres sociaux et les intervenants de SEED. Ces temps de concertation ont permis d'informer sur la démarche en cours ; de communiquer sur le dispositif et ses activités et de le rendre visible dans l'espace urbain ; de recenser de manière individuelle et collective les idées et attentes des habitants ; de nouer des liens au sein du quartier, de participer à la cohésion sociale et à l'ancrage les habitants dans une démarche de participation citoyenne

- Les principaux résultats : Le manque d'espace et de projets pour les jeunes : des activités répondant aux besoins des adolescents et des jeunes majeurs (15-25 ans), notamment dans l'accompagnement au développement personnel et professionnel ; dans un espace qui leur est entièrement dédié et qui leur permet de se retrouver. La représentation des structures dans les quartiers : besoin de multiplier les démarches hors-les-murs afin d'être mieux informés par les structures sur les dispositifs existants, de développer l'échange, le dialogue et le lien social au sein du quartier, et de permettre de s'investir plus facilement dans ce qui les intéresse. Les activités culturelles pertinentes, choisies et construites collectivement : un accès à des activités culturelles, éducatives sur l'année, qui fassent découvrir de nouveaux horizons et permettent de créer des projets sur le long terme, en offrant des activités ludiques et pédagogiques hors des quartiers, de la commune, etc. Un accompagnement pour lutter contre les problèmes quotidiens : pouvoir disposer d'accompagnements de proximité et personnalisés pour les aider dans leurs démarches administratives, de recherche d'emploi, de recherche de logement et d'une orientation fiable vers les ressources de la commune.

Dispositifs mobiles accompagnés des équipes des CENTRE SOCIAL : 5 installations - 60 personnes plus de 100 participations (1 dispositif aux Prés-Saint-Martin 1 dispositif grande rue).



✓ **Ateliers avec les usagers**



Des temps de travail approfondi et collaboratif avec les usagers des deux centres sociaux ont été organisés. L'apport de la participation des usagers est indispensable pour présenter un projet conçu par l'ensemble des acteurs et renforcer la pertinence des nouvelles orientations des centres sociaux. Les ateliers adhérents ont eu lieu du 4 au 7 avril 2022 au sein des deux structures (Grand-Vaux et Prés-St-Martin).



LES ENFANTS (PSM & GV)

25 enfants

- Aménager les espaces extérieurs pour en faire de vrais espaces de jeux, de repos
- Ajouter des couleurs au centre (PSM)
- Renouveler les activités sportives, manuelles et ludiques proposées.



FEMMES (PSM & GV)

25 Femmes

- Participer à des activités hors du temps dédiées aux enfants et hors du travail, notamment des activités "pour prendre soin de soi" (esthétique, bien-être) ;
- Participer à des temps d'échanges réguliers et de discussions thématiques avec des professionnels (la parentalité, le harcèlement, l'alimentation, la féminité)
- Ainsi qu'à des activités pédagogiques (maîtrise de l'informatique/mécanique/anglais/etc).

SENIORS (PSM)

10 personnes âgées

- Développer des activités intergénérationnelles, permettant des moments de partage avec les plus jeunes (adolescents et enfants) ;
- Être accompagné(e)s sur la thématique du numérique et du digital pour pouvoir être autonomes dans les tâches du quotidien (utilisation smartphone, administratif, etc.).



LES APPRENANTS FLE (PSM & GV)

8 personnes

- Proposer la découverte et d'apprentissage de la langue française par le biais d'activités culturelles (ex : sorties culturelles, débats, ateliers culinaires, etc.) ;



LES ADOLESCENTS (PSM & GV)

18 adolescents

- Avoir accès à un lieu dédié et pouvoir y passer du temps ;
- Pouvoir réaliser des projets choisis sur de long terme au sein des centres (activités de solidarité, organisation de tournoi sportif, création de groupes de rap, etc.)
- Renouveler l'offre en proposant des sorties extérieures au quartier (parc d'attractions, Cité des sciences, cirque, etc.), des activités sportives (tournois, danse, self defense), et des activités manuelles et artistiques (danse, rap, vidéos, visionnage de film, etc.), dans le cadre de groupes mixtes ;
- Améliorer le centre social et l'embellir pour pouvoir l'identifier et se l'approprier



✓ Ateliers partenaires

Des ateliers ont été organisés avec les partenaires des territoires, identifiés comme pouvant accompagner les centres sociaux dans leur réponse aux besoins et envies identifiés par les habitants et usagers et développant ou renforçant des activités communes. Ces ateliers permettent également un travail conjoint pour l'articulation des activités proposées sur le quartier. 5 ateliers partenariaux ont eu lieu entre le 9 et le 10 mai 2022, et un dernier atelier a été mené en dématérialisé le 5 juillet 2022. L'objectif était de réunir les acteurs locaux pour engager une dynamique collective et partenariale autour de la réponse aux besoins des différents publics de la commune de Savigny-sur-Orge. Les thématiques abordées (1) Les Jeunes 15-25 ans ; (2) le "Hors-les-Murs" ; (3) L'accès à la culture et aux loisirs ; (4) les Seniors ; (5) Vulnérabilité, exclusion, et orientation ; (6) Amélioration du cadre de vie.

6 diagnostics collectifs-14 partenaires présents

Association QHUBE ; Mission Locale ; Point Information Jeunesse ; Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS); Association Aeloe ; Association Solinum ; Association Ressources ; Ville de Savigny-sur-Orge (3 services); Alliance Prévention; MJC Savigny-sur-Orge ; ICF La Sablière; Léo Lagrange ; Collectif Gradisca ; Avenir Initiatives PLIE Nord-Essonne ;

➤ Restitution festive

Cette restitution était l'occasion de valoriser les "forces vives" des différents quartiers et de transmettre les résultats de la démarche engagée auprès des habitants, usagers et partenaires, dans un cadre festif, convivial et participatif. Environ 100 participants aux Prés-Saint-Martin.



PARTIE 4

LE NOUVEAU PROJET



➤ **Echéancier**

Janvier / Février	- Recensement des données du territoire (Réunion CAF, partage des données allocataires sur la zone d'influence – Insee -...) - Rencontre et constitution groupe de travail des équipes avec ONGSEED
Mars	- Etablir un échéancier - Copil : Mercredi 9 mars 2022 : Fixer l'échéancier Caf- Centres sociaux – Ville- Partenaires et le faire valider Proposition d'un retro planning + dates pour les Copil afin de rendre compte des avancées - Récoltes des données froides du 10 au 31 mars 2022 - Dispositifs mobiles du 23 au 25 mars 2022 + questionnaires en direction des adhérents et habitants/partenaires
Avril	- Cotech partenaires Evaluation : Semaine du 4 avril : PRÉS-SAINT-MARTIN Semaine du 11 avril : GRAND-VAUX - Comité habitants travailler sur l'évaluation des projets sociaux précédents 8 avril 2022 - Récolte des premières données chaudes (questionnaires) - Ateliers habitants du 04 au 08 avril 2022 ONGSEED
Mai	- Comité habitants finalisation de la partie diagnostic samedi 7 mai - Poursuite des récoltes des données chaudes - Ateliers partenaires les 05 et 06 mai 2022 Evènements habitants/usagers/partenaires 20 mai 2022



Juin	• Comité habitants recueil des besoins exprimés samedi 04 juin • COPIL 1 ère restitution et validation des nouveaux axes. Définir les grandes orientations /axes stratégiques des nouveaux projets sociaux le mercredi 8 juin
Juillet	• Faire coïncider les objectifs fixés dans le cadre du marché et les axes retenus dans le futur projet combiné des centres sociaux GRAND-VAUX/PRÉS-SAINT-MARTIN • Phase écriture • Travailler les projets, les fiches actions avec les habitants, les usagers, les équipes, les partenaires et les élus du projet 2022/2025 lundi 4 juillet 2022
Aout	➤ Phase écriture
Septembre	➤ Phase écriture ➤ Harmonisation de l'écriture des projets sociaux ➤ Copil restitution et validation des nouveaux projets sociaux
Octobre	• 1^{er} envoi/retour pour correction Projet social combiné GRAND-VAUX/PRÉS-SAINT-MARTIN ➤ Envoi des projets sociaux
Novembre	



➤ **La démarche du nouveau projet social**

Dates	Actions	Objectifs	Participants	Impact	Supports
08/06/2022	COTECH	Définir les grandes orientations/axes stratégiques du nouveau projet social	Partenaires Ville		Diffusion compte rendu
05/08/2022	Comité d'usagers	Travail sur les projets et fiches actions	Usagers/habitants	Participation régulière d'un groupe moteur	Post it et tableau Velléda Rédaction compte rendu
16/08/2022	Réunion équipe	Travail sur les projets et fiches actions	Équipe PRÉS-SAINT-MARTIN	Projection de l'équipe dans le projet social	Power point

Le projet social pour permettre de :

- ✓ Proposer un accueil ainsi qu'un service de proximité
- ✓ Favoriser l'émancipation, l'autonomie, l'échange et la participation
- ✓ D'accompagner la parentalité
- ✓ Soutenir les besoins ainsi que les attentes des habitants/usagers
- ✓ Développer les actions citoyennes et participatives dans la logique du « vivre ensemble »

➤ **Axes du nouveau projet social :**



AGC

Axe stratégique	Objectif général	Objectif opérationnel	Exemple d'action pour atteindre les objectifs	Résultats attendus	Critères/indicateurs d'évaluation
1. Faire du centre social un lieu ressource	Proposer un lieu d'accueil et d'informations pour tous	Accompagner les personnes les plus fragilisées sur des dispositifs adaptés : CAF, MDE, CCAS	La fonction accueil - La fabrique collective - Aménagement d'un espace usagers-habitants	Que les usagers du centre social : -bénéficient d'un accompagnement digital et numérique -bénéficient d'un accompagnement dans les difficultés administratives rencontrées	Nombre de permanences mises en place
	Repérer les besoins des habitants	Répondre aux besoins de la vie quotidienne : information, orientation, aides au démarche...	Mise en lien avec le réseau partenaire territorial	-Soient bien orientés par l'accompagnement avec un partenaire qui détient la compétence sur l'équipement de proximité	Nombre de personnes accompagnées (Fiche de présence)
	Généraliser une posture de veille	Orienter les habitants-usagers vers les acteurs du territoire selon les besoins	Accompagnements personnalisés	- découvrent l'environnement qui les entourent	Satisfaction des habitants-usagers dans l'accompagnement apporté (entretien, questionnaire de satisfaction)
		Favoriser l'intégration et la rupture de l'isolement	Ateliers insertion professionnelle, mobilité et outils digitaux	-Progressent dans l'apprentissage de la langue française et la mobilité	Nombre d'appels téléphoniques (Tableau de suivi)
			Permanences d'écrivain public	-deviennent autonomes et s'intègrent socialement	Relation avec les partenaires (Réunion avec les partenaires)
			Ateliers sociaux linguistiques		Nombre d'accompagnement par le médiateur (tableau de suivi)
			Atelier sportifs adultes		Qualité et assiduité des cours ASL (fiche présence, questionnaire satisfaction)
			Culture pour tous		
	Investir les démarches participatives et accompagner les initiatives des habitants/usagers	Soutenir le comité usagers déjà en place	La fabrique collective	Que les habitants-usagers : -trouvent les informations utiles du centre social et des partenaires du territoire - participent à l'amélioration du cadre de vie et de la structure - passent des moments d'entraide et conviviaux - développent le « vivre ensemble » - prennent confiance en soi - osent prendre la parole - apportent leurs idées -Trouvent leur place au sein de l'équipement de proximité	Nombre d'inscrits (Fiche de présence)
		Renforcer le lien social	Pause-café	Que les habitants : - s'investissent dans la vie du centre et de la commune - aient des réponses en lien avec leurs besoins et attentes - réfléchissent à certains sujets d'actualité	Nombre de participants
		Favoriser et développer l'implication et le pouvoir d'agir des habitants	Comité habitants-usagers		Assiduité des participants (Fiche de présence)
					Implication dans les projets (Nombre d'usagers impliqués du début à la fin dans les actions, fiche de présence)
					Découverte de son voisinage (Réunions avec les participants)
					Évolution sur les notions du vivre ensemble et de solidarité (réunion de bilan)
					Nombre de participants par commission (Fiche de présence)
					Nombre de commission (Grille de suivi)
					Satisfaction des habitants – usagers (bilan de fin de séance)
					Qualité et diversité des échanges (bilan de fin de séance)
					La force de propositions, l'investissement et la prise d'initiative des habitants-usagers (bilan de fin de séance)



Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 11/04/2023



ID : 091-219105897-20230330-DELIB2023231-DE

	Investir les partenaires	Pérenniser et développer la collaboration avec les acteurs locaux Favoriser l'ouverture à de nouveaux partenaires en fonction des actions Mettre en place des permanences partenaires	Déjeuners partenaires Petites et grandes manifestations Programmation de journées découverte	Que les partenaires : - puissent présenter leurs actions et qu'elles soient connues de tous - coordonnent leurs actions sur le territoire - développent de nouvelles actions harmonieuses partenariales - puissent bénéficier d'un lieu en plein cœur du quartier Que les usagers du centre social : - puissent découvrir des programmations culturelles, sportives et ludiques - soient informés des actions autour de la santé et de la prévention - puissent profiter d'un panel d'activités dont ils n'auraient pas accès habituellement	d'émargement) Assiduité des partenaires (Feuille d'émargement) Connaissance des actions des partenaires (compte rendu de réunion) Mise en place de nouvelles actions (Fiche action) Réponses aux questions des partenaires (bilan oral lors des coordinations sociales) Réponses aux besoins des habitants (Évaluation des fiches actions)
2. Soutenir les actions éducatives, pédagogiques, de prévention et d'accompagnement en direction de l'enfance, des adolescents et de la jeunesse 12-25 ans	Permettre la réussite scolaire Accompagner les 16/25 ans vers l'insertion professionnelle Investir les jeunes 16/25 ans dans la vie du centre social Favoriser et développer l'implication et le pouvoir d'agir de la jeunesse	Accompagner les parcours scolaires Mettre en place des apports culturels Répondre aux besoins : information, orientation, aide aux démarches... Consulter les jeunes habitants-usagers et faire émerger les initiatives	CLAS Accueil de loisirs des mercredis Accueil de loisirs vacances Chantier jeunes Séjour Raid LLNIDF Permanences PLIE, ML, PIJ, Cube, Alliance prévention Accompagnement individuel (voire collectif) des jeunes autour de 7 axes : - Le loisirs - Le projet professionnel - La santé et le bien-être - Le logement - La mobilité - L'accès aux droits - La citoyenneté et l'engagement Programme LLNIDF Mentorat Mise en place de permanences partenariales Développement d'un lieu dédié à la jeunesse 16/25 ans dans l'ancienne PMI Création d'un comité d'usagers jeunes	Que les enfants et jeunes : - bénéficient d'une offre de loisirs et pédagogique de proximité - soient accompagné dans leur scolarité (CLAS) - aient connaissance de l'ensemble des dispositifs de leur accès aux droits - puissent organiser des activités de loisirs en autonomie - deviennent des citoyens éclairés et responsables - grandissent et soient autonomes - prennent part à la vie du centre social et de la commune - découvrent de nouvelles activités et d'autres univers Que les jeunes : - s'investissent dans la vie du centre - puissent s'exprimer - passent un moment convivial - puissent bénéficier d'activités en lien avec leurs attentes	Nombre d'inscrits au CLAS/soir (primaires et collégiens) La progression des enfants-jeunes dans la réalisation de leurs devoirs Le nombre d'activités de découverte mis en place dans le cadre des apports culturels Le nombre d'inscrits sur les vacances / jour Le nombre de sorties culturelles organisées Les partenaires mobilisés Nombre de projets aboutis (entretien avec les jeunes, réunion de bilan avec les jeunes) Satisfaction des jeunes dans l'accompagnement apporté (entretien, questionnaire de satisfaction) Prise d'initiatives des jeunes (Nombre de projets et idées proposés par les jeunes, bilan écrit et oral) Nombre d'accompagnement individuels 16/25 ans avec le médiateur Nombre de participants par commission (Fiche de présence) Nombre de commission (Grille de suivi) Satisfaction des jeunes (bilan de fin de séance) Qualité et diversité des échanges (bilan de fin de séance) La force de propositions, l'investissement et la prise d'initiative des jeunes (bilan de fin de séance)



ACF

Axe stratégique	Objectif général	Objectif opérationnel	exemple d'action pour atteindre les objectifs	résultats attendus	Critères/indicateurs d'évaluation
3. Développer une offre pour accompagner les parents dans leur relation avec leurs enfants	Favoriser le lien social et la diversité de l'accès aux loisirs parents/enfants	Permettre aux parents et à leurs enfants de partager des temps de loisirs commun	Loisirs familiaux - Les sorties famille - Journée à la mer - Baby ludo - Atelier parents/enfants	Que les parents : - puissent partager des moments positifs avec leurs enfants - puissent être accompagnés pour avoir les clés de compréhension en terme de rôle parental - puissent devenir autonome dans la création de leurs projets	Nombre de familles touchées (Fiche de présence) Nombre de familles monoparentales (Fiche d'inscription et fiche de présence) Évolution des relations parents/enfants (entretien individuel) Implication des familles sur les actions de parentalité (Fiche de présence) Évaluation des activités (commission famille)
4. Soutenir les familles et accompagner la parentalité	Développer les actions de soutien à la parentalité	Renforcer le partenariat avec les différents acteurs locaux Accompagner les familles dans leur vie de parents Accompagner les familles monoparentales au travers d'actions spécifiques	-Permanences familles -Aide méthodologique aux devoirs - Pause-café parents	Que les familles : -Trouvent l'écoute dans leurs demandes, besoins -Soient orientés vers les partenaires dédiés Que les parents : - puissent être accompagnés pour avoir les clés en ce qui concerne leur rôle parental - puissent mieux appréhender et positionner leur rôle - aient des réponses à leurs questions en lien avec leurs besoins et attentes sur l'éducation de leurs enfants -Soient acteurs dans la scolarité de leurs enfants	Nombre de participants par commission (Fiche de présence) Nombre de commission et séances (Grille de suivi) Satisfaction des parents (bilan de fin de séance) Qualité et diversité des échanges (bilan de fin de séance) La force de propositions, l'investissement et la prise d'initiative des parents (bilan de fin de séance)



a) Accueil/Espace habitants-usagers

L'accueil est au cœur du projet « Centre Social ». En effet, au-delà du rôle d'information et d'écoute, l'accueil a une vocation « transversale » dans la vie du Centre, dans ce qu'il permet de :

- Créer du lien social en favorisant les échanges, en incarnant et transmettant les valeurs d'écoute, de respect et d'ouverture à l'autre.
- Constituer un observatoire ou un lieu de « veille sociale » sur les besoins, les difficultés, les richesses du quartier, de la ville ou du territoire en général.
- Développer le sentiment d'appropriation de cet espace par les habitants et, constituer, le cas échéant, un lieu de médiation entre l'intérêt particulier et l'intérêt collectif.
- Constituer « une plaque tournante » de l'information, entre celle venant du centre social et celle venant des habitants et du territoire.
- Nourrir le projet et les actions du centre, à partir de l'écoute des besoins et des envies des habitants et en établissant avec eux une relation de partenariat et non d'assistance.
- Constituer une « machine à enrichir » les attentes ou expressions individuelles dans la perspective de démarches plus collectives.

L'accueil du centre social des Près-Saint-Martin projeté comme support de la démarche participative. Au-delà des objectifs poursuivis ci-dessus énoncés par la CAF, il s'agit de répondre au premier axe du nouveau projet social : Participer à l'amélioration du cadre de la vie locale par l'équipement de proximité. Véritable porte d'entrée, la fonction accueil serait couplée en parallèle à un lieu matérialisé en « Espace habitants » permettant la mixité des publics quel que soit le quartier dont ces publics sont issus dans la ville de Savigny-sur-Orge. Il s'agit de désenclaver le quartier des Près-Saint-Martin par un tiers lieu offrant une vision de démarche participative dans laquelle tous les habitants, les usagers, les bénévoles et les partenaires du territoire ont leur place.



La démarche participative des habitants/usagers

La présence, la consommation de services ou d'activités

La participation et l'implication dans une instance d'information et de consultation

La contribution à une activité, une action ou un projet collectif

La collaboration permanente et la prise de décision

La participation des habitants/usagers aura pour effet :

Une meilleure connaissance du territoire, des habitants, des problématiques sociales et identification des ressources.

De susciter les initiatives en lien avec les besoins des habitants et du territoire

D'associer les habitants/usagers dans la réalisation des actions dans le centre social

D'anticiper les projets à venir en fonction des effets des actions sur les habitants-usagers et sur le territoire (partenaires)

Proposer des conditions favorables à la démarche participative

Temps d'accueil, mise en valeur des participants, communication positive

Matérialiser un « espace habitants/usagers » en libre-service et autonome partagé avec la fonction accueil

Valoriser les instances « Comité habitants et usagers » « Comité jeunes »

Programmer des consultations usagers/habitants pour les programmes/projets du centre social



b) Animation collective famille

Les objectifs poursuivis sont ceux énoncés par la CAF dans le cadre du projet d'Animation Collective Famille :

- Développer l'offre de loisirs actuelle tout en favorisant l'autonomie des familles
- Renforcer les actions visant une aide à la parentalité
- Soutenir les familles en difficultés en actionnant le droit commun et les dispositifs locaux.

Pour mettre en œuvre ces orientations, le centre s'engage à :

- Organiser au sein de la structure des temps de rencontre visant à accompagner les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants (collège, école).
- Orienter les familles vers les partenaires concernés en fonction des problématiques rencontrées notamment dans le champ social.
- Maintenir et développer les actions en favorisant la présence des pères.
- Créer au sein de la structure un espace de rencontre afin de favoriser les échanges et la mixité sociale
- Accompagner et suivre les familles notamment en lien avec le Programme de Réussite Educative



Animation collective familles



Répondre aux problématiques rencontrées par les familles sur le territoire

Développer les actions collectives afin de contribuer à :

Proposer des actions de soutien à la parentalité

Faire intervenir des partenaires en lien avec la parentalité



A l'épanouissement des parents et des enfants

A la cohésion intra familiale

A la solidarité et aux relations inter familiales

Mise en œuvre



Accueil parents/enfants
Sorties familles
Loisirs collectifs en famille
Baby Ludo
Permanences familles

Groupes d'échanges entre parents
Soutien et solidarité
Information et prévention

Aide méthodologique aux devoirs
Participation aux événements dans et hors les murs du centre social



➤ Les locaux

Le centre social des PRÉS-SAINT-MARTIN est composé de :

- Une salle informatique avec 2 postes
- Un coin cyber avec un 1 poste
- Une salle polyvalente avec un libre coin lecture, activités manuelles
- Une cuisine équipée
- Un foyer avec un coin aménagé pour les enfants de 0 à 3 ans pour l'atelier parents-enfants, un espace lecture, un espace jeux de société et de motricité
- 1 bureau d'accueil et d'animation informatisé
- 1 bureau direction
- 1 salle jeunesse

Moyens matériels accessibles au public :

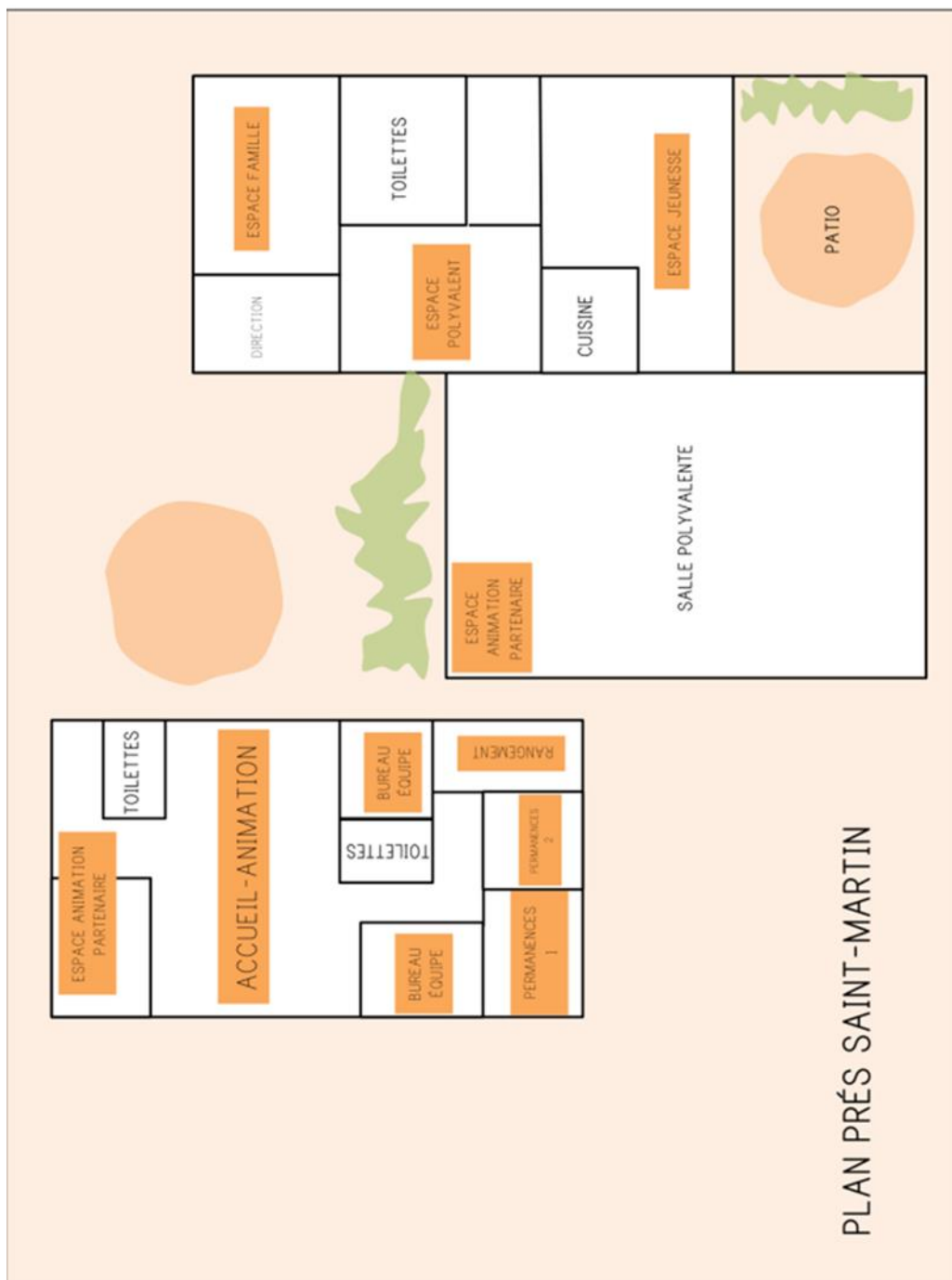
- Une télévision
- Un baby-foot, une table de ping-pong
- Du matériel créatif et sportif
- Des livres et jeux de société

Les espaces de l'ancienne PMI, annexe du centre social :

Ces locaux, actuellement inoccupés, pourraient répondre aux besoins actuels sur la commune, ainsi qu'à ceux du centre social, et favoriser des dynamiques positives à l'échelle de la commune de Savigny-sur-Orge et du quartier. En effet, ces locaux pourraient :

- Comblent les espaces manquants sur la commune, notamment en terme d'intégration de projets pour les jeunes de 15 à 25 ans ;
- Permettre le développement de partenariats et d'actions conjointes en direction des habitants, notamment des publics les plus vulnérables et de la jeunesse ;
- Accentuer l'ancrage des actions du centre social ;
- Développer l'offre sur le quartier, notamment en faveur de l'amélioration des conditions de vie, et permettre de palier aux manques de services de commerces de proximité (accueil d'une AMAP, etc.) ;
- Multiplier et diversifier les publics accueillis par le centre, et donc favoriser l'impact de la structure sur le quartier ;
- Favoriser l'interconnaissance entre les habitants des différents quartiers en diversifiant l'offre et étoffant les calendriers ;
- Participer à l'amélioration de l'image du quartier en développant son dynamisme et son activité.

Objectif : Permettre une adéquation entre les espaces et les activités du centre orientées par les besoins et envies des publics bénéficiaires ainsi que par les pratiques des partenaires. Avoir accès à de nouveaux espaces pour les PRÉS-SAINT-MARTIN, assurer la cohérence entre locaux et activités passent par l'intégration de nouveaux espaces à ceux déjà utilisés par le centre.





- Nouvel accueil un peu plus confidentiel et mieux organisé (gestion des flux publics avec attente)
- Nouvel espace d'attente et de convivialité, avec une borne cyber et un comptoir communication
- Petit espace dessins pour enfants
- Affichage sur écran de la communication plus dynamique

Salle famille :

- Aménagement bureau de la référente famille dans sa salle avec possibilité d'un accueil confidentiel
- Bibliothèque pour petit et tableau d'expression des tous petits
- Tables de jeux de société pour enfants
- Tapis de jeux de motricité et jeux ludique (en bois) des tous petits
- Bibliothèque des parents

Salle ados :

- Aménagement bureau du référent jeunesse dans sa salle avec possibilité d'un accueil confidentiel
- Coin cyber
- Espace jeux vidéo
- Espace jeux
- Baby-foot

Outils :

- Nouvelle plaquette initiée en 2022
- Création d'un site internet <https://espacesavigny.wixsite.com/savigny/> réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp, Instagram) [\(20+\) Centre socioculturel Les Prés Saint Martin | Facebook](#)
- Boîte à idées, les usagers mettent leur idées d'ateliers-activités en libre accès. Dépouillage aux pauses cafés.



➤ Le budget prévisionnel



**BUDGET PREVISIONNEL
2022**

**MAISONS DE
QUARTIER SAVIGNY**





BUDGET GLOBAL SAVIGNY 2022

Compte	Intitulé	BP 2022 Charges	BP 2022 Produits
60223000	Alimentation	17 819 €	
60453000	Activités Pédagogiques	28 087 €	
60454000	Locations Matériel d'Activités	0 €	
60461000	Transports Activités	20 300 €	
60471000	Hébergement & pension complète	0 €	
60612000	Fluides	2 259 €	
60620000	Pharmacie	150 €	
60649000	Matériel & fournitures de bureau	1 298 €	
60653000	Produits d'entretien	399 €	
60681000	Matériel d'activité	21 423 €	
Sous-total 60 Achats		91 728 €	
61350000	Locations mobilières	8 183 €	
61564000	Maintenance	713 €	
61610000	Primes d'assurance	2 437 €	
61820000	Documentation	620 €	
Sous-total 61 Services externes		11 953 €	
62140000	Personnel extérieur	12 040 €	
62263077	Commissaire Aux Comptes	1 576 €	
62268000	Honoraires Divers	10 000 €	
62360000	Publicité, relations publiques	3 848 €	
62510001	Déplacements	1 950 €	
62630000	Affranchissement	300 €	
62650000	Téléphone	0 €	
62670000	Téléphones Mobiles	890 €	
62850000	Fonctionnement Général	56 880 €	
Sous-total 62 Autres services externes		87 484 €	
63110000	Impôts & Taxes sur rémunérations	49 669 €	
63790000	Autres impôts et taxes diverses	0 €	
Sous-total 63 Impôts et taxes		49 669 €	
64110000	Salaires et Traitements	410 793 €	
64510000	Charges sociales	164 495 €	
64520000	Mutuelle	2 145 €	
64750077	Médecine du travail	2 009 €	
64881000	Formations	3 783 €	
Sous-total 64 Charges de personnel		883 225 €	
68112000	Dotation aux amortissements	917 €	
68154800	Indemnités fin Carrière	6 570 €	
Sous-total 68 Dotations		7 487 €	
TOTAL GENERAL CHARGES		831 543 €	
Compte	Intitulé	BP 2022 Charges	BP 2022 Produits
70000000	PRODUITS		0 €
70641000	Communes		831 543 €
70900000	Refacturations CP		0 €
79180000	Transferts de charges		0 €
Total général		831 543 €	831 543 €
Résultat		0 €	0 €



MAISON DE QUARTIER DES PRES SAINT MARTIN

Compte	Intitulé	BP 2022 Charges	BP 2022 Produits
50223000	Alimentation	7 010 €	
50453000	Activités Pédagogiques	13 235 €	
50461000	Transports Activités	9 300 €	
50612000	Fluides	750 €	
50620000	Pharmacie / ECONDMAT	50 €	
50649000	Matériel & fournitures de bureau	266 €	
50653000	Produits d'entretien	133 €	
50681000	Matériel d'activité	8 614 €	
Sous-total 60 Achats		39 358 €	
51350000	Locations mobilières	3 061 €	
51564000	Maintenance	163 €	
51610000	Primes d'assurance	812 €	
51820000	Documentation	40 €	
Sous-total 61 Services externes		4 078 €	
52140000	Personnel extérieur	2 530 €	
52263077	Commissaire Aux Comptes	578 €	
52268000	Honoraires Divers	5 000 €	
52360000	Publicité, relations publiques	1 408 €	
52510001	Déplacements	400 €	
52630000	Affranchissement	100 €	
52670000	Téléphones Mobiles	115 €	
52850000	Fonctionnement Général	30 200 €	
Sous-total 62 Autres services externes		40 331 €	
53110000	Impôts & Taxes sur rémunérations	22 793 €	
53790000	Autres impôts et taxes diverses		
Sous-total 63 Impôts et taxes		22 793 €	
54110000	Salaires et Traitements	182 305 €	
54510000	Charges sociales	73 054 €	
54520000	Mutuelle	1 155 €	
54750077	Médecine du travail	781 €	
54881000	Formations	1 000 €	
Sous-total 64 Charges de personnel		258 295 €	
58112000	Dotation aux amortissements	306 €	
58154800	Indemnités fin Carrière	4 622 €	
Sous-total 68 Dotations		4 927 €	
TOTAL GENERAL DES CHARGES		399 780 €	
Compte	Intitulé	BP 2022 Charges	BP 2022 Produits
70641000	Communes		369 780 €
70900000	Refacturations		
79180000	Transferts de charges		
Total général		399 780 €	369 780 €



➤ Les fiches actions

N°	Fiche action	Secteur primaires	Secteur jeunesse	Secteur famille	Adultes	Séniors	Intergé	Partenaires
1	Espace habitants/usagers	X	X	X	X	X	X	
2	Loisirs familiaux			x				
3	Permanences familles			x	x	x		
4	Ateliers parents/enfants			X				
5	Baby Ludo			x				
6	Ateliers jeux et loisirs créatifs			x	x	x	x	X
7	Fabrique collective	x	x	x	x	x	x	x
8	Agir contre la précarité et l'isolement		x	x	x	x	x	x
9	Bibliothèque audio	x	x	x	x	x	x	x
10	Petites et grandes manifestations	x	x	x	x	x	x	x
11	Ateliers cuisine	x	x	x	x	x	x	x
12	Médiation sociale		X	x	x	x		x
13	Pause-café			x	x	x	x	
14	Accompagner et favoriser la réussite scolaire primaire et collège	x	x					x
15	Accueil de loisirs des mercredis	x	x	X				X
16	Accueil de loisirs vacances	x	x					x
17	Ateliers insertion professionnelle, mobilité et outils digitaux		x	x	x	x		x
18	Permanences écrivain public			x	x	x		
19	Ateliers sportifs adultes			x	x	x	x	x
20	Ateliers socio linguistiques				x	x		
21	Culture pour tous		x	x	x	x	x	x
22	Déjeuners partenaires							X



Fiche action n°1 « Espace usagers-habitants »

➤ Constat

Le cadre de vie du centre social manque de chaleur et de convivialité. Mal identifié, l'accueil du centre social est mal agencé, petit, il ne permet pas la confidentialité entre la chargée d'accueil et les usagers/habitants. Aussi, l'espace attente et les outils ludique/informatifs/préventifs ne permettent pas de proposer une communication fluide et dynamique. C'est un désavantage pour intéresser les usagers/habitants aux actions du centre social, dès l'entrée, les personnes ne trouvent pas leur place.

➤ Objectifs et mise en œuvre

- Proposer un accueil dynamique en réinventant l'accueil avec les usagers/habitants (espace cafétéria, salon attente et bureau de l'accueil transféré dans le bureau de la direction)
- Accueillir physiquement les habitants et prendre en compte leurs demandes en toute confidentialité
- Informer les habitants, mise à disposition de supports de communication, promotion du site internet/réseaux sociaux, mise en place d'un coin des petites annonces, diffusion des portraits des usagers/bénévoles/partenaires/équipe sur écran (viser une certaine connaissance des acteurs du centre social)
- Diffusion actualité des partenaires (flyers/affiches)
- Permettre un foyer d'initiative des habitants des quartiers, du collectif des professionnels et des bénévoles investis (fabrique collective) avec des annonces d'échanges de savoir-faire (programmation de temps d'initiation et de découverte)
- Accompagnement à la dématérialisation des démarches administratives
- Prise de RDV (écrivain public, secteurs enfance/jeunesse/famille/direction)
- Inscription sur les activités/secteurs du centre social

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers/bénévoles du centre social.

➤ Modalité de fonctionnement

Horaires	PSM	
Lundi	10h00-12h30	14h00-19h00
Mardi	10h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	10h00-12h30	14h00-19h00
Jeudi	10h00-12h30	14h00-19h00
Vendredi	10h00-12h30	14h00-19h00

➤ Lieu Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel : Chargée d'accueil

➤ Les partenaires : Tous les partenaires associatifs (Evoluscience, MJC, Conservatoire) structures de la ville (CCAS, ML, PIJ, service scolaire et culturel). Les habitants/usagers/bénévoles du centre social.

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

- Taux de fréquentation de l'espace habitants/usagers
- Fréquence des orientations et des informations
- Qualité de l'accueil (urne enquête de satisfaction et boîte à idées)
- Nombre d'actions proposées et mises en place de la fabrique collective
- Nombre de petites annonces passées et diffusées
- Nombre d'ajout sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook), nombre de visites du site internet



Fiche action n°2 « Loisirs familiaux »

➤ Constat

Les familles sont de plus en plus confrontées à des difficultés socio-économiques (RSA, familles monoparentales, chômage...), ne leur permettant pas de passer des loisirs en famille que cela soit pour des raisons financières, par manque de mobilité ou encore par manque de temps. Les loisirs deviennent secondaires et la cohésion familiale se détériore. Les sorties familiales proposées sont donc systématiquement prises d'assaut par les habitants et restent toujours très attendues et appréciées. Cette action nous permet de répondre à une forte attente et demande des parents.

➤ Objectifs et mise en œuvre

- Renouer et renforcer les liens dans la cellule familiale
- Permettre aux familles les plus en difficulté de profiter de loisirs en famille
- Permettre aux familles de partager des moments en dehors de leur lieu de résidence
- Répondre à une attente et une demande forte des habitants
- Promouvoir l'importance des loisirs familiaux

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers du centre social.

➤ Modalité de fonctionnement

- Organisation d'une sortie famille par trimestre sur les thématiques *Sport, Loisirs, Culture*
- Organisation de trois journées à la mer sur la période estivale
- Organisation d'un repas partagé par trimestre

➤ Lieu :Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Référente famille-équipe des PSM

➤ Les partenaires

Les partenaires associatifs du territoire (Médiathèque, Ludothèque) prestataires de sorties et de loisirs

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Nombre de participants sur chacune des actions
Satisfaction des familles
Implication des familles dans les choix de sorties à mettre en œuvre
Convivialité des sorties
Rapports parents enfants durant les sorties
Mixité des participants (ethnies âges...)
Participation des habitants dans la préparation et l'élaboration des repas
Satisfaction des habitants quant aux animations retenues
Nombre d'actions proposées en mutualisation avec Grand Vaux et Eole



Fiche action n°3 «Permanences familles »

➤ Constat

Des usagères se retrouvent isolées dans leur parentalité, en recherche d'activités en dehors de la maison avec leur enfant en bas âge, ces usagères ne trouvent pas d'interlocuteurs afin d'exprimer leurs besoins. Aussi, certaines familles se retrouvent en difficulté avec leurs enfants et notamment les adolescents dans leur scolarisation et recherchent une écoute afin de trouver des résolutions. Enfin, des situations intra familiales ont été identifiées nécessitant une approche confidentielle afin de permettre l'échange et l'orientation de celles-ci vers les partenaires détenant la compétence (CCAS, PRE, planning familial). Certaines familles ont besoin d'une médiation afin de trouver une solution sur des problèmes financiers, de logement, d'insécurité ou de prise en charge des seniors de leur famille ou de leur voisinage. Les seniors isolés du centre social ont manifesté leur besoin d'écoute sur les difficultés rencontrées et d'accompagnement sur les situations problématiques.

➤ Objectifs et mise en œuvre

- Accueillir les familles (pères, mères, enfants, jeunes, seniors)
- Proposer un lieu d'écoute
- Orienter les usagers et prise de contact téléphonique avec les acteurs du territoire

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers du centre social.

➤ Modalité de fonctionnement

Mise en place des permanences familles tous les mardis de 10h à 12h30 sur RDV

➤ Lieu :Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin / salle famille

➤ Personnel

Référente famille- Référent jeunesse-Médiateur

➤ Partenaires

Réussite éducative (PRE) , CCAS, Ecole Kennedy, Collège Paul Bert, Alliance prévention

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Nombre de rdv pris et réalisés

Nombre d'orientations vers les partenaires du territoire



Fiche action n°4 «Ateliers parents/enfants »

➤ Constat

Les liens entre parents et enfants sont de plus en plus morcelés (temps de trajet des parents de plus en plus long, prise en charge des enfants dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, l'accompagnement éducatif, enfants fréquentant les clubs sportifs, inscriptions sur les accueils de loisirs, enfants parfois livrés à eux-mêmes dans les quartiers sur les temps libres...). En conséquence, certains parents se sentent dépossédés d'une partie de leur rôle d'éducateur premier, et les relations familiales se délitent. Les parents comme les enfants restent demandeurs de passer du temps ensemble. Renouer des liens plus forts, mieux voir grandir ses enfants, se faire confiance mutuellement, ou parfois rétablir son autorité reste une préoccupation importante pour ces parents.

En offrant un espace de loisirs ouvert aux parents comme aux enfants, la complémentarité du travail éducatif entre animateurs et parents est plus concrète et mieux perçue par les enfants. D'autre part, compte tenu du manque d'équilibre dans l'alimentation d'un certain nombre de familles, ces ateliers serviront de supports à la mise en place de gouters équilibrés une fois par mois et par maison de quartier.

➤ Objectifs et mise en œuvre

- Permettre aux parents de passer davantage de temps de loisirs avec leurs enfants
- Ouvrir un espace de partage entre enfants et parents
- Renouer des liens au travers de la cellule familiale
- S'accorder avec les parents sur les valeurs éducatives qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants
- Impliquer les parents dans le suivi des loisirs et des intérêts des enfants en dehors du seul contexte familial
- Fédérer parents et enfants autour de projets communs
- Sensibiliser les parents et les enfants sur l'alimentation

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers/bénévoles du centre social. Pères et mères avec leur enfant

➤ Modalité de fonctionnement

Tous les mercredis de 14h à 17 h en période scolaire, salle famille.

➤ Lieu

Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Référente famille

➤ Partenaires

MDE (intervenant santé), Médecins d'Afrique, infirmière bénévole

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

- nombre de mères et de pères inscrits et participants
- nombre d'enfants inscrits et participants
- Fréquence de participation



Fiche action n°5 «Baby Ludo »

➤ Constat

Les possibilités d'activités pour les enfants et leurs parents en bas âges restent très réduites sur la commune. En effet, seule la PMI propose des activités parents enfants les vendredis matins sur le centre de loisirs Charles Perrault. Pourtant, nous observons un réel besoin pour les jeunes mamans issues des zones d'influences du centre social. Aussi, certaines mamans participant aux activités adultes du centre social viennent avec leurs enfants encore trop jeunes pour être scolarisés. Les jeunes mères issues des quartiers portent souvent seules la charge et l'éducation de leurs jeunes enfants. L'arrivée d'un enfant est un bouleversement important dans la vie de ces jeunes mères, elles manquent souvent de repères ou de confiance en elles pour instaurer une relation adaptée à l'âge et aux besoins de leur enfant. D'autre part, ces enfants sont parfois peu socialisés, car ces mamans au foyer n'ont souvent pas les moyens de les intégrer en halte-garderie ou chez des assistantes maternelles agréées. Enfin, certains enfants issus de l'immigration arrivent à l'école maternelle en ne parlant que leur langue maternelle. Si ce « retard » de langage pose parfois quelques difficultés aux enseignants, l'organisation de lieux d'accueils parents enfants permettrait sans doute d'anticiper ce type de problématique.

➤ Objectifs et mise en œuvre

- Elargir l'offre d'ateliers parents / enfants ouverte aux jeunes mères de la commune ;
- Encourager une socialisation intra et extra-familiale.
- Favoriser la relation parents / enfant au travers du jeu
- Adapter des activités ludiques aux besoins des enfants et des familles ;
- Créer un lieu passerelle avant l'entrée à l'école ;
- Développer des activités de jeux et de loisirs servant de support à l'apprentissage de la vie sociale en facilitant l'implication des enfants et des parents ;
- Contribuer à l'intégration sociale de l'enfant et de sa famille ;
- Conforter et soutenir les parents, et les aider à construire les repères nécessaires à leur rôle de parents ;
- Offrir un espace relationnel de liberté réglée, centré autour du jeu libre et des règles de vie
- Sortir les mères d'un isolement social
- Investir les pères

➤ Public ciblé

-pères et mères avec un enfant de moins de 3 ans Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers/bénévoles du centre social

➤ Modalité de fonctionnement

Tous les mercredis de 10h à 12h de la période scolaire, salle famille.

➤ Lieu

Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Référente famille du centre social

➤ Partenaires

Isabelle SAUEUR lecture contée-Médiathèque

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

- nombre de mères et de pères inscrits et participants
- nombre d'enfants de – de 3 ans inscrits et participants
- Fréquence de participation



Fiche action n°6 «Ateliers jeux et loisirs créatifs »

➤ Constat

L'isolement et le risque d'isolement reste important notamment pour les femmes au foyer et les personnes âgées. Il reste nécessaire de proposer des actions permettant d'assurer pour tous l'accomplissement d'une vie sociale bien remplie. Les habitants ciblés pour bénéficier de nos ateliers, sont les séniors, les chômeurs, bénéficiaires du RSA ou femmes au foyer, connaissant un manque de confiance en leurs capacités ne leur permettant pas d'envisager un retour vers l'emploi sereinement. Pratiquer des activités où ils ne se sentent pas jugés, et où ils n'ont pas d'obligation de résultat, est un moyen efficace pour un gain progressif de confiance en soi. C'est d'autre part l'opportunité pour un certain nombre d'habitants d'avoir une vie sociale en dehors de la famille. Les activités leur permettent de s'échapper de leurs soucis quotidiens pour se centrer sur eux, sur leurs besoins propres, et leur épanouissement personnel. Les séniors favorisent leurs loisirs sur la maison de quartier Éole, profitant d'un accueil plus « sécurisant ».

➤ Objectifs et mise en œuvre

- Permettre un accès aux jeux, aux loisirs et à la culture pour tous.
- Permettre la création de lien social et de solidarité sur les quartiers entre habitants de toutes origines, cultures et conditions sociales.
- Éviter l'isolement des personnes
- Permettre aux personnes de reprendre confiance en leurs savoirs et savoir faire
- Valoriser les pratiques culturelles auprès des personnes qui en sont les plus éloignées
- Dépasser la barrière de la langue

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers/bénévoles du centre social.

➤ Modalité de fonctionnement

Un atelier loisirs créatifs hebdomadaire de deux heures, le mardi de 14h à 16h en période scolaire. En simultanée, un atelier couture et tricot afin de permettre aux usagers de se connaître et favoriser une dynamique de groupe et une certaine intergénérationnalité. Ateliers jeux, les vendredis de 14h à 16h 1 semaine/2

➤ Lieu

Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

- Bénévoles de l'atelier couture et tricot
- Référente famille

➤ Partenaires

Médiathèque, ludothèque, les bénévoles régulières de l'atelier tricot

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

- nombre d'inscrits sur les ateliers
- fréquence des participantes
- nombre de projets réalisés sur l'année
- Nombre de séniors participants aux ateliers jeux sur le centre social des PSM



Fiche action n°7 «Fabrique collective »

➤ Constat

Le centre social peine à voir émerger des initiatives participatives, les usagers sont dans l'attente de propositions de l'équipe et ne sont pas investis sur des projets. Beaucoup de consommation des activités et peu d'autonomie observée. Également, certains habitants recherchent des personnes facilitatrices afin de réparer un vélo, trouver une recette, réparer un meuble, faire une mise à jour sur leur ordinateur, ou bien même des dons d'habits/jouets pour enfants qui n'ont plus d'utilité et qui pourraient servir à d'autres. Enfin, un socle de mamans souhaite s'investir dans les programmations d'activités du centre social et trouver leur place dans les loisirs proposés à leurs enfants.

➤ Objectifs et mise en œuvre

Favoriser la participation et l'implication des habitants/usagers/bénévoles à la vie du centre social par l'animation de la force participative et la prise d'initiative. Développer des moments de partages informels dans le hall de l'accueil « Espace habitants », mettre en place des supports d'informations spécifiques habitants « faits et actualisés par eux » (annonces, programmation de temps d'échange de savoir-faire, échange de service). Proposer un portrait du mois (bénévole/habitant/usager) afin de valoriser les participants.

Communiquer sur cette démarche participative sur un temps formel « pause-café » et inciter les usagers à y prendre part :

En trois temps :

- A court terme : encadré par les salariés
- A moyen terme : semi encadré par les salariés
- A long terme : Autonomie des usagers/bénévoles/habitants

Impulser une dynamique d'entraide entre habitants

Fédérer les habitants autour de projets collectifs

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers/bénévoles du centre social.

➤ Modalité de fonctionnement

Du lundi au vendredi de 10h à 12h00 et de 14h à 19h période scolaire et période de vacances scolaires, sur les ouvertures de l'accueil.

➤ Lieu

Espace habitants/usagers (accueil) du centre social

Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Chargée d'accueil-référente famille-référent jeunesse

➤ Partenaires

Réussite éducative (PRE) , CCAS, Ecole Kennedy, Collège Paul Bert, Alliance prévention

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

- nombre d'inscrits sur les ateliers
- fréquence des participantes
- nombre d'actions sur l'année
- L'autonomie observée



Fiche action n°8 «Agir contre la précarité et l'isolement »

➤ Constat

Le centre social accueille tous les publics et notamment les primos arrivants. Ne maîtrisant pas encore la langue, ils se retrouvent isolés, ils ont une mauvaise connaissance des parcours institutionnels. Le référent jeunesse et le médiateur du centre social favorisent le lien entre les jeunes de plus de 18 ans et les acteurs du territoire dédiés à l'emploi et la formation (CV, lettre de motivation, demande de RSA). Enfin, le centre social est très sollicité pour des demandes d'aide administratives et les habitants sont le plus souvent désorientés par la dématérialisation des services de l'état (Sécurité sociale, CAF, Impôts, Sous-Préfecture...).

➤ Objectifs et mise en œuvre

- Viser une bonne orientation des publics vers les acteurs du territoire
- Proposer une aide dans les démarches administratives
- Développer l'accès au numérique
- Mise en place de permanence d'écrivain public, d'aide administrative à l'accueil et de démarches dématérialisées
- Proposer des permanences liées à l'emploi, la formation et l'entrepreneuriat
- Développer l'accès au digital par des ateliers informatique et smart phone
- Favoriser le partenariat avec les acteurs du territoire afin de répondre aux objectifs visés

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers/ du centre social. Séniors-adultes et jeunes éloignés de l'emploi et de la formation

➤ Modalité de fonctionnement

Mardi de 10h à 12h30 et le vendredi de 14h à 16h « Accompagnement à l'emploi/formation » orienter les demandeurs vers Alliance Prévention, la Mission Locale, Avenir Initiatives si besoin
Mercredi de 10h à 12h « accompagnement administratif » orienter les demandeurs et prendre rdv avec un écrivain public /CCAS si besoin

➤ Lieu

Annexe (ancienne PMI) centre social

Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Référente famille-référent jeunesse-médiateur-animatrice ASL

➤ Partenaires

CCAS, Avenir Initiative, Maison départementale de l'Essonne numérique, Alliance prévention/Mission Locale
Ecrivain public

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

- nombre de permanences tenues
- Le nombre de rdv pris
- Les orientations données



Fiche action n°9 «Post cast , petite bibliothèque audio »

➤ Constat

Le centre social n'a pas de projet commun et transversal entre les différents secteurs. Il n'y a pas d'activité commune hormis les sorties familles qui offrent la possibilité de mixer les publics (âge et provenance de quartier). L'équipe du centre social constate un manque de dynamisme pouvant articuler les secteurs et souhaite proposer un socle commun permettant une certaine pluralité entre les secteurs adultes, familles, seniors, enfance et jeunesse. Aussi, nos indicateurs de fréquentation sur la fonction accueil traduisent des éléments clefs comme ceux démontrant que le secteur adulte ne fréquente pas forcément le secteur familles, enfance et jeunesse. Aussi, les propositions de nos ateliers sur les secteurs provoquent un certain enclavement : les seniors sont cantonnés dans les ateliers couture et tricot, les primos arrivant sur les ateliers ASL sans se positionner sur les autres activités auxquelles ils ont accès (ateliers sportifs, repas partagé, pause-café...).

Mais également, l'équipe du centre social ainsi que les usagers ont constaté le manque d'outils pédagogiques dynamiques /interactifs et notamment ceux dans l'espace lecture du centre social. Les familles constatent un désintérêt des livres au profit des écrans. Les enfants présents sur l'accompagnement scolaire rencontrent le plus souvent des difficultés de lecture et se dirigent peu vers la bibliothèque, pas du tout attractive. Enfin, les usagers n'ont pas forcément connaissance les uns des autres et la synergie des publics ne se fait pas sans l'intervention d'un permanent du centre social par le biais d'une activité : le lien social généré par l'activité est ponctuel et les actions intergénérationnelles sont occasionnelles.

➤ Objectifs et mise en œuvre

- Développer un projet dynamique commun à tous les secteurs du centre social
- Viser l'intergénérationnalité et la mixité des publics
- Permettre la contribution de tous les usagers
- Offrir des outils de lecture dynamiques et interactifs

Réaliser des audio d'histoires lues par les usagers, enfants-jeunes-adultes-seniors et proposer un espace lecture audio équipé (casque, micro, supports de lecture des audio, tablettes et mobilier) dans l'espace bibliothèque. Audio d'histoires lues des livres de la bibliothèque, audio d'histoires des usagers (personnelles, parcours), audio post cast (découverte, recettes, création...).

➤ Public ciblé

Tous les publics : Tout âge, les personnes en situation d'handicap, les personnes illettrées, les personnes ne maîtrisant pas la langue française, les enfants ne sachant pas encore bien lire, les seniors et les mamans isolés, les contributions des usagers, partenaires et bénévoles. Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers/bénévoles du centre social.

➤ Modalité de fonctionnement

Pour les enfants, jeunes et familles : les mercredis période scolaire de 16h à 17h30 sur programmation

Pour les adultes/seniors, du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h en salle polyvalente (espace lecture) et les lundi, mardi et vendredi de 14h à 16h salle foyer sur inscription.

➤ Lieu :Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Equipe du centre social, bénévoles, partenaires

➤ Partenaires

Conservatoire Claude Debussy, EHPAD anim'action Charentre, Médiathèque, Isabelle SAUEUR lecture contée (association), camion ACCÉS

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

- nombre de participants/secteur
- nombre d'audio enregistré et diffusé
- Accessibilité à l'espace audio
- Satisfaction des utilisateurs
- Impact de l'action sur le territoire
- Implication des partenaires



Fiche action n°10 «Petites et grandes manifestations »

➤ Constat

Le contexte pandémique a généré l'annulation des manifestations existantes sur le quartier des Prés-St-Martin comme la fête de quartier, spectacle de Noël, animations hors les murs. Les habitants et usagers sont demandeurs de ces petites ou grandes manifestations permettant le lien social et la participation. Ces manifestations sont donc l'occasion pour les habitants de réinvestir les espaces publics des quartiers, se rencontrer autour d'actions conviviales, et renouer du lien et du dialogue entre habitants.

➤ Objectifs et mise en œuvre

Créer du lien social sur les quartiers et encourager les relations amicales entre voisins

Animer et redonner vie aux quartiers autour d'événements festifs

Valoriser l'investissement des habitants dans la vie du centre social

Permettre aux habitants de se rencontrer autour d'une action conviviale réunissant enfants, jeunes et familles

Accompagner les amicales de locataires dans leurs initiatives

Contribuer à rompre l'isolement de certaines personnes

Investir les partenaires et le bailleur sur les actions hors les murs

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers/bénévoles/partenaires du centre social.

➤ Modalité de fonctionnement

Le Centre social pilote les actions, les thématiques sont choisies en concertation avec les usagers, partenaires et bénévoles.

- Mai et juin fête de quartier
- Décembre spectacle de Noël
- Animations hors les murs / pied d'immeuble
- Expositions itinérantes

Ces manifestations sont l'occasion de valoriser le travail des enfants, jeunes et adultes participants aux ateliers et projets des maisons de quartier (spectacles, expositions...), et d'investir les habitants dans l'animation de leur quartier (stands...).

➤ Lieu : Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Equipe du centre social, soutien équipe du centre social Grand Vaux, bénévoles, usagers tous secteurs

➤ Partenaires

Bailleurs ICF la Sablière-Alliance Prévention-Amical des locataires-Evoluscience-Ludothèque

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Nombre de participants sur chacune des manifestations

Public mixte et de tous âges

Liens créés entre habitants

Satisfaction des participants



Fiche action n°11 «Ateliers cuisine »

➤ Constat

Un fort taux d'habitants des quartiers d'implantation des maisons de quartier est issu de l'immigration, avec des pratiques culinaires généralement très riches, des difficultés socio-économiques importantes, et parfois une méconnaissance de la cuisine française. Les difficultés qui en ressortent sont donc situées sur plusieurs niveaux :

- Problématique de « mauvaise alimentation » pour enfants et parents
- Problèmes de surpoids liés aux traditions culinaires ou habitudes alimentaires
- Repas familiaux n'étant plus une occasion de parler et discuter avec les enfants
- Problème d'intégration des enfants à la cantine pour les primo arrivants (peu habitués à manger selon la tradition française)
- Femmes occupées toute la journée à la cuisine car ne connaissant pas de recettes rapides et simples à préparer
- Alimentation essentiellement à base de féculents (pâtes, riz, pomme de terre...)

Nous constatons d'autre part, que les enfants fréquentant les accueils de loisirs du centre social ont sur les temps du midi souvent une alimentation déséquilibrée : repas trop courts, menus inadaptés (chips, yaourt, céréales chocolatées ...), enfants sautant certains repas.

➤ Objectifs et mise en œuvre

- Aborder les problématiques de consommation, de gestion des produits ménagers,
- Sensibiliser à l'importance d'une hygiène alimentaire saine,
- Initier à une culture alimentaire diversifiée,
- Valoriser les potentiels individuels,
- Créer des espaces d'échanges et de rencontres,
- Prévenir des problématiques de surpoids.

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers/bénévoles du centre social.

➤ Modalité de fonctionnement

Un atelier de cuisine mensuel est programmé sur le centre social les jeudis de 10h à 13h30 en période scolaire. Une fois par trimestre, une rencontre inter quartiers est proposée à l'ensemble des femmes fréquentant les ateliers cuisines. Des interventions ponctuelles de spécialiste en diététique sont programmées. Enfin, des sorties cueillettes sont proposées dès que la saison le permet ainsi que des visites à la miellerie.

➤ Lieu Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Référente famille

➤ Partenaires

Médecins d'Afrique- Bénévoles

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Nombre de participants par atelier,
Assiduité et régularité dans la participation aux ateliers,
Évolution dans les demandes et les pratiques lors des ateliers cuisine,
Évolution dans les menus composés à la maison par les participants,
Participation active de chacun au sein des ateliers,
Relationnel entre participants,
Entraide et conseil entre participants,
Changement dans les habitudes alimentaires des participants



Fiche action n°12 «Médiation sociale»

➤ Constat

Le quartier des Prés-St-Martin connaît certaines problématiques liées aux jeunes adultes en situation de non emploi, de jeunes mineurs déscolarisés ainsi que des familles qui rencontrent des difficultés avec leurs enfants. Un besoin d'accompagnement a été identifié et la connaissance du territoire du médiateur permet de repérer plus facilement les difficultés. Il existe des incivilités récurrentes, le sentiment d'insécurité des habitants est de plus en plus perceptible, notamment lors des tensions des jeunes entre le quartier de Grand Vaux et des Prés-St-Martin. Aussi, le médiateur et le référent jeunesse travaillent ensemble avec le partenaire Alliance Prévention afin de répondre au mieux aux besoins et problématiques identifiés.

➤ Objectifs et mise en œuvre

- Une veille sera effectuée sur les quartiers et les maisons de quartier.
- Le médiateur pourra recevoir et accompagner les jeunes sur ou sans rendez-vous selon l'urgence de la situation.
- Le médiateur participera aux actions du Centre Social afin de cibler les problématiques rencontrées par les habitants et d'y répondre.
- Il sera en lien direct avec le référent jeunesse, la référente famille ainsi que la directrice du centre social.

➤ Public ciblé

Familles, seniors, habitants/usagers et jeunes de la ville de Savigny sur orge /du centre social.

➤ Modalité de fonctionnement

Le médiateur assurera une présence sur les maisons de quartier afin de connaître, se faire connaître et cibler le public et les habitants ayant besoin de son intervention.
Il fera le lien entre l'Education Nationale et parents lorsque les directeurs d'établissement le solliciteront. Il ira à la rencontre des personnes isolées et des communautés pour se faire identifier.
Il recensera les difficultés d'ordre social et orientera les habitants vers les partenaires compétents.
Il accompagnera les publics vers les structures et actions existantes.
Il accompagnera les projets jeunes majeurs.
Il encadrera les projets Chantiers jeunes afin d'avoir un suivi post action plus efficace.
Il participera aux actions mises en œuvre dans le cadre du CLSPD

➤ Lieu : Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Médiateur à 50%, référent jeunesse, référente famille

➤ Partenaires

Alliance Prévention, Mission Locale, Education nationale, PRIJ, Bailleur Paris Habitat La Sablière, Police nationale et municipale...

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Nombre d'habitants et de jeunes repérés et orientés vers les secteurs jeunesse et famille, les services institutionnels du territoire, les partenaires (Alliance prévention)
Nature des interventions de médiation et solutions apportées,
Fréquence des relations avec l'Education Nationale.



Fiche action n°13 « Pause-café »

➤ Constat

La mise en place d'espaces de paroles est nécessaire au vu de certaines problématiques des publics du centre social. Cadre de vie, la mauvaise connaissance du voisinage, l'accueil de nouveaux habitants (primos arrivants entre autre), l'habitat (consultation bailleur) ce qui est relatif au vivre ensemble dans le quartier des Prés-St-Martin ainsi que les tensions rencontrées avec les publics (jeunes du quartier Grand Vaux et quartier des Prés-St-Martin). Permettre l'échange entre les habitants-usagers, il est d'utilité publique d'aborder des thématiques dans un cadre facilitant l'expression, la prise de parole et l'orientation par l'intervention de professionnels permettant d'améliorer les éléments de réponses recherchés (PRE-Alliance prévention-Professionnels de l'insertion-santé-accès aux droits, médiateur...). C'est aussi un temps qui permet l'échange autour de pratique pédagogique entre familles,

➤ Objectifs et mise en œuvre

Mieux répondre aux questionnements des habitants
Permettre aux familles les plus en difficulté de profiter de loisirs en famille
Travailler autour des notions de parentalité et faciliter les relations parents/enfants
Travailler autour des problématiques de Santé
Informar les participants sur leurs droits et devoirs
Impulser une dynamique d'entraide entre habitants
Fédérer les habitants autour de projets collectifs

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers/bénévoles du centre social.

➤ Partenaires

Médiathèque, infirmière bénévole, MDE, CCAS, Médecins d'Afrique-Médiathèque Athis Mons-PRE-Alliance Prévention-

➤ Modalité de fonctionnement

Organiser des temps « pause-café » tous les jeudis de 14h à 16h en salle polyvalente avec la référente famille
Les groupes de parole se veulent être des moments chaleureux et conviviaux permettant aux habitants des différents quartiers de se réunir et de discuter de leurs envies comme de leurs difficultés. Ces groupes de parole ont vocation à permettre aux habitants d'échanger autour de leurs expériences respectives, pour réaliser qu'ils ne sont pas les seuls à être confronté à certaines difficultés, et qu'une aide ou un accompagnement peut leur être fourni par les services sociaux du territoire. Les groupes de parole sont animés par les référents familles des différentes maisons de quartier, et soutenus régulièrement par l'intervention de professionnels si toutefois les groupes constitués sont prêts à l'accepter.

➤ Lieu

Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Référente famille-médiateur

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Nombre de participants
Satisfaction des participants
Nombre de problématiques identifiées
Implication des participants dans les propositions
Nombre d'actions/activités mises en place avec les participants
Nombre d'interventions de professionnels/partenaires
Nombre d'entraides mises en place par le biais de la fabrique collective
Transversalité des actions « Fabrique collective » et « Pause-café »



Fiche action n°14 «*Accompagner et Favoriser la réussite scolaire Primaire et collège*»

➤ **Constat**

Les enseignants relèvent dans toutes les écoles des comportements problématiques chez certains élèves et des difficultés d'apprentissage en particulier dans le domaine de la langue orale et écrite. Des difficultés apparaissent chez les enfants de plus en plus jeunes, notamment en école maternelle : difficultés à accepter un cadre, comportements violents en collectivité, problème d'insertion dans le groupe. Le contrat d'accompagnement à la scolarité est porté par centre social, en complémentarité des dispositifs de réussite éducative, et d'accompagnement éducatif au sein des écoles. Les familles usagères du centre social sont en demande d'accompagnement scolaire pour leurs enfants dans la mesure ou beaucoup d'entre elles n'ont pas un niveau scolaire élevé et ces familles veulent offrir toutes les conditions de réussite scolaire à leurs enfants. Difficultés à expliquer un exercice incompris, langue française non maîtrisée, situations d'emploi et manque de temps pour le suivi scolaire, de nombreux constats intra familiaux identifiés portant un frein dans l'apprentissage.

➤ **Objectifs et mise en œuvre**

Favoriser la réussite scolaire

Prévenir l'échec scolaire

Permettre à l'enfant de gagner en autonomie dans sa scolarité

Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants (aide méthodologique aux devoirs)

Apporter une aide organisationnelle et méthodologique aux enfants suivis

Favoriser la reprise de confiance en soi et le sentiment de réussite par la mise en place d'ateliers d'apports culturels et sportifs

➤ **Public ciblé**

Enfants scolarisés en école élémentaire de 6 à 11 ans et leurs parents

Enfants scolarisés en collège de 11 à 14 ans et leurs parents

➤ **Modalité de fonctionnement**

L'accompagnement scolaire en direction des élèves d'élémentaire est organisé sur le centre social des Prés Saint Martin les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire entre 16h30 et 18h30. Une aide organisationnelle et méthodologique est proposée en début de séance et des ateliers d'apports culturels et sportifs sont proposés dans un deuxième temps ainsi que sur les mercredis après-midi. L'accueil des collégiens se déroule du lundi au vendredi entre 18h00 et 19h00 tandis que les apports culturels et sportifs ont lieux les mercredis après-midis. L'aide méthodologique se déroule tous les mardis de 16h30 à 18h30.

➤ **Lieu** :Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ **Personnel & partenaires**

Référent jeunesse, animateurs du CLAS, référente famille, bénévoles CLAS

Ecole élémentaire Kennedy-Collège Paul Bert et Mermoz

Scout et guides de France, Evoluscience, Association sportives de Savigny sur Orge (hand Ball et baseball) Unicité, médiathèque, piscine intercommunale

➤ **Indicateurs d'évaluation retenus**

Assiduité des enfants suivis

Investissement des enfants dans l'accompagnement scolaire

Régularité dans les relations avec les familles

Progrès dans les résultats scolaires des enfants

Relais entre équipes enseignantes et familles

Investissement des parents dans le suivi scolaire de leurs enfants

Lien entre contenus scolaires et apports culturels et sportifs.



Fiche action n°15 «Accueils de loisirs des mercredis»

➤ Constat

Les actions en direction de l'enfance et la jeunesse sur Savigny-sur-Orge sont portées par :

- La MJC François Rabelais (cours et stages culturels),
- Le centre de loisirs Charles Perrault
- Le centre social Grand Vaux
- Le service des sports (dispositif sur la période estivale),
- Le service scolaire (organisation de séjours).

Le Centre Social propose une offre de loisirs complémentaire aux services existants, accessible aux enfants âgés de 6 à 11 ans et les adolescents âgés de 11 à 17 ans le mercredi en période scolaire (accueils de loisirs de proximité).

De plus, le centre social propose une tarification « modérée » avec calcul du quotient familial et une tarification par tranche permettant l'accès aux accueils de loisirs des mercredis abordables notamment pour les familles ayant un faible revenu.

➤ Objectifs et mise en œuvre

Offrir aux enfants et aux jeunes des espaces d'accueil et d'animation ouverts à leurs préoccupations et à leurs besoins,

Développer la notion de citoyenneté et de vivre ensemble,

Amener les jeunes à se responsabiliser et à s'impliquer dans des projets d'animation pérennes,

Sensibiliser les jeunes aux actions et initiatives solidaires,

Amener les enfants et les jeunes à concevoir leur temps de loisirs comme un espace de construction de soi et de réalisation personnelle,

Développer les apports culturels

➤ Public ciblé

Enfants et adolescents issus des quartiers d'implantations du centre social ne connaissant pas d'activités de loisirs durant les mercredis, plus proche de leur lieu d'habitation.

➤ Modalité de fonctionnement

Pour les enfants, les mercredis de 10h à 12h puis de 14h à 17h30 (activités de loisirs, projets, apports culturels avec les partenaires...).

Pour les adolescents, les mercredis de 16h30 à 19h et deux vendredis soir par mois de 19h à 22h (soirée thématique, projets...)

➤ Lieu : Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

Salle jeunesse (annexe) salle polyvalente (enfance de 6 à 11 ans)

➤ Personnel

Référent jeunesse, deux animateurs enfance le mercredi en période scolaire

➤ Partenaires

Evoluscience, Associations sportives de Savigny sur Orge (hand Ball et baseball) Unicité, médiathèque, piscine intercommunale-Conservatoire

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Nombre d'enfants et d'adolescents bénéficiant des accueils

Nombre de projets de jeunes mis en œuvre

Implication et satisfaction

Adéquation entre les projets d'activités et le projet pédagogique

Équilibre entre les animations (sportives, manuelles, intellectuelles, culturelles et d'expression)



Fiche action n°16 «Accueil de loisirs vacances»

➤ Constat

La commune de Savigny compte trois accueils de loisirs primaires, Charles Perrault, Ferry et Briand. Si une organisation de navettes en cars permet à l'ensemble des enfants de la commune d'y accéder, l'accueil se fait à la journée, repas inclus. Une tarification en fonction du quotient familial est en place mais pour les familles les plus désœuvrées, les familles nombreuses ou les familles sans moyen de locomotion et dont les enfants pratiquent des activités sportives en après-midi, ce système d'accueil n'est pas adapté. En conséquence, le Centre Social propose des accueils de loisirs primaires de proximité sur chacun des quartiers d'implantation des maisons de quartier, avec une tarification très modérée. Concernant les adolescents, il n'y a pas de lieu « espaces jeunes » sur la commune et les jeunes adolescents sont trop grands pour se diriger vers le centre de loisirs Perrault.

➤ Objectifs et mise en œuvre

Offrir un mode de garde de proximité aux parents ne pouvant inscrire leurs enfants et leurs adolescents sur l'accueil de loisirs Charles Perrault.
Développer des activités axées sur les principes de l'éducation en plein air, la découverte de la nature, de l'environnement et du patrimoine
Développer un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants/adolescents et du lieu
Programmer les activités marquant la volonté d'élargir les centres d'intérêt des enfants, dans un esprit de jeu et d'apprentissage
Amener les enfants et les adolescents à se responsabiliser et à s'impliquer dans des actions à moyen terme
Répondre aux besoins et au rythme des enfants en leur permettant de faire leurs choix entre plusieurs activités, originales ou ludiques, développant l'expérimentation, la découverte, la créativité.
Développer les rencontres entre enfants/adolescents avec le centre social Grand Vaux et la maison de quartier Éole
Favoriser la découverte de nouvelles activités culturelles et sportives
Permettre aux enfants et aux adolescents de s'intégrer dans une collectivité pour le loisir partagé et citoyen.

➤ Public ciblé

Enfants de 6 à 11 ans et adolescents de 11 à 17 ans

➤ Modalité de fonctionnement

Les accueils de loisirs habilités par la SDJES, s'organisent autour de programmes d'activités par période (mercredis et vacances scolaires). Ces programmes sont élaborés par les équipes d'animation en concertation avec les parents souhaitant s'investir. Les loisirs proposés s'orientent vers des pratiques sportives, culturelles, d'apprentissage des nouvelles technologies ou de solidarité. Ils sont ponctués de sorties régulières à la journée en fonction des thématiques et projets développés.

Enfance :

Du lundi au vendredi en période de vacances scolaires de 10h à 12h puis de 14 à 17h, un programme d'activités dédié aux enfants de 6 à 11 ans s'inscrivant dans le projet pédagogique, activités de découvertes/sorties/sportives

Adolescents :

Du lundi au vendredi amplitude horaire selon programmation (journée continue en sortie) de 10h à 12h puis de 14h à 19h, soirée de 19h à 22h30.

➤ Lieu Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Référent jeunesse-animateurs enfance/adolescents en période de vacances (CEE) la directrice du centre social en direction des ACM.

➤ Partenaires

Evoluscience, Association sportives de Savigny sur Orge (hand Ball et baseball) Unicité, médiathèque, Conservatoire

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Nombre d'enfants/adolescents bénéficiant des accueils

Nombre de projets mis en œuvre

Implication et satisfaction des parents

Mise en place d'une organisation permettant la prise en compte des rythmes et besoins individuels des enfants

Accueil des familles : disponibilité de l'équipe d'animation

Adéquation entre les projets d'activités et le projet pédagogique

Élaboration de projets par les enfants/adolescents

Équilibre entre les animations (physiques, manuelles, intellectuelles, culturelles et d'expression)



Fiche action n°17 «Ateliers insertion professionnelle, mobilité et outils digitaux»

➤ Constat

Des usagers-habitants ne possèdent pas de connexion Internet chez eux voire pas de matériel informatique ou possèdent des smartphones et ne sont pas en capacité de l'utiliser notamment pour le téléchargement d'applications leur permettant d'accéder aux démarches dématérialisées. Aussi, dans les constats réalisés, beaucoup de jeunes adultes roulent sans permis de conduire ou sont éloignés de l'emploi puisque les horaires de transports ne correspondent pas ou peu à leurs horaires de travail. Détenteurs d'appareils avec une technologie avancée, ils ne savent pas utiliser les applications et sont en manque de connaissance sur les dispositifs et services en ligne. Ce constat concerne certains jeunes adultes ainsi que les seniors. Pour exemple, les seniors passent souvent sur le centre social afin de prendre des rdv médicaux en ligne via une application puisqu'ils ne savent pas le faire. Les jeunes adultes sont en difficulté lorsqu'il s'agit d'utiliser le pack office et ne parviennent pas à réaliser de CV et de lettre de motivation.

➤ Objectifs et mise en œuvre

Mettre en place des ateliers insertion professionnelle, mobilité et outils digitaux afin de répondre aux besoins des habitants-usagers
En période scolaire sur RDV, permanence à l'accueil en veille selon les besoins :
Mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 10h à 12h30 « Accès cyber » avec aide à l'utilisation des services dématérialisés
Mardi de 10h à 12h30 et le vendredi de 14h à 16h « Accompagnement à l'emploi/formation » orienter les demandeurs vers Alliance Prévention, Avenir Initiative, la Mission Locale si besoin
Mercredi de 10h à 12h « accompagnement administratif » orienter les demandeurs et prendre rdv avec un écrivain public /CCAS si besoin
Jeudi de 14h à 16h « ateliers informatique » comprendre les bases de l'utilisation d'un ordinateur
Vendredi de 10h à 12h « atelier code de la route »

➤ Public ciblé

Jeunes adultes de 16 à 25 ans/ Adultes, seniors/Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers du centre social.

➤ Modalité de fonctionnement

Les habitants – usagers prennent rdv sur les différents ateliers afin de trouver l'aide dont ils ont besoin. L'accès cyber peut se faire en libre accès. Selon l'urgence, la chargée d'accueil est en veille active et orientera les demandeurs via les partenaires du territoire ou proposera une aide en direct.

➤ Lieu Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Chargée d'accueil, référent jeunesse

➤ Partenaires

Maison Départementale de l'Essonne, QHUBE, Mission Locale, Alliance prévention, médiateur, Conseillère numérique MJC, Police municipale

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Nombre de rdv pris
Nombre et nature des demandes traitées
Nombre de permanences proposées
Progression observée



Fiche action n°18 «Permanences écrivain public»

➤ Constat

Un certain nombre d'habitants de la ville est en partie d'origine étrangère. Les habitants sollicitent très régulièrement les permanents du centre social pour la rédaction de documents administratifs variés et ne souhaitent pas toujours s'engager dans un accompagnement social suivi. La mise en place de permanences d'écrivain public permet de répondre à cette demande et de cibler le public pour l'orienter vers des cours d'alphabétisation, des Ateliers Socio Linguistiques, ou encore lorsque les demandes sont très spécifiques, vers les services proposés par les différents partenaires du centre social : CCAS, Maison de la justice et du droit, permanence de conseil juridique, Epicerie sociale, Secours Populaire, Maison Départementale de l'Essonne.

➤ Objectifs et mise en œuvre

Soutien administratif des habitants ne maîtrisant pas la langue française ou l'écriture.
Cibler et orienter les publics vers des cours d'apprentissage de la langue française
Orienter les publics vers les associations en fonction des difficultés

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers du centre social.

➤ Modalité de fonctionnement

Sur RDV, 1 à 2 permanence / semaine le lundi de 14 à 17h

➤ **Lieu** : Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

1 bénévole le lundi, renfort d'une salariée du CCAS pour les rdv d'urgence qui se déplace sur le centre social

➤ Partenaires

CCAS, Maison de la justice et du droit, permanence de conseil juridique, Epicerie sociale, Secours Populaire, Maison Départementale de l'Essonne

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Nombre de rdv pris
Demandes traitées
Orientation des demandeurs



Fiche action n°19 «Ateliers sportifs adultes»

➤ Constat

Malgré un important tissu associatif sportif, les habitants adultes n'ont qu'une offre sportive limitée, et essentiellement basée sur le complexe sportif du COSOM situé en périphérie de la commune. Les utilisateurs de nos ateliers sportifs sont souvent des femmes, mères au foyer ou parent isolé, ne connaissant aucune pratique sportive. Malgré leur forte motivation à s'impliquer au sein d'une discipline sportive, elles ne peuvent s'inscrire sur les clubs ou les salles de sports de la commune. En effet, les tarifs proposés ne leur sont souvent pas accessibles, et leurs obligations familiales ne leur permettent pas de traverser la ville pour y participer.

Elles ont besoin d'une proposition de cours de sport de proximité, à des tarifs adaptés à leur budget.

D'autre part, les retraités souhaitant pouvoir conserver leur mobilité, par la pratique régulière de gymnastique douce restent nombreux. En effet, ces personnes n'ayant que peu l'occasion de sortir de chez elles, marchent peu, et n'entretiennent pas suffisamment leur corps. Avoir une pratique sportive adaptée à leurs capacités est donc un moyen efficace de garder une certaine autonomie dans leur vie quotidienne (déplacements, mobilité, agilité, motricité...). Également, les jeunes adultes sont demandeurs de créneaux sportifs afin d'y pratiquer du foot en salle (encadré par le médiateur). C'est un moment sportif qui les rassemble, la plupart gardent du lien social par le biais du foot en salle ou ils retrouvent leurs amis, voisins (salarié la semaine, vie de famille).

➤ Objectifs et mise en œuvre

Proposer des activités sportives adulte :

- Fitness dansé (mardi soir période scolaire de 19h à 20h)
- Foot en salle (Le samedi sur programmation 1 à 2 X /mois)
- Remise en forme (sur inscription)
- Ateliers sophrologie (sur inscription 1 semaine/2 en période scolaire)

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers du centre social. Femmes, jeunes adultes et seniors.

➤ Modalité de fonctionnement

Programmer des ateliers en direction des usagers-habitants de la commune sur le centre social:

Se maintenir dans un bon état de forme et de santé sur le long terme,

Développer le champ multiculturel en faisant interagir des femmes d'origines différentes,

Développer le champ intergénérationnel en regroupant des femmes d'âges différents,

Sensibiliser les usagers à l'importance d'avoir une pratique sportive régulière

Permettre aux usagers de se dépenser, de décompresser.

Garder du lien social

➤ Lieu : Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Référente famille, professeur de sport Fitness dansé, référent jeunesse, médiateur

➤ Partenaires

Service des sports ville de Savigny, association sportives du territoire

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Nombre de participants sur chacun des ateliers

Régularité dans la fréquentation des ateliers

Régularité dans la programmation

La participation active de chaque participant aux ateliers mis en place



Fiche action n°20 «Ateliers socio linguistiques»

➤ Constat

Le public fréquentant le Centre Social est majoritairement pluriethnique mais aussi des personnes issues de l'immigration. Bon nombre d'habitants rencontrent des difficultés d'insertion, une connaissance peu approfondie des institutions et de leur fonctionnement, et des difficultés langagières entraînant une forte appréhension dans leurs rapports avec les institutions et les services existants sur le territoire. Afin de garantir une meilleure intégration des saviniens rencontrant des difficultés d'autonomie liées à leur faible niveau en langue française, le centre social propose des ateliers sociolinguistiques afin de permettre aux primos arrivants d'atteindre un niveau minimum de français et de gagner en confiance condition indispensable à un retour vers l'emploi. La mairie de Savigny – sur – Orge nous oriente régulièrement des primos arrivants afin qu'ils bénéficient de cours sociolinguistiques.

➤ Objectifs et mise en œuvre

Développer les compétences langagières à partir de thématiques liées à la vie quotidienne
Favoriser la socialisation, l'autonomie et l'implication des apprenants
Permettre aux apprenants de découvrir et de s'approprier les espaces sociaux et culturels de la commune
Envisager une insertion professionnelle
Soutenir les familles en aidant les parents en difficulté pour s'approprier le suivi scolaire de leurs enfants
Permettre aux usagers d'envisager l'intégration à une formation intensive
Communiquer sur les actions du centre social et inviter les participants aux ASL sur les projets menés, leur permettre de se sentir acteurs malgré la barrière de la langue

➤ Public ciblé

Habitants en situation d'illettrisme ou rencontrant des difficultés rédactionnelles en français

➤ Modalité de fonctionnement

Les habitants sont orientés par les partenaires locaux ou repérés directement par les équipes, chaque participant bénéficie d'un entretien individuel lors de son inscription afin d'élaborer un projet de formation personnalisé. Les thématiques sont proposées en fonction des demandes des apprenants, et des évaluations individuelles (principe de la co-évaluation) sont menées à minima une fois par semestre.

Cours de FLE/ASL : Les mardis en période scolaire de 14h à 16h30- Les jeudis en période scolaire de 10h à 12h et 14h à 16h

Cours d'alpha : Les jeudis en période scolaire de 14h à 16h30

➤ **Lieu** : Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

2 bénévoles en FLE/Alphabétisation et une salarié en ASL

➤ Partenaires

Pôle Emploi, CAF, Maison Départementale de l'Essonne, services municipaux, CCAS, Éducation Nationale

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Assiduité des apprenants,
Acquisition des points abordés pendant l'année,
Nombre d'apprenants tentant d'obtenir un premier diplôme
Nombre de personnes retrouvant un travail durant ou à l'issue de l'année
Gain d'autonomie des apprenants et intégration dans le groupe



Fiche action n°21 «Culture pour tous»

➤ Constat

Les habitants ne profitent que rarement de la programmation culturelle de Savigny-sur-Orge et de ses environs. Malgré une politique tarifaire de la commune très attractive et des prestations qualitativement largement reconnues, beaucoup d'habitants ne fréquentent pas ou peu les espaces culturels du territoire. Malgré nos initiatives dans la programmation des périodes de vacances ou des périodes scolaires, malgré la diffusion des affiches et flyers des spectacles, expo des partenaires et de leur diffusion sur les réseaux sociaux, les usagers préfèrent les sorties de consommation. Pourtant, l'équipe propose la plupart du temps un accompagnement en mini bus ou en transport car de la ville. Aux vues de certaines difficultés de certains, ils n'ont pas la démarche d'aller chercher l'information. Leur faire découvrir les différents espaces culturels du territoire, les informer sur la programmation existante, et multiplier les initiatives et les approches culturelles doit pouvoir faciliter l'accès à la culture pour tous.

➤ Objectifs et mise en œuvre

Permettre à la population de découvrir et d'investir les espaces culturels de la commune
Faciliter l'accès à la culture aux habitants issus des quartiers d'influence des maisons de quartier
Accompagner et sensibiliser les habitants au plaisir de profiter de sorties culturelles
Permettre aux habitants de découvrir de nouvelles pratiques culturelles
Permettre aux familles de partager des moments conviviaux et de découverte culturelle en famille
Autonomiser progressivement les familles dans la gestion de leurs loisirs culturels

➤ Public ciblé

Habitants de la ville de Savigny sur orge et les usagers du centre social.- CCAS, partenaires du territoire

➤ Modalité de fonctionnement

- Accompagnement des familles sur les programmations des partenaires du territoire
- Places de spectacles à mettre en place avec les partenaires (Service culturel Ville, Bords de Seine, MJC, conservatoire)
- Accompagnement des familles sur certains spectacles
- Ateliers « découverte de Paris historique » mensuels
- Spectacle de Noël
- Semaine des seniors

➤ Lieu Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Référente famille, chargée d'accueil, référent jeunesse, médiateur

➤ Partenaires

Service culturel, MJC, médiathèque

➤ Indicateurs d'évaluation retenus

Nombre de participants sur chacune des actions (places du Secours Populaire, Paris Historique, spectacle de Noël, semaine des seniors...),
Satisfaction des utilisateurs,
Qualité des prestations proposées,
Mixité du public (Public jeune, familial et pluri générationnel).
Autonomie observée



Fiche action n°22 «Déjeuners partenaires»

➤ Constat

Les échanges pendant les différents groupes de travail du diagnostic partagé ont permis d'identifier le besoin de communiquer sur les missions et activités des différents partenaires implantés sur la commune et les départements. Si les partenaires se connaissent, en revanche, il reste opportun d'organiser des séances de présentation des différentes structures pour permettre à chacun de mieux maîtriser l'environnement social et mieux orienter les habitants en fonction de leurs besoins. Lorsque des problématiques se révèlent, il est nécessaire de réunir partenaires institutionnels et associations afin d'échanger et trouver des réponses. Un manque de dynamisme entre le centre social des Prés-St-Martin et les partenaires est réel, peu d'actions partenariales au vu des partenaires existants sur le territoire, la priorité des partenaires se tourne vers le centre social Grand Vaux, classé quartier prioritaire de la ville (QPV).

➤ Objectifs et mise en œuvre

Créer du lien entre les partenaires et les différents acteurs associatifs de la commune.
Informar les différents acteurs sur les différents dispositifs existant sur le territoire.
Développer le partenariat entre les structures institutionnelles et associatives sur le territoire.
Générer une dynamique sur la prise en compte des nouvelles problématiques/pratiques

➤ Public ciblé

- Partenaires du territoire Savinien.

➤ Modalité de fonctionnement

Programmation en fonction des besoins des institutions et/ou des associations locales. Organisation en deux temps, une première partie d'échanges libres dans un temps convivial, puis un temps de présentation du partenaire avec communication de document d'information et de débat.

- Appel à candidature pour présenter sa structure/son service
- Réflexion avec le partenaire sur l'objectif spécifique de présentation
- Recherche de thématique

Lieu : Maison de quartier des Prés Saint Martin – 28, rue des Prés Saint Martin

➤ Personnel

Les salariés du centre social par secteur, les trois directrices centre social Grand Vaux/PSM et la maison de quartier d'Éole.

➤ Partenaires

CCAS, bailleur, tissu associatif et acteurs du territoire

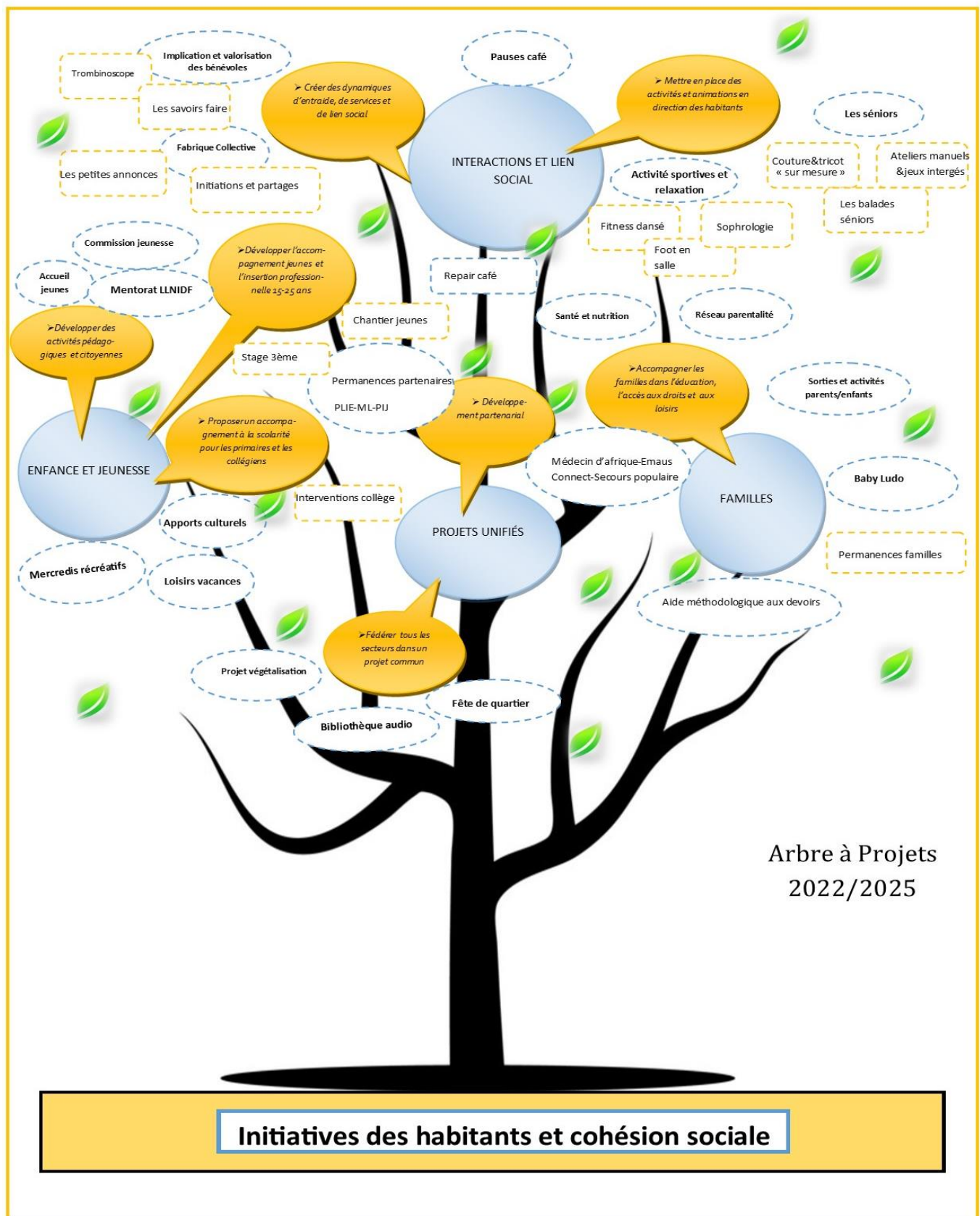
➤ Indicateurs d'évaluation retenus

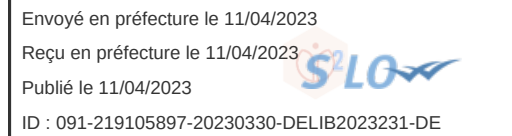
Nombre de séances organisées
Nombres de partenaires présents
Nouvelles thématiques choisies



ANNEXE







	intervention partenaire ou mise a disposition salles
	atelier primaires
	atelier adultes
	atelier jeunesse
	atelier famille, parents/ enfants



Partenariats/Prestations

Gradisca
Cirque Ovale
Evolue-sciences
Médecins d'Afrique
CLJ police
MV cirque
UFOLEP
Amicale des locataires
Cinéma Calypso Viry Chatillon
Ludothèque Viry/Athis Mons

Nos partenaires :

Ville de Savigny sur Orge
CAF
ICF Habitat La Sablière
Conseil Départementale
SDJES 91
CCAS Savigny
Mission locale
P I J
PRIJ Préfecture de l'Essonne
MDS
Alliance Prévention
PRE
Ecole primaire Kennedy
Collège Paul Bert
MJC
Conservatoire Debussy
Médiathèque André Malraux

